This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

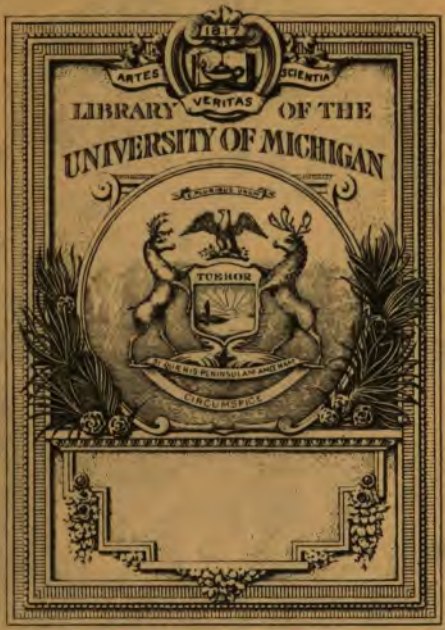
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

En

840
B76s

Bouhours, Dominique

SUITE
DES
REMARQUES
NOUVELLES
SUR
LA LANGUE
FRANÇOISE.

Par le P. Bouhours

A PARIS, RUE S. JACQUES,
Chez { JEAN-FR. JOSSE, à la Couronne d'Epines.
& CHARLES-JEAN-BAPTISTE DELESPINE le fils, Impr. & Libraire ordin. du Roi, à la Victoire & au Palmier.

M. DCCXXXVII.
Avec Approbations, & Privilege du Roi.

A MONSIEUR L'ABBÉ REGNIER, SECRETAIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

MONSIEUR,

Après avoir adressé mes premieres Remarques sur la

Langue à un celebre Academicien de mes amis, je ne ſçaurois gueres me diſpenſer de vous en adreſſer la ſuite ; & il me ſemble que je pecherois contre l'amitié, & meſme contre la juſtice, ſi je cherchois un autre nom que le voſtre pour faire paroiſtre ce nouvel Ouvrage.

Vous eſtes pour moy, MONSIEUR, *ce qu'eſtoit M. Patru : vous eſtes mon ami & mon oracle tout enſemble. Vous joignez comme luy à un beau genie & à ſens droit, toutes les connoiſſances que doit avoir un homme de lettres qui a beaucoup de politeſſe ;*

& un grand uſage du monde. Vous avez ſur tout une parfaite intelligence de noſtre Langue ; & on peut dire ſans vous flatter, qu'elle n'a point de beautez que vous ne connoiſſiez, ni de ſecrets que vous n'ayez penetriez.

Mais vous n'eſtes pas de ces Sçavans qui ſe bornent à la ſeule ſpeculation, & qui eſtant d'excellens Grammairiens, ne ſont que de mediocres Orateurs. Toute la France ſçait que vous écrivez d'une maniere également correcte & polie, noble & naturelle. Les diſcours d'éloquence que vous avez prononcez en plu-

ſecours pour les Etrangers & pour les François.

Ce que j'admire, MONSIEUR, c'eſt que ſçachant noſtre Langue auſſi parfaitement que vous la ſçavez, vous en poſſediez encore tant d'autres, comme ſi vous n'aviez fait toute voſtre vie que les étudier chacune en particulier, & que vous fuſſiez né dans les tems heureux où elles ont fleuri davantage.

La Poëſie au reſte a fait voſtre amuſement & voſtre exercice le plus agreable dés vos premieres années. Vous parlez quand il vous plaiſt le langage des Dieux en plus

d'une langue ; mais ſur tout vous eſtes inſpiré, lorſqu'il s'agit de celebrer les qualitez heroiques & les grandes actions de noſtre auguſte Monarque.

Horace & Virgile ne deſavoueroient pas les vers Latins que nous avons de voſtre façon ſous le regne de Louis le Grand. Malherbe ſeroit jaloux de vos vers François : vous en avez fait d'Italiens qui ont paſſé à Florence pour eſtre de Petrarque meſme ; & que l'Academie de la Cruſca a jugé dignes d'elle, en vous adoptant dans ſon corps : & vous en faites d'Eſpagnols dont Lope de Vegue ſe feroit honneur.

Je pourrois ajouſter que vous ne vous entendez pas moins en negociation & en affaires, qu'en éloquence & en poëſie. Vous donnaſtes en Italie des preuves de voſtre habileté dans la fameuſe Ambaſſade de M. le Duc de Crequy, pendant laquelle il ne s'écrivit, ni ne ſe traita rien de conſiderable qui ne paſſaſt par vos mains. Vous le ſuivîſtes en Allemagne, lorſqu'il fut envoyé à Munich pour le Mariage de Monſeigneur le Dauphin, & vous eûſtes l'honneur d'eſtre choiſi par ce ſage Miniſtre pour en apporter le Contract au Roy.

Mais, Monsieur, à vous parler franchement ce que j'estime de plus en vous, c'est cette probité exacte, cette bonne foy, cette candeur qui paroist dans vostre conduite: & quelque gouſt que j'aye pour tout ce qui vient de vostre plume, je suis encore plus touché de la droiture de vostre esprit & de la bonté de vostre cœur, que de l'élevation de vostre genie & de la beauté de vos ouvrages.

Je vous avoüe enfin que je sens vivement l'amitié dont vous m'honorez depuis plusieurs années; & il y a longtemps que je cherchois une oc-

caſion de vous marquer publiquement avec quelle paſſion je ſuis,

MONSIEUR,

Voſtre tres-humble & tres-obeiſſant ſerviteur
BOUHOURS, de la Compagnie de JESUS.

Romanes Lang.
Droz
11-206-58
3T316

AVERTISSEMENT.

SI le langage n'eſtoit un fond inépuiſable, où l'on ne ſçauroit trop creuſer, & pour ainſi dire un pays immenſe, où il y a toûjours quelque nouvelle découverte à faire, il ſembleroit inutile qu'aprés toutes les Remarques que nous avons ſûr noſtre Langue, je donnaſſe au Public la ſuite des miennes.

Outre qu'un Academicien illuſtre par ſon nom &

par son merite a fait imprimer de nouveau les Remarques de M. de Vaugelas, avec des Notes très judicieuses ; deux hommes obscurs, dont on n'avoit jamais entendu parler, & qu'on ne connoist gueres encore aujourd'huy, ont fait paroistre depuis quelques années des *Observations* & des *Reflexions* où ils se sont erigez de leur autorité particuliere en juges de l'usage, & en censeurs des Ecrivains. Un de ces hommes nous a donné mesme ensuite les nouvelles Remarques de M. de Vaugelas, avec des Obser-

vations pour éclaircir les Remarques : & il a crû apparemment estre en droit de se mettre à costé de Vaugelas ; parce qu'il est d'une Province voisine de celle qui a porté le plus grand genie de nostre Langue : mais on ne la sçait pas mieux pour cela ; non plus que pour estre parent de Voiture, on n'en a pas plus d'esprit, ainsi que se l'imaginoit bonnement un de ses neveux.

Ce faiseur de *Nouvelles Observations*, nommées autrement, *Guerre civile des François sur la Langue*, est

en ce genre là une eſpece d'Avanturier & de Chevalier errant, qui a renoncé à la Juriſprudence pour s'attacher uniquement à la Grammaire. Il bat beaucoup de pays ; il critique à tort & à travers ; il veut qu'on luy donne de bonnes raiſons de ce que l'uſage établit ſouvent contre la raiſon ; il traitte de fauſſe délicateſſe tout ce qui n'eſt pas de ſon gouſt ; & comme les anciens Paladins avoient toûjours la lance en arreſt, pour ſoûtenir à toutes les barrieres l'honneur de la Dame qu'ils ſervoient ; ce-

luy-cy eſt toujours preſt à défendre l'éloquence de Port-Royal, quelque mine qu'il faſſe de l'attaquer quelquefois, pour rendre plus croyables tous les éloges qu'il en fait.

L'Auteur les *Reflexions ſur l'uſage preſent de la Langue Françoiſe, ou Remarques nouvelles & critiques touchant la politeſſe du langage*, eſt un Grammairien de profeſſion encore plus dévoüé à Port-Royal que celuy qui a quitté le barreau pour ſe faire Grammairien. Si on l'en croit, tous les Livres de ces Meſſieurs ſont des chefs-

d'œuvres : il n'y trouve rien à redire, ni termes, ni phrases : leurs periodes meſme, quelque longues qu'elles ſoyent, n'ont qu'une meſure raiſonnable & qu'une juſte étenduë. Mais en recompenſe, il exerce une impitoyable critique ſur d'autres Ouvrages & ſur d'autres Ecrivains ; & il le fait par tout d'un ton magiſtral & déciſif ; lui qui me reproche de parler *déciſivement*.

Comme ſelon luy les *adjectifs* ſont bien plus injurieux que les *ſubſtantifs*, & que je ne veux pas l'offen-

ſer ; je n'ay garde de dire qu'il eſt emporté & précipité dans ſes déciſions: mais il me pardonnera bien, ſi je me plains de ſon emportement & de ſa précipitation : ce ſont des *ſubſtantifs*.

Il ne croit pas non plus ſans doute que les *verbes* aïent rien d'offenſant quand il dit que M. Menage ſe trompe : que l'Auteur qui a intitulé ſon Livre *Les veritables principes de la Langue Françoiſe*, s'eſt lourdement trompé ; & il ne trouvera pas mauvais que je diſe, qu'il va viſte, & qu'il n'a pas aſſez de flegme pour un

A MONSIEUR
L'ABBÉ REGNIER,
SECRETAIRE
DE L'ACADEMIE
FRANÇOISE.

MONSIEUR,

Après avoir adressé mes premieres Remarques sur la

pluſpart des Remarques qui ont eſté faites par ceux qui ont écrit avant lui, & qu'il ne cite preſque jamais les Ecrivains qu'il a copiez.

Je ſçay bien qu'en matiere de Remarques ſur la Langue, il eſt aiſé de ſe rencontrer ; & que ſans prendre rien d'un autre, on peut avoir la meſme penſée. Auſſi ne veux-je pas faire là-deſſus un procés dans les formes au Grammairien dont je parle, je m'en ferois un à moy-meſme : car il m'eſt arrivé d'avoir eû la meſme veüe que M. Menage ſur *prier à diſner, prier de diſner,*

ſans avoir veû ſon Obſervation qu'aprés l'impreſſion de mes Remarques. Il m'eſt arrivé encore d'en avoir fait une toute ſemblable à la ſienne ſur *jour ouvrier*, *jour ouvrable*, ſans y prendre garde. Je dis le meſme de *Preſident au mortier* que je n'avois pas apperceû dans les *Reflexions ſur la Langue*, comme il paroiſt dans la maniere dont je le traite.

Le hazard fait ſouvent cela : mais une marque que le hazard ne s'en meſle point, c'eſt quand cela revient ſouvent, & que les Remarques ont quelque choſe de ſin-

gulier : comme *jeux ſeculaires*, *jeux ſeculiers* : *eſprit malin*, *malin eſprit* : *arrhes*, *airrhes* : *mal content*, *mécontent* : *ouvrages de l'eſprit*, *ouvrages d'eſprit* : *grand homme*, *homme grand* : *trouver à dire*, *trouver à redire*, *ouir*, *entendre* : ſans parler de *logis*, *maiſon* : d'*avant*, *auparavant* : de *quotidien* : de *droiture*.

Je ne prétens pas au reſte qu'en faiſant des Remarques ſur la Langue, on ne doive jamais rapporter ce qu'un autre a dit avant nous ; mais je voudrois qu'on ne rapportaſt point les Remarques d'autruy,

d'autruy, préciſement pour les rapporter, & pour faire un plus gros volume, mais pour les refuter ſi elles ne paroiſſent pas juſtes: ou ſi elles le ſont, pour les perfectionner, en y ajouſtant quelque choſe qui les éclairciſſe, & qui les appuye. L'Auteur des *Reflexions* en a uſé de la ſorte au regard de quelques-unes de mes premieres Remarques, & j'en ai uſé de meſme au regard de quelques-unes des ſiennes: ainſi nous n'avons rien à nous reprocher là-deſſus.

Mais pour rendre compte de moy au Public; comme c'eſt en écrivant que j'ay

vit la pluspart de ces nouvelles Remarques, je n'ay point eû d'autre dessein en les faisant imprimer que de servir ceux qui veulent écrire correctement : & si je critique des Auteurs celebres, ce n'est seulement que pour empescher qu'on ne les imite en ce qu'ils peuvent avoir de mauvais. L'exemple des bons Ecrivains est plus contagieux que celui des autres, & on ne sçauroit trop se précautionner contre certaines locutions, qui toutes méchantes qu'elles sont, passent pour bonnes, parce qu'elles se trouvent dans d'excellens Livres.

C'eſt par ce ſeul motif, & par un pur zele pour les perſonnes qui ſouhaittent de perfectionner leur ſtile, que j'ay pris la liberté de reprendre quelquefois M. de Vaugelas. Quoy que ce ſoit un de nos Maiſtres, je ne le croy pas infaillible; & l'admiration que j'ay toûjours eu pour luy, ne m'a pas fermé les yeux ſur les fautes qui luy ont échappé dans ſon Quinte-Curce. Il veut luy-meſme qu'on n'ait pas d'égard à ce qu'il écrit, & il avoüe qu'il peche quelquefois contre ſes propres Remarques. D'ailleurs il y a des choſes qui ont changé

avec le temps ; & nous pouvons dire que depuis luy, le ſtile eſt devenu encore plus exact qu'il ne l'eſtoit.

Les autres Ecrivains dont je fais la critique en quelques endroits, ne ſe doivent pas plaindre de moy aprés cela ; ils me devroient au contraire ſçavoir gré de ce que je les traitte comme M. de Vaugelas : ma critique eſt une preuve de leur merite & de mon eſtime. Je cite meſme ſouvent en bien ceux où je trouve le plus à redire ; & alors je les nomme ou je les marque du moins par le titre de leurs Ouvrages : en quoy je n'ay

pas ſuivi M. de Vaugelas qui s'eſt contenté de deſigner les Auteurs vivans dont il parle, ou dont il rapporte des exemples Il a eû ſes raiſons pour le faire, & j'ay les miennes pour faire autrement. Il m'a ſemblé que les Lecteurs ſeroient bien aiſes de ſçavoir de qui eſt un mot ou une phraſe qu'on leur propoſe, & que les noms ſeuls des Ecrivains que je cite, autoriſeroient mes Remarques.

Je mets d'ordinaire pluſieurs exemples; & je les mets quelquefois un peu au long pour appuyer mieux ce que je dis, & pour faire ſentir davantage la choſe

dont il eſt queſtion. M. de Vaugelas n'en a pas non plus uſé de la ſorte ; mais j'aurois tort de l'imiter en cela : car outre qu'il avoit peu d'Auteurs & d'Ouvrages à citer, ſon autorité eſtoit grande & pouvoit donner toute ſeule du poids à ſes déciſions : au lieu que la mienne n'eſt rien, & qu'on auroit droit de ſe revolter contre mes Remarques, ſi je prétendois établir quelque choſe ſans de bonnes preuves.

Je cite les livres qui me ſont tombez entre les mains ; & ſi je n'en cite pas d'autres qui ſont eſtimez, ce n'eſt pas que je ne les eſtime ſur la re-

putation qu'ils ont; c'eſt que je ne les ay pas lûs, ou que je n'y ay rien trouvé qui m'accommodaſt pour le deſſein que j'avois. Ce que je puis dire, c'eſt que tous les livres que je cite me paroiſſent bien écrits, entre autres la Traduction de Rodriguez; je dis celle qui a eſté faite par M. l'Abbé Regnier, & non pas l'autre; qui bien loin de rendre l'original, l'altere & le corrompt dans des points eſſentiels.

On ne ſçauroit trop la lire cette fidelle Traduction, pour apprendre & à vivre chrétiennement & à bien parler: & ſi je la cite ſou-

vent, c'eſt que je ne connois gueres de meilleur livre en noſtre Langue que celuy-là. Je la cite au reſte, tantoſt ſous le nom de *Rodriguez*, tantoſt ſous celuy de *Pratique de la Perfection Chrétienne*, qui eſt le titre du Livre: de meſme que je cite la nouvelle Traduction des Meditations de du Pont, ſous le titre de *Meditations ſur les Myſteres de la Foy.*

Il me reſte à dire un mot touchant la ſatyre qu'a fait contre moy l'Auteur des *Eſſais de Morale* dans ſon ſecond Traité de la Charité, au ſujet de mes premieres Remarques; comme ſi un

homme de mon caractere & de ma profeſſion ne devoit point ſe meſler d'écrire ſur la Langue. A la verité il ne me nomme point ; mais tout le monde voit à qui il en veut, & la choſe parle d'elle-meſme. Voicy en propres termes ce qu'il dit.

Qu'un homme du monde comme Monſieur de Vaugelas qui fait profeſſion d'étudier la Langue, en faſſe un livre où il remarque les bonnes & les mauvaiſes façons de parler, celles qui ſont en uſage à la Cour, & celles qui ſentent la Province, perſonne n'y trouve à redire; c'eſt un homme qui fait

„ ſon meſtier, & il peut avoir
„ eû en cela une veüe loüable
„ de rendre ce ſervice au Pu-
„ blic. Mais s'il ſe rencontroit
„ par exemple qu'un Preſtre,
„ ou un Religieux ſe piquant
„ de bel eſprit, fiſt des recueils
„ de mots qui ſe diſent dans
„ les ruelles & dans les lieux
„ qu'il ne doit point connoiſ-
„ tre; qu'il paruſt plein d'eſti-
„ me pour la galanterie &
„ pour la converſation des
„ Dames, on ne le ſouffriroit
„ pas de meſme. Tout le mon-
„ de deviendroit ſpirituel à
„ ſes dépens; & ſoit par mali-
„ gnité ou par un ſentiment
„ de religion, on feroit mille
„ reflexions ſur la diſpropor-

tion des penſées, dont il « s'occuperoit avec la ſainte- « té de ſon miniſtere. «

Il n'y a gueres de charité à croire & à vouloir faire croire au monde, que ce Preſtre & ce Religieux ſe pique de bel eſprit, & eſt plein d'eſtime pour la galanterie, parce qu'il a fait des Remarques ſur la Langue. L'Auteur des *Eſſais* pouvoit me donner charitablement une bonne intention auſſi-bien qu'à M. de Vaugelas, qui tout homme du monde qu'il eſtoit, ſe feroit rendu ridicule, ſi ſe piquant de bel eſprit il avoit fait des recueils de mots qui ſe di-

ſent dans les ruelles. Ne diroit-on pas à entendre l'Auteur des *Eſſais*, que toutes mes Remarques ſe reduiſent au mots de ruelles, & que j'ay paſſé ma vie à étudier le jargon des Precieuſes ? Ceux qui me connoiſſent ſçavent l'horreur que j'ay de tout ce qu'on appelle precieux en noſtre Langue ; & pour peu qu'on ait leû mes livres, on doit avoir pris garde que ce n'eſt pas là le défaut de mon ſtile.

Il eſt vray qu'en faiſant des Remarques ſur la Langue, il ſe preſente quelquefois des mots à examiner que les Precieuſes affectent, &

qui ont plus de cours dans les ruelles qu'ailleurs. Mais quand celuy qui fait des Remarques ne rapporte ces mots que pour s'en mocquer, que pour les condamner, que pour en faire voir toute la ſottiſe, eſt il bien coupable devant Dieu & devant les hommes ? Et ceux qui l'accuſent d'avoir recueilli ce qui ſe dit dans les ruelles, & dans les lieux qu'il ne devroit point connoiſtre, ne ſont-ils pas un peu mal intentionnez pour ne rien dire de pis ?

Mais ce qui les ſcandaliſe & les offenſe le plus,

c'eſt qu'un Preſtre, un Religieux, un Jeſuite s'amuſe à écrire ſur noſtre Langue. Le crime eſt capital & ne ſe peut pardonner. Que ce Preſtre, ce Religieux, ce Jeſuite ne ſe borne t-il au latin & au grec ? que n'étudie-t-il à fond le ſyriaque & l'hebreu ?

Je diray pour ſa défenſe qu'en tout pays on a veû des perſonnes Eccleſiaſtiques qui ont écrit, ſans ſcandale, ſur leur Langue naturelle; le Cardinal Bembo & le Pere Bartoli ſur la Langue Italienne; Covarruvias ſur la Langue Eſpagnole; Barboſa ſur la Langue Portugaiſe;

M. Arnauld & Dom Lancelot ſur la noſtre.

J'ajouſteray pour ce qui regarde les Jeſuites en particulier, qu'outre que noſtre Inſtituit nous engage à étudier les belles Lettres pour les enſeigner aux autres ; une de nos Regles nous oblige de bien apprendre la Langue du pays où nous vivons, pour nous acquitter mieux de tous nos emplois : en ſorte que ſi le Public a eû quelque choſe à nous reprocher en France, c'eſt d'avoir un peu negligé la Langue Françoiſe dans des temps où nous en avions le plus de beſoin pour la dé-

Studeantque linguam vernaculam bene addidiſcere. Conſtitut. part. 4. c. 8.

fenſe de l'Egliſe. Ce reproche ſeroit aujourd'huy mal fondé: car graces à Dieu nous avons profité des railleries & des inſultes que nos ennemis nous ont faites là-deſſus; & nous pouvons dire ſans vanité qu'il ſort tous les jours de chez nous des livres qui ont toute la pureté & toute la politeſſe qu'on peut ſouhaitter dans des ouvrages bien écrits.

Il n'y a donc point une ſi grande diſproportion entre des Remarques ſur la Langue & l'état d'un Jeſuite ; & j'eſpere que le Public ſera aſſez charitable pour ne me pas faire un crime de celles

que je luy donne de nouveau.

Si ces Meſſieurs, aprés tout, ne veulent point entendre raiſon ſur cela, ni diſtinguer jamais l'Inſtitut des Jeſuites, de celui des Solitaires; enfin s'ils nous refuſent ce qu'ils ſe ſont accordez à eux-meſmes, tout Solitaires qu'ils eſtoient; s'ils trouvent mauvais que nous ne faſſions pas toujours des livres de pieté, aprés qu'ils ont fait dans leur ſolitude un Recueil des Epigrammes de Martial, & traduit des Comedies de Terence, il faut, je croy, prendre patience & les laiſſer dire: il faut

meſme rendre le bien pour le mal, & c'eſt ce que j'ay fait en pluſieurs endroits de mon livre. Le déchaiſnement de l'Auteur des *Eſſais de Morale* ne m'a pas empeſché de le citer avec honneur quand j'en ay eû l'occaſion. Je n'ay pas ſuivy en cela ſon exemple, mais j'ay agy ſelon les veritables principes de la charité chrétienne: & s'il eſt permis de me loüer un peu moy-meſme pour me dédommager des injures de mon adverſaire, j'ay ſuivy mon inclination & mon humeur. Car j'eſtime le merite où je me trouve; je n'ay point de fiel,

& j'oublie aiſement le mal qu'on me fait ou qu'on dit de moy.

Je fais encore un aſſez bon uſage des avis que l'on me donne; & comme ces Meſſieurs m'ont reproché pluſieurs fois que je liſois ce que je ne devrois point lire, je me ſuis attaché plus que jamais à la lecture des Livres ſacrez, ſur tout à celle du nouveau Teſtament: & pour peu que le Lecteur y faſſe de reflexion, il verra dans le Livre que je lui preſente, que j'ay leû autre choſe que des Poëtes profanes.

Il verra auſſi qu'en ce qui regarde la Langue, je ne

ſuis pas incorrigible ni trop enteſté de mes ſentimens : car j'ay jugé à propos de finir ce petit Ouvrage par un aveu ſincere de ce qui a eſté bien repris dans d'autres de mes Livres ; & je ne ſçauray point mauvais gré aux Critiques de m'avertir des fautes qui peuvent eſtre dans celuy-cy. Quand on ſçait ſouffrir conſtamment & meſme gayement les plus atroces calomnies, on reçoit ſans peine des avis ſur des bagatelles de Grammaire.

SUITE

SUITE DES REMARQUES NOUVELLES SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

FAIRE SES PREMIERES ARMES.

JE me ſuis ſervi de cette façon de parler dans *l'Hiſtoire d'Aubuſſon*, en diſant que la Providence qui le deſtina à une profeſſion & à une charge

dont les engagemens regardent la défense du Christianisme, elle voulut qu'il *fist ses premieres armes* contre l'Ennemi commun des Chrétiens.

Plusieurs personnes trouverent l'expression nouvelle dans le temps que cette Histoire parut, & quelques-uns mesme crurent que je l'avois inventée. Je fus bien surpris, quand je sceus qu'on m'accusoit d'avoir inventé une phrase. Comme ma conscience ne me reprochoit rien là-dessus, & que je ne suis pas homme à innover en nostre langue, je me défendis d'abord en protestant que j'avois dit, *faire ses premieres armes*, sans penser rien dire de nouveau; que je croyois mesme cette façon de parler un peu vieille, bien loin de la soupçonner d'estre nouvelle: du reste qu'elle m'avoit de tout temps semblé Françoise: qu'au moins je l'avois comptée entre les phrases de nostre langue, & qu'elle m'estoit venuë sous la plume sans l'avoir recherchée. Mais comme on m'opiniastra que c'estoit une nouveau-

té, je m'adressay aux Maistres de l'Art, pour sçavoir à quoy m'en tenir : j'entens par les Maistres de l'Art Messieurs de l'Academie Françoise. Tous ceux que je consultay m'assurerent que *faire ses premieres armes* estoit françois dans le sens où je l'avois mis, & M. Patru entre autres me dit que nos livres de Chevalerie parloient de la sorte. Ce témoignage me rassura, & les exemples que j'ay trouvez depuis m'ont persuadé tout à fait, non seulement que je ne suis pas l'inventeur de cette phrase, mais qu'elle est bonne, & qu'on s'en peut servir seûrement.

Le premier exemple est tiré des memoires de Brantôme : Il faut venir, dit-il, à Don Antoine de Léve, lequel bien qu'*il fit ses premieres armes* sous de grands Capitaines, il fut pourtant blasmé de ceux de sa nation, &c. *Vies des hommes illustres.*

M. de Balzac m'a fourni le second exemple : il dit dans son discours intitulé le *Romain* qu'il adressa à Madame la Marquise de Ramboüillet :

Ainſi commençoient vos predeceſſeurs ; *ils faiſoient ainſi leurs premieres armes*; leur apprentiſſage eſtoit un chef d'œuvre.

Mais le troiſiéme exemple eſt à mon gré d'un plus grand poids que les deux autres ; parce qu'il fait voir que la maniere de parler dont il s'agit, ſe dit aujourd'huy par les perſonnes qui parlent le mieux. M. le Comte de Buſſy Rabutin dit dans une Lettre écrite à M. le Maréchal d'Humieres du 25. de Février 1676. pluſieurs mois avant que l'Hiſtoire d'Aubuſſon paruſt : On vient de me mander que vous eſtiez nommé pour ſervir auprés du Roy cette campagne : j'en ſuis extrémement aiſe pour voſtre intereſt & pour celuy de mon fils, que je vous ſupplie de recevoir auprés de vous pour un de vos Aides de Camp. Noſtre ancienne amitié & l'honneur qu'il a d'appartenir à Madame voſtre femme, me font ſouhaiter qu'*il faſſe ſes premieres armes* ſous vous.

Aprés cela je ne penſe pas que

perſonne s'obſtine à m'attribuer cette phraſe, ni qu'on oſe la condamner.

Il faut cependant obſerver que *faire ſes premieres armes* ne ſe dit que dans un ſtile un peu élevé ; & qu'en parlant de quelqu'un dans le diſcours familier on devroit plûtoſt dire : *il fit ſes premieres campagnes* ſous M. de Turenne.

Homme de Cour.

Homme de la Cour.

IL ne faut pas les confondre : le premier ſignifie un homme ſouple & adroit, mais faux & artificieux, qui pour venir à ſes fins met en uſage tout ce qui ſe pratique dans les Cours des Princes contre les regles de la probité & de la droiture : tel qu'ſtoit celuy dont le Taſſe fait la peinture en ſon Poëme Epique.

Al finger pronto, à l'ingannare accorto :
Gran fabro di calunnie, adorne in modi
Novi, che ſono accuſe, e paion lodi.

Il Corrigiano del Conte Baldassar Castiglione.

Le second signifie simplement un courtisan tel que le Castiglione depeint le sien ; c'est-à-dire un homme attaché auprés du Prince, ou par sa naissance, ou par son employ, ou par l'état de sa fortune. Un Homme *de la Cour* peut estre homme d'honneur & homme de bien : mais l'*Homme de Cour* est toujours un fourbe & un scelerat. Et cela me fait craindre que le titre d'*Homme de Cour* qu'un de nos Traducteurs a donné au livre de Gracian, intitulé en Espagnol *Oraculo Manual y Arte de prudencia*, ne soit pas fort juste.

Homme de Cour n'est pas mal placé dans une *Vie* bien écrite, où l'on parle d'un grand Seigneur de la Cour d'Espagne, qui estoit entré jeune dans l'Episcopat sans nulle vocation, & qui y vivoit sans aucune regle : il s'estoit toujours depuis, dit l'Auteur, moins mis en peine d'en faire les fonctions, que de reüssir dans les exercices d'un Cavalier & d'un *Homme de Cour*.

Un Ecrivain délicat a mis *de Cour*

au lieu *de la Cour*, en parlant de François Olivier qui ne put eſtre receu au Parlement Maiſtre des Requeſtes, qu'à la charge de faire couper ſa longue barbe : Le Parlement, dit-il, ne vouloit pas que les Magiſtrats portaſſent de la barbe, afin de les diſtinguer des *Gens de Cour* qui peut-eſtre en portoient alors.

L'Auteur de la *Delicateſſe* a fait la meſme faute : Il eut fallu louer, dit-il, cette ſurprenante varieté de matieres & ce mélange agreable de choſes qui eſt le caractere des converſations des *Gens de Cour* quand ils ſont ſçavans & que leur ſcience eſt bien tournée. Il falloit dire des *Gens de Cour* comme le dit M. de Balzac dans ſon Ariſtippe : Ce mot de Ciceron explique un vers de Virgile, auquel les gens de l'Ecole ne prennent pas garde, & qui merite la réflexion des *Gens de Cour*.

M. le Chevalier de Meré & nos autres bons Ecrivains parlent de la ſorte.

La pluſpart des *Perſonnes de la* *Diſcours de la Cour ſur ce.*

Cour ſont plus difficiles pour le langage qu'ils ne le ſeroient s'ils avoient un peu de ſcience & beaucoup d'eſprit.

Eſſais de Morale. Une Religieuſe qui croit que ſa Superieure eſt prévenuë contre elle, en eſt quelquefois plus touchée que les *Gens de la Cour* ne le ſont, lors qu'ils croyent que le Roy eſt prévenu contre eux.

Réflexions ſur l'Eloquence. On parle aux *Gens de la Cour* comme à des gens de bien.

Vie de S. François de Borgia. Il trouvoit les pauvres villageois de la campagne plus diſpoſez aux maximes de l'Evangile que les habitans des villes & que les *Gens de la Cour.*

A la verité M. de S. Evremont dit, les *Gens de Cour*; mais c'eſt en raillant & par mépris: Quoy que Meſſieurs les *Gens de Cour* pretendent juger deciſivement de la delicateſſe des plaiſirs, ils nous ont oſté par un mauvais rafinement tous les plaiſirs de l'amitié. Il dit dans le meſme ſens: Je ne ſuis point la duppe de ces *Hypocrites de Cour* qui preſchent les autres ſur la retraite. M. de Balzac dit auſſi.

en certains endroits de critique, & pour marquer les vices pluſtoſt que la condition des Courtiſans : Nous euſſions veu des *Renards de Cour* parmi les Lions des armées : Il eſt certain que nos *Gens de Cour* ſe donnent un peu trop de licence & qu'ils étendent leur juriſdiction plus loin qu'ils ne doivent.

Enfin *de Cour* ſe prend toujours en mauvaiſe part ; *Eau beniſte de Cour* ; *Peſte de Cour*, comme le dit un de nos Poëtes Dramatiques dans la Preface de Britannicus, en parlant des Confidens de Neron qui n'avoient ni probité ni honneur : J'ay choiſi Burrhus pour oppoſer un honneſte homme à cette *Peſte de Cour*. Nous diſons *Ami de Cour* ; *Poëte de Cour*, & meſme *Abbé de Cour*. Car *Abbé de Cour* marque du dereglement & quelque choſe de fort profane, comme fait entendre l'Auteur des *Lettres chrétiennes ſur la neceſſité de la Retraite*, en diſant à un Beneficier : Vous commencerez à vous reglér ſur l'uſage des revenus de voſtre benefice, ſur le.

peu que vous en devez prendre pour fournir à un entretien modeſte & conforme, non pas à un *Abbé de Cour*, mais à un preſtre chrétien.

Je dis le meſme de *Dame de Cour*, n'en déplaiſe à celuy qui a fait un livre intitulé *le Parfait Courtiſan & la Dame de Cour*. Car avec tout le reſpect que je luy dois, la *Dame de Cour* eſt toujours une femme d'intrigues, & n'eſt pas d'ordinaire une fort honneſte perſonne. Ce n'eſt point ce que nous entendons par une Dame qui eſt à la Cour, & que ſon état diſtingue des femmes de la campagne & de la ville. Ainſi M. Coſtar s'eſt mépris quand il a dit dans la *Défenſe des Ouvrages de M. de Voiture* : Il y a meſme des proverbes en noſtre langue qui ſont ſouvent en la bouche des *Femmes de Cour* auſſi-bien que de celles du commun. Il devoit dire des *Femmes de la Cour*, comme le dit l'Auteur des *Eſſais de Morale* : L'eſprit d'une *Femme de la Cour* eſt plus remüé & plus actif que celuy d'une payſanne ; & comme le dit l'Au-

teur *des Caracteres de ce ſiecle:* Les femmes de la villes ſont moins naturelles que *celles de la Cour.*

Aprés tout, quelque difference qu'il y ait dans le langage entre *Homme de la Cour* & *Homme de Cour*; ils ſont dans la pratique ſi prés l'un de l'autre, qu'on peut bien pardonner à quelques Auteurs de les avoir confondus.

S'il faut dire

DEPUIS QUE VOSTRE MAJESTÉ

EST MAISTRE

ou MAISTRESSE

DE LA FRANCHE-COMTÉ.

J'Ay conſulté ſur cette queſtion de fort habiles gens, & j'ai eſté ſurpris de voir que leurs ſentimens ne s'accordent point. Un d'eux croit & ſoûtient hautement que c'eſt un ſolecisme de dire, depuis que *voſtre Majeſté eſt Maiſtre*, & qu'il faut conſtruire avec *Majeſté* le mot de *Maiſtre* comme

celuy de *Victorieux* & de *Triomphant*; qu'ainſi on doit dire *voſtre Majeſté eſt Maiſtreſſe* de la Franche-Comté, comme on dit *voſtre Majeſté eſt Victorieuſe*, eſt *Triomphante*.

Les autres croyent au contraire que c'eſt une faute de dire : depuis que *voſtre Majeſté eſt Maiſtreſſe* de la Franche-Comté : du moins ils prétendent que *Maiſtre* eſt beaucoup meilleur que *Maiſtreſſe* : qu'à la verité les adjectifs tout purs ou les participes ſe conſtruiſent avec *Majeſté* ; & qu'on doit dire, *voſtre Majeſté eſt Victorieuſe*, *voſtre Majeſté eſt Triomphante*; mais que les noms appellatifs ſe conſtruiſent mieux avec la perſonne ſignifiée qui eſt le Roy, quand meſme ces noms auroient un feminin, comme *Maiſtre* en a un.

Pour moy, ſi j'oſois parler aprés les oracles de noſtre Langue, je dirois qu'encore que *Maiſtreſſe* paroiſſe d'abord ſelon la Grammaire ; *Maiſtre* me ſemble ſelon la raiſon & ſelon l'uſage. Auſſi un des plus habiles Hommes du Royaume, & qui ne s'entend pas moins

à faire de beaux discours, qu'à manier de grandes affaires, a dit dans une harangue fort éloquente prononcée aux Etats de Languedoc : Il seroit à souhaiter que vos forces pussent toujours égaler votre zele, & que comme rien ne peut affoiblir vos respects & vostre amour pour sa Majesté, rien aussi ne pust épuiser les fonds qu'elle vous demande; *elle* se verroit sans doute bientost *Maistre* de toutes les richesses de la terre.

Le Cardinal Mazarin qui écrivoit fort bien en nostre Langue, dit dans ses Lettres sur la Negociation des Pyrenées, en parlant du Duché de Bar, ou plûtost en faisant parler Don Loüis de Haro : Pour le regard du Duc de Lorraine, cette acquisition ne donneroit à sa Majesté aucun avantage solide; puisqu'aussi bien *elle* seroit *Maistre* de ses Etats qui estoient tout ouverts.

Le Duc de Savoye parle de la sorte dans une Lettre écrite de sa main au Roy : Quand M. de Catinat m'a témoigné que vostre Majesté desiroit

une partie de mes trouppes qui sont en si petit nombre, je l'ay assuré que *vostre Majesté* en estoit *le Maistre.*

La Cour de Savoye est assez polie pour que son témoignage soit icy receu ; quand ce ne seroit qu'en consideration de M. de Vaugelas qui estoit Savoyard. Mais le témoignage du Chapitre de Remiremont ne peut estre recusé. Ces Dames qui sont toutes de qualité, & qui parlent par la bouche d'une Personne qu'on ne sçauroit accuser de barbarie, disent dans leur Procés verbal : *Sa Majesté* qui est *le Pere* de son peuple & le *Protecteur* de la noblesse. Car si on doit dire *sa Majesté* qui est *le Pere* & *le Protecteur* & non pas qui est *la Mere* & *la Protectrice*, on doit dire aussi depuis que *vostre Majesté* est *Maistre* de la Franche-Comté & non pas *Maistresse* : comme on dit depuis que *vostre Majesté* est *Roy*, & non pas *Reine.*

TROUVER MAUVAIS.

L'AUTEUR des *Reflexions sur l'usage present de la Langue Françoise*, a la charité de me redreſſer dés que je m'égare; & je luy en ſçais fort bon gré: car je ne me croy pas infaillible, & je ſuis bien aiſe qu'on me faſſe connoiſtre mes fautes. Mais il me permettra de lui dire qu'il s'égare quelquefois luy-meſme en voulant me redreſſer. J'en fais juges toutes les perſonnes qui entendent un peu le françois. Voicy comme il parle ſur *Trouver mauvais*.

Le Pere Bouhours s'eſt trompé de croire que *mauvais* dans cette phraſe fuſt toûjours neutre: je doute qu'il vouluſt reprendre M. le Maiſtre d'avoir dit: Il faudroit qu'ils combatiſſent les regles du Chriſtianiſme pour *trouver mauvaiſe* une action auſſi juſte & auſſi chrétienne. Car il eſt viſible que *mauvais* dans cet endroit choqueroit l'oreille.

N'en déplaiſe au Faiſeur de *Réflexions*, je ne me ſuis point trom-

pé : mais luy-meſme pourroit bien ſe tromper en confondant deux phraſes qu'il faut diſtinguer. Il y a bien de la difference entre *trouver mauvais* qui eſt le ſujet de la Remarque, & *trouver* une action *mauvaiſe*, ou *trouver mauvaiſe* une action que les autres trouvent bonne.

Trouver mauvais dans le premier ſens ſignifie ſe plaindre, eſtre choqué, ſe reſſentir : & en ce ſens *mauvais* eſt toujours neutre : Je *trouve mauvais* que vous en uſiez de la ſorte : Je *trouve mauvais* le procedé que vous tenez à mon égard. Je dis que *mauvais* eſt toûjours neutre, & qu'il ne ſe conſtruit point avec le ſubſtantif ſuivant. Car on doit dire de la meſme ſorte : *Je trouve mauvais* la liberté que vous avez priſe, & ce ſeroit très-mal dit, *je trouve mauvaiſe* la libetté que vous avez priſe.

Il ne s'enſuit pas de-là que la phraſe de M. le Maiſtre que noſtre Critique a citée contre ma Remarque, ſoit vicieuſe ; & le Critique a raiſon de douter que je vouluſſe la repren-

dre. Mais il a tort de ne pas voir que l'exemple de ce fameux Avocat n'eſt point dans le cas dont il s'agit. On dit, je trouve amer ce qui eſt doux, je trouve injuſte ce qui paroiſt équitable à d'autres : & on peut dire en parlant d'une action eſtimée bonne ; je la *trouve mauvaiſe* ; je *trouve mauvaiſe* cette action, toute bonne qu'elle ſemble eſtre : & voilà le ſens de la phraſe de M. le Maiſtre : il faudroit qu'ils combattiſſent les regles du Chriſtianiſme pour *trouver mauvaiſe* une action auſſi juſte & auſſi chrétienne.

Le Faiſeur de *Réflexions* finit ſa Remarque par dire : Il n'en eſt pas de meſme de *trouver bon*, quand il ſignifie prendre en bonne part, approuver ; car alors *bon* eſt toujours neutre, comme : Il faut toûjours *trouver bon* la charité qu'on a de nous reprendre.

L'exemple eſt fort juſte, & je n'ay pas manqué d'en profiter : mais pour la Remarque, elle ne l'eſt pas plus que celle de *trouver mauvais* :

& comme il faut toûjours *trouver bon la charité* qu'on a de nous reprendre, nostre Critique trouvera *bon*, s'il luy plaist, que je luy dise charitablement qu'il en est de mesme de *trouver bon* que de *trouver mauvais*. On dit, pour moy je trouve *bonne* l'action que vous trouvez *mauvaise*. Il ne trouve pas *bon* un tel mot: & alors *bonne* emporte une bonté morale, comme *bon* emporte une bonté grammaticale, si j'ose parler de la sorte. Mais ce n'est pas dequoy il est question, quand on dit simplement *trouver bon*. Je *trouve bon* que vous me veniez voir souvent. Je *trouve bon la charité* que vous avez de me reprendre.

IMMONDE.

CE mot, qui signifie proprement *impur*, est consacré en certains endroits. On dit, des *animaux* & des *viandes immondes*, en parlant des animaux & des viandes dont il estoit défendu aux Juifs de manger. On dit une *femme immonde*

pour exprimer l'impureté legale que les femmes de l'ancienne loy contractoient à leurs couches. On dit aussi quand on parle du démon, *l'esprit immonde*, les *esprits immondes*. Et qui diroit des *animaux impurs*, des *viandes impures*, une *femme impure*, l'*esprit impur*, des *esprits impurs*, comme font toujours quelques-uns de nos Ecrivains, ne parleroit pas correctement.

M. Maucroix qui est un de nos meilleurs Ecrivains, se sert d'*immonde* dans la Traduction de S. Chrysostome : L'*esprit immonde* estant sorti, &c. M. l'Abbé Regnier qui entend si bien nostre langue, dit dans son Rodriguez : Lorsque Jesus-Christ chassa cet *esprit immonde* qui estoit sourd & muet. Et M. l'Abbé du Mas, qui à mon gré est de tous les Traducteurs de l'*Imitation de Jesus-Christ* le plus fidèle, le plus pur & le plus touchant, dit dans sa derniere Traduction, en faisant parler le chrétien au démon : Dites-luy, *esprit immonde*, misérable que tu es, il faut

que tu aimes bien l'impureté, &c.

* Elle se vend à la Couronne d'Epines & au Palmier.

Comme cette derniere Traduction * est encore plus exacte que la premiere, & qu'elle me paroist beaucoup meilleure que toutes les autres Traductions de l'*Imitation*, je ne citeray gueres en bien que celle-là dans la suite de mes Remarques.

ALLER DU PAIR, ALLER DE PAIR.

LE premier a esté fort en usage, & nos meilleurs Ecrivains s'en sont servis.

Quinte-Curce de M. de Vaugelas.

S'il se contentoit d'estre le second aprés moy, sans vouloir *aller du pair*; peut-estre ferois-je ce qu'il demande.

Lors que le peril & la recompense *vont du pair*, le fruit en est plus grand dans la victoire, & la consolation aussi dans le malheur.

Plaidoyez de M. Patru.

Il y a des gens obscurs & d'un merite fort mediocre qui veulent *aller du pair* avec les personnes illustres & d'un haut merite.

Oeuvres de M. Sarasin.

Ce qu'il faisoit avec meditation & avec soin, *marchoit du pair* au jugement des plus doctes, avec les

ouvrages les plus rares de l'antiquité. La grandeur de ſon merite pouvoit *aller du pair* avec celle de la fortune.

Mais le ſecond ſe dit aujourd'huy plus que le premier, & il ſemble plus dans les regles.

La poſterité fait *marcher de pair* l'excellent Poëte & le grand Capitaine. *Diſcours de M. Racine.*

S. Bernard a fait *aller de pair* l'obſervance qui regarde le travail avec celle de la retraite & de la pauvreté Religieuſe. *Explication de la Regle de S. Benoiſt.*

Il eſt vray qu'on a dit autrefois de l'Empereur Titus, qu'il eſtoit l'amour & les délices du genre humain; mais le genre humain peut *aller de pair* avec un Empereur. *Critique d'un diſcours prononcé dans l'Academie de Soiſſons à la mort de la Reine.*

PERSPICACITE'.

CE mot ſignifie beaucoup, & nous n'en avons point qui y réponde. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il fuſt en uſage, & ſi j'oſe dire ce que j'en penſe, il merite d'eſtre receu du Public. Outre qu'il me paroiſt

neceſſaire pour exprimer la vertu intellectuelle, par laquelle l'eſprit penetre & voit clairement les choſes ; il eſt dans le genie de la langue & les mots de *Capacité*, de *Vivacité*, de *Sagacité*, qui viennent de *Capax*, de *Vivax*, de *Sagax*, comme il vient de *Perſpicax*, luy ont en quelque façon frayé le chemin. D'ailleurs ce n'eſt pas un nouveau venu, ni un étranger en France : il y eſt depuis long-temps ; mais ſon étoile n'a pas eſté heureuſe juſqu'à cette heure, & on peut dire qu'il a eu la deſtinée de certaines gens qui avec du merite ne font point fortune. Montaigne s'eſt ſervi de ce mot en parlant des maux de la vie : J'y ay plus de *Perſpicacité* que le vulgaire, ſi j'y ay plus de patience.

Mais ce qui doit ce me ſemble le faire valoir & l'autoriſer davantage, c'eſt qu'un celebre Academicien qui a une profonde connoiſſance des langues & un grand uſage du monde, l'a employé dans ſes *Dialogues* ſur la Religion ; Suppoſons, dit-il, que Dieu

mis dans un corps un Ange doüé de la *Perspicacité*, de la sageſſe & de la patience, dont nous venons de parler.

Je viens de le voir encore dans la Traduction des *Offices de Ciceron* : Tout ce qui ſe peut appeller honneſte ſe reduit à quatre chefs, & conſiſte ou dans cette *Perſpicacité* d'eſprit qui fait chercher & découvrir la verité, &c. Aprés de ſi grands ſuffrages en faveur de *Perſpicacité*, j'ay lieu de croire que le public ne lui refuſera pas le ſien.

PARTICIPES TROP PRE'S L'UN DE L'AUTRE.

C'EST une des induſtries du bon Ecrivain de menager les participes dans le diſcours ; & rien n'eſt peut-eſtre plus vicieux qu'une periode, où il y a deux ou trois participes. L'exemple ſuivant fera entendre la choſe.

Celuy-cy qui n'eſtoit pas aſſez imprudent pour s'attirer la haine de la Nobleſſe Calviniſte, *en acceptant* la demiſſion forcée de Juoy-Genlis ;

la refusa modestement, & appaisa le desordre, *en remontrant* d'un costé aux gens de guerre le danger qu'ils couroient *en déposant*, à la veille d'estre assiegez, un homme d'experience & de qualité qui leur faisoit honneur de les commander, & *en conseillant* de l'autre costé, &c.

Cet *en déposant* au milieu de deux participes opposez l'un à l'autre, est comme hors d'œuvre, & fait un méchant effet.

M. de Vaugelas dit au commencement de son Quinte-Curce, en parlant du fleuve Marsyas, que les Fables des Grecs ont rendu celebre : Sa source est au sommet d'une montagne d'où il tombe sur un roc avec grand bruit, & *venant* à s'épandre dans la plaine, arrose les campagnes voisines, *conservant* ses eaux toujours claires sans les mesler avec d'autres.

Ces deux participes *venant*, *conservant*, dont l'un commence & l'autre finit le discours, n'ont gueres de grace. Ce n'est pas qu'on n'en puisse mettre

mettre deux dans la meſme periode, mais il faut avoir ſoin de les bien placer, comme a fait l'Auteur de l'*Hiſtoire de Theodoſe :* Firme qui s'apperçeut de quelque changement, *craignant* d'un coſté d'eſtre abandonné ; & de l'autre s'*ennuyant* d'entretenir tant de troupes à ſes dépens, ſe ſauva dans les montagnes.

AFFECTUEUX.

CE mot eſt fort bon, & ſe dit ſur tout en matiere de pieté, pour marquer ce qui vient du cœur.

Les Pſeaumes de David, dit le Traducteur de Rodriguez, ſont remplis d'une infinité de divers mouvemens *affectueux*.

Autre choſe eſt de s'occuper à de longs diſcours, & autre choſe de s'entretenir long-temps dans des ſentimens *affectueux*.

Le nouveau Traducteur des *Meditations de Dupont*, qui eſt un de nos meilleurs Traducteurs, & qui écrit avec beaucoup de pureté, dit dans ſon Avertiſſement : La fin des

Meditations eſt d'inſpirer des ſentimens *affectueux* ſur les veritez chrétiennes.

Le fidelle Traducteur *de l'Imitation de Jeſus Chriſt* parle de la meſme ſorte ; Ces mouvemens de devotion tendres & *affectueux* que vous avez quelquefois, viennent d'une grace particuliere.

Affectif que diſent quelques-uns, n'eſt point en uſage ; & le livre de la *Theologie affective* ne l'autoriſe pas. Les gens qui parlent bien, diſent un naturel tendre, un naturel *affectueux*, au lieu d'*affectif*.

Affectueuſement ſe dit auſſi pour dire avec affection. Je vous prie *affectueuſement*.

SE SOULEVER.

CELA ne ſe dit gueres dans le propre, que des Sujets au regard de leur Prince. Le peuple *ſe ſouleva*, toutes les provinces *ſe ſont ſoulevées*, en parlant d'une revolte generale. Mais on ne diroit pas que l'Eſpagne s'eſt *ſoulevée* contre la France

en lui declarant la guerre ; & je doute que ce ſoit bien traduire, *Conſurget gens in gentem & Regnum in Regnum*, par : On verra *ſe ſoulever* peuple contre peuple, Royaume contre Royaume.

J'ay dit dans le propre : car dans le figuré, on met le verbe où il ne s'agit point de Souverain ni de Sujets : Epicure, dit M. de S. Evremont, ayant voulu ruiner l'opinion qu'on avoit de la Providence & de l'immortalité de l'ame, ne puis-je pas me perſuader raiſonnablement que le monde s'eſt *ſoulevé* contre une doctrine ſi ſcandaleuſe.

FASTIDIEUX ; DE'GOUSTANT.

Faſtidieux ſe dit aujourd'huy d'un homme deſagreable, qui a méchant air, qui veut faire le plaiſant mal à propos, qui rit le premier, qui parle trop, qui dit des choſes frivoles, & qui s'applaudit de ſes ſottiſes. Je n'ay jamais veu un homme ſi *faſtidieux* : il eſt pris dans la ſignification active, *qui parit faſtidium*, qui donne

roles irriterent plus le Roy de Navarre, que l'*offre de porter* les clefs chez la Reine, ne l'avoit appaisé : il falloit dire, l'*offre qu'on luy fit de porter* les clefs chez la Reine ; car c'est une Phrase estropiée que l'*offre de porter les clefs*.

IL FAUT VOIR, IL FAUT SÇAVOIR.

CELA a esté quelque temps dans la bouche de tout le monde, sur tout dans celle des femmes. Elles ne disoient rien sans *il faut voir, il faut sçavoir* ; & toutes les conversations retentissoient de ces mots. Ce qu'il y avoit de plus ridicule, c'est qu'une femme commençoit serieusement son discours par *il faut voir*, le continuoit & le finissoit de mesme, lorsqu'il ne s'agissoit de rien moins que de voir & de sçavoir : Je me *suis bien* promenée, *il faut voir* ; nous avons bien ri, *il faut sçavoir*. En quelque lieu qu'on allast, on avoit les oreilles battuës d'*il faut voir* & d'*il faut sçavoir* ; & c'estoit à qui le diroit plus souvent. La sotyre que l'on

fit contre ces mots, a peut-eſtre ſervi à les décrier.

Il faut voir ſe peut ſouffrir en ſa place, dans le meſme ſens que les Miniſtres qui donnent audience diſent, *on verra*, ou les Italiens *vedremo*, *ſtaremo da vedere*. Vous me demandez une choſe qui a des difficultez, je vous réponds, *il faut voir*.

Je dis le meſme d'*il faut ſçavoir*; & je ne conſeillerois pas à un Ecrivain François d'imiter je ne ſçay quel Auteur Eſpagnol, qui commence preſque tous ſes Chapitres par, *es meneſter de ſaber*.

Il eſt vray ſe diſoit auparavant de la meſme ſorte, & j'ay veu plus d'une fois des gens commencer à parler par *il eſt vray*, dans des occaſions où cela eſtoit fort inutile. Ce ſont de ces locutions paſſageres qui ne durent point & qui paſſent comme les modes : il faut les ſouffrir quand elles dominent ; mais il faut ſe donner de garde d'y prendre plaiſir. Toutes les nouveautez ſont ſuſpectes meſme en matiere de langa-

ge : & le bon ſens veut que quand il s'éleve une nouvelle façon de parler, on l'entende long-temps dire aux autres avant que de s'en ſervir; qu'on ne s'en ſerve que rarement, & qu'on s'en abſtienne le plus qu'on peut.

Si on dit EN LA MAIN, A LA MAIN *d'une choſe qui ſe tient des deux mains.*

LA queſtion eſt au ſujet des paroles de l'Evangile : *Cujus ventilabrum in manu ſua*, qui ont eſté traduites de la ſorte : Il a le van *en la main*. De fort habiles gens ne croyent pas que cela ſe puiſſe dire en François comme en Latin. On dit, avoir un eventail *en la main* ou *à la main* ; avoir l'épée *à la main*, le ſceptre *à la main*, parce qu'on ne tient ces choſes d'ordinaire que d'une main ; au lieu qu'un van, qui eſt un inſtrument à vanner le bled, ſe tient toûjours des deux mains. Les Traducteurs qui ont mis : Il a le van *en la main*, ont ſuivi en cela les

Traducteurs de Genêve ; & il eſt aiſé de s'égarer dans le langage auſſi bien que dans la doctrine, en ſuivant de mauvais guides. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on ne tient pas un van comme un eventail : on l'a entre les mains & non pas *en la main.*

RECTITUDE.

CE mot tout latin qui revient preſque à *droiture*, & qui ne s'entend gueres à la Cour, eſt fort uſité à la Trappe : On y ſçait qu'un défaut, un contre temps, un manquement de prudence, rend ſouvent reprehenſible une action non ſeulement indifferente, mais bonne par elle-meſme ; & que les meilleures intentions ne luy donnent point de *rectitude* : On y ſçait ce que c'eſt que de rentrer dans la *rectitude* des Peres. Du moins l'Auteur *de la ſainteté & des devoirs de la vie Monaſtique* parle de la ſorte, & l'autorité d'un Solitaire comme luy vaut bien celle du grand monde. Ainſi je ne doute pas

que le mot de *rectitude* ne s'établiſſe s'il n'eſt déja établi. Les Eſpagnols ont leur *rectitud*, & les Italiens leur *rettitudine* : de ſorte que le Duc d'Eſtrées n'eut pas de peine à ſe faire entendre des Cardinaux, en diſant à leurs Eminences dans le diſcours qu'il fit au ſacré College aprés la mort de Clement X : J'eſpere de leur pieté & de leur *rectitude* qu'elles rempliront l'attente de tout le monde par un choix qui merite d'eſtre generalement applaudi.

Un de nos Poëtes ſe ſert auſſi de ce mot, & l'explique en meſme-temps par celuy de droiture :

Mais cette rectitude
Que vous voulez en tout avec exactitude,
Cette pleine droiture où vous vous renfermez.

VERBES QUI ONT DIVERS REGIMES ESTANT SUIVIS D'AUTRES VERBES.

COMME noſtre langue a des Verbes qui regiſſent toujours à

ou *de*; elle en a auſſi qui regiſſent *à* & *de* preſque également : nous diſons toûjours, je l'ay *porté à* faire cela, je luy ay *conſeillé de* faire cela. Mais nous diſons quand il nous plaiſt, je l'ay *obligé à* faire, je l'ay *obligé de* faire : l'un & l'autre eſt bon, & nos meilleurs Ecrivains en uſent indifferemment ſelon que l'oreille le demande.

C'eſt une Remarque que deux de nos Grammairiens ont entamée, mais qu'ils n'ont pas ce me ſemble approfondie. Ainſi il ne ſera pas peut-eſtre inutile de dire tout ce que j'ay remarqué là deſſus.

OBLIGER. Je dis donc encore une fois pour commencer par *obliger*, que ce verbe a deux régimes.

Quinte-Curce de &c. de Vaugelas. Quand il n'y auroit pas lieu de tout eſperer, la neceſſité nous *oblige à bien faire.*

Ces petites pertes *obligerent* Alexandre *de* ſeparer ſes troupes.

Relation des Campagnes de Roy roy & de Pribourg. Cet accident *obligea* le Duc d'Enguien *à* faire élever deux bonnes redoutes pour aſſeûrer ſes batteries.

Cette prévoyance l'*obligea de* faire avancer Gaſſion avec un corps de deux mille chevaux.

J'ay dit d'abord ſelon que l'oreille le demande ; car on met *de* ſouvent pour éviter la rencontre de pluſieurs voyelles : Aprés un rude combat il les *obligea* d'abandonner le champ de bataille. Les oreilles delicates ne pourroient ſouffrir *obligea à abandonner*. Mais par la meſme raiſon on met quelquefois *à* : Il m'a *obligé à* deffendre ſa cauſe ; au lieu *de* deffendre ſa cauſe, qui eſt un peu dur. Quand on peut éviter deux *de* l'un aprés l'autre, ou d'autres termes qui rendent la prononciation moins coulante & moins aiſée, il le faut faire ; pourveu que d'ailleurs il n'y ait nul inconvenient.

M. Corneille a bien remarqué dans ſes Notes ſur les Remarques de M. de Vaugelas, que quand le pronom perſonnel eſt joint avec *obliger*, il demande d'ordinaire la particule *a* : Il *s'oblige à* faire tout ce que vous voudrez.

Il luy semble encore qu'au passif on met plustost la particule *de* que la particule *à*; & je suis de son sentiment, ayant remarqué que nos bons Auteurs le pratiquent presque toûjours.

Il les maltraita tellement au sanglant combat de Seneff, qu'ils furent *obligez* de finir la campagne au mois de Septembre.

Mémoires des deux dernieres Campagnes de M. de Turenne.

Il faut convenir que les Chrétiens sont quelquefois *obligez de* souffrir le martyre.

Eclaircissemens sur les devoirs de la vie Monastique.

Ses orgueilleux ennemis ne trouvant plus de salut qu'aux pieds du Vainqueur, sont *obligez d'*implorer sa clemence.

Panegyrique de S. Louis, par M. l'Abbé Anselme.

Il ne suffit point quand on traite une matiere de dire ce qu'elle n'est pas, on est *obligé de* dire ce qu'elle est.

Paralelle des Anciens des Modernes.

Comme la Religion nous oblige à réverer les Princes; les Princes sont *obligez de* réverer la Religion.

Oraison funebre de Madame la Dauphine par M. l'Abbé du Jarry

Cet aveu ne le dispensera pas de la reparation qu'il est *obligé de* faire.

Défense des nouveaux Chrétiens.

Ce n'est pas que ce fût absolu-

ment une faute de mettre *à* en quelques rencontres ; & celuy que je viens de citer dit au meſme endroit : L'Auteur de *la Morale pratique* eſt *obligé à* ſe retracter publiquement par un écrit imprimé. Ils conviennent tous (les Caſuiſtes) ajouſte-t-il, que quand l'honneur du prochain ne ſe peut réparer autrement, un injuſte diffamateur eſt *obligé* ſous peine de damnation éternelle *à* le réparer par la perte du ſien propre.

Je ne ſçay meſme ſi quand *obligé* emporte une obligation étroite de conſcience, *à* ne ſeroit point mieux que *de*.

Il eſt inutile de remarquer que quand *obliger* ſignifie faire plaiſir, on met toûjours *de* aprés ; *obligez* moy *de* me croire ; *obligez* moy de m'écrire. Car il ne s'agit icy que d'*obliger*, dans la ſignification d'*engager*.

ENGAGER. Ce verbe *engager* n'a gueres eû juſqu'à cette heure qu'un regime. Je l'ay *engagé à* faire cela : je me ſuis *engagé à* faire cela. On luy en

donne maintenant encore un autre, & j'ay leû dans l'*Oraison funebre de Madame la Ducheſſe de Richelieu* : Elle ſe laiſſoit aiſément perſuader par les fortes raiſons qui l'*engageoient d'*aller dans ſes terres. J'ay leû auſſi dans *l'Hiſtoire de M. Conſtance* : Ils eûrent une longue conference, dans laquelle M. Desfarges *s'engagea de* venir à Louvo avec une partie de ſa garniſon. J'ay leû encore dans le livre des *Devoirs de la vie Monaſtique* : Les Moines ne ſont rien que des Chrétiens qui *ſe ſont engagez de* tendre à la perfection de l'Evangile, par l'obſervation des conſeils ; & dans le *Panegyrique de S. Louis* compoſé par M. l'Abbé de la Chambre : Une ſi grande foule de merveilles ſe preſente de tous coſtez à mon eſprit ſur le ſujet qu'on m'a *engagé de* traiter.

Cependant *engager d'*aller, *s'engager de* venir, &c. ne me paroiſt pas encore bien établi ; mais apparemment cela s'établira dés que les oreilles y ſeront accouſtumées : & ce

qui me le fait croire, c'eſt qu'aprés tout, ce regime n'eſt pas ſi nouveau qu'il ſe paroiſt. M. de la Chambre le pere dit dans une Lettre écrite à M. le Marquis de Pianezze premier Miniſtre de Savoye : Bien que je me fuſſe *engagé d'*achever les Caracteres des paſſions, &c.

C'eſt le ſeul exemple que j'aye trouvé de ce regime dans les livres de nos premiers Academiciens; mais l'autorité d'un ſi grand Maiſtre égale preſque celle de l'uſage.

CONTRAINDRE. *Contraindre* & *forcer* ſont à peu prés comme *obliger*. Nous diſons : La pauvreté l'a *contraint de* ſe mettre en ſervice. Sa conduite irreguliere & emportée a *contraint* ſes meilleurs amis *de* l'abandonner.

M. de Callieres dit dans le *Panegyrique hiſtorique du Roy :* Ce grand Capitaine chaſſe bien-toſt de la Weſtphalie l'armée de l'Empereur, & la *contraint de* ſe retirer en Boheme. Il dit auſſi dans le meſme ouvrage & preſque au meſme endroit: Ils taillent en pieces tous ceux qui ſe trouvent dans

ſes dehors, s'en rendent les maiſtres, & *contraignent* enfin les aſſiegez *à* capituler.

Le Mercure Hollandois qui ne parle pas trop mal françois, mais qui ne dit pas toûjours la verité, parlant de la marche du Prince d'Orange droit à Mons, le nomme ſans façon un Prince intrepide, qui par ſon experience & par ſa valeur *contraint* la fortune *à* ſe declarer pour luy.

M. Bergeret dit dans ſon Remerciment à l'Academie, en parlant du Roy & d'une Place importante : Il ne l'a attaquée qu'à regret, & aprés avoir preſſé long-temps ſes ennemis cent fois vaincus de vouloir accepter la paix qu'il leur offroit, & de ne le pas *contraindre à* ſe ſervir du droit des gens. *Luxembourg.*

Mais le meſme Academicien dit enſuite : Cette ville a eſté *contrainte de* ſe rendre faute de ſecours ; & M. Racine dit en parlant de l'Eſpagne dans un Diſcours prononcé à l'Academie : Avec quel étonnement l'Europe a-t-elle veû dés les premie-

Le second est l'*Imitation de Jesus-Christ* de la Traduction du Sieur de Beüil : Voilà les paroles de JESUS-CHRIST, par lesquelles il nous *exhorte d'*imiter sa conduite & sa vie.

On dit neanmoins plus souvent ce me semble *exhorter à* faire, que *de* faire : & quand il n'y a point de cacophonie, j'aimerois mieux l'un que l'autre. Par exemple, je dirois plûtost : Il nous *exhorte à* imiter sa conduite & sa vie, que *d'*imiter. C'est peut-estre un reste de mon préjugé, & je ne pretends pas que mon goust serve ici de regle.

TASCHER. *Tascher*, *s'efforcer*, ont aussi plus d'un regime.

Pratique de la Perfection Chrétienne. Dieu nous a mis d'abord devant les yeux le plus grand de tous les préceptes, afin qu'élevant nostre veüe à une fin si sublime, nous ne cessions de *tascher à* y atteindre.

Tascher à faire, toutes choses dans la derniere perfection.

Ce n'est pas assez que nous soyons dans le monde comme des voyageurs, il faut que nous taschions d'*y* estre comme des gens morts.

Soyons ſages aux dépens d'autruy, & *taſchons de* ne rien faire par où perſonne puiſſe le devenir aux noſtres.

M. Corneille croit que *de* eſt le meilleur, & je ſerois de ſon avis ſi l'autorité du Secretaire de l'Academie ne me retenoit : car il met preſque indifferemment *à* & *de*.

Au reſte ces deux regimes ſe varient ſelon que l'un ou l'autre convient davantage & ſonne mieux à l'oreille. Ainſi le Traducteur de Rodriguez dit dans un endroit : *De taſcher à* le ſuivre, pluſtoſt que *de taſcher de* le ſuivre, qui ſeroit rude à cauſe des deux *de*. Et par la meſme raiſon je dirois : *Taſchons à* recevoir de la meſme ſorte tout ce que le monde peut dire de nous ; & non pas *taſchons de* recevoir *de* la meſme ſorte. Je ne dirois pas non plus, *taſcher à* donner *à* connoiſtre ; mais je dirois avec le meſme Traducteur : Ne faites pas comme quelques-uns qui par un petit bruit ſourd & par quelques geſtes qu'ils font en cédant, *taſchent*

de donner *à* connoiſtre qu'ils ne cèdent que par complaiſance & que les autres ont tort.

S'EFFORCER. Je dis tout le meſme de *s'efforcer.*

Homelies de S. Chryſoſtome au Peuple d'Antioche. A quels tourmens ne s'expoſe point un jeune garçon qui tombe entre les mains des danſeurs de corde : ils mettent ſes membres à la torture, luy tournent le corps comme une rouë, & par des contorſions épouventables, il ſemble qu'on s'*efforce à* le faire changer de ſexe.

Pratique de la Perfection Chrétienne. Un enfant qui eſtant au bas d'une montagne s'*efforceroit à* tirer quelque peſant fardeau au ſommet, &c.

Celuy qui ne s'*efforce* pas *de* ſe randre parfait, n'eſt pas un veritable Religieux.

Lettre à l'Auteur des hereſies imaginaires. On voit bien que vous vous *efforcez* d'eſtre plaiſant, mais ce n'eſt pas le moyen de l'eſtre.

Ouvrages de M. de S. Evremont. Plus ils s'*efforcent* de faire bonne mine dans leur ſolitude, plus ils meurent d'envie d'en ſortir.

Meditations ſur les Myſteres de la Foy. Chacun doit s'*efforcer de* croiſtre en ſageſſe.

J'ay trouvé aſſez peu d'exemples

à avec *s'efforcer*, & cela me fait croire que *de* eſt plus commun & plus en uſage.

Il faut mettre *continuer* dans le rang des verbes à double regime. CONTINUER.

Apollon ſourit de la viſion de ce Poëte, qui vouloit *continuer* à luy débiter ſes extravagances. *Hiſtoire poëtique de la guerre déclarée entre les Anciens & Modernes.*

Orphée ravi d'avoir trouvé ce moderne diſpoſé à l'inſtruire des défauts des Opera de Lulli, lui fit de grandes careſſes, & le pria de *continuer à* luy apprendre ce qu'il en ſçavoit.

En *continuant de* parler, il nous dit, &c.

Quand il vit que perſonne ne paroiſſoit, il *continua de* faire la guerre. *Eloge d'Ageſilaus.*

Je ne dis rien icy de *commencer* dont j'ay parlé amplement dans mes premieres Remarques, auſquelles je renvoye le Lecteur.

Il y a encore quelques verbes qui ont deux regimes, tels que ſont *manquer*, *oublier*, *prier*; mais la diverſité des regimes n'eſt pas tout à fait indifferente, & elle emporte quelquefois divers ſens.

MANQUER. Quand le verbe *manquer* eſt joint à une negative, on met élegamment *de* aprés : Les malheureux *ne manquent* jamais *de* ſe plaindre : on *ne manqua* pas *de* s'en prendre à luy. L'Auteur de *la fauſſeté des vertus humaines* garde cela exactement, en parlant d'un Prince lié d'intereſt avec un Roy puiſſant qui a les armes à la main, & dont la puiſſance luy devient ſuſpecte : Le Souverain dont il aide à deſoler les Etats, *ne manque pas d'*augmenter ſa crainte & ſa jalouſie par ſes ſecrettes négociations, de luy offrir des places importantes qui ſont à ſa bienſeance ; & ce Prince *ne manque pas* auſſi *de* s'accommoder avec celuy qui fait ſa condition meilleure.

Mais quand la negative n'y eſt point, *à* ſe met plus élegamment que *de* ; J'ay *manqué à* faire ce que je vous avois promis : Il peut y avoir du dereglement dans le deſir de certaines choſes, dit le Traducteur de Rodriguez, ſi on les ſouhaite avec tant d'ardeur & d'inquietude, que *manquant*

quant à leur obtenir en ſoit mécontent & chagrin.

Ce ne ſeroit pourtant pas une faute que *de*; & le Traducteur de S. Chryſoſtome le met au lieu d'*à* : Si vous menacez vos enfans de les maltraiter en cas qu'ils *manquent* d'obeïr à vos ordres, &c.

Tous les Ecrivains un peu corrects mettent *de* aprés une negative.

Les heretiques n'ont jamais *manqué de* ſe plaindre toutes les fois qu'on les a containts d'entrer dans le ſein de l'Egliſe. *Panegyrique de S. Louis par M. l'Abbé Anſelme.*

Apprenez à ſouffrir en ſilence, & vous ne *manquerez* point d'éprouver le ſecours du Seigneur : l'eſté ne *manque* pas *de* ſucceder à l'hyver, le jour à la nuit, le calme à la tempeſte. *Imitation de Jeſus Chriſt par M. l'Abbé du Mas.*

OUBLIER.

On dit *oublier à écrire* & *oublier d'écrire* : mais il me ſemble que cé ſont deux choſes differentes.

Le premier ſignifie ne ſçavoir pas ſi bien écrire qu'on faiſoit, & a rapport au caractere ; vous n'écrivés plus bien ; vous avez oublié à écrire.

Le ſecond ſignifie manquer à écrire

une Lettre, & marque un défaut d'exactitude ; j'ay *oublié d'écrire* à Rome ; j'*oublie de vous mander* dans ma derniere Lettre une nouvelle tres importante.

Ce que je dis d'*écrire* s'étend comme on voit à d'autres ſujets dans les deux ſignifications. Car on dit : en ne chantant point, en ne danſant point, on *oublie à* chanter, *à* danſer. On dit auſſi, j'ay *oublié de* l'avertir ; j'ay *oublié* de faire ce que vous m'aviez recommandé. Un de nos bons Ecrivains dit pourtant en écrivant familierement à un de ſes amis : J'*oublios à* te dire, &c.

PRIER. Pour ce qui regarde le verbe *prier*, ſon regime ordinaire eſt *de* ; je vous *prie de* me faire une grace ; je vous *prie de* vous ſouvenir de moy : & il n'a deux regimes que quand il ſe joint avec *manger*, *diſner*, ou *ſouper* ; car on dit *prier à manger*, *à diſner*, *à ſouper* : *prier de manger*, *de diſner*, *de ſouper* : mais à regarder les choſes de prés il y a de la difference entre l'un & l'autre.

On prie les gens *à diſner*, quand on les invite en ceremonie & un jour ou

deux devant. On *prie* une perſonne *de diſner*, quand on la prie ſur le champ & ſans nulle préparation. J'ay eſté chez un tel ſur les onze heures & il m'a *prié de diſner* avec luy. Ces diſtinctions de Grammaire toutes metaphyſiques qu'elles ſont, ne ſont point trop abſtraites ; & il faut les faire pour parler exactement : auſſi nos bons Ecrivains n'y manquent pas quand l'occaſion s'en preſente.

M. d'Ablancourt dit dans ſon Lucien : Quelqu'un *prié à ſouper* chez ſon voiſin, a dit qu'il ne manqueroit pas de s'y trouver. Et M. de Fontenelle, qu'on peut appeller le Lucien moderne, fait parler ainſi Milon à Smindiride dans ſes *Nouveaux Dialogues des Morts* : Ta ville de Sibaris ſera décriée à jamais par la molleſſe de ſes habitans, qui avoient banni les coqs de peur d'en eſtre éveillez, & *prioient* les gens *à manger* un an avant le jour du repas, pour avoir le loiſir de le faire auſſi délicat qu'ils le vouloient.

M. Dacier dit de meſme dans ſes

Remarques ſur une des Epiſtres d'Horace : Horace écrit à Manlius Torquatus *pour le prier à ſouper* la veille d'une grande feſte. Car il s'agit en tous ces endroits d'une invitation dans les formes.

Madame Dacier dit au contraire en parlant de Terence au ſujet de Cecilius, à qui ce Poëte leût l'*Andrienne* avant que de la faire joüer : Il alla chez luy & le trouva à table, on le fit entrer, & comme il eſtoit fort mal veſtu on luy donna prés du lit de Cecilius un petit ſiege où il s'aſſit & commença à lire ; mais il n'eut pas pluſtoſt leu quelques vers que Cecilius le *pria de ſouper, &c. Pria de ſouper* eſt bien là, parce que la choſe ſe fit ſur le champ & par hazard, ſans ceremonie & ſans deſſein prémedité.

Il y a neanmoins des endroits où l'on pourroit dire, prier *de diſner* ou *de ſouper*, quoyque ce ſoit une eſpece d'invitation, & c'eſt à mon avis quand l'invitation n'eſt pas ſi ſolemnelle, & qu'il y a plus d'amitié ou

de familiarité que de ceremonie. Je diray, par exemple : Monſieur tel m'eſt venu voir ce matin & ma *prié de diſner* aujourd'huy chez luy pour parler d'affaires. Et Mademoiſelle de Scudery a eu raiſon de dire dans le portrait d'un homme qui n'eſt point exact : Je me ſouviens qu'un jour il me *pria de diſner* chez luy, mais comme on le pria une heure aprés de manger ailleurs, il ne fit aucune difficulté d'y aller ſans meſme m'envoyer avertir.

BORGIA.

ON dit *Ceſar Borgia Duc de Valentinois :* Mais on dit *S. François de Borgia Duc de Gandie :* & non pas *S. François Borgia.* L'uſage le veut ainſi, & c'eſt un Maiſtre auquel il faut ſe ſoûmettre, quelque bizarre qu'il ſoit. Nous n'avons peut-eſtre en noſtre Langue aucun nom de cette nature, où une telle bizarrerie ſe rencontre.

Longue Periode.

L'Auteur de *la guerre civile des François sur la Langue*, qui s'eſt fait le Chevalier de Port-Royal pour en deffendre le ſtile envers tous & contre tous, ſemble abandonner ſes chers Ecrivains au regard de la longueur des periodes. Il ſe déclare pour le ſtile court, ſerré & coupé. Je luy en ſçay tres-bon gré : car on ne peut ſouffrir aujourd'huy le ſtile diffus. Je m'eſtonne ſeulement qu'il ne nous ait point donné pour modelle de ce ſtile Laconique qu'il aime tant, la premiere periode de ſon Epiſtre dedicatoire des *Nouvelles Remarques de M. de Vaugelas*; la voicy en propres termes, & c'eſt quelque choſe de rare.

» Eſtre fils du plus grand Miniſtre
» que la France ait eû, & petit-fils
» du plus celebre de nos Chanceliers,
» & dés l'âge de dix-huit ans ſoute-
» nir auſſi avantageuſement que vous
» faites, Monſeigneur, l'éclat, la gran-
» deur, & la réputation de voſtre il-

luſtre maiſon dans une tres importante Charge que voſtre Grandeur exerce actuellement avec tant de capacité & de gloire, & que par cet extraordinaire merite qui vous a fait diſtinguer dans voſtre famille, vous vous eſtes renduë comme hereditaire ; puiſque par une ſuite glorieuſe & ſans interruption, voſtre Grandeur qui eſt le quatriéme de ſon nom qui en eſt reveſtu : choſe d'autant plus rare, que dans une grande jeuneſſe le merite ſeul a fait en vous ce que la ſeule faveur fait d'ordinaire pour les autres : tout cela, Monſeigneur, fait le plus beau précis d'une Epiſtre, & feroit le vaſte & riche ſujet d'un volume entier, s'il falloit par le détail y faire remarquer tous les avantages de voſtre Grandeur, ſoit du corps, ſoit de l'eſprit, ſoit de la naiſſance, ſoit de la fortune.

C'eſt-là ce qui s'appelle écrire vivement & d'un ſtile court & ſerré. A la verité l'eſprit eſt ſuſpendu longtemps & un peu fatigué d'abord ;

mais il eſt bien dédommagé de ſa peine par le plaiſir de voir *Grandeur* ſur *grandeur* & *le plus beau précis d'une Epiſtre*.

L'éclat, la *grandeur* & la réputation de voſtre illuſtre Maiſon dans une importante Charge que voſtre *Grandeur* exerce actuellement.

Tout cela fait *le plus beau précis d'une Epiſtre*.

A parler ſerieuſement, il n'y a peut-eſtre point de periode plus longue ni plus embaraſſée que celle-là; & c'eſt le vray modelle d'une periode vicieuſe: ſi ce n'eſt que l'Epiſtre des *Nouvelles obſervations ou guerre civile des François ſur la langue*, ne le diſpute à l'Epiſtre des *Nouvelles Remarques de M. de Vaugelas*. Ce ſont ſans mentir deux chef-d'œuvres en leur genre.

PUERIL.

C'EST ainſi qu'il faut dire au maſculin, & non pas *puerile* que diſent quelques-uns de nos bons Auteurs.

Noſtre langue eſt devenuë ſi modeſte, ſi retenuë & ſi ſcrupuleuſe, qu'elle compte meſme les expreſſions trop fortes & trop brillantes, les metaphores trop hardies dans le ſtile froid, comme elle compte dans le *puerile* les enjoüemens, &c.

Le défaut du ſtile enflé, c'eſt de vouloir aller au delà du grand : il en eſt tout au contraire du *puerile.*

Il y a meſme je ne ſçay quoy de ridicule & de *puerile* dans la maniere ordinaire de ſe venger.

Ces Ecrivains n'ont pas ſans doute pris garde que les mots qui viennent du latin *ilis*, & dont la terminaiſon latine eſt bréve, font *ile* en françois au maſculin comme au feminin : *Agilis* agile, *utilis* utile, *ſterilis* ſterile, *fragilis* fragile, *facilis* facile, *docilis* docile : au lieu que les mots dont la terminaiſon latine eſt longue, font *il* au maſculin : *Subtilis* ſubtil, *ſervilis* ſervil, *civilis* civil, *vilis* vil, *gentilis* gentil, *puerilis* pueril.

GARDE.

QUOYQUE que ce mot ſoit regulierement maſculin quand il ſignifie *Cuſtos*, *un Garde* du Roy, des *Gardes bien-faits*; & qu'il ne deûſt eſtre feminin que quand il ſignifie *Cuſtodia*, *la Garde Françoiſe*; monter *la garde*: neanmoins lors que l'on parle d'un corps entier, l'uſage l'a fait feminin, & nous diſons, les *Gardes Françoiſes*, les *Gardes Ecoſſoiſes*.

Si c'eſt bien dit en parlant d'une mere qui pleure ſes enfans :

ELLE NE VEUT POINT RECEVOIR DE CONSOLATION DE LEUR PERTE.

DE celebres Traducteurs parlent de la ſorte en traduiſant ce paſſage de l'Ecriture, *Rachel plorans filios ſuos, & noluit conſolari quia non ſunt :* Rachel pleurant ſes enfans, & ne voulant point *recevoir de conſolation de leur perte*.

Avec tout le reſpect qui eſt deû au merite de ces Ecrivains, je doute que Meſſieurs de l'Academie trouvent cette phraſe à leur gré, & je crains meſme qu'ils ne la rejettent comme uue phraſe qui n'eſt point françoiſe. On ne dit pas ce me ſemble *recevoir de la conſolation de la mort de quelqu'un*, pour, *ſe conſoler de la mort de quelqu'un*. Je ne puis *me conſoler de la mort de mon pere* : c'eſt ainſi qu'on parle.

On reçoit de la conſolation de ſes amis dans une perte ; mais on ne reçoit point de conſolation d'une perte. *Recevoir conſolation* ſe joint avec les perſonnes qui conſolent, & non pas avec les choſes qui affligent: *J'ay receu beaucoup de conſolation d'un tel* dans ma diſgrace ; mais qui diroit *j'ay receu beaucoup de conſolation de ma diſgrace* : ou *je ne veux recevoir aucune conſolation de ma diſgrace*, parleroit à mon avis peu exactement.

Je ne croy pas non plus que *de leur perte*, qui eſt dans la phraſe des Traducteurs du nouveau Teſtament,

ſoit bien élegant ni bien regulier. On dit à une mere affligée de la mort de ſes enfans, *je prens part à voſtre perte*; ou *à la perte que vous avez faite*: mais on ne dit gueres, *à la perte de vos enfans*; & par la meſme raiſon ie ne voy pas qu'on puiſſe dire fort bien *elle ne vouloit point recevoir de conſolation de leur perte.*

A COMPARAISON, EN COMPARAISON.

L'AUTEUR des Reflexions ſur l'uſage preſent de la Langue Françoiſe décide d'un ton magiſtral, qu'on ne doit point dire *à comparaiſon*: C'eſt rafiner mal à propos, dit-il, que de pretendre que *à comparaiſon* eſt plus doux, l'uſage qui eſt le maiſtre ne l'a point autoriſé.

Noſtre Cenſeur fait tout d'un coup le procés aux plus celebres Academiciens & à l'Academie meſme toute entiere. Car M. d'Ablancourt dit dans le Dialogue de Lucien intitulé, *la Loüange de Demoſthenes*: Tu es peut-eſtre de ceux qui croyent que la proſe

n'eſt rien *à comparaiſon* des vers, & qui nous mépriſent comme les cavaliers font les gens de pied.

M. de Vaugelas dit dans ſon Quinte-curce : Ce n'eſtoit rien *à comparaiſon* des threſors qui ſe trouvent icy : Cette fille qui *à comparaiſon* du ſang royal, ſe pouvoit dire de bas lieu.

Si un grand Roy au milieu de toute ſa Cour, où tant d'yeux le veillent, tant d'yeux le regardent, dit M. Patru dans ſes Plaidoyers, n'a pû pourtant ſe deffendre d'une avanture ſi bizarre; que ſera-ce des autres hommes qui vivent dans l'ombre, dans l'obſcurité, *à comparaiſon* de la lumiére & de la ſplendeur qui environne les Souverains ?

Enfin, l'Academie en corps parle de la ſorte dans ſes *Sentimens ſur le Cid :* C'eſt un petit mal *à comparaiſon* de ceux que l'amour me prepare.

Il ne falloit pas donc condamner abſolument *à comparaiſon* ; mais il falloit dire qu'on pouvoit en uſer & que nos meilleurs Ecrivains s'en ſer-

voient. Il falloit neanmoins ajouſter qu'*en comparaiſon* ſembloit un peu plus uſité preſentement, témoin ces exemples tirez de pluſieurs bons livres d'aujourd'huy.

De la Critique.

La raiſon & l'uſage joints enſemble ne ſont rien pour noſtre Critique, *en comparaiſon* de l'autorité de ces Meſſieurs.

Converſations nouvelles ſur divers ſujets.

Montaigne eſt un Philoſophe admirable, & les autres *en comparaiſon* de luy fardent la verité & la déguiſent.

Pratique de la Perfection Chrétienne.

Vous vous attachez à des choſes qui ne ſont rien *en comparaiſon* de celles-cy.

Hiſtoire poëtique de la guerre declarée entre les Anciens & Modernes.

Juvenal fut traitté de Déclamateur & d'Ecolier *en comparaiſon* d'Horace.

Meditations ſur les Myſteres de la Foy.

Quelques effroyables que puiſſent eſtre ces prodiges, ils n'ont rien qui ſoit fort à craindre *en comparaiſon* des choſes dont ils ſont les ſignes & les pronoſtics.

Je conſidereray combien je ſuis peu de choſe *en comparaiſon* de Dieu.

Réflexions ſur l'Eloquence.

Ce genre meſme ſublime que Longin

s'eſt formé de toutes les grandes expreſſions des Anciens, eſt foible, & rampant *en comparaiſon* de celuy que le Predicateur doit ſe faire pour ſoûtenir ſon caractere.

Que peut eſtre donc toute la gloire des plus grands Monarques *en comparaiſon* de la moindre gloire de Dieu, ſinon un pur neant? *Retraite ſelon l'eſprit & la methode de S. Ignace.*

Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on met toujours *en comparaiſon* quand ce mot n'a point de regime.

Cela borne tous mes deſirs & fait le comble de toutes mes eſperances, tout le reſte ne m'eſt rien *en comparaiſon.* *Converſations nouvelles ſur divers ſujets.*

Tous ceux qui ont écrit avant luy ne ſont rien *en comparaiſon.*

PARLER RAISON.

IL y a d'honneſtes gens qui uſent de cette phraſe pour dire parler raiſonnablement & dans le bon ſens: & un de nos meilleurs Ecrivains s'en ſert dans ſes *Nouveaux Dialogues des morts* : Tout le reſte des hommes *parle raiſon*, autrement ce ne ſeroit

rien perdre que de perdre l'eſprit, & on ne diſtingueroit point les phrenetiques d'avec les gens de bon ſens.

Mais *parler raiſon* déplaiſt à des perſonnes ſi raiſonnables, que je n'oſe l'approuver. On ne laiſſe pas de dire élegamment *parler guerre*, *parler chaſſe*, comme j'ay remarqué ailleurs dans la Remarque qui a pour titre, *Parler avec un accuſatif ſans article :* & on peut ajouſter aux exemples que j'ay rapportez celuy-cy tiré des *Oeuvres diverſes* de M. de Balzac : Cet homme tout plein du Louvre, de Fontainebleau & de S. Germain *ne parloit que cercles, que ruëlles, & que cabinet.*

Aprés tout il y a des endroits où *parler raiſon* me plairoit bien autant que *parler guerre :* par exemple, ſi quelqu'un dans une negociation, aprés pluſieurs propoſitions peu convenables, venoit à ſe relaſcher & à propoſer un bon expedient ; on pourroit luy dire : ah vous commencez à *parler raiſon.* Peut-eſtre qu'*entendre raiſon* qui eſt en uſage, diſpoſera avec

le temps à *parler raison*, qui n'eſt pas ſi uſité.

DROITEMENT.

CET adverbe eſt employé par des perſonnes d'une grande politeſſe, & qui joignent l'uſage du monde aux exercices de l'Academie; de ſorte qu'il faudroit eſtre bien hardi pour le condamner. Je l'ay veû la premiere fois dans une Lettre ſur le gouſt & ſur ce que c'eſt qu'avoir du gouſt: n'avoir point de gouſt, avoir bon gouſt, avoir mauvais gouſt: Ils jugent *droitement*, dit l'Auteur de cette Lettre.

Je l'ay veu enſuite dans l'*Oraiſon funebre de Madame la Ducheſſe de Richelieu*: Jamais perſonne n'eſt entré plus *droitement* dans tous ſes devoirs.

Mais ce qui m'a fait croire que l'on pouvoit s'en ſervir ſans ſcrupule, c'eſt qu'un de nos plus celebres Ecrivains l'a employé dans un de ſes diſcours publics, en diſant: Il ne marchoit pas *droitement* ſelon l'Evangile.

Ce mot au reſte n'eſt pas nouveau ; & Montaigne dit : Juger *droitement* de ſoy : Ce qu'on ſçait *droitement*, on en diſpoſe ſans regarder au patron, ſans tourner les yeux vers ſon livre.

DEBONNAIRE, DEBONNAIRETE'.

IL y a des gens délicats qui ne peuvent ſouffrir ni l'un ni l'autre ; ou du moins qui n'admettent le premier que quand on dit : *Loüis le Debonnaire.* Je croy qu'en parlant de la vertu chrétienne que JESUS-CHRIST a canoniſée de ſa bouche, & qui va à ſouffrir, à pardonner les plus grands outrages ; on pourroit dire, les vrais Chrétiens ſont *debonnaires*, la *debonnaireté* eſt une vertu toute celeſte. Mais hors de-là je ne voudrois pas m'en ſervir, & je ne dirois point que Socrate eſtoit *debonnaire* ; que la *debonnaireté* ſied bien aux Rois : je dirois que Socrate avoit de la douceur ; que la douceur, la clemence ſied bien aux Rois. Cependant l'Auteur *de la fauſ-*

ſeté des vertus humaines a fait un chapitre de la *debonnaireté*, où il employe ce mot & celuy de *debonnaire* indifferemment pour exprimer la vertu chrétienne, & celle qui eſt purement morale. Je ne ſuis pas en cela tout-à fait de ſon ſentiment, mais j'en ſuis ſur ce qu'il dit que la *debonnaireté*, qui n'eſt pas cette vertu du Chriſtianiſme louée par JESUS-CHRIST, a quelque choſe de mauvais; que c'eſt en partie un manque de vigueur & une eſpece d'inſenſibilité, dont nos Hiſtoriens accuſent *Loüis le Debonnaire*, & qu'ils marquent comme la cauſe, non ſeulement de toutes les guerres qu'il eut à ſoutenir durant le cours de ſon regne, mais de l'affront qu'il eut d'eſtre dégradé ſolemnellement & enfermé dans un Monaſtere.

Ils ont nommé le *Debonnaire*, dit M. de Balzac, celuy qu'ils n'ont oſé nommer le ſot.

Du temps de Montaigne ce mot ſe diſoit en bonne part, & ſignifioit quelque choſe de doux & d'humain.

Je punirois, dit-il, plus aigrement la malice en une apparence *debonnaire* : Il y a quelque art à distinguer les visages *debonnaires* des niais, les severes des rudes, les malicieux des chagrins, les dédaigneux des mélancoliques & telles autres qualitez voisines.

Aujourd'huy l'air *debonnaire*, le visage *debonnaire*, va fort à une physionomie niaise.

Un de nos bons Ecrivains ne laisse pas de dire parlant de David : Ce Prince *debonnaire* n'avoit rien épargné pour gagner l'amitié de ses sujets. Un autre dit de Theodose à l'occasion des statuës qui avoient esté renversées : Nostre Prince est *debonnaire*.

TOUT D'UN COUP, TOUT A COUP.

ILS ne se disent pas indifferemment, & il y a des endroits où l'un est mieux que l'autre. Le premier ne marque pas toûjours comme le second, que la chose se fasse brusquement ou dans l'instant mesme, ni qu'il y ait de la surprise : les

exemples feront entendre ce qu'on veut dire.

Comme on ne va pas *tout d'un coup* à la corruption entiere, il y eut un paſſage de l'honneur à l'intereſt. *Ouvrages de M. de Saint Evremont.*

On ne parvient pas *tout d'un coup* au plus haut point, ni de la méchanceté, ni de la bonté. *Pratique de la Perfection chrétienne.*

Le Roy pour arreſter *tout d'un coup* ces commencemens de diviſion, a jugé à propos d'envoyer devant Cadix une flotte capable de conquerir toutes les Indes. *Diſcours de M. Bergeres.*

Si vous n'eſtiez pas content d'eux, il ne falloit pas *tout d'un coup* les injurier. *Lettre à l'Auteur des heroïnes imaginaires.*

Dans la voye commune, le cœur de l'homme ne change point ainſi *tout d'un coup* d'objet & de fin. *Eſſais de Meſtale.*

Il arrive auſſi quelquefois qu'un Ecrivain parlant de quelqu'un, *tout d'un coup* ſe met en ſa place, & jouë ſon perſonnage. *Traité du Sublime.*

Voicy des exemples du ſecond.

Un grand Cyprés tomba *tout à coup.* *Tacite de M. d'Ablancourt.*

Luy & le cheval eſtoient diſparus *tout à coup.* *Quinte-Curce de M. de Vaugelas.*

Le ſang arreſté par le premier appareil ſe mit à couler *tout à coup* plus fort qu'auparavant.

Tout à coup donc, ils vinrent fondre ſur Amyntas.

Plaidoyers de M. Patru. Il y avoit un peu plus d'un mois qu'il s'acquittoit de ſon miniſtere avec aſſez de bonheur, quand *tout à coup* il ſe voit reduit à la miſerable neceſſité, ou de trahir ſa conſcience, ou de tomber dans le precipice qu'il évitoit avec tant de ſoin.

Il y a tantoſt cent ans que Philippes ſecond eſtant à Madrid, il s'éleva *tout à coup* dans Madrid meſme un bruit étrange que ce Prince venoit d'eſtre aſſaſſiné.

Imitation de Jeſus Chriſt par M. l'Abbé du Mas. Pendant que vous eſtes aux mains avec un ennemi, pluſieurs autres vous ſurprennent *tout à coup.*

Vie de S. François de Borgia. La pauvre Reine revenuë *tout à coup* comme d'un long aſſoupiſſement, &c.

De tous ces exemples, il eſt aiſé de voir qu'il y a des endroits où *tout d'un coup* vient mieux que *tout à coup*: & qu'il y en a d'autres auſſi

où *tout à coup* vient mieux que *tout d'un coup*. Quelques-uns de nos Ecrivains n'ont point ces égards; & ceux qui diſent : On entendit *tout d'un coup* un grand bruit comme d'un vent violent & impetueux qui venoit du Ciel, pour exprimer *factus eſt repente de Cœlo ſonus tanquam advenientis ſpiritus vehementis*, confondent *tout d'un coup* avec *tout à coup*.

Un de nos meilleurs Ecrivains dit en parlant de la Converſion de S. Paul : Dieu le frappa *tout d'un coup* d'une lumiere tres-vive, qui l'ébloüiſſant & le renverſant par terre luy ouvrit les yeux de l'ame, &c.

Je croy qu'en ce lieu-là *tout à coup* ſeroit mieux que *tout d'un coup*.

J'ay pris garde que certains Auteurs ſe ſervent en toutes rencontres de *tout à coup*, ou de *tout d'un coup*. Il faut employer tantoſt l'un tantoſt l'autre ſelon la diverſité des ſujets, comme fait M. Saraſin dans la Vie d'Atticus : *Tout d'un coup* la fortune ſe changea : La fiévre l'ayant quitté *tout à coup*. M. Fléchier qui

écrit avec tant de juſteſſe, varie auſſi ſuivant les occaſions : Sa preſence, dit-il dans l'*Hiſtoire de Theodoſe*, fit ceſſer tous les differends, & l'aſſemblée s'eſtant réünie *tout d'un coup*, comme par une inſpiration divine, demanda qu'on luy donnaſt Ambroiſe pour ſon Paſteur. Mais il dit en un autre endroit : Comme il achevoit de murmurer ces paroles magiques, on rapporte qu'on vit *tout à coup* le trépié ſe mouvoir.

Le Traducteur des Homelies de S. Chryſoſtome au Peuple d'Antioche, met de meſme tantoſt l'un & tantoſt l'autre ſelon que le ſujet le demande; comme il paroiſt dans ces deux exemples. Il pouvoit *tout d'un coup* diſſiper nos craintes. Le plus grand mal que je trouve dans le renverſement des grandes fortunes, c'eſt qu'il arrive *tout à coup*.

RETABLIR LE DESORDRE.

CETTE phraſe paroiſt irreguliere & vicieuſe ; & l'Academi

mie Françoise l'a condamnée en ces termes dans ses *sentimens sur le Cid* : On ne dit point *rétablir le desordre*, mais bien retablir l'ordre.

En effet, c'est l'ordre & non pas le desordre qu'on rétablit. Cependant deux de nos meilleurs Ecrivains, tous deux Academiciens, parlent ainsi.

Au siege d'Alexandrie, dit M. d'Ablancourt, Cesar après avoir essayé vainement de les arrester & *de rétablir le desordre*, se retire aussi lui-mesme vers son vaisseau.

Avec un renfort considerable, dit M. de Vaugelas, il marcha pour *rétablir le desordre* des Provinces revoltées.

Mais il faut s'en tenir au jugement de l'Academie, plustost qu'à l'exemple des Academiciens.

BRUTAL, BRUTALITE'.

CEs deux mots, outre leur ancienne signification qui marque quelque chose propre de la beste & une grande corruption de mœurs, en ont une nouvelle qui ne va qu'au

procedé de la vie civile. Nous entendons aujourd'hui par *brutal*, ſelon l'uſage preſent de la langue, quand nous parlons de quelqu'un ; un homme ſans égards, qui ne ſçait pas vivre, qui ne menage perſonne, qui rompt en viſiere aux gens, qui choque tout le monde par des paroles dures, ou par des manieres offenſantes : c'eſt un *brutal* : on n'a jamais veu des gens ſi *brutaux* : & cela ſe diſoit du temps de M. de Balzac : La fortune avec toute ſa puiſſance, dit-il, ne pourra jamais apprivoiſer un *brutal* & polir la rudeſſe des mœurs.

C'eſt dans le meſme ſens à peu près que le Traducteur de Quinte-Curce fait dire à Darius : Alexandre quelque terrible qu'il paroiſſe aux laſches, enfin, ce n'eſt qu'un homme, & encore ſi vous m'en croyez, un *brutal*, un étourdi.

Nous diſons en ce ſens là ; un procedé *brutal* : Il n'y eut jamais un procedé plus *brutal* que le ſien : il m'a fait un réponſe *brutale*, c'eſt-à-dire, fort incivile & fort mal-honneſte.

Brutalité ſignifie de meſme finement mal-honneſteté, groſſiereté, dureté : car *brutal* ajouſte à *groſſier* quelque choſe de dur & de choquant. Auſſi M. de Balzac dit de deux freres qui avoient des mœurs fort oppoſées : L'un eſt le plus courtois & le plus civil de tous les hommes, l'autre n'a point ſon pareil en *brutalité*. M. de la Bruyere dit au meſme ſens : La groſſierté, la ruſticité, la *brutalité* peuvent eſtre les vices d'un homme d'eſprit.

Au reſte *brutal* & *brutalité* ne laiſſent pas de ſignifier encore ce qu'ils ſignifioient autrefois ; nous entendons par *brutal*, tantoſt farouche, feroce, cruel ; tantoſt diſſolu & débauché à l'excés.

Il n'y a point d'homme ſi *brutal* ou ſi ſauvage qui ne voye avec plaiſir ſon nom immortaliſé dans les ouvrages d'un excellent Poëte. *Plaideyers de M. Patru.*

Je ne ſerois pas ſurpris de l'exetrême vaillance d'un *brutal* qui ne connoiſt ni le plaiſir ni la douleur, & qui ne ſçait ce que c'eſt que d'être ou vivant ou mort. *Converſations de M. le Chevalier de Meré.*

Ces *brutaux* ſe ſaiſirent de ſa perſonne. Ces *brutaux* acheverent de l'aſſommer, dit un de nos Hiſtoriens, en décrivant le maſſacre de la Saint Barthelemy.

Les Bactriens entre toutes ces nations, dit M. de Vaugelas, ſont eſtimez les meilleurs Soldats, mais *brutaux*. Le meſme dit : Ces eſprits *brutaux* s'eſtoient rendus plus farouches par la guerre & par le deſeſpoir du pardon.

Il dit encore : Non contens d'avoir deſolé les familles par leurs brigandages, ils avoient pillé juſqu'aux temples & aux ſepulchres ; & les Dames les plus illuſtres pleuroient avec des larmes de ſang leur pudicité violée. L'avarice & la licence effrenée de ces *brutaux* avoient rendu le nom des Maçedoniens odieux & deteſtable aux Barbares.

Dans ce dernier exemple, *brutal* va proprement à diſſolution & à corruption de mœurs. Nous diſons en ce ſens là, une action *brutale*, une vie *brutale*, des plaiſirs *brutaux*, des appetits *brutaux*.

Il y a tant de gens de toutes les ſortes qui ſe laiſſent entraiſner à leurs appetits *brutaux.* *Pratique de la Perfection chrétienne.*

Malheur à moy qui ay veſcu d'une maniere ſi *brutale*, que j'ay honte d'y penſer. Il y a meſme des impuretez ſi abominables & ſi *brutales* qu'on n'en peut parler ſans rougir. *Meditations ſur les Miſteres de la Foy.*

Brutalité a auſſi quelquefois ſon ancienne ſignification. Nous diſons aſſouvir ſa *brutalité :* Ils ne vivent pas comme des hommes mais comme des beſtes, dit le Traducteur de Rodriguez, en ſe laiſſant conduire à la *brutalité* de leurs appetits.

JOURS OUVRIERS,

JOURS OUVRABLES.

LE premier eſt le bon : il n'y a que le peuple qui diſe *jours ouvrables.* Tous les honneſtes gens diſent *jours ouvriers*, & les Ecrivains corrects n'écrivent point autrement. C'eſt ainſi que parle M. l'Abbé du Mas dans l'*Imitation de Jeſus-Chriſt :* La diverſité meſme du temps & des

beſoins exige differens exercices ; les uns conviennent aux feſtes, les autres aux *jours ouvriers*..

Si c'eſt bien dit,,

LE SOIR ESTANT VENU, AUSSI-TOST QUE LE MATIN FUT VENU..

SELON le ſentiment de quelques perſonnes fort intelligentes en noſtre Langue, cela n'eſt pas François. On dit bien *le jour vient, le jour eſtant venu ; la nuit vient, la nuit eſtant venüe :* parce qu'on regarde cette premiere clarté qui fait le jour, & cette premiere obſcurité qui fait la nuit, comme quelque choſe d'indiviſible. Mais on ne peut dire ni du matin ni du ſoir qu'ils viennent ou qu'ils ſont venus, parce qu'on ne les regarde pas de meſme. Ainſi les Auteurs qui diſent, *le ſoir eſtant venu*, pour exprimer, *veſpere autem facto* ; & *auſſi-toſt que le matin fut venu*, pour rendre, *confeſtim mane*, ne parlent point juſte. Il n'eſt pas étrange

que M. l'Abbé de Marolles parle de la ſorte ; mais il eſt ſurprenant que des Ecrivains qui ſe croyent infiniment au deſſus de lui & avec raiſon, l'ayent copié en cela comme en d'autres choſes qui ne valent gueres mieux.

Du reſte, quand on diroit bien *le ſoir eſtant venu*, on ne pourroit pas dire, *le ſoir eſtant venu la barque eſtoit au milieu de la mer*, comme le diſent les meſmes Auteurs. On dit *le jour eſtant venu*, la flotte mit à la voile, l'armée décampa : ce ſont des termes qui emportent action & mouvement. Mais on ne dit pas *le jour eſtant venu* la flotte eſtoit à la rade ; l'armée eſtoit dans la plaine.

PENSER A UNE PERSONNE, PENSER EN UNE PERSONNE.

UN de nos Grammairiens a déja propoſé cette Remarque. Il dit que *penſer en* quelqu'un a un ſens plus fort que *penſer à* quelqu'un, & il a raiſon en cela : mais ce qu'il ajouſte pour décider, ne va pas au

but ; & ſa deciſion n'eſt ni vraye ni exacte. *Je penſe en* vous, dit-il, ſignifie non ſeulement que je vous ay dans ma penſée, mais encore que je penſe à vous obliger en quelque choſe & à vous faire quelque faveur. Si donc j'ay démandé quelque grace à une perſonne & que je l'aille trouver pour l'en prier de nouveau, il doit me répondre je *penſe en* vous, & non je *penſe à* vous.

Voila toute la déciſion de noſtre Grammairien. Il me ſemble que quoy qu'il s'agiſſe d'obliger & de faire une faveur, on peut fort bien répondre je *penſe à* vous ; & que c'eſt comme ſi on diſoit, je ſonge à l'affaire que vous m'avez recommandée, je ſonge à ce que je vous ay promis. Je croy meſme qu'en cette occaſion, il faut toûjours dire je *penſe à* vous.

Penſer en quelqu'un ſignifie quelque choſe de plus, & marque toûjours un vray attachement pour la perſonne, ſans qu'il s'agiſſe d'aucune affaire ni d'aucune grace.

J'ay *penſé en* vous dans ma ſolitude,

c'eſt-à-dire proprement, j'ay eſté occupé de vous, vous avez eſté l'objet de mes penſées & de mes reſveries. *En* vous, emporte amitié & tendreſſe : au lieu que *penſer à* vous, n'emporte gueres qu'honneſteté, civilité, generoſité. On ne *penſe* jamais *en* une perſonne, que ce ne ſoit l'inclination qui faſſe penſer. On peut *penſer à* une perſonne meſme pour luy faire plaiſir, ſans que l'inclination s'en meſle. *Penſer en*, marque toûjours une penſée profonde & conſtante. *Penſer à*, ne marque ordinairement qu'une penſée ſuperficielle & paſſagere. L'un enfin vient plus du cœur que de l'eſprit, & l'autre plus de l'eſprit que du cœur.

Je vous remercie d'avoir *penſé en* moy pour me plaindre du mal de ma mere, dit une Perſonne de qualité qui a beaucoup d'eſprit, en écrivant à l'Homme de France qui en a peut-eſtre le plus.

M. Coſtar dit à un de ſes amis qu'il n'a pas eſté un ſeul moment ſans *penſer en* lui.

Madame la Marquise de Sablé qui penſoit & parloit ſi bien, écrivit ainſi à Monſieur après la bataille de Caſſel. Que diriez-vous, Monſeigneur, au cas que vous me fiſſiez l'honneur de *penſer en* moy, ſi pendant que tout le monde parle de voſtre Alteſſe Royale je demeurois dans le ſilence.

Elle dit dans une autre Lettre à une de ſes bonnes amies : Je *penſe* beaucoup *en* vous & vous me tenez fort au cœur.

Cela ſe dit auſſi en matiere de pieté ; & c'eſt le propre d'un veritable Chrétien, d'un homme interieur de *penſer en* Dieu. Un Philoſophe qui contemple la Nature & qui a la veuë des eſtres créés remonte juſqu'au premier Eſtre ; un libertin meſme qui doute & qui examine s'il y a un premier Eſtre, *penſe a* Dieu ; mais ne *penſe* pas préciſement *en* Dieu.

Il faut l'aimer pour *penſer en luy*, dit le Traducteur de Rodriguez. Il dit encore : Si nous aimions extremement Dieu, nous paſſerions volontiers les jours & les nuits à *peu-*

ſer en luy. Lors que l'on aime Dieu on ſe porte aiſement à *penſer en* luy. Fortifiez-moy maintenant, Seigneur, afin que je puiſſe ne *penſer* qu'*en* vous.

Penſer à ſeroit foible en tous ces endroits.

CERTES.

CE mot ne ſe dit plus dans la converſation que par les Gaſcons: mais il ſe dit encore dans les hiſtoires, dans les diſcours d'eloquence, dans tous les ouvrages dogmatiques ; & il a quelque choſe d'énergique qui ſoûtient & qui anime les endroits paſſionnez ou raiſonnez.

Et *certes* il avoit bien reconnu combien cette guerre eſtoit capable d'apporter de changemens à toutes choſes. *Quinte-Curce de M. de Vaugelas.*

Entre tous les Lacedemoniens le Roy ſe faiſoit remarquer à ſes armes & à ſa bonne mine, & plus encore à la grandeur de ſon courage : en quoi *certes* perſonne ne le ſurpaſſa jamais.

Plaidoyers de M. Patru.

Certes, Messieurs, le Barreau depuis huit ou dix ans, n'a veû que trop de ces malheureuses entretenir l'Audience des indiscretions de leur vie.

Discours sur les Oeuvres de M. Sarazin.

Et *certes* il n'y a rien de moins glorieux que de rechercher la gloire, lors mesme qu'on la merite.

Pratique de la Perfection Chrétienne.

Certe, tant que je suis capable de recevoir quelque consolation & quelque contentement d'ailleurs, je n'ose pas dire que ce soit Dieu qui occupe entierement toute la tendresse de mon cœur.

Homelies de S. Chrysostome au peuple d'Antioche.

Certes il n'y a rien qui puisse corrompre la joye de celuy qui se réjoüit au Seigneur.

Certes, c'est icy qu'il faut s'écrier : y a-t'il quelqu'un qui puisse parler dignement de la puissance du Seigneur ?

Lettres de M. Godeau.

Et *certes* il y a de la foiblesse à ne pouvoir soufrir les richesses, les honneurs, & l'autorité.

Et *certes* il arrive quelquefois, dit le mesme Auteur en parlant du Magnanime, qu'il semble que le Ciel

& la terre ayent conſpiré contre luy, & qu'il n'ait pour ſoy que ſa ſeule conſcience.

Certes la France luy devoit en cette rencontre de grandes actions de graces, dit M. de la Chapelle, en parlant de M. le Duc d'Enguien aprés la bataille de Rocroy. *Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

Quoy que *certes* ſoit en uſage comme il paroiſt par tous ces exemples: j'aimerois bien autant *certainement*, dont nos meilleurs Ecrivains ſe ſervent quelquefois au lieu de *certes*.

Certainement il faut confeſſer qu'il n'y a point de paſſion qui donne une mine ſi avantageuſe, & un port ſi noble & ſi convenable à l'homme que celle-cy. *Caracteres des Paſſions.*

Et *certainement* qu'on cherche dans tous les lieux que la pieté publique a peû conſacrer au ſoulagement des affligez, on n'y verra rien de ſi deſolé, de ſi déplorable que les Captifs. *Plaidoyers de M. Patru.*

Certainement il n'eſt pas raiſonnable qu'un Religieux ſoit ſi abſorbé dans l'eſtude, &c. *Rodriguez de M. l'Abbé Regnier.*

Certainement la colere du Prince *Homelies de S. Chryſoſtome.*

quelque chose à redire dans ce que dit un de nos Poëtes.

Je ne viens pas, Seigneur, par une lasche crainte.
Rechercher une paix deshonneſte *& contrainte.*

Deshonneſte eſt mis là pour ce qui choque la bienſeance & l'honneur.

Deshonneſte au reſte ne ſe dit gueres que des choſes.

Oeuvres diverſes de M. Perrin.

La pauvreté qui conſeille, qui perſuade tant de choſes *deshonneſtes*.

Traduction nouvelle des Satyres, des Epiſtres & de l'Art poëtique d'Horace.

Ce fut luy qui non ſeulement me preſerva de toute action *deshonneſte*, mais auſſi de tout ce qui auroit peû m'attirer une méchante reputation.

On ne dit gueres une femme *deshonneſte*, un homme *deshonneſte*; pour dire une femme ou un homme impudique.

Mal-honneſte ſe dit également des perſonnes & des choſes. C'eſt un *mal-honneſte* homme, dit-on de celuy qui ne ſçait pas vivre, ou qui n'a point de probité.

Reflexions ſur l'Hiſtoire.

Il eſt difficile qu'un *mal-honneſte* homme ſoit bon hiſtorien.

De toutes les parties & de toutes les actions de la vie, il n'y en a aucune qui n'ait ſes regles & ſes devoirs, & l'on n'eſt *honneſte* homme ou *mal-honneſte* homme qu'à proportion qu'on les obſerve ou qu'on les neglige. *Offices de Ciceron.*

Mal-honneſte dans ces exemples qui regardent les perſonnes, a le meſme ſens que dans les exemples ſuivans qui ne regardent que les choſes.

On peut eſtre en peine ſi ce qui ſe preſente eſt *honneſte* ou *mal-honneſte*, dit encore le nouveau Traducteur des Offices de Ciceron.

On oublie plus aiſement une réponſe groſſiere, quoy que *mal-honneſte* & deſobligeante d'ailleurs, qu'une repartie fine & piquante, dit un Auteur poli à qui nous devons le *Diſcours ſur la bienſeance*.

Il faut dire à peu prés le meſme de *deshonneſteté* & *mal-honneſteté*, que de *deshonneſte* & *mal-honneſte*; avec cette difference que *malhonneſteté*, & *deshonneſteté* ſe diſent des perſonnes comme des choſes. Ainſi le Traduc-

teur de Rodriguez dit fort bien : Il eſt certain que l'*honneſteté* ni la *deshonneſteté* d'une femme ne conſiſte point à ſe monſtrer aux feneſtres, ou à ne s'y montrer pas, &c. *Deshonneſteté* eſt pris là par rapport à la mauvaiſe conduite, & à des mœurs dereglées *Mal-honneſteté* qui ne regarde que la politeſſe n'y ſeroit pas propre.

Il faut encore remarquer que comme *deshonneſte* & *malhonneſte* ſont oppoſez à *honneſte* qui ſignifie tout à la fois une perſonne chaſte & une perſonne polie : *Deshonneſteté* & *malhonneſteté* le ſont à *honneſteté*, qui a auſſi deux ſignifications. Car de meſme que nous diſons d'une perſonne qu'elle eſt fort *honneſte*, pour marquer ſa regularité ou ſa politeſſe, nous exprimons l'un ou l'autre par le mot d'*honneſteté*.

IMPOSER LES MAINS.

CETTE maniere de parler eſt conſacrée à certains uſages de la Religion, & il ne faut pas s'en

ſervir indifferemment. Les Apoſtres *impoſoient les mains* ſur les Fidelles pour communiquer le Saint-Eſprit, ou pour remettre les pechez. Les Eveſques *impoſent les mains* quand ils conferent les Ordres, & l'*impoſition des mains* eſt une ceremonie Eccleſiaſtique : mais hors delà, on ne doit pas dire *impoſer les mains*, pour mettre les mains ſur quelqu'un; meſme quand il s'agit de la gueriſon miraculeuſe des malades : & je ne voudrois pas rendre ce qu'un Chef de la Synagogue dit à JESUS-CHRIST au ſujet de ſa fille qui eſtoit morte : *Veni, impone manum tuam ſuper eam & vivet*, par ces paroles : Venez *luy impoſer les mains* & elle vivra. Ce Seigneur de l'Evangile vouloit dire ſeulement que le Fils de Dieu n'avoit qu'à mettre les mains ſur elle pour luy rendre la vie. On ne diroit pas auſſi d'un Saint qui feroit des miracles ; il s'approcha du malade, il *luy impoſa les mains* & il le guerit : mais on diroit, il toucha le malade, ou il mit les mains ſur luy.

PAYSAGISTE.

CE terme est employé par un celebre Academicien dans la description d'une maison de campagne : Plus loin est une enfonceûre où la veûe se promene entre plusieurs détours que font les collines, & se va perdre enfin dans un si agréable lointain, que les sçavans *Payſagiſtes* n'ont jamais rien inventé de si diversifié ni de si divertissant.

Il y a lieu de s'étonner qu'aprés que l'Academie a condamné en quelque sorte le mot de *payſagyſte* un Academicien s'en soit servi dans un ouvrage d'esprit. Du moins j'ai appris de bonne part que le jour qu'on receût au nombre des Academiciens M. de Perefixe alors Evêque de Rhodez, depuis Archevêque de Paris; M. de la Meſnardiere qui estoit dans la compagnie, dit qu'il avoit ordre de sçavoir de l'Academie, si parlant des diverses sortes de Peintres, c'estoit bien dit, que de dire les *payſagyſtes*, pour ceux qui ne travaillent

qu'en payſages. Ce qui donna occaſion à cecy, c'eſt que M. de la Meſnardiere qui avoit acheté la Charge de Lecteur du Roy dit un jour dans la chambre du Roy meſme, le mot de *payſagiſte*. Il fut relevé auſſi-toſt, & on lui demanda ſi l'Academie paſſeroit ce mot; l'Academicien répondit qu'il le croyoit bon & propre de la langue. On le chargea de ſçavoir de Meſſieurs de l'Academie ce qu'ils en penſoient. M. de la Meſnardiere leur propoſa la difficulté; il fut condamné tout d'une voix, & l'Academie jugea que le mot de *payſagiſte* n'eſtoit bon qu'entre Peintres qui ont leur jargon comme les autres ouvriers; mais que dans la converſation & ailleurs ce terme eſtoit ridicule.

Suivant cette deciſion, l'Auteur des *Entretiens ſur les vies & ſur les ouvrages des plus excellens Peintres* eſt en droit de dire: Fouquiere excellent *payſagiſte* avoit eu ordre de M. de Noyers de peindre des veües de toutes les principales villes de

France. Il eſt, dis-je, en droit d'uſer de ce mot; c'eſt un homme qui parle peinture & qui fait profeſſion de dire les termes de l'Art. Mais il n'eſt pas permis à une perſonne du monde d'employer *payſagiſte* dans les converſations ordinaires, ou à un Ecrivain de le mettre dans des livres qui ne traitent point expreſſement de peinture. Il faut alors s'expliquer d'une maniere qui ne ſente point le jargon de l'Art, & dire par exemple : C'eſt un peintre qui travaille en payſages, qui ne fait que des payſages, qui s'entend en payſages.

Je dis le meſme à peu près de tous les termes d'Arts qui ne ſont pas receûs generalement, & que le commun du monde n'entend point: on doit s'en abſtenir dans le diſcours familier, & encore plus dans les livres qui ſont écrits pour toutes ſortes de perſonnes. Qu'un Matelot qui raconte à d'autres Matelots un combat naval ou un naufrage, charge ſon recit de tous les termes de

marine ; je le luy pardonne, il s'entend & il parle à gens qui l'entendent : mais qu'un Hiſtorien ou un faiſeur de Relation qui n'eſt rien moins que Marelot, rempliſſe ſon livre de termes particuliers tout marins que je n'entend point, & qu'il n'entend pas peut-eſtre luy-meſme, c'eſt ce que je ne puis ſouffrir ; on ne ſçauroit croire combien cela chagrine les lecteurs. Le *Journal du voyage de Siam* eſt un livre delicieux, à un peu trop de marine prés.

Du moins faudroit-il déchiffrer en marge tous ces termes inconnus ; mais le plus ſeûr eſt d'en mettre d'autres dans le corps du diſcours qui ſoyent intelligibles à tout le monde, par exemple ; au lieu d'*aramber* & d'*amener* qui ſont des termes de marine, je dirois accrocher & baiſſer, qui ſont des termes de noſtre Langue : On accrocha le navire ; ces deux batimens eſtoient accrochez : on baiſſa le pavillon ; leur fregate nous contraignit de baiſſer le pavillon par reſpect. Ce ſe-

roit parler le pur langage de mer que de dire : On *aramba* le navire pour venir à l'abordage : on *amena* le pavillon.

Ce que je dis des termes de marine, doit s'entendre des termes de guerre ; & un Hiſtorien qui feroit la deſcription d'un ſiege, comme un Officier la feroit aprés la priſe de la ville, pécheroit aſſeûrement contre les regles de l'Hiſtoire, qui ne demande pas un ſi grand détail, ni des termes ſi propres de l'Art. L'Officier meſme qui fait une dépeſche pour la Cour ou une relation pour ſes amis, doit parler moins guerre que quand il conte la choſe dans le camp, ou qu'il l'écrit à un homme du meſtier.

REGIME VICIEUX.

CE déſordre, dit un bon Auteur, procede encore d'un deffaut de lumiere qui eſt tres rare & tres foible au milieu des tenebres dont le monde eſt couvert, & quelque foible que ſoit cette lumiere ; &c.

&c. Dans l'exemple, *qui eſt tres-rare & tres foible*, eſt regi *de lumiere*: mais il ne devroit pas s'y rapporter, parce que *lumiere* eſt là indefini & ſans article. Or comme nous avons dit ailleurs, les mots indefinis, à parler en general, ne regiſſent rien; & c'eſt le mot auquel ils ſont attachez qui doit regir. Ainſi regulierement, *qui eſt tres-rare* le devroit rapporter à *défaut* qui a ſon article, & auquel *de lumiere* eſt joint ſans article. Selon ce principe, ce ſeroit mal parler que de dire: la pluſpart des vices viennent *d'un défaut de foy qui* eſt *languiſſante* & comme *morte*. Mais ce ſeroit bien parler que de dire, la pluſpart des vices viennent *d'un défaut de foy* qui eſt tres *dangereux pour le ſalut*, en faiſant rapporter *qui* à *défaut*, & non pas à *foy*.

Un exemple de M. de Vaugelas doit en cela nous ſervir de regle: Comme il faiſoit le tour des murailles à cheval, dit ce grand Maiſtre dans ſon Quinte-Curce, il fut bleſſé d'*un coup de flêche* qui ne l'em-

peſcha pas de prendre la Place. *Qui ne l'empeſcha pas* ſe rapporte à *coup de fléche*, & non pas à *fléche*. C'eſt proprement noſtre cas.

Si c'eſt bien dit,

LE PREMIER JOUR DE LA SEMAINE COMMENCE A LUIRE.

IL me ſemble que cela n'eſt pas François. Le jour *luit :* mais le premier jour de la ſemaine ne *luit* point. Par le jour, on entend l'aube du jour & la lumiere qui commence à paroiſtre. Par le premier jour, on entend une durée de temps compoſée d'un certain nombre d'heures, ou le tour que fait le Soleil en vingt-quatres heures. Cependant de celebres Ecrivains diſent : Cette ſemaine eſtant paſſée & le premier jour de la ſuivante commençant à *luire :* mais Je ne croy pas que leur autorité doive prévaloir en cette rencontre.

Mauvais usage.

de CELUY.

Celuy est un écueil, où ceux qui parlent & qui écrivent le plus poliment échoüent quelquefois. Les exemples feront entendre ce que je veux dire.

Il ne se peut rien de plus obligeant au monde, que tout ce que vous m'avez fait l'*honneur* de me mander sur *celuy* que j'ay receû du Roy.

Je dis que *celuy* n'est pas bien-là; & en voicy la raison. L'*honneur* qu'a receû du Roy la Personne qui parle, n'est pas dans le genre de l'*honneur* que luy a fait la Personne qui luy écrit. Par, tout ce que vous m'avez fait l'*honneur* de me mander, on entend une civilité; & par *celuy* que j'ay receû du Roy, on entend un employ honorable. Cependant, afin que *celuy* fust regulier, il faudroit que l'*honneur* qu'on a fait & l'*honneur* qu'on a receû, fussent dans le

meſme genre ; ou du moins qu'ils eûſſent plus de rapport que n'en ont une civilité & un employ. Car quand il y a quelque ſorte de convenance entre *honneur* & *honneur*, *celuy* ſe peut mettre ; & je le vis l'autre jour dans la Lettre qu'un illuſtre Academicien écrivoit à une Dame de grande qualité : Si j'avois l'*honneur* d'eſtre particulierement connu de M. voſtre Mari, je me donnerois *celuy* de luy écrire en cette rencontre.

J'ay dit qu'on le peut mettre : mais pour dire ce que j'en penſe, il vaudroit peut-eſtre mieux l'éviter, ou en prenant un autre tour, ou en répetant le meſme mot ; & l'exemple de M. de Vaugelas doit nous régler là-deſſus. Il parle ainſi dans ſes Remarques : Comme l'honneur eſt une choſe beaucoup plus précieuſe que la vie, auſſi le mot de ſacrifier ou immoler eſt plus dignement employé au *ſacrifice* de l'honneur, qu'au *ſacrifice* de la vie. Il ne dit pas, qu'à *celuy* de la vie ; & il a mieux aimé répeter le mot de *ſacri-*

ſion, que de faire une équivoque.

Ainſi quand *celuy* fait la moindre équivoque, il ne faut pas manquer de s'en abſtenir ; & j'aurois de la peine à dire avec un de nos Ecrivains : Minerve qui avoit eû un ſoin tout particulier des intereſts d'Uliſſe, prit *celuy* d'obtenir de Jupiter un broüillard épais, &c. *Celuy* ſe rapporte à *ſoin* ; mais comme *intereſt* eſt plus proche, & qu'on peut douter un moment s'il ne s'y pourroit point rapporter ; cela fait une petite obſcurité qui bleſſe le Lecteur, pour peu qu'il comprenne juſqu'où va la clarté de noſtre Langue.

Le Traducteur des *Homelies de S. Chryſoſtome au Peuple d'Antioche* a bien uſé de *celuy*, en diſant : Il nous laiſſe le *ſoin* d'eſtre vertueux, & ſa bonté ſe reſerve *celuy* de terminer nos infortunes.

L'Auteur de la *Retraite ſelon l'eſprit & la methode de S. Ignace* s'en ſert auſſi fort à propos, lors qu'il dit : Noſtre perfection ne conſiſte pas toûjours à faire le *bien* qui nous

paroiſt ou le plus grand ou le plus élevé ; mais *celuy* qui convient le mieux, & à noſtre condition & à noſtre employ.

PRÉLIMINAIRE.

ON dit, des queſtions *préliminaires*, un diſcours *préliminaire* : & par là on entend des queſtions dont l'éclairciſſement eſt neceſſaire pour l'intelligence de ce qui doit ſe traiter en ſuite : on entend, un diſcours qui prepare & fraye le chemin à d'autres diſcours.

Lettres de S. Auguſtin.

Je ne laiſſerai pas de jetter icy quelques *préliminaires* ſur cette queſtion.

Jugement ſur le 3. Volume de la Morale Pratique des Jeſuites.

La ſuite de l'Ouvrage, toute étenduë qu'elle eſt, ne contient gueres que des *préliminaires*.

Lettres Apologetiques pour M. Arnauld.

Avant que d'aller plus loin, il reſte encore deux petits *préliminaires* de la piece de M. Arnauld qu'il faut lire.

Préliminaire ſe dit ſur tout en matiere de negociations. L'Auteur des *dernieres Campagnes de M. de Turenne*, dit en parlant de la liberté du Prince Guillaume de Furſtenberg : La

Roy ne voulut point entrer en traité sans ce *préliminaire.* Nous lisons dans le *Discours historique pour le jour de la naissance de la Reine de Portugal* : Que de temps le monde a coustume d'employer, je ne dis pas à accorder quelque article d'un traité de paix ; mais seulement à convenir de ce qui en regarde les premieres ceremonies ; les Politiques appellent cela des *préliminaires.* Nous lisons aussi dans le *Jugement sur le troisieme Volume de la Morale pratiques des Jesuites* : Les Diettes de l'Empire ont bien passé des années entieres à terminer des *préliminaires* moins considerables.

FONDRE.

CE verbe dans l'une de ses significations qui tient de l'actif, se dit proprement des choses animées ou qui paroissent animées, qui sont visibles & qui ont du corps : *Fondre* sur l'ennemi : Ils vinrent *fondre* sur Amyntas Lieutenant d'Alexandre. *Quinte-Curce de M. de Vaugelas.*

Le mesme jour il se démesla en- *Panegyrique de S. Louis.*

par M. l'Abbé de la Chambre.

core de dix Sarrasins qui estoient venus *fondre* sur luy, resolus de le prendre ou de le tuer.

Fondre sur le gibier en parlant des oyseaux de proye : Deux éperviers sembloient *fondre* l'un sur l'autre. L'aigle se dérobe à nostre veuë & s'élance au dessus des airs pour *fondre* comme un éclair sur la proye.

Oeuvres diverses de M. Patin.

On diroit peut-estre en parlant d'une tempeste : Les flots enflez extraordinairement & poussez avec violence venoient *fondre* sur le vaisseau. Soldats ! que vous estes heureux, dit le Marchand voyant l'orage *fondre* sur son vaisseau. Mais on ne diroit pas bien ce me semble comme le disent quelques-uns de nos Ecrivains : Les vents ont soufflé & sont venus *fondre* sur cette maison : Un grand tourbillon de vent vint tout d'un coup *fondre* sur le Lac.

Traduction nouvelle des Satyres, des Epitres & de l'art poëtique d'Horace.

Le vent n'estant point visible, ne *font* point, à parler exactement. Cela se pourroit dire d'une pluye furieuse meslée de gresle.

Dans le figuré *fondre* se dit de toute sorte de malheurs qui surprennent & qui accablent tout à coup. La colere de Dieu va *fondre* sur vous. Toutes les maladies viennent *fondre* sur luy, dit le nouveau Traducteur des Satires de Perse & de Juvenal, en parlant d'un Veillard.

LE SINGULIER MIS POUR LE PLURIEL.

NOus disons *le Turc* pour *les Turcs : Le Turc* est entré dans la Hongrie, l'empire *du Turc* s'affoiblit de jour en jour. Nous ne disons pas le mesme en parlant des autres Etats : *Les François* ont passé le Rhein ; & non pas *le François a* passé le Rhein. Nous disons pourtant *le françois* est leger, est brave, pour marquer le caractere de la Nation.

Nos bons Ecrivains mettent souvent *Soldat* au lieu de *Soldats*, & le Traducteur de Quinte-Curce n'y manque jamais : Cette entrepriſe decourageoit fort *le Soldat*. Ces cho-

ſes quoy que frivoles, faiſoient plus d'impreſſion ſur l'eſprit *du Soldat*, qu'un autre ſujet de crainte. L'horreur de ces lieux étonna *le Soldat*. Ni la colere, ni la joye *du Soldat* ne ſont jamais moderées.

L'Auteur de la *Rélation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg* parle de meſme: Quand la peur a une fois ſaiſi *le Soldat*, il ne voit & n'entend plus, ni l'exemples ni les ordes du General.

Il faut dire *de Matelot*, *de Payſan*, *de Bourgeois*, le meſme que de *Soldat*: *Le Matelot* fut allarmé de la tempeſte, *le Payſan* ſe ſauva dans les bois, *le Bourgeois* prit les armes: c'eſt-à-dire, *les Matelots*, *les Payſans*, *les Bourgeois*. Et voici un bel exemple du premier & du dernier dans le Remercîment que fit M. Bergeret à l'Academie le jour qu'il y fut reçeû: Ces formidables armées de cent & deux cens mille homme ont paſſé & repaſſé dans les Provinces auſſi paiſiblement, que ſi ce n'eût eſté qu'une famille; point de rapi-

ne, point de violence, point d'insulte, *le Soldat* payant comme *le Bourgeois.*

On peut ajoûter *Magistrat & Citoyen* à *Soldat* & à *Bourgeois*, aussi-bien qu'à *Payſan* & à *Matelot.*

Le Magiſtrat & le Citoyen à l'envi, conſpirent aux embelliſſemens de nos ſpectacles. *Harangues de Demoſthene.*

Il y a des occaſions où l'on ſe ſert d'*œil*, au lieux d'*yeux* qu'il faudroit dire: Je n'ay pas fermé l'*œil* toute la nuit. La raiſon voudroit que l'on dit: je n'ay pas fermé *les yeux* toute la nuit; car en dormant on ne ferme pas un œil qu'on ne ferme l'autre. Nous diſons auſſi: J'en ay la larme *à l'œil*, mais nous ne le diſons guéres qu'en riant. Car quand on parle ſerieuſement, on dit, avoir les larmes *aux yeux.*

MINUTIE.

CE mot eſt joli & exprime bien ce qu'on veut dire: il eſt plus de la converſation, que des livres; il peut neanmoins trouver ſa place

par tout : Ce détail, dit le Cardinal de Retz dans son Ecrit du Conclave d'Alexandre VII. paroist sans doute une *minutie* ; c'est-à-dire une chose mince & frivole qui ne vaut pas la peine d'estre remarquée, & qui ne fait rien au gros de l'affaire. Il ne se pût si bien couvrir, dit le mesme, que je ne m'apperceusse qu'il estoit homme de *minuties*. Cela marque le caractere d'un petit esprit qui ne fait que vetiller ; & l'homme de *minuties* est comme ces peintres tout occupez à finir les cheveux d'une figure, tandis qu'ils negligent les traits du visage & toute l'ordonnance du tableau.

L'Auteur de la *Défense des nouveaux Chrétiens* qui n'est pas moins exact dans son stile que dans ses raisonnemens, dit en parlant de choses legeres en apparence, mais importantes dans le fonds : Il pourra sembler à quelques-uns que ce sont des *minuties* où le monde ne doit pas prendre d'interest.

Le mot de *minuties* est employé

ordinairement pour ſignifier des bagatelles qui ont rapport à la langue & au ſtile : Il ne faut pas s'attacher trop aux *minuties*.

Ce ne ſont que de pures *minuties*, que vous remarquez-là ; il faut regarder à l'eſſentiel. *Paralelle des Anciens & des Modernes.*

Ce mot s'étend encore aux matieres de pieté : Quelques-uns negligent les mortifications legeres & n'en font nul état, les regardant comme des *minuties* qui ne font rien à l'avancement & à la perfection. *Pratique de la Perfection Chrétienne.*

Epuiser une Remarque.

Le Faiſeur de *Reflexion ſur l'uſage preſent de la Langue* qui juge de tout ſouverainement ; condamne ſans miſericorde, *épuiſer une Remarque*, qui ſe trouve dans la Préface de mes premieres Remarques ſur la Langue Françoiſe, en ces termes : Ce n'eſt qu'aprés des reflexions infinies qu'on peut parvenir à *épuiſer une Remarque*.

Cette phraſe ne vaut du tout rien, dit noſtre Homme à *Reflections*, on

ni dit point *épuiſer une Remarque* : J'ay bien oüi dire, *épuiſer une matiere*, ajouſte-t-il, mais pour *une Remarque* jamais.

Ne pourroit-on pas reprocher à ce Grammairien ce qu'il reproche luy meſme à l'Abbé Danet ; qu'il va un peu viſte. Il n'a pas pris garde ſans doute, que *Remarque* ſe prend icy pour la matiere ou pour la queſtion que l'on traite ; & que ſi c'eſt une bonne phraſe *épuiſer une matiere*, *épuiſer une queſtion*, ce n'en eſt pas une fort mauvaiſe, *épuiſer une Remarque*. On entend par là dire à peu prés ſur le mot dont il s'agit, tout ce qui s'en peut dire raiſonnablement, en examinant toutes ſes ſignifications & tous ſes uſages, juſqu'à en rechercher l'origine & à rapporter toutes ſortes d'exemples, non ſeulement du mot pris en luy-meſme, mais joint avec d'autres mots. Au contraire, dire peu de choſe ſur un mot ou ſur une phraſe & n'y toucher qu'en paſſant, c'eſt effleurer une Remarque, c'eſt la traiter d'une maniere ſuperficielle.

L'Auteur des *Reflexions* s'eſt contenté d'effleurer pluſieurs Remarques qu'il n'a pas apparemment jugé dignes de ſon application. Mais en recompenſe il faut avoüer qu'il en a épuiſé d'autres, ſur tout celle de *Stile pédantesque* : il en parle à fonds & en maiſtre, & ce ſeroit luy faire injuſtice, que de ne pas convenir qu'il ſçait ce langage là mieux qu'un autre.

COMMERCE.

CE mot ſe dit elegamment dans le figuré, lors qu'il ne s'agit point de trafic & de negoce : Eſtre en *commerce* avec quelqu'un : c'eſt un homme d'un bon *commerce*, d'un *commerce* aiſé. Marc Antonin dit dans ſes *Reflexions morales* que ſon pere eſtoit d'un *commerce* aiſé & agreable.

L'excellent Predicateur que Dieu n'a fait que montrer au monde, & qui avoit trouvé le ſecret d'unir enſemble l'onction & la politeſſe, dit dans un des Sermons que l'on a donnez au Public, & que le Public a ſi bien receû : En prenant le parti

Sermons du Pere Chemin.

de la retraitte & de la pieté, on ſe retranche ſur un petit nombre d'amis d'un *commerce* aiſé.

Un autre Orateur Chrétien dont le talent eſt au-deſſus des loüanges, dit dans l'Oraiſon funebre de Loüis de Bourbon Prince de Condé : Vit-on jamais Prince d'un *commerce* plus aiſé, plus libre, plus commode.

On ne diroit pas bien le meſme d'une femme : ſi nous en croyons des perſonnes fort intelligentes qui ſçavent toutes les fineſſes & toutes les bienſeances de noſtre langue ; & il ne faut pas s'en étonner. Certaines façons de parler ſont en uſage ſur le chapitre des hommes, & n'y ſont point ſur celui des femmes. Par exemple, nous diſons d'un homme : C'eſt un *courtiſan*, c'eſt un *coureur* : l'un, pour dire qu'il eſt aſſidu à faire ſa cour ou à rendre toutes ſortes de ſoins & de devoirs : l'autre, pour faire entendre qu'on ne le peut attraper & qu'on ne le trouve jamais chez luy. Nous ne dirions pas d'une femme dans le même ſens :

C'eſt une *courtiſanne* : c'eſt *une coureuſe.*

Le mot d'*abandonné* eſt de meſme eſpece : un homme *abandonné* ſignifie un homme délaiſſé, ſans appuy & ſans ſecours : une femme *abandonnée*, ſignifie tout autre choſe.

Au reſte, Mademoiſelle de Scudery a bien remarqué dans la Converſation de la tyrannie de l'uſage, que comme l'expreſſion de *manege* a quitté la chevalerie, pour devenir une expreſſion figurée des Courtiſans adroits ; on a dérobé aux Marchands celle d'un bon *commerce*, pour exprimer que ceux à qui on l'applique ſont gens avec qui on peut vivre commodement.

BRILLANT, ADJECTIF.

CE mot eſt du bel uſage eſtant joint avec certains ſubſtantifs. On a toûjours dit un eſprit *brillant*, par oppoſition à un eſprit ſolide qui n'a point de feu ; des penſées *brillantes* ; des expreſſions *brillantes* ; des reparties promptes & *brillantes*. Mais on ne

dit elegamment que depuis quelques années : Un merite *brillant* : une valeur *brillante* : un action *brillante* : une affaire *brillante* : Cela signifie quelque chose de distingué & d'extraordinaire, qui éclate aux yeux du monde : C'est un parti sage à la guerre, que de se tenir quelquefois sur la défensive ; mais ce n'est pas le plus *brillant* : il n'y a jamais eu de retraitte *brillante*, que celle de feu M. le Prince devant Arras.

Ses qualitez n'estoient pas si *brillantes* que celles du Roy ; mais elles estoient plus aimables, dit l'Historien de Charles IX. en parlant du Duc d'Anjou.

Mais ce que dit un Homme de qualité au commencement du Discours qu'il a fait à sa famille sur les illustres Malheureux de tous les siecles, est justement ce que j'entends icy par le mot de *brillant* : Il n'y a jamais eu une fortune si longue & si *brillante* que celle du Roy ; c'est de Loüis le Grand dont il parle.

Enfin ce que j'ay oüi dire à un illus-

tre Magistrat au sujet d'un parti qui se presentoit du costé de la Cour pour la fille d'une de ses amies, n'y revient pas mal: On a fait à la mere, me disoit-il, des propositions *brillantes*.

Tout cela s'entend mieux qu'on ne le peut expliquer.

DELIVRER.

CE verbe a deux significations; il signifie quelquefois mettre entre les mains, donner, livrer: *Délivrer de la marchandise: délivrer de l'argent.* Il signifie ordinairement, affranchir, mettre en liberté, *délivrer un captif, délivrer un prisonnier.* Dans la premiere signification il peut avoir plus d'un regime; il n'en a jamais qu'un dans la seconde. On dit: *Je luy ay délivré toute la marchandise: il m'a délivré une grosse somme*; mais on ne dit point: J'ay solicité pour la liberté d'un tel, & le Juge *me l'a delivré.* De celebres Ecrivains disent pourtant: Il estoit obligé à cette feste de *leur délivrer un criminel*: Voulez-vous que *je vous déli-*

ure le Roy des Juifs ? Tout le peuple se mit à crier, faites mourir celuy-cy, & *délivrez-nous Barabas.* Je ne croy pas qu'il faille en cela les imiter : on ne délivre pas un prisonnier comme de la marchandise ou de l'argent.

NEGOCIANT, NEGOCIATEUR.

IL y a bien de la difference entre ces deux mots quelque semblables qu'ils paroissent : quoy qu'ils ayent la mesme origine, ils n'ont pas la mesme signification : ce sont pour ainsi dire deux freres qui ont des inclinations fort diverses & dont l'un aime le trafic, l'autre la Cour.

Negociant regarde le negoce ; & nous avons un livre intitulé *Le parfait Negociant*, que M. Colbert fit faire pour l'instruction des Compagnies du commerce.

Histoire de M. Constance

Le commerce attire à Cephalonie beaucoup de *negocians* Anglois.

Pratique de la Perfection Chrétienne.

Nous sommes des *negocians* du Royaume des Cieux qui cherchons de belles perles. C'est ainsi qu'il faut

dire & non pas *negociateur*, comme l'a dit un des Traducteurs du nouveau Testament pour rendre, *homini negotiatori* : Le Royaume des Cieux est encore semblable à l'homme *negociateur* qui cherche de belles perles.

Negociateur se dit des Ambassadeurs & des Ministres qui travaillent à des traitez de paix, ou à d'autres affaires d'Etat : Le pensionnaire Wit, que le Prince d'Orange fit assassiner, estoit un excellent *negociateur*.

Le Roy foible de l'Evangile, qui dans le temps où il faudroit livrer le combat & en venir aux mains avec l'ennemi, est obligé d'envoyer au devant de luy des *negociateurs* pour traiter de paix. *Sermons du Pere Cheminais.*

En un mot, il y a la mesme difference entre *negociant* & *negociateur*, qu'entre *negoce* & *negociation*.

SUR CES ENTREFAITTES,

C'Est une maniere de parler usitée dans la Langue ; & l'Hist-

torien qui se vante de ne s'en estre jamais servi a une delicatesse qui va jusqu'au caprice & au dégoust. M. d'Ablancourt, M. de Vaugelas, & M. Patru n'estoient ni si bizarres, ni si dégoustez que luy.

Sur ces entrefaittes, dit le premier, il receût nouvelles que Scipion marchoit contre luy à grandes journées.

Sur ces entrefaites, dit le second, il receût de Lettres de Parmenion.

Sur ces entrefaites il receût des Lettres qui l'informoient de tout ce qui s'estoit passé dans l'Europe & dans l'Asie.

Sur ces entrefaittes, dit le dernier, le pere arrive à la grille. *Sur ces entrefaittes* le portier vient en hafte avertir la Roche de ce qui se passe.

Cette locution françoise répond à l'*in quel mentre* des Italiens : & si je voulois traduire ce que l'on trouve souvent dans leurs relations politiques, *in quel mentre ecco un intoppo* : je dirois *sur ces entrefaites* il survint un embarras.

DEPOÜILLER.

L'AUTEUR de la *Vie de Salomon* employe ce verbe de deux manieres dans le meſme ſens.

Salomon au pied des Autels *dépoüilloit tout le faſte* de la Royauté; & ce grand Roy qui faiſoit trembler tous les autres Roys, trembloit luy-meſme devant la Majeſté du Dieu vivant.

Quand il s'eſtoit *dépoüillé de tout l'embarras* de la Royauté, pour ne ſe laiſſer voir qu'à ceux qu'il honoroit de ſa familiarité; il eſtoit alors le plus aimable des hommes.

Je ne ſçay ſi *dépoüiller tout le faſte* eſt bien établi; mais je ſçay bien que j'aimerois mieux dire: *Se dépoüiller de tout le faſte*, comme *de tout l'embarras*. Le meſme Ecrivain dit auſſi dans ſon Remerciment à l'Academie le jour qu'il y fut receû: C'eſt icy que les premiers hommes de l'Etat *ſe dépoüillent de tout le faſte* de la grandeur, & ne cherchent de diſtinction que par la ſublimité du genie.

M. l'Abbé du Jarry ſuit la meſme conſtruction dans ſon Panegyrique de S. Loüis : Rien, dit-il, ne glorifie davantage Dieu ſur la terre que les Roys humiliez devant ſa face, & qui *ſe dépoüillant* autant qu'ils peuvent *de la ſplendeur* qui les accompagne par tout, en font un hommage public à celui dont ils l'ont receûë.

Ce n'eſt pas qu'on ne diſe quelquefois peut-eſtre dans le propre, *dépoüiller ſes habits, dépoüiller ſa chemiſe*; mais cela ne fait pas toûjours une conſequence pour le figuré.

Nos bons Ecrivains diſent, *ſe dépoüiller de ſon propre jugement, de ſa propre volonté, de ſes biens* : & il y en a pluſieurs exemples dans la *Pratique de la perfection Chrétienne*. Le meſme Traducteur de Rodriguez dit auſſi ; *ſe dépoüiller de ſes habits* : Cependant David qui eſtoit un ſi grand Prince ; oubliant tout d'un coup ce qu'il devoit à ſa gravité & à la majeſté de ſon rang, *ſe dépoüilla de ſes habits Royaux.*

A la verité un autre Ecrivain fameux dit dans le figuré : Il *dépoüilla cette ferocité* de tigre & de lion qui luy eſtoit naturelle. Mais je doute que cela ſoit bien, & je croy du moins que *ſe dépoüiller de la ferocité* ſeroit mieux.

Auſſi M. Huet qui joint la politeſſe du langage avec une profonde érudition, dit dans ſon Remerciment à l'Academie : Il eſt temps que je me *depoüille de cette timidité* ſcrupuleuſe qui m'a ſi long-temps fait apprehender de m'expoſer au grand jour de cette celebre Compagnie.

Ce que je dis, au reſte, ne regarde que la proſe ; car en vers on peut dire ſans difficulté, *depoüiller* avec l'accuſatif, comme fait l'Auteur d'*Athalie*.

Avez vous dépoüillé cette haine ſi vive.
J'admirois ſi Mathan dépoüillant l'artifice.

Il y a pourtant une phraſe en proſe qui me paroiſt aſſez uſitée dans le

ſtile Eccleſiaſtique, & c'eſt *depoüiller le vieil homme : Depoüillez le vieil homme* avec ſes œuvres. On pourroit peut-eſtre dire de meſme, *depoüiller les mauvaiſes habitudes*, comme le dit un des Traducteurs de S Chryſoſtome : Faiſons aujourd'huy un ſerment ſolemnel de *dépoüiller ces perverſes habitudes.*

INGENIEUX.

CE mot ne ſe dit pas indifferemment des perſonnes & des choſes : on dit bien, une piece *ingenieuſe*, une penſée *ingenieuſe*, une raillerie *ingenieuſe* : mais on ne dit pas de meſme ; une perſonne *ingenieuſe*, pour une perſonne ſpirituelle, une perſonne d'eſprit : & ce ſeroit mal parler que de dire en general, & abſolument un tel eſt *ingenieux.*

M. Saraſin ne laiſſe pas de dire dans l'Hiſtoire du ſiege de Dunkerque en parlant des Polonois : Cette nation mépriſe les perils que ſa ferocité lui fait ſouvent ignorer : ſa nobleſſe pourtant eſt civile & *ingenieu-*

se. Mais il me semble que cela se dit mieux d'une nation que d'une personne.

On diroit bien cependant, en parlant d'un Ecrivain delicat, d'un Poëte tel qu'Ovide ou Martial; c'est un Auteur *ingenieux*: c'est un Poëte *ingenieux*; peut-estre, parce qu'alors on confond l'Ouvrage avec l'Ecrivain, le Poëme avec le Poëte. Ainsi, parce que *la Jerusalem* du Tasse est une piece *ingenieuse*; on dit: le Tasse est un Poëte *ingenieux*.

On dit le mesme d'un bon Critique: & M. Costar parle juste en disant de M. Ménage: Je reconnois ce Critique *ingenieux* & subtil pour un des plus sçavans hommes de nostre siecle, & pour un de ceux qui sçait le mieux connoistre & faire les belles choses en quatre ou cinq Langues.

M. de S. Evremont dit de Lucien dans le mesme sens: Cet Auteur traitte ses matieres avec beaucoup d'esprit & de delicatesse, il est *ingenieux* & agreable.

Cela se dit d'un Ouvrier comme

d'un Auteur, & M. de la Chambre dans l'Epiſtre Dedicatoire pour l'*Art de connoiſtre les hommes*, cite les tableaux de ce Peintre *ingenieux*, qui occupoient moins les yeux que l'eſprit; & qui donnoient à penſer plus de choſes qu'ils n'en repreſentoient.

Nous diſons d'un excellent Machiniſte que c'eſt le Machiniſte du monde le plus *ingenieux*. Deſorte qu'*ingenieux* va plus à l'invention que *ſpirituel*, qui ne marque que de la penetration, de la ſubtilité, du diſcernement.

Igenieux ſe dit ſans difficulté des perſonnes quand on y ajouſte quelque choſe, & qu'on y donne un regime; vous eſtes *ingenieux à vous tourmenter*. Je voudrois bien, dit M. de Voiture, que l'envie de venir icy eût pris au Paladin; car je ne ſçaurois l'appeller plus magnifiquement; & il faût avoüer que perſonne ne peut eſtre ſi *ingenieux* que vous *à lui trouver de beaux titres*.

Harangues de Demoſthene. Un Auteur fort ſpirituel & qui écrit d'une maniere fort vive, dit

dans la Traduction de la premiere Olynthienne : Politiques *ingenieux à vous allarmer*, raſſeûrez-vous.

S'il faut dire,

C'EST A VOUS A FAIRE CELA :

ou, C'EST A VOUS DE FAIRE CELA.

L'UN & l'autre ſe dit preſque également.

C'eſt au Prince *à* juger de ſes Miniſtres. *Traité de Mr. d'Ablancourt*

Ce n'eſt point à nous *de* conſiderer quel eſt celuy que le Prince éleve par deſſus les autres.

Ce n'eſt pas à vous *à* preſcrire des conditions à Dieu. *Pratique de la perfection Chrétienne.*

Ce n'eſt pas à vous *de* choiſir quelles peines & quelles tentations vous devez ſouffrir.

Ce n'eſt pas à vous *d'*élire quelle charge & quelle fonction vous devez faire.

LANGUEURS.

CE mot ne ſignifie pas des maladies & des infirmitez en ge-

neral ; mais une eſpece de mal qu'on appelle *langueur* : on dit, il eſt malade de *langueur* ; il a des *langueurs* ; ce n'eſt pas une maladie reglée, ce n'eſt qu'une *langueur*. Et ce ſeroit mal traduire ces endroits de l'Evangile, *Sanans omnem languorem ; Ipſe infirmitates noſtras accepit*, par ces paroles : Gueriſſant toutes ſortes de maladies & de *langueurs* ; il a pris luy-meſme nos *langueurs*.

On pourroit à la verité ſe ſervir du mot de *langueur* en parlant d'une maladie, & dire par exemple : la *langueur* du corps n'a point affoibli l'eſprit. Mais on ne diroit pas d'un homme qui eſt paralytique, ou qui a la pierre : les Medecins croyent ſa *langueur* incurable : il eſt gueri de ſa *langueur*. Cela ſe diroit bien d'une perſonne qui auroit une fiévre lente ou ce que nous appellons proprement *langueur* : & le Chevalier de Meré parle juſte en diſant du Mareſchal de Clerambaut dans ſes *Converſations* : Il y a plus de deux ans qu'il eſt malade, & tant de Medes

cins qui l'ont veû ne l'ont pû guerir non plus que les Eaux de Bourbon; c'eſt *une langueur* dont ſon eſprit ne ſe ſent point.

MOYENNANT.

IL y a des perſonnes delicates à qui ce mot fait mal au cœur, & qui feroient ſcrupule de s'en ſervir; il eſt neanmoins françois, & nos meilleurs Ecrivains l'employent dans toute ſorte de ſtile. Je croy pourtant qu'il convient davantage à un genre d'écrire grave & ſerieux, & que M. de Voiture pouvoit s'en paſſer dans une Lettre toute badine & toute galante.

M. de Vaugelas l'a employé dans ſon Quinte-Curce: Il y eut un homme du pays qui s'offrit de luy montrer un chemin pour monter au haut du Roc, *moyennant* quelque recompenſe. Et un autre bon Ecrivain dit dans l'*Hiſtoire de la réünion du Portugal à la Caſtille*; Le titre de Roy luy fut confirmé par le Pape Alexandre IV. *moyennant* un petit tribut.

C'eſt à proprement parler, un terme de Capitulation.

Construction vicieuse.

UN de nos plus elegans Traducteurs dit en parlant des Idylles de Theocrite : Je n'ay garde de me flatter d'avoir *attrapé* ni meſme *approché de tant de beautez*. Cela n'eſt pas correct ; *de tant de beautez* eſt bien conſtruit avec *approché*, mais il ne l'eſt pas avec *attrapé* qui a un autre regime. Il falloit dire pour parler regulierement : Je n'ay garde de me flatter d'avoir *attrapé tant de beautez*, ni meſme *d'en avoir approché*.

Un autre Ecrivain celebre eſt tombé dans le meſme inconvenient, en diſant : Quoy que ce que nous avons dit *prévienne* & *réponde à toutes les difficultez* qu'on pourroit nous former ſur cette matiere. Car *prévenir* n'a pas le meſme regime que *répondre*, & ne s'accorde point avec *à toutes les difficultez*.

Le meſme Auteur dit ailleurs : Vous me diriez que Jesus-Christ

vous ordonne de vous haïr, il eſt vray ; mais l'amour dont je vous parle, n'a rien qui *combatte*, ou qui *ne s'accommode avec cette haine* qu'il vous commande d'avoir pour vous meſmes. *Combattre* & *s'accommoder*, ont des regimes differents ; & *avec cette haine*, ne peut ſe rapporter à *combattre*, comme il ſe rapporte à *ne s'accommode.*

Ce que je dis eſt conforme à la Remarque de M. de Vaugelas, laquelle a pour titre, *verbes regiſſans deux cas mis avec un ſeul* ; & ce n'eſt qu'afin de l'éclaircir que j'ay rapporté ces exemples. M. Chapelain n'eſtoit pas là-deſſus tout à fait du ſentiment de M. de Vaugelas, ſous pretexte que la trop grande reguliarité fait perdre quelquefois certaines licences en quoy conſiſte toute l'elegance des Langues. Mais M. Corneille qui a le bon gouſt, & qui juge ſainement des choſes, eſt d'un autre avis ; & je ne puis me diſpenſer de mettre icy une partie de ſa Note tant elle me paroiſt raiſonnable.

M. Despreaux parle de la sorte dans sa Traduction de Longin, qui est un des meilleurs ouvrages de nostre Langue.

Et *à dire vray*, la nature ne se montre jamais plus libre que dans les discours sublimes & pathetiques.

Et *à dire vray*, l'Art n'est jamais dans un plus haut dégré de perfection, que lors qu'il ressemble si fort à la nature, qu'on le prend pour la nature mesme.

Les deux celebres Academiciens que je viens de citer ne laissent pas de se servir d'*à vray dire*; & on peut en user aprés eux sans difficulté.

Nos privileges, dit le premier, ne sont *à vray dire* que de foibles amusemens. Et *à vray dire* ces honneurs leur sont bien justement deûs. Enfin les beaux mots, dit le second, sont *à vray dire* la lumiere propre & naturelle de nos pensées.

Quelques-uns de nos Ecrivains disent *à dire le vray*, & M. de Vaugelas l'employe dans son Quinte-Curce : Quoy qu'*à dire le vray* les

faineans n'ayent pas meilleur marché de leur destinée. M. Racine s'en sert dans l'Eloge de M. Corneille, aussi bien que M. Huet dans son Remercîment à l'Academie, en parlant de M. le Dauphin.

A dire le vray, où trouvera-t'on un Poëte qui ait possedé à la fois tant de grands talens?

A dire le vray, nous voyons tous les jours sortir de luy des éclats & des rayons d'un naturel si heureux.

Je l'ay veû encore dans un Discours de M. le Chevalier de Meré, & dans un Panegyrique de M. l'Abbé de la Chambre.

Il y en a qui disent *à dire la verité*, & M Pelisson parle de la sorte dans les *Chimeres de M. Jurieu*: Aussi *à dire la verité*, vos Auteurs presque honteux de ces fausses consequences, ne font que glisser legerement sur ces deux passages.

Toutes ces manieres de parler sont bonnes; & l'exemple de nos Maistres fait qu'on peut employer tantost l'une, tantost l'autre, selon

l'humeur où l'on eſt. Il y a pourtant des endroits où l'une vient mieux que l'autre, & c'eſt à l'oreille d'en juger. Par exemple, M. de la Chambre dit dans la Preface pour l'Eſperance: *A vray dire auſſi*, c'eſt de toutes les paſſions celle qui eſt la plus naturelle à l'homme. Il eſt viſible qu'*à vray dire auſſi*, coule mieux que ne feroit, *à dire vray auſſi*, ou *à dire le vray*, *à dire la verité auſſi*.

INDECIS.

CE mot ne ſe dit point des perſonnes, & j'ay eſté ſurpris en liſant dans un petit Ouvrage bien écrit: C'eſt ce qui le pourroit faire paſſer pour *indecis*, quoy qu'il n'y ait rien de plus ferme que luy dans la deffenſe de la verité, quand il l'a reconnüe.

On dit ſeulement, le procez eſt *indecis*, l'affaire eſt *indeciſe*. Nous diſons en parlant des perſonnes; *irreſolu*, *incertain* pour oppoſer à deciſif: un homme *irreſolu* un homme *incertain*, eſt un homme qui ne ſçait pas prendre ſon parti; & qui ne decide rien.

S'EN PRENDRE A QUELQU'UN; SE PRENDRE A QUELQU'UN.

ON dit fort bien, je *m'en prendray* à vous si l'affaire ne réussit pas; les Malheureux qui se sont attirez leur infortune par une mauvaise conduite, ont tort de *s'en prendre* aux Astres.

Je doute qu'on pût bien dire: je *me prendray* à vous si l'affaire ne reüssit pas; les Malheureux ont tort de *se prendre* aux Astres de leur infortune.

Il y a des choses en nostre Langue qui ne se disent que d'une maniere & que dans un certain tour. Il n'y faut rien déranger: pour peu qu'on les veüille tourner autrement, on gaste tout; & ce qui estoit françois ne l'est plus. La phrase dont il s'agit me paroist de cette nature, & je croy qu'*en*, doit estre toûjours mis devant *prendre*, quand on donne à prendre la signification d'*imputer*: si je perds mon procés, je

m'*en prendray* à vous ; c'eſt-à-dire je vous imputeray la perte de mon procés.

Se prendre ſans *en* ne ſe dit que dans le propre, & ſignifie *s'attacher* : ſi *je ne m'eſtois pris* à vous, je ſerois tombé. Les gens qui ſe noyent ; *ſe prennent* à tout ce qu'ils trouvent.

Il y a d'autres phraſes dans noſtre Langue où *en* eſt ſi neceſſaire, que dés qu'on l'oſte on change le ſens : On *en* eſtoit venu ſi avant, dit M. Vaugelas, qu'il falloit vaincre ou mourir. Cela ſe dit dans le figuré ; & cela veut dire que les choſes eſtoient ſi engagées qu'il falloit vaincre ou mourir. Mais ſi on eſtoit *en*, & qu'on dit, on eſtoit venu ſi avant ; cela ſe diroit dans le propre & ne marqueroit que le lieu où l'on ſeroit arrivé.

Je n'en puis plus, a tout une autre ſignification que *je ne* puis plus : Enfin *n'en* pouvant plus, il demanda à boire, dit le Traducteur de Quinte-Curce. Qui oſteroit *en* & diroit *ne* pouvant plus, parleroit un langage

barbare & ne se feroit pas entendre.

Je dis le mesme de je ne sçay où *j'en* suis, qui signifie autre chose que, je ne sçay où je suis.

Il nous *en* prend bien : il nous *en* prend mal, auroit tout un autre sens, si *en* estoit retranché, aussi ne le retranche-t'on jamais.

Prenez garde que vous n'ayez évité ce danger, pour retomber dans un plus fascheux, & qu'il ne vous *en prenne* comme au demon de l'Evangile. *Homelies de S. Chrysostome au peuple d'Antioche.*

L'Auteur des *Reflexions sur l'usage present de la Langue* a fait une bonne Remarque sur *se tenir là*, *s'en tenir là*, qui est dans l'espece de la mienne. On dit par exemple, il se tenoit à la corde : il me prit par mes habits & se tenoit à moy : tenez-vous là, attendez-moy. Et dans un autre sens on dit, je *m'en tiens* à ce que vous me dites. Les sentimens sont partagez, on ne sçait à quoy *s'en tenir.*

Il est visible que la difference des deux sens ne vient que de ce qu'on

ne met point *en* au premier *tenir*, & qu'on le met au ſecond.

Aprés tout pour revenir à noſtre Remarque qui me ſemble juſte, il faut avoüer que quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains ne l'ont pas toûjours ſuivie exactement: & c'eſt apparemment, parce qu'ils n'y ont pas pris garde.

Il ne *ſe* faut *prendre* du dereglement qu'on remarque dans l'Ordre Monaſtique qu'à l'infidelité des Religieux.

Hobbes le plus grand genie d'Angleterre depuis Bacon, ne ſçauroit ſouffrir qu'Ariſtote ait tant de credit dans la Theologie, & il *ſe prend* à ſes ſubtilitez de la diviſion de l'Egliſe.

J'avoüe qu'*en* ne feroit pas bien auſſi dans ces deux phraſes, de la maniere qu'elles ſont tournées; mais je croy qu'il les falloit tourner d'une autre façon, & qu'à moins de cela elles ne ſont pas trop françoiſes.

CADAVRE, CORPS MORT.

IL est bon de les distinguer. *Cadavre* signifie proprement un corps mort qui tourne à la pourriture & qui commence à sentir mauvais. Par exemple, le *cadavre* fut déterré & jetté à la voirie. Ce seroit mal dit le jour d'une sanglante bataille : toute la plaine demeura couverte de *cadavres*; il faut dire de *corps morts* : Il se fit là un si grand carnage, dit le Traducteur de Quinte Curce, que la place en estoit toute couverte de *corps morts*. On met quelquefois, *de morts*, simplement ; & M. Charpentier dit dans l'*Eloge d'Agesilaus* : On voyoit la terre toute couverte de sang & de *morts*.

Le nouveau Traducteur de Perse & de Juvenal, n'a pas mal placé *cadavre* en deux endroits.

Courons viste fouler aux pieds le *cadavre* de Sejan, il est exposé sur le rivage.

Il traverse comme il peut la mer toute teinte du sang de ses soldats :

les *cadavres* flotans sur les eaux l'arrestent dans sa fuite.

Regarder en pitié.

L'Usage qu'on a fait de cette phrase en ridicule, l'a presque décriée. Elle emporte maintenant *mépris* & *fierté* autant que *compassion*. Un homme qui se croit fort habile & qui est entesté de son merite, *regarde* le reste du monde *en pitié*.

Aux conversations mesme il trouve à reprendre,
Ce sont propos trop bas pour y daigner descendre,
Et les deux bras croisez, du haut de son esprit.
Il regarde en pitié *tout ce que chacun dit.*

Les Femmes de la Cour & du grand monde *regardent en pitié* les Provinciales & les Campagnardes : mais les personnes charitables ne *regardent* point *en pitié* les pauvres & les malheureux, ils les regardent

avec un œil de pitié ; & ce pere de l'Evangile dont le fils eſtoit poſſedé d'un demon furieux, s'exprimeroit peut-eſtre mal en françois, s'il diſoit à Noſtre Seigneur, *regardez* mon fils *en pitié*, comme des Traducteurs modernes le luy font dire.

EXTINCTION.

ON a toûjours dit *extinction de la chaleur naturelle*, *extinction de voix* ; mais ce n'eſt que depuis quelques années qu'on dit *extinction de raiſon*, *extinction de ſentimens*, *&c.* Encore n'y a-t-il que quelques Ecrivains qui parlent de la ſorte : C'eſt une *extinction* entiere *de raiſon*, que de vivre en repos ſans ſe mettre en peine de ce qui arrivera après la fin de la vie.

Une telle *extinction des ſentimens de la nature*, épouvante.

Ils feront plus à leur aiſe dans le Monaſtere, qu'ils n'eſtoient dans le ſiecle ; ce qui eſt préciſement la ruine du deſſein de leur retraitte, & l'*extinction de l'eſprit de penitence*.

Ils se trouveroient dans la dissipation, dans la sécheresse, & par des suites necessaires dans l'endurcissement, dans l'insensibilité du cœur & dans l'*extinction de toute pieté*.

Je connois des gens qui ne s'accommodent point de ces phrases & qui font scrupule de mettre *extinction* à tout indifferemment dans le figuré. Ils diroient neanmoins sans peine; l'*extinction d'une famille*, l'*extinction d'un droit*, l'*extinction d'une rente*, l'*extinction d'une charge*, l'*extinction d'une pension*, l'*extinction de l'heresie*.

On ne dit point dans le propre, *l'extinction d'un grand incendie* se fait difficilement, quoy qu'en dise le *Dictionnaire universel*: on dit, un grand incendie s'éteint difficilement.

Ce qu'ajoute le mesme Dictionnaire, que les fermes du Roy s'ajugent *à l'extinction de la chandelle*: & qu'on fulmine les excommunications *à l'extinction de la chandelle*, est bien remarqué; mais il falloit observer encore que c'est comme un mot

d'Art, & que hors delà on ne dit point, *l'extinction de la chandelle*; *l'extinction d'un flambeau*, en parlant d'une chandelle éteinte, d'un flambeau éteint. Ce ſeroit parler allemand que de dire: j'ay leû toute la nuit juſqu'*à l'extinction de ma chandelle*.

ALLER, VENIR AU DEVANT DE QUELQU'UN.

CELA ne ſe dit bien que quand il s'agit de faire honneur ou amitié à quelqu'un: les Sujets *vont au devant* de leur Prince, un fils *va au devant* de ſon Pere, un ami *au devant* de ſon ami. Mais un fou qui court les champs, & qui ſe rencontre ſur le chemin des gens qui paſſent, ne *vient* point *au devant d'eux*: Ainſi je ne traduirois pas, *occurrerunt ei duo habentes Dæmonia*, en ces termes: Deux Poſſedez *vinrent au devant* de luy. Les demoniaques ne ſont pas d'ordinaire fort civils; & ceux-cy venoient, non pour lui faire honneur, mais pour luy faire des repro-

ches. Ils le rencontrerent ou vinrent à luy, mais ils ne *vinrent* point *au devant* de luy.

A la verité on dit encore *aller au devant* dans une occaſion qui ne marque ni honneur ni amitié ; & c'eſt aller au devant de l'ennemi : Ceſar *alla au devant* de Pompée. Mais cela ne convient pas aux deux poſſedez de l'Evangile.

MAISON DES CHAMPS ; MAISON DE CAMPAGNE.

C'EST la meſme choſe, avec cette difference, que le ſecond eſt plus noble que le premier. Un bourgeois va à ſa *maiſon des champs*, un homme de qualité va à ſa *maiſon de campagne* : & un de nos Hiſtoriens ne parle pas ce me ſemble fort poliment, quand il dit que le Chancelier de l'Hoſpital s'eſtoit retiré durant la guerre dans ſa *maiſon des champs*. D'autres Ecrivains ont un peu plus de politeſſe.

Vie de S. François de Borgia. Il fut trouver le Commandeur à Simanques en une *maiſon de Campagne*

pagne qu'il avoit à deux lieües de Valladolid.

Ce fameux Monaſtere établi autrefois, dit-on, par Philippe Auguſte, qui y fit baſtir une maiſon Religieuſe ; deſtiné enſuite par Antoine Arnauld Avocat au Parlement de Paris, pour un lieu propre à élever ſa nombreuſe famile & à en faire ſa *maiſon de campagne.* *Lettres Apologetiques pour M. Arnauld.*

L'Auteur de ce ſecond exemple, en donnant une *maiſon de campagne* à un Avocat du Parlement de Paris, ſçait mieux vivre & mieux parler que l'Hiſtorien qui ne donne qu'une *maiſon des champs* à un Chancelier de France. Car ce que j'ay dit d'abord ne regarde que la petite Bourgeoiſie. Les célebres Avocats peuvent tenir rang parmi les gens de qualité : ou ſi on les met dans le nombre des Bourgeois, on doit les regarder comme de Bourgeois diſtinguez, fort élevez au deſſus du Peuple, par la nobleſſe de leur employ ; & ſemblables en quelque façon aux Bourgeois de l'Ancienne Rome.

ENTAMER.

CE mot se dit elegamment dans le figuré : il s'est laissé *entamer* ; pour dire qu'on a découvert les sentimens de quelqu'un, & qu'on en a pris des avantages sur luy. Ne vous laissez point *entamer* ; c'est-à-dire, ne souffrez pas qu'on vous pénetre, ou qu'on vous gagne.

Il se dit encore par rapport à l'autorité ou au caractere du Ministre d'un Prince : Dés qu'un Ambassadeur se laisse *entamer*, il est perdu ; c'est-à-dire, dés qu'il souffre qu'on luy retranche quelque chose des honneurs qu'on luy doit, ou qu'on ne luy accorde pas ce qu'on luy a promis.

Entamer se dit dans un sens plus commun, quand il s'agit de science : *entamer* une question : *entamer* le discours ; pour dire, commencer à disputer, à discourir. Après tout, M. Arnauld ayant ainsi pris ses précautions & ses mesures pour venir au fait, commence à l'*entamer* dans le chapitre 19. de son volume.

Jugement sur le 3. Volume de la Morale Pratique des Jésuites.

Mais il se dit sur tout en matiere de negociation ; & le Cardinal Mazarin l'employe souvent dans ses Lettres qui contiennent le secret de la paix des Pyrenées.

Nous convinmes de nouveau que pour gagner temps, M. de Lionne & le Secretaire d'Etat Coloma travailleroient à donner la forme necessaire aux choses dont nous estions tombez d'accord, & mesme qu'ils *entameroient* certains points.

Je vous diray confidemment, afin que leurs Majestez seules en ayent connoissance, qu'il me déplaist de ne le voir pas si resolu qu'il seroit à souhaiter, pour *entamer* de grandes choses : c'est de Don Loüis de Haro que parle le Cardinal.

MANIERES DE PARLER BASSES.

LEs locutions basses ne se peuvent souffrir en nostre Langue dans les discours graves & serieux ; & il y a lieu de s'étonner que de bons Auteurs en laissent échapper

quel-quesunes qui ſont entierement contre la nobleſſe du ſtile.

Un de nos meilleurs Ecrivains dit, en traduiſant un paſſage de S. Auguſtin : Mais vous, Seigneur, qui eſtes tout à la fois & le Dieu des vengeances & le Pere des miſericordes, *vous eſtiez à nos trouſſes*, comme un maiſtre qui pourſuivoit ſes eſclaves.

Cette phraſe, *vous étiez à nos trouſſes*, ne convient pas ce me ſemble à la Majeſté Divine. Elle ne laiſſe pas d'eſtre bonne quand elle eſt bien placée, ſur tout en fait de Satyre : Et l'Hiſtorien du Cardinal Commendon pour peindre une terreur panique, a dit ſans baſſeſſe : Ils croyoient voir à toute heure l'Empereur *à leurs trouſſes*, pour les charger.

Un autre de nos Ecrivains dit dans la Preface de l'Hiſtoire d'un Concile : Ayant mis toute ſon adreſſe à luy *tirer les vers du nez*, il ne peût jamais tirer de luy que des réponſes generales. *Tirer les vers du nez* eſt

bien bas à l'entrée d'une Hiſtoire Eccleſiaſtique. C'eſt tout ce qu'on pourroit ſouffrir dans une piece comique ou dans le diſcours familier. *Tirer des réponſes* qui vient enſuite eſt apparemment une repetition en grace; mais je crains que ces deux *tirer* ne déplaiſent aux perſonnes de bon gouſt, & que l'auteur ſeul en ſoit content.

Tordre le nez à la Poëtique d'Ariſtote, dont ſe ſert un nouvel Auteur, n'eſt gueres plus noble, que *tirer les vers du nez.*

Le meſme Ecrivain dit que le Prince des Poëtes Italiens avoit la *langue bien penduë.* Il faut avoüer que l'expreſſion eſt un peu baſſe, mais il faut convenir en meſme temps, qu'à ces deux expreſſions prés, tout l'ouvrage eſt écrit avec beaucoup de politeſſe & de pureté. Car pour ce que dit l'Auteur: Que les Academiciens de Florence prétendoient eſtre en droit de faire *paſſer par l'étamine* tous les ouvrages de quelque réputation qui leur tom-

boient entre les mains ; il le racommode auſſi-toſt en ajouſtant : Que c'eſtoit pour cela qu'ils avoient pris le nom d'Academiciens de *la Cruſca*, qui ſignifie du ſon, & pour leur deviſe un ſaz. Sans ce correctif *faire paſſer* les ouvrages *par l'examine* auroit quelque choſe de bien populaire.

D'autres Ecrivains diſent *ſuivre ſa pointe* : quelque noble que ſoit peut-eſtre cette expreſſion dans ſon origine, elle n'eſt plus gueres que du diſcours familier. Mais *mettre la puce à l'oreille* dont ſe ſert un de nos Hiſtoriens eſt encore plus bas : La diſpoſition du Prince leur *mit la puce à l'oreille.*

Prier quelqu'un de ſon deshonneur n'eſt pas noble, & le meſme Hiſtorien qui employe cette phraſe oublie un peu la dignité du ſtile hiſtorique : Il falloit donc, dit-il, uſer de ſurpriſe à leur égard, & diſpoſer les Legats à ſervir eux-meſmes d'inſtrument à la ſupercherie ; il y avoit encore moins d'apparence à leur en faire la propoſition, parce que c'eûſt eſté les *prier de leur deshonneur.*

Mettre les fers au feu eſt une phraſe encore aſſez baſſe : le Traducteur de Quinte-Curce n'a pas laiſſé de l'employer faiſant parler Alexandre : Il ne s'agit plus de chaſtier les paroles de la langue, on a paſſé aux mains & aux couſteaux ; oüy, ſi vous me tenez digne de foy, Philotas *en a mis les fers au feu* ; il les a aiguiſez pour me les plonger dans le ſein.

Outre le peu de nobleſſe qu'il y a dans, *Philotas en a mis les fers au feu*, il y a quelque choſe d'obſcur dans, *il les a aiguiſez*, qui ſe rapporte à *couſteaux* & qui ſemble ſe rapporter à *fers*, comme au plus proche.

Le meſme Ecrivain dit : la victoire nous tend les bras, nous *y touchons du bout du doigt*. Ce nous *y touchons du bout du doigt* a peu de nobleſſe & ne ſe peut ſouffrir que dans la converſation ; non plus que *luy promettant merveilles*, qu'il dit auſſi. Je mets preſque dans le meſme rang, *faire des merveilles* : Comme on fut arrivé à un bois où les Bar-

bares s'eſtoient mis en embuſcade ; *il fit des merveilles.* Cette locution toute magnifique qu'elle paroiſt, eſt baſſe, non ſeulement en vers, comme l'a remarqué M. Menage, mais auſſi en proſe.

Obſervations ſur les Poeſies de M. de Malherbe.

Faire les dégouſtez n'eſt pas plus noble : Ceux qui eſtoient n'agueres tributaires des Aſſyriens & des Perſes, *font* maintenant *les dégouſtez* & mépriſent les richeſſes de l'Aſie.

Il me ſemble encore que tout ce qui ſent les façons de parler proverbiales ou qui en rappelle l'idée, ſe doit éviter dans un ouvrage poli & ſerieux. On dit par exemple proverbialement : *il eſt plus heureux que ſage ; qui trop embraſſe mal eſtreint.* Et c'eſt pour cela que je ne voudrois pas dire : Ce Conſeil fut *auſſi heureux que ſage.* C'eſt une erreur de penſer *eſtreindre* plus qu'on ne peut *embraſſer.* Je ſcay bien qu'un proverbe peut quelquefois trouver place dans des pieces ingenieuſes, & les Lettres de M. de Voiture nous en fourniſſent de rares exemples ; car jamais perſonne n'a

eux ſceû que luy l'art de mettre un proverbe en œuvre. Je n'ay garde auſſi de condamner cet uſage; & ce n'eſt pas ce que je veux dire, en rejettant d'une hiſtoire ou d'un diſcours d'eloquence, ce qui ſent les façons de parler proverbiales.

INCOMPLAISANT, INCOMPLAISANCE.

CEs deux mots ſont dans les Oeuvres diverſes de M. le Marquis *** : L'*incomplaiſance* & l'habitude qu'on s'eſt faite à juger mal des ouvrages d'autruy, peut bien faire de mauvais juges.

Je me retracte tout *incomplaiſant* que je ſuis. C'eſt le caractère du bel eſprit d'eſtre un peu fier, un peu jaloux, & fort *incomplaiſant*.

Avec la permiſſion de M. le Marquis *** que je n'ay pas l'honneur de connoiſtre & qui ne veut pas eſtre connu, *incomplaiſant* & *incomplaiſance* ne ſont point françois; & je doute que ſon autorité les faſſe paſſer. Il a bien la mine de les dire

tout ſeul ; ou ſi d'autres que luy en uſent jamais, ce ſera apparemment ceux qui diſent *incorrompu*, *incharitable*, *inſurprenable*, *&c.* Je leur conſeille de dire encore *inexact*, *inexactitude*, *intimidation*, *incontradiction*, qu'un de nos Grammairiens approuve ; *incorrect* dont ſe ſert un nouvel Auteur ; *inéloquent* & *indiligent* dont Montaigne s'eſt ſervi ; *incoupable*, que j'ay veû dans l'Hiſtoire d'un voyage fait aux Indes : enfin *inconduite* que j'ay leû quelque part : Qu'on paſſe ſous ſilence les *inconduites* perſonnelles de quelques-unes. C'eſt ce me ſemble au ſujet des Dames de Remiremont que cela ſe dit.

LARIDER.

CE verbe en noſtre Langue n'a lieu au ſens propre que dans deux occaſions ; quand il s'agit du ſupplice dont les Juifs puniſſoient de certains crimes ſelon la Loy de Moyſe ; ou quand il s'agit de la mort des Martyrs. Ainſi nous diſons qu'une

femme adultere eſtoit lapidée parmi les Juifs : que la chaſte Suſanne eût eſté lapidée ſi Daniel n'eûſt entrepris ſa défenſe. Nous diſons que le Prophete Jeremie fut lapidé en Egypte : que les Juifs lapiderent S. Eſtienne hors des murs de Jeruſalem : mais nous ne dirions pas en parlant d'un homme qu'on auroit pourſuivi à coups de pierres & qu'on auroit tué, il a eſté *lapidé*. Et les Traducteurs du nouveau Teſtament qui diſent : Les vignerons s'eſtant ſaiſis d'eux, battirent l'un, tuerent l'autre, & en *lapiderent* un autre, ne parlent pas juſte.

J'ay dit que dans le propre lapider n'eſtoit bon qu'à exprimer le ſupplice des criminels ou le martyre des Saints ; car dans le figuré nous nous ſervons de ce mot elegamment en converſation : Si je faiſois cela on me *lapideroit* : je me ferois *lapider* pour vous.

DESABUSEMENT.

CE mot qui répond aux *desengaño* des Eſpagnols, a eſté hazardé par le Secretaire de l'Academie françoiſe dans la Traduction de Rodriguez, avec le correctif que les ſages Ecrivains ne manquent jamais de mettre aux mots nouveaux : Lors qu'un homme du monde ſe reduit à une forme de vie plus chrétienne & plus reglée qu'à l'ordinaire, on a accouſtumé de dire qu'il eſt deſabuſé ; & ce *deſabuſement*, ſi l'on peut parler ainſi, eſt un des principaux avantages que nous devions eſſayer de tirer de l'oraiſon.

Il ſeroit à ſouhaiter que le Public receût *deſabuſement* ; c'eſt un mot fait ſelon les regles & dans l'eſprit de la Langue ; c'eſt un mot harmonieux & qui contente l'oreille. Enfin, c'eſt un mot commode & meſme neceſſaire en quelques rencontres. Du moins ſans *deſabuſement* on ne peut traduire mot à mot en françois ce titre d'un livre Eſpagnol : *Deſengaño de los Corteſanos.*

Je sçay bien qu'on peut prendre un autre tour, & donner à ce livre le titre qu'a donné au sien un Homme de qualité & d'esprit, encore plus illustre par ses enfans, que par ses ouvrages ; *Le Courtisan desabusé.* C'est toûjours un foible de nostre Langue, de ne pouvoir rendre *Desengaño* par un substantif.

S'il faut dire,

LE VOILE DU TEMPLE FUT DECHIRE', *ou* SE DECHIRA,

Pour exprimer ce qui arriva à la Passion de Nostre Seigneur.

SI quelqu'un avoit déchiré le voile du Temple, ce seroit bien dit, *fut dechiré* : mais comme personne n'y toucha & que la chose se fit d'elle-mesme, il faut dire *se déchira* ; & c'est fort mal dit *fut dechiré.* Desorte que les Traducteurs du nouveau Testament qui avoient mis à la premiere edition : Le voile du Temple *fut déchiré* en deux depuis le haut jusqu'en bas ; ont eu raison de met-

ches. Ils le rencon
à luy, mais ils ne
vant de luy.

A la verité on
devant dans une
marque ni honne
c'est aller au de
Cesar *alla au d*
Mais cela ne conv
possedez de l'Evan

MAISON DE
MAISON DE

C'EST la me
cette differen
est plus noble qu
bourgeois va à sa *m*
un homme de qu
de campagne : &
riens ne parle pas
poliment, quand il
celier de l'Hospital
rant la guerre dans sa
D'autres Ecrivains
politesse.

de S.
çois de
ia.

Il fut trouver le
Simanques en une

& plus *vous vous oublierez vous meſme* pour vous ſouvenir de Dieu, plus il aura ſoin de vous. Le zele du ſalut des Ames & de la plus grande gloire de Dieu, dit-il encore, les tranſportoit de telle ſorte qu'ils *s'oublioient eux-meſmes* pour ce ſujet.

J'ay dit le plus ſouvent ; car *s'oublier ſoy-meſme* peut avoir quelquefois un mauvais ſens, & nous en avons un exemple dans la Traduction de Longin : Ces Heros de l'antiquité ſortis de l'Ecole de Socrate *s'oublient quelquefois eux-meſmes*, juſqu'à laiſſer échaper dans leurs écrits des choſes baſſes & pueriles.

L'Auteur des *Lettres chrétiennes ſur la neceſſité de la Retraite* parle de la meſme ſorte au ſujet des Preſtres & des Eccleſiaſtiques eſclaves de la faveur & du monde : Ils s'égarent & tombent tous les jours dans mille erreurs ; *ils s'oublient eux-meſmes.*

J'ay veû encore *s'oublier ſoy-meſme* en mauvaiſe part, dans une Oraiſon funebre de Loüis de Bourbon Prince de Condé, où l'Auteur aprés avoir

dit qu'avec de fort grands succez, il eſt difficile de ne pas s'ébloüir & de ne pas ſortir des bornes de la moderation humaine, ajouſte ces paroles : Vous ſçavez le danger qu'il y a de *s'oublier* alors *ſoy-meſme*, juſqu'à devenir l'adorateur de ſoy-meſme.

PERTURBATEUR.

CE mot ne ſe joint pas avec toutes ſortes de choſes. On dit un *perturbateur du repos public*, un *perturbateur de l'Etat*, un *perturbateur de l'Egliſe :* mais on ne dit pas, à mon avis, un *perturbateur du peuple*, comme le diſent de celebres Traducteurs du nouveau Teſtament, pour exprimer, *avertentem populum :* Vous m'avez preſenté cet homme comme un *perturbateur du Peuple.*

Perturbateur ne ſe met qu'avec ce qui peut eſtre troublé, comme le repos public, l'Etat, l'Egliſe : car l'uſage permet de dire, *troubler le repos public*, *troubler l'Etat*, *troubler l'Egliſe :* au lieu que l'on ne dit point ſimplement *troubler le Peu-*

ple; quoy que l'on dise, exciter des troubles parmi le peuple.

RECOUVERT, POUR RECOUVRE.

VOICY comme parle au sujet de ce mot l'Auteur des *Reflexions sur l'usage present de la Langue Françoise.* On demande, dit ce Grammairien, s'il faut dire il *recouvrit* la santé, ou il *recouvra.*

Je ne croy pas que personne hors luy se soit avisé de faire cette demande: car pour peu qu'on sçache l'usage present de nostre Langue, on sçait bien que *recouvrir* ne se met jamais pour *recouvrer*; quoy que *recouvert* se met souvent pour *recouvré* selon la Remarque de M. de Vaugelas, laquelle porte que l'usage a établi *recouvert* contre la raison pour *recouvré*, & que ce mot est bon sans difficulté, parce que l'usage est le Roy des Langues, pour ne pas dire le Tyran.

A la verité M. de Vaugelas ajouste que dans une Lettre, ou quelque autre petite piece, il mettroit

pluſtoſt *recouvert* comme plus uſité ; mais que dans un ouvrage de longue haleine il voudroit, tantoſt dire *recouvré*, & tantoſt *recouvert* : l'un avec les gens de Lettres pour ſatisfaire à la regle & à la raiſon, & ne paſſer pas parmi eux pour un homme qui ignoraſt ce que les enfans ſçavent : l'autre, c'eſt-à-dire *recouvert* avec toute la Cour, pour ſatisfaire à l'uſage qui en matiere de Langue l'emporte toûjours par deſſus la raiſon.

Il s'en explique tout de nouveau dans la Remarque *peu s'en eſt-fallu :* Je ne doute point, dit-il que lors que l'on commença à dire *peu s'en eſt fallu*, pour *peu s'en eſt failli*, les Grammairiens de ce temps-là ne fiſſent les meſmes exclamations & le meſme bruit, qu'ont fait ceux de noſtre temps quand on a dit *recouvert* pour *recouvré* ; mais on a eu beau invoquer Priſcien & toutes les Puiſſances grammaticales, la raiſon a ſuccombé, & l'uſage eſt demeuré le maiſtre. *Communis error facit jus*, diſent les Juriſconſultes.

N'est-ce pas une chose plaisante aprés cela qu'un homme qui se mesle de faire des Reflexions sur l'usage present de la langue, & qui declare dans sa Preface que l'usage est l'unique regle qu'il a suivie pour établir ses Remarques, condamne *reconvert*, qui est aujourd'huy bien plus usité qu'il n'estoit du temps de M. de Vaugelas, & me fasse un procez parce que je m'en suis servi deux fois dans la vie de S. Ignace.

Il est vray que M. Corneille dit, qu'encore que l'opinion de M. de Vaugelas soit d'un grand poids, il ne voudroit pas employer indifferemment les deux participes *recouvré* & *recouvert*, & qu'il diroit toûjours *recouvré*; mais ce qu'il ajoûte fait extremement pour moy: M. Regnier Desmarais de l'Academie Françoise est d'un sentiment contraire, & se sert de *recouvert* pour faire valoir l'usage. Comme il sçait parfaitement nostre Langue, son exemple peut autoriser tous ceux qui employent ce participe.

M. Corneille pouvoit ajoûster que M. Maucroix qui a tout le merite d'un excellent Academicien ſans eſtre de l'Academie, uſe auſſi de *recouvert* pour *recouvré*: De quoy m'ont ſervi mes chagrins, dit-il dans ſa Traduction de S. Chryſoſtome; je n'en ay *recouvert* ni mon bien ni ma ſanté.

On peut juger par ce ſeul endroit quel fonds il faut faire ſur la pluſpart des *Reflexions ou Remarques nouvelles & critiques touchant la politeſſe du langage.*

Inscription, Ecriteau.

IL y a de la difference entre ces deux mots. *Inſcription* eſt ce qui s'écrit ou ſe grave ſur un mauſolée, ſur une medaille, ou ſur quelque autre monument, pour conſerver la memoire d'une choſe ou d'une perſonne. *Ecriteau* n'eſt d'ordinaire qu'un morceau de papier ou de carton, dans lequel on écrit quelque choſe en groſſes lettres pour donner un avis au public. L'*inſcription* regarde le preſent & l'avenir; l'*ecri-*

teau ne regarde gueres que le preſent. Les *inſcriptions* vont à la poſterité, les *ecriteaux* n'y vont pas.

On a fait des *inſcriptions* pour le Louvre : on a mis des *inſcriptions* aux principales portes de Paris. On a fort diſputé ſi l'*inſcription* de l'Arc de Triomphe devoit eſtre latine ou françoiſe : Deux hommes de lettres ont écrit là deſſus avec beaucoup de capacité & d'élegance, l'un pour l'*inſcription* françoiſe, l'autre pour l'*inſcription* latine.

On met un *ecriteau* à une maiſon qu'on veut vendre ou loüer : quand on pend quelqu'un en effigie, on met à la potence un *ecriteau* où eſt écrit le nom & le crime du coupable.

Selon ces diſtinctions, ce n'eſt pas, je croy, bien traduire les paroles latines de l'Evangile : *Impoſuerunt ſuper caput ejus cauſam ipſius ſcriptam :* HIC EST REX JUDÆORUM. *Et erat titulus cauſæ ejus inſcriptus ;* REX JUDÆORUM. Ce n'eſt pas, dis-je, les bien traduire que de les rendre par celle-cy : Ils marquerent

Math. 28.

Marc. 15.

le sujet de sa condamnation dans cette *inscription* qu'ils mirent au-dessus de sa teste ; C'EST JESUS LE ROY DES JUIFS : La cause de sa condamnation estoit marquée par cette *inscription* : LE ROY DES JUIFS. Ce que Pilate fit mettre au dessus de la teste de Nostre Seigneur n'estoit point une *inscription*, ce n'estoit tout au plus qu'un *escriteau*.

Un de nos meilleurs Ecrivains parle bien plus juste dans une Harangue prononcée à l'Academie Françoise : Les statuës erigées dans les places publiques ; les *inscriptions* gravées sur les colomnes, sont de glorieux monumens qui conservent la reputation & la memoire des Princes. L'Auteur de l'*Histoire des Oracles* ne s'exprime pas moins proprement, lors qu'il dit que l'Empereur Justin parmi toutes ses autres qualitez, prit celle de Souverain Pontife dans une *inscription* qu'il avoit fait faire pour la ville de Justinopolis à laquelle il donnoit son nom Car enfin, c'est-là ce qu'on appelle *inscription*.

Au reſte, en diſant que les *inſcriptions* regardoient la poſterité, j'ay parlé des vraies *inſcriptions*, & j'ay voulu dire que d'elles-meſmes elles n'eſtoient pas renfermées dans le temps preſent. Mais cela n'empeſche pas que celles qu'on fait aux pompes funebres des Grands ou en d'autres decorations publiques ne méritent le nom d'*inſcription*, quoy qu'elles ne ſe gravent pas toûjours ſur des tombeaux ou ſur des colomnes. Car enfin elles ſe font pour celebrer la memoire des morts, ou pour illuſtrer le merite des vivans: & ſi elles ne ſe conſervent pas dans le marbre & dans l'airain, les ouvrages des Sçavans & les hiſtoires des Nations les font paſſer aux ſiecles futurs.

Ainſi la Poſterité verra toutes les *inſcriptions* qu'un homme d'eſprit a faites pour les obſéques de pluſieurs Princes; & ſur tout celles qui donnerent lieu à un grand Prelat de dire au ſujet du fameux Prince de Conté: Jettez des yeux de toutes

parts, voila tout ce qu'a pû faire la magnificence & la pieté pour honorer un Heros ; des titres & des *inſcriptions*, vaines marques de ce qui n'eſt plus.

La meſme Poſterité recevra ſans doute d'autres inſcriptions fort belles qu'un de nos celebres Orateurs latins a jointes au Panegyrique du Parlement de Paris pour marquer le caractere des plus grands hommes de ce Corps illuſtre.

L'ACTIF MIS POUR LE PASSIF.

C'EST une bizarrerie de noſtre Langue que de mettre quelque fois l'actif pour le paſſif, & c'eſt en ces ſortes de bizarreries que conſiſte l'elegance & la pureté du langage. Nous diſons qu'un fruit eſt bon à *manger*, qu'un bois eſt propre à *brûler*, que de méchante viande ne vaut rien qu'à *jetter* ; pour dire, à *eſtre mangé*, à *eſtre brûlé*, à *eſtre jettée*. On dit de meſme qu'un homme eſt preſt à *marier*, preſt à *pendre* : Cette ville ſuperbe, dit un de nos meilleurs

meilleurs Ecrivains, plus propre à *détruire* qu'à *humilier.* Ce ne ſeroit pas parler élegament ni purement que de dire: plus propre à *eſtre détruitte* qu'à *eſtre humiliée.*

Reussite.

CE mot eſt aſſez nouveau & nous l'avons pris des Italiens qui diſent: *Riuſcita, far buona ò mala riuſcita.* Notre *réuſſir* luy a frayé le chemin & l'a fait recevoir ſans peine. Il ne ſe dit proprement parmi nous que des ouvrages d'eſprit: je vous réponds de la *réuſſite* de voſtre livre.

J'ay encore plus de paſſion de m'inſtruire moy-meſme, que je n'ay bonne opinion de la *réuſſite* de mon ouvrage, dit l'Auteur des *Converſations ſur la connoiſſance de la peinture.*

On ne dit pas d'ordinaire la *réuſſite* d'une negociation, la *réuſſite* des Armes du Roy. En ces rencontres on ſe ſert plus du mot de *ſuccés*: Le *ſuccés* de la negociation: le *ſuccés* des Armes du Roy.

On ne diroit pas bien que la Conjuration des Eſpagnols contre la Republique de Veniſe a eû une mauvaiſe *réuſſite*, au lieu d'un mauvais *ſuccés*. On le pourroit dire du livre qui porte ce titre ; mais on le diroit à faux.

Quoy que *ſuccés* ſe diſe plus des grandes affaires que *réuſſite* ; on ne laiſſe pas d'uſer de *ſuccés* en parlant d'ouvrages d'eſprit ; par exemple, je vous réponds du *ſuccés* de voſtre livre : *Andromaque* a eû un fort grand *ſuccés*. Nous parlions ainſi avant que nous eûſſions *réuſſite*, & nous pouvons encore parler de meſme : car un mot nouveau qui ſert à enrichir la Langue, ne doit pas abolir un mot ancien qui eſt en uſage.

Il y a cependant une precaution à prendre en ſe ſervant du mot de *ſuccés* quand on parle des pieces de Theatre : c'eſt qu'on ne l'applique gueres qu'aux pieces graves & ſerieuſes ; du moins c'eſt le ſentiment d'un de nos Maiſtres. *Andromaque*

eû un fort grand *succés*. Ce ne seroit pas si bien dit : *les Plaideurs* ont eû un fort grand succés ; il faut dire, *les Plaideurs* ont bien réüssi, ont eû une bonne *réüssite*.

MAUVAIS ARRANGEMENT.

EXEMPLE : J'ay appris la derniere grace que le Roy vous a faite, avec la plus grande joye du monde. Selon le sens, *avec la plus grande joye du monde* se rapporte à *j'ay appris* ; & selon l'arrangement, à *le Roy vous a faite*. Il falloit dire, j'ay appris *avec la plus grande joye du monde*, la grace que le Roy vous a faitte : car la virgule qui precede, *avec la plus grande joye du monde*, n'empesche pas l'équivoque, sur tout quand on parle.

Les deux exemples suivans ont le mesme défaut & peuvent servir à faire voir, que sans le bon arrangement le discours n'est point net.

Il faut que je raccomode le grand bruit que j'ay fait, *par un grand silence*.

Il les conduit tous (Dieu) à la fin à laquelle ils sont destinez, *par des voyes infaillibles.*

Le discours ne seroit-il pas plus regulier & plus clair si on disoit: Il faut que je raccommode *par un grand silence*, le grand bruit que j'ay fait. Il les conduit tous *par des voyes infaillibles*, à la fin à laquelle ils sont destinez.

Il n'y a personne tant soit peu raisonnable qui n'en demeure d'accord, & je defie mesme les ennemis de l'exactitude, d'estre d'un autre sentiment. Je parle de ces gens qui crient éternellement contre la justesse du langage; ou parce qu'ils n'en ont aucune idée, ou parce qu'ils ne se veulent pas donner la peine d'estre exacts; & qui pour justifier leur ignorance ou leur paresse, s'efforcent de persuader que l'exactitude du stile diminüe de la force du discours.

Voicy encore un exemple ou deux du mauvais arrangement: Il ne seroit rien moins (le Solitaire) qu'un

imitateur exact, & un parfait serviteur comme il le doit estre, s'il n'observoit tous les pas qu'il voit faire à JESUS-CHRIST, *avec une application vigoureuse.* Ces derniers mots *avec une application vigoureuse* ne seroient-ils pas mieux placez aprés *observoit :* s'il n'*observoit avec une application vigoureuse* les pas qu'il voit faire à JESUS-CHRIST.

Il ne suffit pas pour *rendre une action indifferente, bonne & loüable*, que la fin à laquelle on la rapporte soit bonne.

Le discours seroit plus net, ce me semble, si *bonne & loüable* estoit immediatement aprés *rendre.* Il ne suffit pas pour *rendre bonne & loüable une action indifferente*, que la fin à laquelle on la rapporte soit bonne. Car de la maniere que les paroles sont arrangées dans l'exemple, cela fait d'abord un peu d'équivoque & une espece de construction louche, comme si *indifferente* se rapportoit à *rendre* & non pas à *action.*

Hector fils de Parmenion, dit le

Traducteur de Quinte-Curce, entra dans un petit bateau *plus chargé de monde* qu'il n'en pouvoit porter. *Plus* ne ſeroit-il pas mieux après *chargé*; & la conſtruction n'auroit-elle pas quelque choſe de plus regulier ſi on diſoit : Entra dans un petit bateau *chargé de plus de monde* qu'il n'en pouvoit porter.

IL A BON ESPRIT, IL A UN BON ESPRIT.

LE dernier ſe dit fort depuis quelque temps; mais il ſemble que ce ſoit pour marquer la ſolidité & le bon ſens, pluſtoſt que la vivacité & la penetration. Il *a bon eſprit*, va plus aux ſciences & à ce qui regarde l'étude. Il *a un bon eſprit*, va plus aux affaires & à la conduite. L'homme du monde d'*un meilleur eſprit*, comme parle un de nos Ecrivains, n'eſt pas toûjours bel eſprit, & n'en vaut pas pis pour cela.

RESPECTABLE.

CE mot est nouveau; mais il a eû toute la bonne fortune qu'un mot nouveau peut avoir. Il est né à la Cour, & ce sont des gens du grand monde qui ont dit la premiere fois *respectable*: un homme *respectable*, des personnes *respectables*.

Cela s'est dit d'abord dans la conversation; ensuite dans les Lettres, selon la destinée des mots nouveaux qui passent d'ordinaire du discours familier aux Lettres familieres que s'écrivent ceux qui sont en commerce: & je me souviens lors que *respectable* ne faisoit gueres que de naître, d'avoir veû une Lettre bien écrite où il estoit mis en œuvre sans nulle affectation, au sujet d'une dispute qu'il y eût alors entre des personnes fort raisonnables sur les termes d'*estime* & de *respect*. Les uns prétendoient qu'on ne devoit pas se servir du mot d'*estime* en écrivant à une personne de qualité, à une Ducheſſe par exemple. Les autres soûtenoient

qu'on le pouvoit, en y joignant un terme qui marquaſt la difference des conditions, que celuy-là tout ſeul feroit paroiſtre trop égales ; c'eſt à dire, en ajouſtant le mot de *reſpect* à celuy d'*eſtime :* & c'eſtoit le ſentiment de la Perſonne qui écrivit la Lettre dont je parle, comme elle le fit entendre elle-meſme à l'illuſtre Ducheſſe à qui elle écrivoit : car elle luy écrivit en ces termes.

» Je vous ſupplie, Madame, de juger. Quoy que ce ſoit en faveur de » voſtre qualité que mes adverſaires » parlaſſent, je ſuis ſeûre que vous ſerez équitable ; & je ſuis bien trompée ſi vous n'aimez pour le moins » autant eſtre eſtimée que ſimplement » reſpectée. On a du reſpect pour les » perſonnes qu'on eſtime, mais on » n'eſtime pas toûjours celles à qui » l'on rend le plus d'honneur. Et » puis, Madame, puis que le mot » d'*eſtime* a une ſignification differente de *reſpect*, ne doit-il pas eſtre » permis de le mettre en uſage ? Qu'on » en invente un autre, ou qu'il ſoit

deffendu à l'avenir d'eſtimer ceux « qui ſont au deſſus de nous. En at- « tendant, comme je ne me tiens point « condamnée ſi je ne la ſuis par vous, « & que j'eſpere ne l'eſtre pas, je diray « à tout le monde que vous eſtes in- « finiment eſtimable : j'auray meſme « la hardieſſe de vous le dire à vous- « meſme, & je ne vous aſſeûreray ja- « mais de mon *reſpect*, que je ne faſſe « la meſme choſe de mon *eſtime* ; tant « je trouve dans le monde des per- « ſonnes *reſpectables* tres-meſeſtima- « bles. «

Il a fallu rapporter la Lettre preſque toute entiere pour en venir à *reſpectable* & pour le trouver dans ſa place. Le public l'a receû depuis favorablement, & nous le voyons aujourd'huy dans les Livres. M. Racine l'a employé dans la Tragedie d'*Eſther*.

Que dit-je ? ſur ce Throſne aſſis auprés de vous,
Des Aſtres ennemis, j'en crains moins le courroux,

Et croy que voſtre front prête à mon-
diademe
Un éclat qui le rend reſpectable *aux*
Dieux meſme.

M. de la Bruyere s'en eſt ſervi dans la cinquiéme edition des *Caracteres de ce ſiecle* : Un homme de bien eſt *reſpectable* par luy-meſme & independamment de tous les dehors, dont il voudroit s'aider pour rendre ſa perſonne plus grave & ſa vertu plus ſpecieuſe.

Mais le premier peut-eſtre qui a uſé de ce mot en une occaſion importante, c'eſt un de nos Ambaſſadeurs, Homme d'eſprit s'il en fut jamais, & auſſi entendu dans le manege des affaires que dans celuy de la Cour. Car comme on luy conteſtoit à la Porte un honneur qui avoit eſté accordé aux Ambaſſadeurs de France pendant la regence d'Anne d'Autriche, il dit fierement & d'un ton railleur au grand Viſir : Le regne de Loüis le Grand eſt du moins auſſi *reſpectable* que ſa Minorité.

Aprés ces exemples, je n'ay pas fait de difficulté d'employer moy-meſme *reſpectable*, en traduiſant dans les *Penſées ingenieuſes* un endroit de Pline le jeune : Vous eſtiez plus grand que tout le reſte des hommes, dit ce Panegyriſte à ſon Prince, ſans que voſtre grandeur rabaiſſaſt perſonne. Chacun n'avoit pas moins d'autorité devant vous qu'éloigné de vous ; ſi ce n'eſt que pluſieurs devenoient plus conſiderables & plus *reſpectables*, par la conſideration & par le reſpect que vous témoigniez avoir vous-meſme pour eux.

Si en écrivant à une perſonne qui eſt au deſſus de nous, on peut uſer du mot

D'ESTIME.

QUOY que la Lettre dont je viens de parler, decide preſque la queſtion, il ne ſera pas inutile de l'examiner un peu : & il faut pour cela commencer par rapporter ce que répondit la Ducheſſe à qui la Lettre

fut écrite. Voicy sa réponse sur le point dont il s'agit.

» Je me trouve si heureuse, Madame, » qu'une personne d'aussi bon goust » que vous estes, me dise qu'elle m'*estime*, que j'abandonnerois volontiers les » interests des dignitez pour vous l'entendre dire plus d'une fois. Je sens » mesme mon amour propre si fort » d'intelligence avec vous, qu'il n'y a » plus que l'envie que vous avez de » sçavoir mon sentiment, qui me donne le courage de vous avoüer, que » si le bon sens est pour vous, l'usage est contre, d'écrire à une per» sonne au dessus de nous que nous » l'estimons. Il me semble qu'en luy » marquant que nous avons des senti» mens particuliers pour elle, on peut » faire comprendre aisement que l'*estime* s'y trouve renfermée : & j'ay » oüi dire qu'il y avoit plus de delicatesse à faire plus entendre qu'on » ne dit. Mais, Madame, ne vous re» pentez point de ce qui m'a fait tant » de plaisir : l'idée que j'ay de mon » peu de merite m'auroit peut-estre

empeſché de découvrir ce qui m'eſt « si avantageux, ſi vous l'aviez expli- « qué avec plus d'obſcurité. «

Cette réponſe toute enveloppée qu'elle eſt, fait voir clairement que le mot d'*eſtime* n'accommodoit pas la Ducheſſe, & qu'elle en fut meſme un peu bleſſée: mais ſa dignité ou ſa fierté luy joüa en cela un mauvais tour, ſi j'oſe parler de la ſorte.

Il eſt certain, qu'*eſtime* tout ſeul n'eſt pas aſſez civil ni aſſez reſpectueux; mais ce mot accompagné & ſoûtenu de quelque autre mot qui le releve n'a rien de choquant, ſur tout quand on eſt un peu en commerce avec la Perſonne de qualité à qui on écrit. J'ay pour vous *un profond reſpect* & *toute l'eſtime poſſible*: car qui diroit ſimplement, j'ay toute l'*eſtime poſſible* pour vous, ne diroit pas aſſez, & ne garderoit pas les bienſeances que la dignité de la perſonne demande.

M. de Voiture qui entendoit ſi bien l'art de plaire, & qui n'abuſoit pas de la familiarité avec laquelle

les gens de qualité le traitoient, écrit à Mademoiſelle de Ramboüillet : Quoy que nous ſoyons de parti contraire, je croy que je puis dire ſans crime qu'il n'y a perſonne dans le noſtre que je ſuive ſi volontiers que vous, & que je ſeray toute ma vie avec *toute ſorte de reſpect & de veritable eſtime*, &c. *Avec toute ſorte de reſpect & d'eſtime*, n'eûſt pas eſté peut-eſtre ſi bien qu'*avec toute ſorte de reſpect & de veritable eſtime.*

Mais ce n'eſt pas ſeulement à l'égard des Perſonnes particulieres de grande qualité qu'on peut uſer du mot d'*eſtime* rectifié ; c'eſt meſme à l'égard des Princes & des Teſtes Couronnées: & M. le Comte de Buſſy qui ne ſçait pas moins la Cour que la Langue, dit dans une Lettre qu'il a écrite au Roy : Je ſupplie tres-humblement Voſtre Majeſté de croire que la juſtice que je me ſuis faite ſur les chaſtimens que j'ay receûs, m'a laiſſé *toute l'eſtime*, toute le zele, toute l'eſtime & toute l'admiration dont V. M. eſt digne.

Ces mots *toute la tendreſſe*, *toute l'eſtime* ne ſont point contre le reſpect, eſtant meſlez avec *tout le zele* & *toute l'admiration.*

Il dit dans une autre Lettre qui n'eſt point addreſſée à Sa Majeſté : Je paſſe le reſte de ma vie à rendre graces à Dieu de mes adverſitez, à taſcher d'en profiter, & à donner au Roy des marques de l'*eſtime infinie* & de l'admiration que j'ay pour Sa Majeſté, qui ſerviront peut-eſtre un jour à ſa gloire plus que les ſervices que j'aurois pû luy rendre.

Eſtime eſt relevé là par *infinie*, & ſoûtenu par *admiration.* Ces exemples autoriſent l'uſage d'*eſtime* à l'égard de quelque perſonne que ce ſoit.

CHEMINER.

CE mot dans le propre eſt un peu vieux, il eſt nouveau dans le figuré. On dit, un tel *cheminera*, pour dire s'avancera, pouſſera ſa fortune. Il a *cheminé* fort viſte, dit-on, d'un homme qui eſt parvenu en

peu de de temps par ſon ſçavoir faire à quelque choſe de conſiderable ; cela revient au *sà caminar* des Italiens.

On dit d'une affaire qui va ſon train : l'affaire *chemine* : d'un diſcours uni & coulant, cela *chemine* bien. *Cheminer* en tous ces ſens eſt un terme de converſation.

Un de nos bons Ecrivains dit figurément : Marchez dans le ſentier de la juſtice ; *cheminez* toûjours en la preſence de Dieu. Mais je crains que *cheminer* en ce ſens là, ne ſoit auſſi vieux que *cheminer* dans le propre.

Distingué, Distinction.

CEs mots ſont fort à la mode ; & on entend dire ſans ceſſe, c'eſt un homme d'une naiſſance *diſtinguée*, d'un merite *diſtingué*, d'une grande *diſtinction*. On dit meſme avoir pour quelqu'un une eſtime *diſtinguée*, avoir de la *diſtinction*. J'ay pour vous une eſtime ſi *diſtinguée* que nul ne vous égale dans mon eſprit. C'eſt l'homme du monde

pour qui j'ay le plus *de diſtinction.* Cela ſe dit bien; mais cela ſe dit peut-eſtre trop : le trop en tout eſt vicieux, & les meilleures façons de parler peuvent devenir en quelque façon mauvaiſes par l'abus que l'on en fait.

L'Auteur d'une des Oraiſons Funebres de M. le Duc de Montauſier s'eſt bien ſervi du mot de *diſtingué*, au ſujet de l'Hoſtel de Ramboüillet où s'aſſemboit tout ce que la Cour & la Ville avoient de plus grand, de plus vertueux, de plus éclairé, de plus poli dans l'un & dans l'autre ſexe : Il me ſuffit, dit M. Fléchier, de vous faire ſouvenir qu'il ſe diſtingua dans une Compagnie ſi *diſtinguée.*

Une perſonne qui écrit avec beaucoup de politeſſe en proſe & en vers, & qui a merité dans noſtre ſiecle le nom de dixiéme Muſe, auſſi bien que l'ancienne Sapho, a encore uſé fort heureuſement du mot de *diſtingué* en faiſant l'eloge du brave & ſçavant Theodore Agrippa d'Au-

bigné : C'eſt un homme d'un merite ſi *diſtingué*, ſoit par les armes, ſoit par les lettres, ſoit par ſa fidelité au Roy ſon Maitre.

Enfin, M. l'Abbé Anſelme a parlé tres-juſte, en diſant dans l'*Oraiſon Funebre de Madame de Rohan abbeſſe de Malnoüe* : Elle avoit de la generoſité, de l'élevation d'eſprit & de cœur, des ſentimens nobles, des mouvemens qui alloient toûjours au grand : en un mot tout ce qu'on peut ſouhaiter de parfait & de *diſtingué* dans une perſonne de ſon rang.

Pour *diſtinction*, l'Auteur de la vie de S. François de Borgia l'a bien employé dans un endroit où il parle de l'accueil que le Pape fit au Saint : Sa Sainteté le receût avec beaucoup plus de marques de bonté & de *diſtinction*, qu'elle n'avoit accouſtumé d'en donner aux autres perſonnes de ſa qualité.

L'un des Panegyriſtes de Loüis de Bourbon Prince de Condé a auſſi mis ce mot bien en œuvre, lors qu'il a dit : L'univerſalité jointe à

l'éminence des vertus guerrieres estoit le caractere de *distinction* de l'invincible Condé.

PAROISTRE, APPAROISTRE.

LE premier se dit generalement de tout ce qui tombe sous la veüe, & qui se fait voir. Le second ne se dit gueres que des Esprits ou des Spectres.

Le soleil *paroist*; les étoiles commençoient déja à *paroistre*; il *paroist* une nouvelle étoile; la comete qui *parut* il y a quelques années. Ce seroit parler mal que de dire, le soleil *apparoist*, les étoiles commençoient à *apparoistre*, la comete qui *apparut*; & c'est traduire trop fidellement le Latin de l'Evangile que de rendre, *Tempus stellæ quæ apparuit eis*, par ces paroles: Le temps que l'étoille leur estoit *apparüe*. Mais on dit fort bien, un Ange luy *apparut*, JESUS-CHRIST *apparut* à ses Disciples, les Spectres n'*apparoissent* que la nuit.

A la verité M. de Voiture se sert du mot d'*apparoistre* en parlant de la

maiſon de M. d'Avaux, baſtie preſque tout à coup, & à la maniere des Palais enchantez: Par quel enchantement, dit-il, ou par quelle machine avez-vous fait faire cette grande maiſon qui a *apparu* en un matin dans la rüe ſainte Avoye?

Mais cela ſe dit en riant & par rapport aux effets de la magie. On pourroit dire ſerieuſement dans le figuré ce que dit un de nos Auteurs: Il *apparoiſt* de temps en temps ſur la face de la terre des hommes rares.

Diſparoiſtre répond également aux deux verbes *paroiſtre*, *apparoiſtre*. Les étoilles *diſparoiſſent*, la comete *a diſparu*, l'Ange *diſparut* auſſi-toſt, le Spectre *a diſparu* au meſme moment.

Apparition ne ſe dit dans le propre, que de ce qui *apparoiſt*: *L'apparition* d'un Ange, l'*apparition* de Noſtre Seigneur. On ne diroit pas l'*apparition* du ſoleil, l'*apparition* d'une comete.

J'ay dit dans le propre; car dans le figuré *apparition* eſt elegant en

un certain ſens. On diroit d'un homme qui vient rarement à la Cour, & qui n'y demeure pas long-temps ; *il n'a fait qu'une apparition* : ou d'une perſonne qu'il y a long-temps qu'on n'a veüe, & dont la viſite nous ſurprend, *c'eſt une apparition* ; mais alors il n'a point de regime : Il en peut neanmoins avoir dans quelques rencontres, & c'eſt parler juſte que de dire : Il y a dans les Cours des *apparitions* de gens avanturiers & hardis. *Caractere de ce ſiecle.*

DEUX REGIMES DIFFERENS DU MESME VERBE, DANS LA MESME PERIODE.

UN exemple du Quinte-Curce de M. de Vaugelas ſera entendre ce qu'on veut dire.

Ces gens faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour luy *perſuader de rebrouſſer* chemin, & de regagner les vaſtes campagnes de la Meſopotamie ; ou du moins s'il rejettoit ce conſeil, *qu'il ſeparaſt* cette multitude, & ne miſt point toutes ſes forces au

hazard d'eſtre abbatües d'un ſeul revers de fortune.

Perſuader a deux regimes ; le premier eſt *de rebrouſſer* chemin ; le ſecond *qu'il ſeparaſt* cette multitude. L'Auteur auroit pû dire ; *de ſeparer* cette multitude, comme *de rebrouſſer* chemin, en ne donnant qu'un regime au verbe *perſuader*. Mais il a crû que la diverſité des regimes ſeroit plus agreable, & en effet *de ſeparer* languiroit & n'auroit pas ce qu'a de vif, *qu'il ſeparaſt*.

Le meſme Ecrivain donne en d'autres occaſions divers regimes au meſme verbe : Les Ambaſſadeurs des Cyreniens luy apporterent des preſens, luy *demandant la paix*, & *qu'il luy pluſt* d'entrer dans leurs villes.

Je *réponds de voſtre liberté*, & *que vous n'aurez* point à ſouffrir le faſte & les fiers regards des Macedoniens.

Ce qui augmentoit ſa douleur, c'eſtoit de *voir tous ſes amis* effarouchez, & *que perſonne n'oſeroit* plus converſer avec luy.

Ces divers regimes bien loin d'estre vicieux ont de l'élegance ; & l'Auteur des *Reflexions sur l'usage present de la Langue* qui les condamne jusqu'à oser corriger M. de Vaugelas là-dessus, ne sçait pas trop ce qu'il dit, comme a tres bien remarqué l'Auteur du livre intitulé, *De la Critique.*

Un de nos Poetes s'est servi élégamment de ces deux regimes dans l'*Action de graces pour le Roy*, en parlant du Prince d'Orange.

Ni ses fuites ni ses combats,
Seigneur, ne le sauveront pas ;
Il verra tost ou tard avorter ses complots,
Et qu'il n'est couronné que comme une victime
Que l'on doit immoler pour le commun repos.

Avorter ses complots aprés *il verra*, est un regime ; *& qu'il n'est couronné* en est un autre.

M. l'Abbé du Mas se sert de la mesme construction dans l'*Imitation de Jesus-Christ* : En toutes choses, dit

il, *regardez voſtre derniere fin & de quelle maniere vous paroiſtrez* devant ce Juge ſevere à qui rien n'eſt caché.

Regardez regit tout enſemble *voſtre derniere fin*, & *de quelle maniere vous paroiſtrez.*

M. Dacier qui ſçait également bien le grec, le latin, & le françois, dit dans ſa Traduction d'Horace: ſi vous *aimiez le repos* & *à dormir* la graſſe matinée.

Mais ce qui decide la choſe, & ce qui doit fermer la bouche à noſtre Critique, c'eſt que le Secretaire de l'Academie Françoiſe, lequel ſe connoiſt mieux qu'homme du monde en regime, dit luy-meſme.

Dieu *voyant ſon humilité*, & *qu'il ſupportoit* de bon cœur les affronts & les injures, luy commanda, &c.

Parce qu'il ne peut pas *deviner l'heure*, & *ſi ce ſera* au commencement, au milieu, ou vers la fin de la nuit, &c.

Voyant ſon humilité, & *qu'il ſupportoit. Deviner l'heure*, & *ſi ce ſera.* Voila deux regimes.

SCENE.

SCENE.

CE mot est depuis quelques années fort à la mode dans un certain tour. Ce fut une étrange *scene*, dit-on, en parlant d'une affaire qui fit du bruit. Il a donné une plaisante *scene* au Public, c'est-à-dire, il a fait parler de luy, & il s'est exposé par sa conduite aux railleries du monde. Un homme sage ne donne jamais de *scene* au public.

Les gens de la Cour usent souvent de ce mot, & c'est aussi de la Cour qu'il est venu. Les changemens de scene, & les diverses decorations de theatre dans les premiers Opera, y ont peut-estre donné lieu. Quoy qu'il en soit, le mot de *scene* tourné de la sorte, n'est point encore sorti du discours familier, & un Ecrivain, ou un Orateur n'oseroit guéres s'en servir sans faire paroistre de l'affectation. Ce sont de ces mots qui se disent en conversation seulement, & qui s'écrivent tout au plus dans une Lettre.

ECHAPER, RECHAPER.

ON *échape* d'un danger, d'une bataille, d'un naufrage : on *réchape* d'une maladie.

Homelies de S Chryſoſtome au peuple d'Antioche.

Vous mépriſez le danger, parce que vous en eſtes *échapez*.

Tel Prince aprés eſtre *échapé* d'une bataille, a eſté emporté par une conſpiration domeſtique.

Converſations ſur divers ſujets.

Il eſt aſſez naturel à tout le monde d'aimer à raconter une tempeſte dont on eſt *échapé* depuis peu.

Princeſſe de Cleves.

Elle eſtoit ſi dangereuſement malade qu'on ne croyoit pas qu'elle en peût *réchaper*.

BARBARES, SAUVAGES.

IL y a une diſtinction à faire entre ces deux mots, par rapport aux perſonnes. Tous les *Sauvages* ſont *barbares* à noſtre égard & dans noſtre Langue ; mais tous les *Barbares* ne ſont pas *ſauvages*. Nous diſons des *Sauvages* du Canada & des Iſles, que ce ſont des *barbares* ; mais nous diſons auſſi en parlant des Turcs

& des autres Peuples qui ne sont pas Chrétiens, les *Barbares*. Par ce mot on entend des Infideles, ou Mahometans, ou Idolatres; & on leur donne le nom de *barbares*, quelque polis qu'ils soyent, dans l'idée qu'on a que ce sont des ames feroces. Tous nos Ecrivains s'expriment de la sorte; & il ne faut qu'ouvrir les livres pour en trouver des exemples: Les *Barbares* tomboient pesle mesle de tous costez: Le grand Maistre rentra dans la ville tout couvert du sang des *Barbares* & du sien.

Pour ce qui regarde les choses, il faut encore distinguer *barbare* de *sauvage*; & il y a de la difference, par exemple, entre des manieres *barbares*, & des manieres *sauvages*: l'un va à la cruauté & à je ne sçay quoy de feroce: l'autre à la retraitte & à l'éloignement du monde.

* *Barbare* n'est quelquefois opposé qu'à politesse en matiere de Langue. Vous parlez comme un *Barbare*; c'est-à-dire, vous ne parlez point po-

dame la Duchesse d'Eguillon.

rence ; *preſte* à mourir pour conſommer ſon ſacrifice.

Imitation de Jeſus Chriſt par M. l'Abbé du Mas.

Si vous n'eſtes pas *preſt à* mourir aujourd'huy, comment le ſerez-vous demain ?

Il y a icy une reflexion à faire : lors que *preſt* avec *mourir* ſignifie ſur le point de mourir, il faut toûjours mettre *de*, comme le met M. Patru dans un de ſes plaidoyers : Ce pere qui crioit au meurtre & à l'aide, & qui ſe recommandoit à Dieu comme un homme qui ſe voyoit tout *preſt de mourir*. Ainſi nous diſons d'une perſonne qui eſt à l'agonie, & qui s'en va mourir : elle eſt *preſte de mourir*.

Je dis le meſme d'un autre verbe qui revient à *mourir*, quand *preſt* ſignifie *ſur le point* préciſement ; & en voicy un exemple tiré de Rodriguez, au ſujet des Saints qui en mourant s'offroient à Dieu pour travailler : Ils préferoient ainſi de bon cœur les peines & les ſouffrances pour la gloire & le ſervice de Dieu, au repos & au bonheur éternel dont ils eſtoient *preſts de joüir*.

Suivant ces diſtinctions, ce qu'un de nos Hiſtoriens fait dire à la mere de S. Loüis ne me ſemble pas bien correct : J'aime le Roy mon fils, mais ſi je le voyois *preſt à mourir*, & que pour luy ſauver la vie je n'euſſe qu'à luy permettre d'offenſer Dieu ; ce Dieu m'eſt témoin que ſans heſiter je laiſſerois mourir mon fils.

Je croy que la Reine devoit dire, ſi je le voyois *preſt de mourir* : car ſa penſée eſtoit que ſi elle voyoit ſon fils ſur le point de mourir, elle ne voudroit pas luy ſauver la vie au prix d'un peché.

Auſſi, le meſme Hiſtorien dit ailleurs *preſt de mourir* : Quand Charles le Bel ſe ſentit *preſt de mourir*, il fit appeller les grands Seigneurs qui eſtoient à la Cour. *Hiſtoire de Philippe de Valois & du Roy Jean.*

Mais lors que *preſt* avec *mourir*, marque la diſpoſition de l'ame, pluſtoſt que la défaillance du corps, on met *preſt à mourir* : Je ſuis *preſt à mourir* pour ma Religion ; les premiers Chrétiens eſtoient toûjours *preſts à mourir* pour la foy.

Il faut pourtant remarquer encore que ſi on ajouſte un autre verbe à *mourir* en faiſant une eſpece de comparaiſon, alors on peut mettre *de* avant *mourir*; par exemple, je ſuis *preſt de mourir* pluſtoſt que *de renoncer* à ma Religion: Le ſecond *de* ſemble demander le premier; car on ne diroit pas *de mourir*; ſi on ne diſoit pluſtoſt que *de renoncer*.

Quand le verbe actif qui ſuit *preſt*, a une ſignification paſſive, il faut toûjours mettre *preſt à*; comme *preſt à marier*, qui ſignifie *preſt à eſtre marié*, ſelon une de nos Remarques: On voyoit auſſi deux jeunes Princeſſes *preſtes à marier*, dit le Traducteur de Quinte-Curce. Nous diſons de meſme une viande *preſte à cuire*, *preſte à manger*.

TROUPES

CE mot en noſtre Langue eſtant ſeul & ſans regime ne ſignifie que des gens de guerre; & c'eſt mal parler que de dire: Toutes *les troupes* eſtoient dans l'étonnement: tou-

tes *les troupes* s'étonnoient, comme le disent des Traducteurs du nouveau Testament, pour exprimer, *Stupebant omnes turbæ*; & comme le dit un autre Ecrivain en parlant de nostre Seigneur: Il rassasia miraculeusement *les troupes* dans le desert. S'il desire qu'on le suive, ce n'est pas pour avoir le plaisir d'estre bien escorté; mais pour enseigner *les troupes*.

J'ay dit quand ce mot est seul & sans regime; car on diroit bien, *des troupes de Solitaires, plusieurs troupes de gens*; & alors *troupes* ne signifie point *soldats*.

AFFABLE, AFFABILITE'.

CEs deux mots ne plaisoient point à M. Patru. Ils sont françois, me dit-il un jour, mais laissons les dire aux autres. Ils ont eû cependant le bonheur de plaire à plusieurs personnes qui parlent tres bien: & le seul suffrage de deux ou trois, a de quoy les autoriser.

M. Racine dit dans son *Athalie*:

Luy parmi ſes tranſports, affable *& ſans orgueil*,
A l'un tendoit la main, flattoit l'autre de l'œil.

Le fidelle Traducteur de Rodriguez employe ce mot au ſujet de Saint Xavier: Encore qu'il eût ſoin de tant de choſes, qu'il fuſt occupé à tant de grandes affaires, & que de plus il fuſt tres *affable* & tres civil à tout le monde, il ne laiſſoit pas d'eſtre toûjours recueilli.

Le Traducteur des Offices de S. Ambroiſe, dit de David: Il eſtoit doux, honneſte, *affable*, bienfaiſant. Il y a dans une des Oraiſons funebres de Madame la Dauphine: Applaudie de tous, mais *affable* & civile à tous; & dans une des Oraiſons funebres de Loüis de Bourbon: Il eſtoit de l'intereſt de ſa grandeur meſme qu'il eûſt ce fonds d'humanité qui le rendoit ſi *affable* & ſi acceſſible.

Le meſme Panegyriſte de ce grand Prince dit encore: Jamais homme

avec tant de grandeur, n'a allié tant d'*affabilité*, tant de bonté.

Un autre Ecrivain fort poli dit de Madame la duchesse de Richelieu : Son *affabilité*, sa douceur qui luy attiroient l'approbation publique, estoient sanctifiées par sa pieté. M. l'Abbé Regnier se sert d'*affabilité* comme d'*affable*, sans parler de plusieurs autres Ecrivains qui ne font nulle difficulté de s'en servir.

Il ne faut pas aprés cela s'arrester au dégoust ou à l'antipathie de M. Patru.

PROMENADES, PROMENOIRS.

LE mot de *promenade* qui signifie proprement l'action de se promener, se prend pour le lieu mesme où l'on se promene : Il y a là de belles *promenades* ; la *promenade* est tres agreable dans la prairie. Nostre Langue s'accorde en cela avec la latine qui se sert d'*ambulatio* dans le mesme sens: *Posteró die cum majores natu satis quiessent, in ambulationem omnium esse dicebant.* Cic. de orat. lib. 1.

Promenoir ne se prend que pour le lieu où l'on se promene ; & voicy la difference que je mets entre *promenade* & *promenoir*. *Promenade* est quelque chose de plus naturel ; *promenoir* tient plus de l'art. De belles *promenades*, ce sont par exemple, des plaines ou des prairies. Il y a le long de la riviere une belle *promenade*. De beaux *promenoirs* sont des lieux plantez selon les allignemens de l'art : Le Cours de la Reine est un beau *promenoir*. On ne laisseroit pas de dire, le Cours est une belle *promenade* ; mais on ne diroit pas, la plaine de Grenelle est un beau *promenoir*. L'Auteur du *Discours sur l'Histoire universelle* dit en parlant des Palais de Salomon : Tout estoit grand dans ces edifices ; les sales, les vestibules, les galeries, les *promenoirs*. M. Sarasin use de ce mot dans les vers irreguliers adressez à Madame la Princesse.

A Coulommiers où les ombrages noirs
Des plaisans promenoirs
Sont toûjours rafraîchis par l'aisle du Zephire.

Et un Homme de qualité qui écrit avec toute la delicateſſe poſſible, dit dans une Lettre que j'ay veüe : Je ſuis bien faſché que vos *promenoirs* vous faſſent ſouvenir que vous n'eſtes plus jeune. Il dit cela à une de ſes parentes & de ſes amies qui écrit le plus vivement, & le plus poliment du monde, & qui luy avoit mandé qu'elle eſtoit enfin arrivée dans ſa maiſon de campagne où elle trouvoit des *promenades* qu'elle avoit faites, & dont le plant luy donnoit un ombrage qui la faiſoit ſouvenir qu'elle n'eſtoit plus jeune.

Ce que l'un nomme *promenoirs*, l'autre l'appelle *promenades*.

TENTER, AVEC LE REGIME DE LA PERSONNE.

CE verbe outre ſa ſignification commune qui a rapport au peché & au malin Eſprit, en a une autre fort bonne : On *tente* un valet pour le débaucher du ſervice de ſon maiſtre ; on *tente* un Officier, un Miniſtre pour le retirer des intereſts

de ſon Prince. *Tenter* dans ce ſens, c'eſt faire à quelqu'un des propoſitions capables de corrompre ſa fidelité : Avec quelle fermeté & quelle hauteur, dit l'un des Panegyriſtes de Loüis de Bourbon, ne rejetta-t-il pas les propoſitions, quoy que ſpecieuſes, par où on le *tenta*.

Quelques-uns diſent *tenter*, quand il s'agit de ſçavoir ce qu'un homme a dans l'ame & quelles ſont ſes intentions. *Songer* ſeroit plus propre là ce me ſemble que *tenter*, & je crains que le mot Latin de l'Evangile, *Tentantes eum : quid me tentatis hypocritæ*, ne ſoit traduit trop fidellement par l'Abbé de Marolles & par d'autres Ecrivains : Ils le *tenterent* : hypocrites pourquoy me *tentez-vous ?*

A la verité on dit *tenter Dieu*, mais c'eſt dans un autre ſens. Ceux-là *tentent* Dieu qui attendent tout de la Providence ſans rien faire eux-meſmes ; ou qui ſe jettent dans des dangers manifeſtes, eſperant que Dieu fera des miracles pour les délivrer du peril. On dit meſme quel-

quefois selon le langage de l'Ecriture, que Dieu nous *tente* : Dieu *tenta* Abraham. Et le Traducteur de Rodriguez rend ainsi les paroles du Deuteronome, *Tentat vos Dominus Deus vester, &c.* Le Seigneur vostre Dieu vous *tente*, afin que l'on connoisse si vous l'aimez ou non, de tout vostre cœur & de toute vostre ame. *Tenter* en ce sens ne signifie qu'*éprouver* : aussi David joint ensemble ces deux mots, *proba me Domine & tenta me : Eprouvez*-moy, Seigneur, & *tentez*-*moy*.

Tenter en ce sens se peut appliquer aux hommes comme à Dieu, & un de nos Ecrivains qui a sceu joindre toute la politesse du langage avec toute l'austerité de la retraitte dit fort bien : S. Agathon homme d'une saintetè éminente fut *tenté* par quelques-uns de ses freres, qui voulant éprouver si sa saintetè estoit telle qu'on la croyoit, luy dirent qu'on l'accusoit de quantité de défauts & de vices grossiers.

Eclaircissemens sur les devoirs de la vie Monastique.

DATTE DES MOIS.

ON dit en plaidant *le dix Mars*, *le quinze Aouſt*. Je dis en plaidant : car les Avocats qui ſçavent la Langue, ne s'attachent pas ſi fort à ce ſtile ou à ce jargon de la plaidoyrie, qu'ils ne s'en écartent lors qu'ils impriment quelque choſe : & nous liſons dans des Plaidoyers celebres : Son oppoſition eſt *du cinquiéme de Decembre* : voſtre interdit eſt *du ſeiziéme de Janvier*. Voila deux differences, dont l'une regarde le nombre, *cinquiéme*, *ſeiziéme* : l'autre le regime, *de Decembre*, *de Janvier*,

Plaidoyers de M. Patru.

Je croy que les Hiſtoriens & les autres Ecrivains doivent dater de la ſorte. M. Saraſin y a manqué dans un endroit du ſiege de Dunkerque, au moins en ce qui concerne le regime : La nuit *du premier Octobre*, dit-il, Noirmonſtier & Laval entrerent aux deux tranchées.

L'Hiſtorien *de la Reünion du Portugal à la Caſtille* eſt plus exact : Il

parût alors une des plus grandes cometes que l'on eût veüe depuis long-temps ; on commença à la voir *le neuviéme de Novembre* de l'année 1577.

M. l'Abbé de Choisy datte de mesme dans la *Vie de S. Loüis*, & dans l'*Histoire*, *de Charles V.* La Regente manda à tous les Grands de l'Etat de se trouver à Reims *le premier de Decembre*, pour y assister au Sacre du jeune Roy Loüis IX. L'ouverture du Parlement se fit, selon la coûtume, *le douziéme de Novembre.* Ainsi mourut miserablement le Roy Dom Pedro *le vingt-troisiéme de Mars.*

L'Historien de Charles IX. datte tantost de cette maniere, tantost d'une autre : Le Brevet que Bournin Secretaire d'Etat avoit expedié, précedoit l'étroitte défense contenüe dans l'Edit *du sixiéme d'Aoust*, &c. Les neiges l'arresterent jusqu'*au quinziéme Janvier.*

Mais il faut de l'uniformité dans le stile, & ces variations-là n'ont nul

agrément. Elles se pourroient pardonner à un homme du Barreau, qui en écrivant revient quelquefois aux manieres abregées du Palais; & je ne voudrois pas faire un procés à ce fameux Avocat que je viens de citer parce qu'en deux ou trois endroits il oublie de datter regulierement, & qu'il dit par exemple: L'intimé ne demande les nourritures du cheval que depuis le *seize Mars* jusqu'*au trente Octobre*. La Sentence est du *quinze Octobre*. Dans ces dattes-cy, il n'est que simple Avocat; mais il est Academicien dans les autres.

Aussi le Secretaire de l'Academie ne manque pas de dire: C'est la grace que Paul V. accorda dans la Bulle qu'il fit expedier en l'an 1606. *le vingt-troisiéme de May*. Et un autre illustre Academicien dit dans l'*Histoire de Theodose*: Valens fut brulé tout vif *le neuviéme d'Aoust* en la quatriéme année de son regne.

A la verité l'Auteur de l'*Histoire de l'Academie Françoise* varie un peu

en datant. Il met d'abord, lors qu'il parle d'une Lettre écrite au Cardinal de Richelieu ; la Lettre qui est *du* 22. *de Mars* 1634. contenoit en substance, que si Monsieur le Cardinal avoit publié ses écrits, il ne manqueroit rien à la perfection de nostre Langue, &c.

Il met dans la suite en parlant des Lettres patentes pour la fondation de l'Academie : Elles furent rapportées à l'Academie par M. de Cerisy *le* 29. *Janvier.*

Les Lettres retournerent entre les mains de M. de Bernay & ne furent verifiées qu'un an aprés ou davantage, *le* 10. *Juillet.*

Il dit dans un autre lieu, au sujet du Dictionnaire que l'Academie se proposa pour son travail : La Lettre, A, commencée *le* 7. *Fevrier* 1639. ne fut achevée que *le* 17. *d'Octobre*, environ neuf mois aprés.

Il me semble, si je l'ose dire, que *le* 17. *d'Octobre*, demande en quelque façon *le* 7. *de Fevrier* ; ou que *le* 7. *Fevrier*, ne demande pas *le* 17. *d'Octo-*

soyez bien suivi, ou à un Avocat, *soyez bien employé*: car il y a une grande difference entre, *faites ce qu'il faut pour estre suivi, pour estre employé*; & *soyez suivi, soyez employé.*

MERITES.

CE mot au pluriel est consacré à la Religion, comme j'ay déja dit dans mes premieres Remarques; & ne s'employe que pour signifier les *merites* de JESUS-CHRIST ou des Saints, les *merites* des bonnes œuvres: Pour obtenir la remission de nos pechez, il faut presenter à Dieu les *merites* de son Fils. Demander quelque chose au Fils de Dieu par les *merites* de la Sainte Vierge. En faisant de bonnes œuvres on amasse bien des *merites*. Voicy ce que j'ay à dire de nouveau là-dessus.

A la verité, *merites* au pluriel s'est dit autrefois pour perfections, vertus, belles qualitez; & j'ay leû dans une Lettre du Cardinal de Joyeuse au Pere Sirmond, M. de Raymond Conseiller à Bourdeaux, qui est personnage

ſonnage de doctrine & de *merites*, &c.

J'ay veû auſſi une Lettre d'Henri IV. laquelle commence en ces termes : Je ſçay que vos *merites* me pouvoient aſſez obliger à deſirer de vous ſervir. On parloit encore de la ſorte ſous le regne de de Loüis XIII. & Madame la Marquiſe de Sablé qui a vécu juſqu'à ce temps-cy dans la réputation d'une perſonne fort polie, ne s'eſtoit point défaite de *merites* ; toutes ſes Lettres en ſont pleines. Elle écrit à une Dame de la Cour : Enfin, par tous vos grands *merites* qui me ſont parfaitement connus, je ſuis à vous du plus profond de mon ame. Elle dit à M. le Cardinal d'Eſtrées en parlant de Madame : J'ay bien envie que vous la connoiſſiez & tous ſes *merites* ; c'eſt la plus grande en toutes manieres, & la plus charmante Princeſſe que vous ayez jamais veüe.

Le nouveau Traducteur du *Courtiſan* de Caſtiglione dit auſſi : Nous voulons que noſtre Courtiſan ſoit

terrible quand il ſera en preſence des ennemis ; mais qu'ailleurs il ſoit humain, modeſte, & retenu, & qu'il fuye l'oſtentation de ſes propres *merites*.

Malherbe employe ſouvent le mot de *merites*, qui eſtoit en vogue de ſon temps, & je croy qu'on pourroit encore l'employer dans la Poëſie à l'exemple de ce Poëte.

Henri l'exemple des Monarques
Les plus vaillans & les meilleurs ;
Plein de merites *& de marques*
Qui jamais ne furent ailleurs.

Mais je ne voudrois pas m'en ſervir dans la proſe pour exprimer de belles & de grandes qualitez. Le mot de *merite* au ſingulier renferme toutes ſortes de perfections : Son grand *merite* l'a élevé aux premiers emplois.

Si jamais Ecrivain a eû occaſion de dire *merites* en ce ſens là, c'eſt l'excellent Orateur Chrétien qui a ſi bien loüé deux grands Princes le pere & le fils ; & qui dit dans l'O-

raiſon funebre du ſecond : Il eſt rare de trouver dans le monde un vray *merite*; encore plus rare d'y trouver un *merite* parfait; & ſouverainement rare, ou pluſtoſt rare juſqu'au prodige, d'y trouver un *merite* univerſel, c'eſt-à-dire tous les genres de *merite* raſſemblez & réünis dans un meſme ſujet.

Il eſtoit preſque naturel de mettre tous les *merites* raſſemblez; & un autre Ecrivain moins exact n'auroit pas mis comme celuy-cy, *tous les genres de merite.*

Il n'y a qu'une occaſion où *merites* au pluriel ſe pourroit dire, c'eſt en diſant de deux perſonnes qui ont de grandes qualitez : ce ſont deux grands *merites.* Mais alors *merites* ſe prend pour perſonnes de merite, & non pas pour qualitez ou perfections.

M. Fléchier nous en donne un bel exemple dans l'Oraiſon funebre de Mr de Montauſier : Si la reputation & la vertu pouvoient diſpenſer d'une loy commune, l'illuſtre & la vertueuſe Julie vivroit encore avec

ſon Epoux. Ce peu de terre que nous voyons dans cette Chapelle couvre ces grands noms & ces grands *merites*.

Un autre de nos Ecrivains dit dans le meſme ſens: Il y a ſans mentir de certains *merites* qui ne ſont point faits pour eſtre enſemble.

On dit d'un homme qui a pluſieurs talens ou pluſieurs belles qualitez: Il a plus d'un *merite*. Mais on ne diroit pas bien, il a pluſieurs *merites*.

Il eſt vray que l'on dit, je l'ay traitté ſelon ſes *merites*, mais cela ne prouve rien. Car outre que cela ne ſe dit que dans un ſtile bas, *merites* ſe prend là en mauvaiſe part, & ce n'eſt pas de quoy il eſt queſtion.

LA PARTICULE *de*, OMISE DANS DES ENDROITS OÙ ELLE DEVROIT ESTRE.

L'AUTEUR des Remarques ſur les Oeuvres poëtiques de M. de Malherbe a obſervé qu'on dit: *Rien ne m'eſt ſi cher que voſtre amitié*,

mais qu'on ne dit pas : *Je n'ay rien ſi cher que voſtre amitié*, & qu'il faut dire ; *je n'ay rien* de *ſi cher* ; ſelon la regle qu'il établit qu'on doit mettre l'article *de* quand un verbe precede *rien* ; & qu'on ne le doit point mettre quand un verbe ſuit *rien*. C'eſt ſuivant cette regle qui paroiſt juſte, qu'il reprend dans Malherbe comme une faute :

Et n'ayant rien ſi cher que ton obéiſſance,

Car il pretend que le Poëte devoit dire :

N'ayant rien de ſi cher que ton obéiſſance :

Et que la poëſie ne diſpenſe point de certains articles eſſentiels : qu'à plus forte raiſon la proſe les demande, & qu'on ne peut les omettre ſans bleſſer la pureté du langage.

Un de nos bons Ecrivains dit dans une belle Oraiſon funebre : Il ne faut que peindre aprés nature : & les ornemens que j'ajouſterois, au lieu

d'embellir mon tableau, ne feroient sans doute que le charger. Il falloit dire *d'*aprés nature; & c'eſt ainſi que parlent les maiſtres de l'art.

Termes de peinture.

Faire *d'*aprés veut dire, copier, travailler *d'*aprés les bons maiſtres. Deſſiner *d'*aprés l'antique, *d'*aprés nature, *d'*aprés Raphael, peindre *d'*aprés le Corrrege, d'apres les Caraches.

De l'Art de peinture.

Que celuy qui commence, ne ſe haſte pas tant *d'*étudier *d'*aprés nature tout ce qu'il fera, qu'auparavant il ne ſçache les proportions.

Entretiens ſur les vies & ſur les ouvrages des plus excellens Peintres.

Ils étudioient l'un & l'autre *d'*aprés les antiques.

Cela ſe dit dans le figuré comme dans le propre; & un de nos meilleurs Ecrivains ne manque pas de le pratiquer: J'avois copié mes perſonnages *d'*aprés le plus grand Peintre de l'Antiquité, je veux dire *d'*aprés Tacite.

M. de Vaugelas dit dans ſon Quinte-Curce: Un certain Abdalonyme deſcendu, bien que de loin, de la tige royale; mais ſi pauvre qu'il eſtoit contraint pour vivre de travailler à

la journée en un jardin *hors la ville.*

Il falloit *hors de la ville* : *de* omis est une faute ; mais ce n'est peut-estre qu'une faute d'impression. *Hors la ville* a un autre sens : Toute la Province a esté taxée, *hors la ville* capitale. On dit au contraire, Il a une jolie maison *hors de la ville* : J'ay esté prendre l'air *hors de la ville.*

Nous disons de mesme *hors du chemin*, *hors de la route* : Combien y en auroit-il qui seroient bien loin *hors de la route ?* dit M l'Abbé du Mas dans l'*Imitation de Jesus-Christ.*

PRATIQUABLE, IMPRATIQUABLE.

CEs deux mots se disent & s'écrivent dans le figuré & dans le propre, par les personnes qui entendent le mieux nostre Langue : Cela n'est pas *pratiquable.* Disons que par des moyens *pratiquables*, Cesar a executé les plus grandes choses.

Oeuvres de M. de St. Evremont.

Tout paroistroit difficile & *impratiquable* si on prenoit l'affaire autrement.

Pratique de la Perfection chrétienne.

Traitez la penitence que je vous

Sermons du Pere Cheminais.

impoſe, d'*impratiquable*, d'indiſcrete, d'outrée, tant qu'il vous plaira.

Tout l'arreſte & luy paroiſt *impratiquable* dans la Loy de Dieu.

Le mot d'*impratiquable* s'employe à la guerre elegamment; & celuy qui a écrit les dernieres Campagnes de M. de Turenne dit que les pluyes continuelles avoient rendu les chemins *impratiquables*, & que tant qu'elles durerent, l'on ne pouvoit penſer à faire marcher l'armée. C'eſt ainſi que les gens de guerre parlent & tous les autres aprés eux.

Panegyrique hiſtoirique du Roy.

M. de Callieres dit meſme *impratiquable* d'un fleuve, pour en exprimer la profondeur: Il fait ſonder le Rhin, & quoy qu'on le trouve profond & *impratiquable*, il prend la genereuſe reſolution de le faire paſſer à nage à ſes troupes.

APTITUDE.

CE mot qui eſt tout latin n'eſt gueres connu à la Cour; on ne laiſſe pas de le dire quelquefois, &

un de nos meilleurs Ecrivains s'en ſert: On juge des perſonnes, non par l'humilité & la ſimplicité, mais par l'*aptitude* qu'elles pourroient avoir aux ſciences.

Aptitude ſignifie la diſpoſition naturelle qui rend propre à quelque choſe, le talent, la naiſſance qu'on a pour un art, pour une ſcience, pour les affaires. On peut abſolument s'en paſſer, comme d'un mot qui eſt un peu barbare & qui n'eſt pas fort neceſſaire.

ENGENDRER.

CE mot ſe dit bien dans le figuré: La verité *engendre* la haine; les procés *engendrent* des querelles: ou en matiere de Religion pour exprimer la generation du Verbe: Le Pere éternel *engendre* ſon Fils de toute éternité. On dit auſſi avec S. Paul, *engendrer* quelqu'un en JESUS-CHRIST. Et M. de Balzac diſoit d'un ſaint Eveſque, qu'il *engendroit* tous les jours en Noſtre-Seigneur, des Tites & des Timothées. Ce qu'il y a là de ſpirituel & de divin, efface

en quelque façon ce que le mot a de materiel & de groſſier : mais ce ſeroit parler mal françois que de s'en ſervir dans le propre, par rapport aux hommes. Les honeſtes gens ni les Genealogiſtes meſmes ne diſent point ; Henri IV. *engendra* Loüis XIII. Loüis XIII. *engendra* Loüis XIV. & je m'étonne que des gens qui ſe piquent de politeſſe, ayent traduit, *Abraham genuit Iſaac, Iſaac autem genuit Jacob*, par dire : Abraham *engendra* Iſaac, Iſaac *engendra* Jacob. Encore paſſe pour les Traducteurs de Louvain & de Geneve ; ce ſont des étrangers & des barbares à noſtre égard. Ils ont traduit mot à mot, faute de ſçavoir bien juſqu'où alloit l'honneſteté de noſtre Langue ; & c'eſt en ces rencontres qu'une traduction trop exacte eſt quelquefois vicieuſe.

J'oſe dire le meſme de ce que rapporte M. d'Ablancourt dans les Apophtegmes des Anciens : Une femme de Lacedemone enſeveliſſant ſon fils qui eſtoit mort à la bataille, dit à

celles qui la vouloient conſoler qu'elle ne l'avoit *engendré* que pour cela. Il eût parlé plus honneſtement s'il eût dit qu'elle ne l'avoit mis au monde que pour cela. Le nouveau Traducteur des Satyres de Perſe & de Juvenal parle de la ſorte: Une ſimple ſervante prend un tel aſcendant ſur cet eſprit foible, que par des artifices aſſez groſſiers elle luy fait deshériter, en ſa faveur, les enfans qu'il *a mis au monde*, & qu'il a élevez; *Quos genuit, quos eduxit.*

Le nouveau Traducteur des Offices de Ciceron uſe de la meſme expreſſion en pareil cas: C'eſt, dit-il, la lumiere de la raiſon qui leur donne une tendreſſe particuliere pour ce qu'ils *ont mis au monde.*

Ce ne ſeroit pas ſçavoir toutes les bienſeances du langage, que de dire: pour ce qu'ils ont *engendré.*

Un de nos bons Ecrivains fort honneſte homme ne laiſſe pas d'employer ce mot à propos dans le *Songe de Philomathe*, en faiſant parler la Peinture à la Poëſie: Sçachez

donc ma ſœur que je ſuis fille de Jupiter ; que ce Dieu m'*engendra* lors qu'il voulut créer l'Univers ; & me fit ſortir de ſa teſte, non pas de la meſme ſorte qu'il fit naiſtre Minerve avec l'aſſiſtance de Vulcain ; mais qu'il m'en tira luy-meſme par ſa propre vertu & par un effort de ſon pur eſprit.

Car outre que le ſujet eſt tout fabuleux, ces paroles : *me fit ſortir de ſa teſte, m'en tira luy-meſme par ſa propre vertu & par un effort de ſon pur eſprit*, tout cela ne donne que des idées pures, & empeſche que le mot ne ſaliſſe l'imagination.

A la verité *engendrer* ſe dit dans le propre au ſujet de la vermine & des plus vils inſects : la mal-propreté *engendre* la vermine ; un cadavre *engendre* des vers ; les inſectes *s'engendrent* de pourriture : mais ce n'eſt pas de quoy il s'agit ; & ce qu'il y a là de ſale, eſt d'une autre eſpece.

DEMONSTRATION D'AMITIE'.

VOICY ce qu'en dit l'Auteur des *Reflexions ſur l'uſage preſent de la Langue:* Cette maniere de parler eſt du bel uſage. Ceux qui craignent l'apparence d'affectation aiment mieux *témoignage d'amitié*; mais les perſonnes un peu galantes dans leur ſtile, preferent *démonſtration d'amitié.* C'eſt ce qui a fait dire à l'Auteur des nouveaux Dialogues d'Eudoxe & de Philanthe: Il craignoit de donner de vaines eſperances ſur des *démonſtrations d'amitié*, qui parmi les Grands, d'ordinaire ne ſignifient rien.

Il faut avoir bien envie de critiquer, & n'eſtre gueres galant homme, pour tourner les choſes de la ſorte; mais il faut avoir peu d'intelligence pour confondre entierement *démonſtration* avec *témoignage* en matiere d'amitié. *Démonſtration* va tout à l'exterieur, aux airs du viſage, aux manieres agreables, aux careſſes, à des paroles douces & flat-

teuſes, à un accueil obligeant. *Témoignage* au contraire eſt plus interieur & va au ſolide, à de bons offices, à des ſervices eſſentiels: C'eſt une *démonſtration d'amitié* que d'embraſſer ſon ami: c'eſt un *témoignage d'amitié* que de prendre ſes intereſts, que de luy preſter de l'argent. Les *démonſtrations d'amitié* ſont ſouvent frivoles; les *témoignages d'amitié* ne le ſont pas d'ordinaire. Un faux ami, un traiſtre peut donner des *démonſtrations d'amitié*: Il n'y a qu'un veritable ami qui puiſſe donner des *témoignages d'amitié*.

L'Auteur qui a écrit l'*Hiſtoire poëtique de la guerre nouvellement declarée entre les Anciens & les Modernes*, dit en parlant des deux Poëtes modernes qui vinrent au ſecours des Anciens: Homere & Virgile les receurent avec toutes les *démonſtrations poſſibles d'eſtime & d'amitié*. Qui diroit en cette rencontre, avec *tous les témoignages poſſibles d'eſtime & d'amitié*, s'exprimeroit mal.

Mais il n'y a rien de plus plaiſant

que de dire qu'une maniere de parler est du bel usage, & de la condamner en mesme temps ; n'y rien de plus ridicule, que de soûtenir qu'il n'y a que les personnes un peu galantes dans leur stile qui preferent *démonstration d'amitié* à *témoignage d'amitié* : c'est accuser de galanterie en matiere de stile, un sage Prelat qui dit dans l'Oraison funebre de Madame la Dauphine, que peuvent alors les amis mesme les plus fidelles par *les plus tendres démonstrations de l'amitié la plus sincere & la plus vive.*

On dit aussi *démonstration de joye* par la mesme raison que *démonstration d'amitié* : Ils receurent le Roy avec de grandes *démonstrations de joye.* *Quinte Curce de Vaugelas.*

M. Patru dit le mesme en parlant d'un Roy de Trace, à qui on presenta des vases de terre d'un ouvrage merveilleux, mais fort minces & fort fragiles : ce Prince les admira & les receut avec de grandes *démonstrations de joye.*

INTRIGUÉ.

IL se dit dans un sens delicat pour dire *embaraſſé*, & c'eſt un mot de converſation : j'étends la converſation aux Lettres, parce que les Lettres ſont une eſpece de converſation entre des perſonnes abſentes.

Vous voulez bien que je vous diſe franchement que voſtre Lettre me paroiſt venir d'une perſonne *intriguée*, & à qui ſes ennemis ont donné du chagrin. Il n'y a peut-eſtre pas un de tous les gens qui me raillent, qui ne ſoit plus *intrigué* que je ne le ſuis. C'eſt ainſi que parle un homme de qualité qui a tout l'eſprit & toute la delicateſſe qu'on peut avoir.

On dit d'un homme engagé dans un mauvais pas : il eſt bien *intrigué* ; & cela ſe dit en mauvaiſe part. Quand il s'agit d'une affaire, *intrigué* ſe prend en bonne part : l'affaire eſt bien *intriguée* & bien liée. On dit encore d'un homme qui a toûjours quelque choſe en teſte, & qui eſt toûjours diſtrait ; il paroiſt fort *intrigué*.

APPARAT, APPAREIL.

ON dit, une cause d'*apparat*, un discours d'*apparat*. Nos maistres parlent de la sorte, pour dire une action publique, prémeditée, & faite avec éclat. *Apparat* en cet endroit est un mot consacré; & *appareil* dont se sert un bon Ecrivain, n'y est pas si propre: Des discours de ceremonie, dit-il, & qui ne sont que d'*appareil*.

M. de Vaugelas use du mot d'*apparat* dans la Préface de ses Remarques: Toutes ces belles matieres veulent estre traitées à plein fond & avec *apparat*. Et M. Menage s'en sert aussi dans ses Observations sur les Poësies de Malherbe, au sujet des stances que fit ce Poëte pour le Roy Henri le Grand, allant en Limousin; & qui plusieurs années aprés, furent examinées par Messieurs de l'Academie Françoise: Je me souviens d'avoir oüy dire à M. Gombaud, dit M. Menage, que ces Messieurs ayant opiné plusieurs jours

avec *apparat* pour condamner une de ces ſtances, quand ce vint à luy à opiner, il ne dit autre choſe ſinon, Meſſieurs je voudrois l'avoir faite. Opiner, avec *apparat* a un bon ſens: opiner avec *appareil*, n'en auroit point.

Appareil ſe dit en d'autres rencontres: l'*appareil* d'un feſtin: l'*appareil* d'un ſpectable. L'entrée de la Reine ſe fit avec beaucoup de magnificence & d'*appareil*.

EVEILLER, REVEILLER.

CEs deux verbes dans le propre & quand il s'agit du ſommeil, ſe confondent aſſez ſouvent; & nos meilleurs Ecrivains ne les diſtinguent pas trop.

Aprés y avoir fait reflexion, il m'a ſemblé qu'on pouvoit mettre quelque difference entre *éveiller* & *réveiller*: que le premier ſe dit proprement par raport à une heure reglée; le ſecond par raport à un temps extraordinaire. Je m'explique. Un homme qui a coûtume de ſe lever à

cinq heures du matin, & qui ne veut pas dormir davantage, dira à ses gens: Ne manquez pas de m'*éveiller* à cinq heures; & ses gens diront: Voilà cinq heures qui sonnent, il faut *éveiller* Monsieur. Ainsi, on demande, Monsieur est-il *éveillé*? On dit en m'*éveillant* j'ay senti un grand mal de teste.

Au contraire, une personne qui a une affaire importante en teste, & qui attend quelques nouvelles avec impatience, dira en se couchant: S'il vient des Lettres cette nuit, qu'on ne manque pas de me *réveiller*: & je dirois sur ce pied là; feu M. le Prince estant General d'armée vouloit qu'on le *réveillast* toutes les fois qu'il arrivoit un courier. Je dirois aussi; un grand bruit m'a *réveillé*, je me suis *réveillé* en sursaut. Car *réveiller* emporte quelque chose d'irregulier & de subit, ou une affaire qui survient tout à coup, ou un bruit qu'on n'a pas accoûtumé d'entendre. Je dis là-dessus ce que je pense, & je laisse à juger au Public si j'ay tort ou non.

Pratique de la perfection Chrétienne.

Selon ces deux regles *éveiller* & *réveiller* ſont bien dans les exemples ſuivans : Le ſommeil de l'Epouſe eſt ſi agreable à l'Epoux, qu'il conjure les Filles de Jeruſalem de ne point troubler le repos de ſa bien aimée, & de ne la point éveiller juſqu'à ce qu'elle le veüille.

Il eſt agreable de *s'éveiller* de ſoy-meſme, lors que le corps a pris tout le repos qu'il luy faut.

Son diſciple attendoit à tout moment qu'il *s'éveillaſt*, afin qu'ils fiſſent la priere ; mais voyant qu'il ne *s'éveilloit* point, &c. Enfin, le ſaint Homme ſe *réveilla* qu'il eſtoit déja plus de minuit ; & le trouvant encore au meſme endroit, il luy demanda pourquoy il ne l'avoit point *réveillé*.

Hiſtoire de Charles IX.

L'Admiral s'eſtoit couché tard & ſon premier ſommeil duroit encore, lors que ſon Valet de chambre le *réveilla*, & luy dit, qu'il y avoit à la porte des perſonnes maſquées qui demandoient à luy parler.

Ces exemples, dis-je, me ſem-

blent corrects ; mais je doute que ceux-cy le soient.

Il est fascheux d'estre *éveillé* de son sommeil par le bruit. Joseph estant *réveillé* fit ce que l'Ange du Seigneur luy avoit ordonné. Car le bruit fait qu'on se *réveille* ; & un songe qui n'a rien de triste ni d'affreux, n'empesche pas qu'on ne s'*éveille.*

PROLIXE, PROLIXITE'.

CEs deux mots ne valent guéres dans le serieux, & je ne voudrois les dire qu'en riant : Je n'ay jamais entendu une harangue si *prolixe* : bon Dieu quelle *prolixité* !

On pourroit neanmoins employer *prolixité* comme fait l'Auteur des *Reflexions sur l'Histoire*, & en y ajoustant une Epithete qui le condamne en quelque façon : Ces harangues en forme à la teste d'une armée quand on va au combat, & ces deliberations d'une ennuieuse *prolixité* qui se font sur les affaires dont on parle, ne sont plus d'usage

dans les Hiſtoires bien ſenſées.

J'aimerois mieux pourtant d'une *longueur ennuieuſe*, que d'une *ennuieuſe prolixité.*

FAÇON DE PARLER NOUVELLE, EN PARTIE LATINE.

ON dit fort depuis quelques années : C'eſt un homme qui a toûjours cinquante nouvelles à vous dire, *toutes plus fauſſes l'une que l'autre.* Il y avoit pluſieurs Docteurs dans l'aſſemblée, *tous plus enteſtez les uns que les autres.*

Cette façon de parler, que nous avons veû naiſtre, & qui eſtoit inconnüe ſous le regne de Loüis le Juſte, fut receüe agreablement du Public, non ſeulement comme bonne, mais comme ayant je ne ſçay quoy de vif & d'agreable. Elle fut meſme regardée comme toute françoiſe, je veux dire née & formée de noſtre Langue ſeule ſans le ſecours d'aucun idiome étranger. Cependant elle eſt en quelque façon latine, & il y a plus de ſeize cens ans que

Ciceron l'a employée dans l'une de ſes Lettres à ſon ami Atticus. *Venio ad Epiſtolas tuas, quas ego ſexcentas uno tempore accepi, aliam alia jucundiorem.* Lib. 7. Ep. 3

Voila comme on ſe trompe en genealogie, & comme on prend ſouvent pour de nouveaux venus, des mots ou des tours dont l'origine eſt fort ancienne. Je dois au reſte cette Remarque à un de mes anciens amis, fort bel eſprit, & ſi homme d'honneur, que la Cour ni la bonne fortune n'ont pû le gaſter.

Mais il eſt bon de remarquer que la façon de parler, dont il s'agit icy, a encore aujourd'huy un caractere de nouveauté qui la rend ſuſpecte aux perſonnes raiſonnables, & qui la confond meſme un peu avec certaines locutions que nous appellons precieuſes Il y a du moins de l'affectation à la mettre trop en œuvre. Et M. le Chevalier de Meré a raiſon de dire : Il faut éviter tout ce qui fait ſemblant d'avoir de l'eſprit ; comme, *c'eſt une mauvaiſe copie d'un mauvais original*, ou bien ; *elles ſont* Diſcours de la Converſation.

trois sœurs, toutes plus laides l'une que l'autre.

INEPTE.

C'EST un mot tout latin comme *aptitude*, & qui sent un peu le College. Il ne laisse pas de se dire quelquefois par les gens du monde, pour signifier une personne qui manque de talent & de genie: C'est un homme *inepte* à tout: un tel a de la disposition & de la naissance pour les Lettres; mais il n'y a jamais eu d'homme plus *inepte* pour les affaires. Cela se dit tout au plus dans le discours familier.

AVOIR PEINE, AVOIR DE LA PEINE A FAIRE QUELQUE CHOSE.

ON dit l'un & l'autre, & M. de Vaugelas dit tantost *avoir peine*, tantost *avoir de la peine*: Ceux à qui on avoit coupé les mains estant arrivez au camp des Macedoniens, rapporterent que Darius s'avançoit en diligence; ce qu'on *eût peine à* croire.

Ceux

Ceux qui rapporterent à Alexandre le nombre de ces troupes, autant qu'on en pouvoit juger de loin, *eurent de la peine* à luy faire croire que, &c.

Les chevaux des Perſes & leurs Cavaliers eſtoient armez ſi péſamment, qu'ils *avoient peine* à tourner.

Beſſus *avoit de la peine* à ſouffrir quelqu'un au deſſus de luy.

L'Auteur de l'*Hiſtoire poëtique de la guerre nouvellement declarée entre les Anciens & les Modernes*, dit en parlant de Perſe : Il fit un diſcours ſi obſcur & d'un ſtile ſi embaraſſé, qu'on *eût de la peine* à l'entendre. Et l'Auteur de la *Défenſe des nouveaux Chrétiens*, dit en parlant de certains calomniateurs qui affectent une morale fort auſtere : *J'ay peine* à comprendre comment des gens qui paroiſſent ſi ſcrupuleux, &c. Le meſme Ecrivain ne laiſſe pas de dire dans un autre endroit : On *aura* peut-eſtre *de la peine* à comprendre, &c.

Le fidelle Traducteur de l'*Imita-*

tion, dit auſſi: On *a de la peine* à ſe paſſer des choſes auſquelles on s'eſt accoûtumé. Mais il dit dans un autre endroit: On en trouve qui *ont peine* à entendre parler des choſes de la terre.

PEUPLE.

ON demande ſi, *ſecuta ſunt eum turba multa* eſt toûjours bien rendu par, *une grande foule de peuple le ſuivit*. Je ne croy pas que la Traduction ſoit exacte. *Turba* ne ſignifie pas préciſement ce que nous entendons par *peuple*. Ce mot de *peuple* joint à *foule*, ne marque gueres que la populace; & le mot de *Turba* veut dire proprement *multitude*: il y avoit là un grand *peuple*, diſons-nous, mais il n'y avoit pas une perſonne de condition. Dans le *peuple*, il n'y a point de gens de qualité; il y en peut avoir dans la *multitude*. Quand on dit qu'un Prédicateur n'eſt ſuivi que du *peuple*, on exclut les gens de la Cour & les honneſtes gens de la ville. Mais quand on dit

en general, qu'il a grand monde; on entend par là toutes sortes de personnes.

A la verité *peuple* pris pour une République, renferme tous les ordres de l'Etat: Le *peuple* Romain; mourir pour le salut de son *peuple*. Il est vray encore que ce mot au pluriel signifie *nation*: tous les *peuples* de la terre, c'est à dire toutes les nations. Mais ce n'est pas de quoy il s'agit icy.

DEUX *il*, OU DEUX *ils* DANS LA MESME PERIODE, QUI NE SE RAPPORTENT POINT A LA MESME PERSONNE.

J'AY remarqué dans les *Doutes* proposez à Messieurs de l'Academie Françoise, que deux *il* de suite qui se rapportent à differentes personnes, sont de l'obscurité, & je le remarque encore icy; parce que c'est un écueil, où ceux mesmes qui écrivent le plus poliment donnent quelquefois.

Un Ecrivain tres celebre a negli-

gé cela ſans doute, ou n'y a pas pris garde en diſant : Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'*il* eſt conſideré comme le pere du Monaſtere ; puis que c'eſt par ſes diligences & par ſes ſoins qu'*il* ſubſiſte. Le premier *il* ſe rapporte à un Religieux, le ſecond au Monaſtere ; & ces deux rapports differens embaraſſent un peu le diſcours.

J'en dis autant d'une phraſe que j'ay leüe ailleurs : S'*il* ſort de ſon Monaſtere, *il* ſort en meſme temps de l'ordre de Dieu, & ruine les deſſeins qu'*il* avoit ſur ſa perſonne : *il* s'oppoſe à la diſpoſition qu'*il* en avoit faite.

Les deux *il*, ou pluſtoſt les trois *il* ſuivans ſont encore pis : Le Saint luy declare que non ſeulement *il* ne doit rien faire contre le ſentiment de ſon Superieur ; mais meſme qu'*il* ne luy ait expreſſément ordonné, de ſorte qu'*il* ſe conduiſe en tout comme un ſimple executeur de ſes ordres.

Le premier *il* ſe rapporte au Reli-

gieux dont l'on parle, le ſecond au Superieur, le troiſiéme à ce meſme Religieux. Ces trois *il* l'un ſur l'autre ne font pas un trop bon effet, & le diſcours ſeroit bien plus clair s'ils avoient tous le meſme regime.

Voicy un autre exemple où les *ils* font un peu d'équivoque & d'embarras.

Les Moines ſe garantiroient de tous ces malheurs, *s'ils* avoient autant de ſoin qu'ils doivent, de marcher ſur les pas & de regler leur vie ſur les maximes & les ſentimens des Saints, & *s'ils* s'attachoient aux regles & aux inſtructions qu'*ils* leur ont données.

Ces deux derniers *ils* ſi prés l'un de l'autre ſans avoir le meſme rapport, ne plaiſent pas aux perſonnes qui aiment fort la clarté.

J'avoüe qu'il eſt difficile d'éviter quelquefois ces inconveniens ; mais j'oſe dire qu'on en vient à bout quand on veut s'en donner la peine, & qu'il ne faut ſouvent que répeter un mot pour éclaircir le diſcours

Par exemple, au lieu de dire : Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'*il* eſt conſideré comme le pere du Monaſtere ; puis que c'eſt par ſes diligences & par ſes ſoins qu'*il* ſubſiſte. Le diſcours ſeroit clair ſi on diſoit : Puis que c'eſt par ſes diligences & par ſes ſoins que le *Monaſtere* ſubſiſte. La répetition de *Monaſtere* oſte l'équivoque & n'eſt point deſagreable.

Je dis le meſme du ſecond exemple qu'on peut rectifier ainſi : Le Saint luy declare que non ſeulement il ne doit rien faire contre le ſentiment de ſon *Superieur* ; mais meſme que ſon *Superieur* ne luy ait expreſſément ordonné.

Pour le troiſiéme exemple, on en oſteroit ce qui fait un peu d'embaras en mettant au lieu du dernier *ils*, *ces maiſtres de la perfection*, ou quelque choſe de ſemblable : S'ils s'attachoient aux regles & aux inſtructions que *ces maiſtres de la perfection* leur ont données. Alors tous les *ils* ſeroient reguliers & n'auroient rapport qu'aux Moines.

A la verité il y a des endroits qu'on auroit de la peine à raccommoder, tant les *il* sont entassez les uns sur les autres ; témoin celuy-cy.

Est-ce ainsi qu'*il* se prepare au jugement de JESUS-CHRIST en se retirant de l'état auquel il luy a plû de le mettre ? Croit-*il* que ce juge qui ne se trompe jamais, puisse regarder ce déplacement comme un effet de sa vigilance & de son soin ? ou plustost, doute-t-*il* qu'*il* ne punisse severement une licence si contraire aux dispositions qu'*il* demande de luy, qu'*il* ne le traite comme un deserteur qui a laschement abandonné son poste, par l'apprehension qu'*il* a eüe de la mort, & qu'*il* ne le livre à toutes les passions, &c.

J'ay trouvé une infinité d'exemples semblables dans nos meilleurs Livres ; & M. de Vaugelas luy-mesme, le grand amateur de la netteté, n'évite pas toûjours l'embaras des differens *il* : Le Roy s'imagina du commencement qu'il seroit aisé de le détourner d'un si terrible des-

ſein ; mais voyant que quoy qu'*il* luy pûſt dire *il* demeuroit ferme & inflexible dans ſa reſolution, *il* fut enfin contraint de luy accorder ce qu'*il* demandoit.

AVOIR DU MONDE.

CETTE façon de parler dans un certain ſens, n'eſt pas fort ancienne. *Il a du monde : il a beaucoup de monde*, pour dire ; il a l'uſage du monde, il a un grand uſage du monde. Pluſieurs perſonnes qui ſe piquent de politeſſe parlent de la ſorte ; mais pluſieurs perſonnes polies en font ſcrupule, & c'eſt ce qui me rend la phraſe un peu ſuſpecte. Pour m'en ſervir, je voudrois attendre qu'elle fûſt plus établie.

Avoir du monde, revient preſque à *ſçavoir le monde* qui s'eſt toûjours dit, & qu'un honneſte Homme explique ſi bien dans ſes *Reflexions ſur les defauts ordinaires des hommes & ſur leurs bonnes qualitez.*

RUPTURE.

HORS *rupture* qui eſt un terme de chirurgie que le Public a receu pour marquer une eſpece d'incommodité, qu'on appelle autrement *deſcente*; il me ſemble que ce mot n'eſt point en uſage dans le propre. Nous diſons bien en matiere de negociation ou d'amitié; on en eſt venu à une *rupture* ouverte: ils ont rompu, & depuis *leur rupture* ils ſe font une cruelle guerre: mais je ne croy pas que nous puiſſions dire; la *rupture d'une muraille*, la *rupture du pain*, la *rupture d'un baſtion*. Je dis le meſme de la *rupture d'un habit*, quoy que le Dictionnaire François imprimé à Geneve definiſſe *rupture* par, *choſe déchirée en quelque étoffe, drap, habit, ou autre pareille choſe*; & que pour confirmer ſa définition il ajouſte cette phraſe comme bonne; Le drap neuf qu'on met à un vieux veſtement emporte une partie du neuf, & la *rupture* en devient plus grande. Ces derniers mots ſont pour

rendre le *peior ſciſſura ſit* du nouveau Teſtament. Quel jargon bon Dieu! la *rupture* en devient plus grande. Il n'eſt permis, ce me ſemble, qu'aux Etrangers qui commencent à parler François, de s'exprimer de la ſorte.

J'ay dit que *rupture* dans le figuré ſe diſoit bien; mais il faut prendre garde comment on en uſe. On peut dire ſans difficulté, il y a danger de *rupture* entre les deux Couronnes: depuis la *rupture* des deux Couronnes: mais je doute qu'on diſe fort bien la *rupture du Traité de paix*, pour marquer que l'un des partis n'a pas tenu ſa parole. Nous nous ſervons alors du mot d'*infraction*: c'eſt une *infraction du Traité de paix*; comme nous nous ſervons de *fracture* en parlant d'un os caſſé ou rompu: il y a *fracture*. C'eſt un terme de chirurgie qui eſt devenu commun & populaire, ainſi que *rupture* dans ſon premier ſens. Ce ne ſeroit pas parler François que dire en parlant d'un os caſſé: il y a *rupture*.

Je ne ſçay meſme ſi ce ſeroit par-

ler fort exactement que de dire, *la rupture de la paix, de l'amitié, de l'assemblée*, comme le disent quelques-uns de nos Ecrivains. Des gens délicats & fort sçavans en nostre Langue, croyent que *rupture* n'a point de regime, ou qu'il n'en doit point avoir d'autre que celuy des personnes : on en vint à une *rupture*, la *rupture des amis*, la *rupture des deux Couronnes.*

DESCENDRE EN DROITE LIGNE, EN LIGNE DIRECTE DE LA MAISON ROYALE.

C'EST ainsi qu'on parle : un tel descend *en droite ligne* d'une telle maison ; ce seroit mal parler que de dire *en ligne droite.* On dit *ligne droite* dans le propre : tirer une *ligne droite.* On dit aussi dans le figuré *en ligne directe* : la Maison de Bourbon descend *en ligne directe* de S. Loüis. *Ligne directe* ne se dit point dans le propre.

GROS.

CE mot a eſté un temps fort en vogue parmi les gens qui aiment les nouveautez dans la Langue, & il n'y eſt encore que trop. On le met à tout, & au lieu de dire un *grand merite*, une *grande ſanté*, un *grand plaiſir*, une *grande paſſion*, un *grand procez*, une *grande fortune*, une *affaire de grande conſequence*; il y en a qui diſent fort mal à propos, un *gros merite*, une *groſſe ſanté*, un *gros plaiſir*, une *groſſe paſſion*, un *gros procés*, une *groſſe fortune*, une *affaire de groſſe conſequence*.

J'ay entendu dire une *groſſe beauté*, & la perſonne qui parloit ainſi pretendoit loüer. Les *grands Seigneurs* de la Cour ont eſté changez en *gros Seigneurs*; & ſi l'on en croyoit les amateurs de ce beau mot, le *Grand Seigneur* luy-meſme, l'Empereur des Turcs, ne ſeroit plus parmi nous que le *Gros Seigneur*. Je ne ſçay meſme s'ils ne ſeroient point d'humeur

à dire, *Alexandre le gros* pour *Alexandre le grand.*

Un homme d'eſprit qui ne hait pas les turlupinades, & qui en fait quelquefois de jolies, en a fait une là-deſſus aſſez plaiſante. Si nous vivions ſous le regne de Loüis le Gros, me dit-il un jour, je ne m'étonnerois pas qu'on donnaſt le nom de *gros* à tout ce qui s'appelle *grand* dans noſtre Langue; ce ſeroit faire ſa cour par là en quelque façon: mais je ſuis ſurpris que ſous le regne de Loüis le Grand on oſte le nom de *grand* à tout ce qui l'a eû toûjours, pour mettre celuy de *gros* en ſa place.

Il ajouſta que *Gros* ne devoit point entreprendre ſur les droits de *Grand*, & que ſa juriſdiction eſtoit de tout temps aſſez étenduë. Il avoit raiſon; car enfin on a toûjours dit le *gros lot* en fait de loterie & de partage: *gros mariage*, pour dire qu'une fille a eû beaucoup en mariage: *gros jeu*, joüer *gros jeu*: *groſſe ſomme*, emprunter une *groſſe ſomme*: *groſſe penſion*, il a obtenu de la Cour une *groſſe*

un *gros merite* ni une *groſſe paſſion*. Sa raiſon s'étend à des choſes qui n'eſtant pas materielles d'elles-meſmes, éclatent au dehors & ſe font ſentir : telles que ſont les paroles & les querelles ; de là vient qu'on dit de *groſſes paroles*, une *groſſe querelle*.

Il eſt bon au reſte de remarquer que le mot de *gros* mis à tout dans le figuré n'eſt pas une façon de parler nouvelle : & il faut demeurer d'accord que l'Auteur des *Reflexions ſur l'uſage preſent de la Langue* a raiſon en ce point. Nos Livres des regnes paſſez ſont pleins de *gros* ; & il ne faut qu'ouvrir la vie du Chevalier Bayard pour voir que c'eſt une vieille diction qui a eſté renouvellée. Nous liſons dans la *Cronique abregée des Comtes de Foix*, à l'endroit où il eſt parlé d'un feſtin que fit à Tours le Comte Gaſton ſeiziéme du nom aux Ambaſſadeurs de Hongrie, qui vinrent pour fiancer Madame Madelene fille de Charles VII. ſœur de Loüis XI. avec le Roy de Hongrie : A la premiere table furent aſſis trois

Comtes de Hongrie, un Archeveſque & un Eveſque, & ſept autres *gros Seigneurs* dudit Hongrie qui eſtoient chefs de ladite Ambaſſade; & leur fit le Comte Gaſton un des triomphans banquets qui furent oncques veûs auparavant.

Je ne ſçay ſi *gros* pris pour *grand* ne nous ſeroit point venu d'Allemagne; car enfin *groz* en Allemand ſignifie *grand*, & peut-eſtre que l'un a conduit à l'autre. Mais je ſçay bien que ce mot déplaiſt infiniment aux perſonnes qui parlent le mieux. Neanmoins un de nos bons Ecrivains faiſant parler dans ſes Dialogues l'Empereur Adrien luy fait dire à Marguerite d'Autriche: Je viens d'avoir une *groſſe conteſtation* avec Caton d'Utique ſur la maniere dont nous ſommes morts l'un & l'autre.

Je paſſerois plus aiſément à un autre *groſſe maiſon*: Elle avoit, dit-il, en parlant de Judith, une *groſſe maiſon*, un grand nombre de domeſtiques, beaucoup d'argent, de belles terres, de grands revenus. Car *groſſe*

maiſon revient à *groſſe chere*, à *gros jeu* : & ce qui ſuit, *un grand nombre de domeſtiques*, *beaucoup d'argent*, *&c.* donne l'idée de quelque choſe de materiel qui comporte *gros* ſelon le principe du livre *De la Critique.*

MORTIFIER, MORTIFICATION.

LEs gens du monde qui ne penſent gueres à ſe *mortifier*, & que le nom ſeul de *mortification* effarouche, ont derobé ces deux mots aux gens de bien & aux ſolitaires, pour les employer à des uſages tout profanes. Ils diſent qu'un Courtiſan a eſté *mortifié*, a receû une *mortification*, quand il n'a pas eſté ſi bien traité du Prince qu'à l'ordinaire, ou qu'un concurrent l'a emporté ſur luy. Ils diſent encore que les orgueilleux ſont *mortifiez* quand on leur refuſe quelque choſe ; qu'il y a bien des *mortifications* à la Cour.

M. de Voiture commence une de ſes Lettres au Cardinal de la Vallette par luy dire : Encore faut-il que vous ayez quelque *mortification* dans

vos triomphes. Et on dit dans un Ouvrage fort poli, en parlant des chagrins que cauſent les grandes paſſions : Une vie ſi deſagreable & pleine de tant de *mortifications*, me fit enfin tomber malade.

S'IL Y A EN NOSTRE LANGUE DES LOCUTIONS SEMBLABLES A CE QUE LES LATINS NOMMENT, ABLATIF ABSOLU.

ON entend par l'ablatif abſolu des Latins, une locution détachée & indépendante qui ne regit rien & qui n'eſt regie de rien : telles que ſont celles-cy, *mortuo Cæſare, deleto exercitu* ; c'eſt-à-dire, Ceſar eſtant mort, l'armée ayant eſté défaite.

Comme noſtre Langue vient de la Langue latine, nous avons imité les Latins dans quelques-unes de ces locutions ; mais il ne nous eſt pas permis d'en faire comme eux autant qu'il nous plaiſt. En voicy quelques-unes que j'ay remarquées.

On dit, *tout bien conſideré* : Pas

exemple, *tout bien consideré* le plus seur en matiere de Religion, est de s'attacher aux decisions de l'Eglise.

Traduction nouvelle des Satyres, des Epistres & de l'Art poëtique d'Horace.

Tout bien consideré, la raison veut que chacun s'en tienne à ce qui luy convient. On pourroit dire de mesme, *tout bien pesé, tout bien examiné.*

Quelques-uns de nos bons Escrivains disent, *cela fait:* & M. Charpentier parle de la sorte dans l'Histoire de Cyrus, aussi bien que M. de Vaugelas dans l'Histoire d'Alexandre: *Cela fait*, ils s'avancerent: *Cela fait* il prit des guides. Le premier use encore de, *cela dit*, que M. de vaugelas condamne; & que M. Corneille ne trouve pas plus mauvais que *cela fait.*

Les complimens faits de part & d'autre, dit le Traducteur de Quinte-Curce, il luy donna la Lettre. *Les complimens faits* est un ablatif absolu; je croy qu'on pourroit dire aussi, *les presens receûs, le discours fini*, ou quelque autre chose semblable.

L'Auteur de la *Vie du Pere Coton* dit au sujet du Pere Suffren, que le

Roy resolut de prendre pour son Confesseur ; *La resolution prise*, Sa Majesté envoya le Cardinal de la Roche-Foucault pour la declarer à la Reine.

Il ramena ses troupes dans leurs quartiers, dit le Traducteur des Commentaires de Cesar, & *le printemps venu* convoqua les Etats de la Province.

Cela se diroit à peu prés de mesme des autres saisons, *l'hyver venu*, *l'automne venu*. Mais on ne diroit pas *l'hiver passé*, ni *le printemps passé*, pour dire *l'hyver écoulé*, le *printemps écoulé*, & ce qu'entendent les Latins par *elapsa hyeme*, *elapso vere*. Nous disons pourtant par une espece d'ablatif absolu, *l'année passée*, pour dire la derniere année ; & nous disons de mesme *l'hyver passé*, pour dire le dernier hyver ; parce que c'est autant que si l'on disoit *durant l'hyver passé* ; ce qui répond au latin, *durante hyeme superiori*.

L'hiver passé dans le premier sens qui n'est point en usage, signifie

SOY-MESME, LUY-MESME.

J'AY parlé de ces deux termes dans mes premieres Remarques, & j'ajouſte ſeulement icy, que *ſoy-meſme* joint avec *ſauver* où avec *perdre*, a un autre ſens que *luy-meſme* joint avec ces meſmes verbes. *Se ſauver, ſe perdre ſoy-meſme*, ſignifie, ſauver, perdre ſa propre perſonne : Il eſt inutile de ſauver ſes biens dans un naufrage, ſi on ne *ſe ſauve ſoy-meſme* : Celuy qui *ſe* voudra *ſauver ſoy-meſme*, ſe perdra, dit Noſtre-Seigneur, ſelon quelques Traducteurs de l'Evangile : Que ſerviroit-il à un homme de gagner tout le monde & *ſe perdre ſoy-meſme* ?

Luy-meſme ſignifie autre choſe. Il *s'eſt ſauvé luy-meſme*, c'eſt-à-dire ſans le ſecours d'autruy. Il *s'eſt perdu luy-meſme*, c'eſt à dire par ſa faute, par ſa mauvaiſe conduite. Dans les phraſes où *ſoy-meſme* eſt joint avec les verbes *ſauver* & *perdre*, le mot de *ſoy-meſme* eſt à l'accuſatif : *il s'eſt ſauvé, il s'eſt perdu ſoy-meſme*. Dans les

les phrases où *luy-mesme* est joint avec ces verbes, *luy-mesme* est au nominatif: *il s'est sauvé, il s'est perdu luy-mesme.* C'est comme si l'on disoit, *luy-mesme il s'est sauvé, il s'est perdu*; il est l'auteur de son salut, de sa perte.

VENENEUX, VENIMEUX.

ON dit l'un & l'autre. Les scorpions & les viperes sont des bestes *veneneuses, venimeuses.* On tire d'excellens remedes des serpens les plus *veneneux*, les plus *venimeux*, *Venimeux* se dit dans le figuré: une langue *venimeuse*, pour médisante; *veneneux* ne s'y dit pas. *Venimeux* dans le propre me paroist plus en usage que *veneneux.*

Recherches & Observations sur les Viperes.

Je n'aime pas, dit M. Bourdelot, à me familiariser avec ces animaux *venimeux*, qui ont mordu en traistre deux de mes intimes amis. Les petites dents de la vipere qui ne sont point de la figure des dents crochuës, sont tres *venimeuses.*

PIERRERIES.

CE mot signifie *perles* & *pierres précieuſes* : Les *pierreries* de la Couronne : il eſtoit tout couvert de *pierreries*. On entend par là tout ce qui s'appelle joyaux, & les perles y ſont renfermées. De ſorte que le Traducteur de Quinte-Curce ne parle pas ſi juſte en diſant : Ce pays eſtoit eſtimé le plus riche de l'univers, non ſeulement en or, mais en *perles* & en *pierreries*.

Il parle plus exactement ailleurs : Des ſandales toutes couvertes de *pierreries* : Des chariots enrichis d'or & d'argent, des meubles precieux, des *pierreries*.

C'eſt dire deux fois la meſme choſe que d'ajouſter *perles* à *pierreries*. Il falloit mettre au premier exemple, *en perles* & *en pierres précieuſes*, comme le meſme Ecrivain met dans un autre endroit : La mer y jette ſur ſes rivages quantité de *perles* & *de pierres précieuſes*.

Un ſçavant homme qui ſe fait honneur du titre d'Academicien, & qui fait auſſi beaucoup d'honneur à l'Academie, place bien le mot de *pierreries* dans ſon *Traité de la ſituation du Paradis Terreſtre*: Il me doit ſuffire de montrer, dit-il, combien l'Arabie a eſté autrefois fertile en *pierreries*. Pline qui marque aſſez curieuſement le pays des *pierreries*, fait venir d'Arabie celles qu'on eſtime le plus.

Par *pierreries* M. Huet entend, non ſeulement les *pierres précieuſes*, mais auſſi les *perles*: car ce pays n'eſtoit pas moins riche en perles qu'en pierres précieuſes, ſi on en croit Pline dans ſon Hiſtoire naturelle.

ENTENDRE, ECOUTER.

CEs deux verbes, quelque ſynonymes qu'ils paroiſſent, ont quelquefois des uſages differents; & l'un eſt bien où l'autre ſeroit mal. Par exemple, deux perſonnes qui

marquer la difference de ces deux termes, me paroist peu juste. Il n'eſt pas heureux en ces ſortes de diſtinctions.

Cette difference, dit-il, conſiſte en ce que le mot de *ſçavant homme* marque ſeulement une memoire remplie de beaucoup de choſes appriſes par le moyen de l'étude & du travail; au lieu que le mot d'*habile homme* encherit ſur cela: il ſuppoſe toute cette ſcience, & ajouſte un genie élevé, un eſprit ſolide, un jugement profond, un diſcernement étendu.

Mais ſi je l'oſe dire, noſtre Grammairien ſe trompe. Quand on oppoſe *habile* à *ſçavant*, *habile* ne ſuppoſe point l'erudition que *ſçavant* renferme. *Habile* va ſeulement aux affaires & à la conduite, au lieu que *ſçavant* ne va qu'aux ſimples connoiſſances de l'eſprit & à ce qui s'appelle litterature.

Un homme qui ne ſçait ni grec ni latin peut-eſtre un fort *habile homme*, & *habile* n'emporte quelquefois que

le ſçavoir faire. Mais rien à mon gré ne fait mieux entendre ce que je veux dire, que le bon mot qui a eſté dit ſur deux hommes illuſtres de ce temps, dont l'un a une profonde connoiſſance de l'Antiquité, & l'autre un grand uſage des affaires & du monde. Quelqu'un dans une compagnie où l'on vint à parler de ces deux grands hommes, ayant fort loüé le premier ſur ce qu'il ſçavoit parfaitement les premiers ſiecles de l'Egliſe, une perſonne de la compagnie dit en ſoûriant: Il eſt vray que M^r *** ſçait bien les ſiecles paſſez; mais il faut avoüer que M^r *** ſçait bien celuy-cy. Cela vouloit dire que l'un eſtoit fort *ſçavant* & que l'autre eſtoit fort *habile.*

C'eſt en ce ſens que Montaigne dit, Il n'eſt pas merveille ſi en étudiant, ni les Ecoliers ni les Maiſtres n'en deviennent pas plus *habiles*, quoy qu'ils s'y faſſent plus *doctes.* C'eſt au meſme ſens que M. de la Rochefoucault dit dans ſes *Reflexions morales*, qu'un *habile homme* doit regler

le rang de ſes intereſts, & les conduire chacun dans ſon ordre: que la paſſion fait ſouvent du plus *habile homme* un fou, & rend preſque toûjours les plus ſots *habiles*.

Voila ce que le Grammairien devoit dire, pour marquer la difference delicate qu'il y a entre *ſçavant* & *habile*: mais il devoit ajouſter que quoy qu'*habile* dans ſa fine ſignification n'emporte qu'adreſſe, induſtrie, manege, ſur tout quand on le met aprés le ſubſtantif: un *homme habile*, des *gens habiles*; il ne laiſſe pas d'avoir la ſignification commune de *ſçavant*; & que nous diſons tous les jours en parlant d'un Docteur qui ſçait tout hors ſçavoir vivre, c'eſt *un habile homme*. Ainſi le *Docti ſumus* de l'importun d'Horace a eſté fort bien rendu par: Je ſuis *habile homme*, afin que vous le ſçachiez.

Au reſte la ſignification d'*habile* eſt ſouvent determinée par la matiere qu'on traite, ou par les ſubſtantifs auſquels on le joint.

Ces Maiſtres de l'Art, dit l'Auteur

de la *Critique* d'un Opera, ſont très rares; & à la reſerve de quelques-uns qui ſont fort *habiles*, je m'en fierois bien plus à un galant homme de bon ſens, qu'à un ſçavant prétendu.

Quelque déterminé Carteſien que je fuſſe, dit l'agreable Philoſophe qui a compoſé le *Voyage du Monde de Deſcartes*, je ſentis deſlors de grands ſcrupules que d'*habiles gens* me faiſoient naiſtre dans mes conferences.

C'eſt proprement la matiere qui dans ces exemples determine *habiles* à la ſignification de *ſçavans*. Ce ſont les ſubſtantifs qui l'y determinent dans les exemples ſuivans.

Que l'ignorance, dit un celebre Academicien, rabaiſſe tant qu'elle voudra l'eloquence & la poëſie, & traite les *habiles Ecrivains* de gens inutiles dans les Etats.

Il ne tiendra qu'à vous, dit le Philoſophe que je viens de citer, d'eſtre du voyage, & de devenir en un jour plus ſçavant que les plus

habiles Carteſiens qui ayent eſté juſqu'à preſent.

Habiles joint à *Ecrivains* & à *Carteſiens*, ſignifie *erudition* & *ſçavoir*. Au contraire joint à *politiques*, il ſignifie *ſageſſe* & *conduite*. Les *habiles politiques*, dit M. Maucroix, ſont maiſtres de la fortune comme les Generaux le ſont de leurs troupes.

Traduction des Philippiques de Demoſthene.

Il a la meſme ſignification avec *Prince* & *General d'armée*.

Un *Prince habile* n'entreprend pas la guerre legerement contre ſes voiſins. Un *habile General* doit meſler l'humanité & la douceur à la ſeverité, s'il veut gagner des batailles. C'eſt ainſi que parle M. Corbinelli en expliquant deux paſſages de Tite-Live. C'eſt ainſi, dis-je, que parle ce Philoſophe ſi poli qui eſt Academicien né & qui entend finement la Langue.

Oraiſon funebre de Loüis de Bourbon

M. de Meaux dit de feu M. le Prince dans le meſme ſens: Il tenoit pour maxime qu'un *habile Capitaine* peut bien eſtre vaincu; mais qu'il ne luy eſt pas permis d'eſtre ſurpris.

Habile ne ſe met pas d'ordinaire tout ſeul comme ſubſtantif, de meſme que *ſçavant*: & on ne dit gueres un *habile*, les *habiles*: ainſi qu'on dit, un *ſçavant*, les *ſçavans*. J'ay leû pourtant dans un livre bien écrit: Le preſent eſt pour les riches & l'avenir pour les vertueux & *les habiles*: il y a des artiſans & *des habiles*, dont l'eſprit eſt auſſi vaſte que l'art & la ſcience qu'ils profeſſent.

Pour *habileté*, il me ſemble que les perſonnes qui parlent & qui écrivent le mieux, ne l'employent plus que dans le ſens d'adreſſe & d'induſtrie en affaires, en intrigues, en negociations, & ailleurs où il n'eſt point queſtion de litterature.

Il eſt de l'*habileté* de revolter les Peuples ſeditieux contre leurs Chefs. L'*habileté* d'un General ne ſert de gueres ſans de bonnes troupes. *Hiſtoriens latins reduits en maximes.*

C'eſt une grande *habileté* que de ſçavoir cacher ſon *habileté*. *Reflexions morales.*

Il n'y a pas quelquefois moins d'*habileté* à ſçavoir poſer d'un bon conſeil, qu'à ſe bien conſeiller ſoy-meſme.

Comparaiſon de Demoſthène & de Ciceron.

L'art d'impoſer & de ſe couvrir, paſſe pour une grande *habileté* parmi les Politiques.

Caracteres de ce ſiecle.

Le ſçavoir faire & l'*habileté* ne menent pas juſqu'aux énormes richeſſes.

Offices de Ciceron.

L'*habileté* qui n'eſt point conduite par la juſtice doit paſſer pour fraude & pour tromperie, pluſtoſt que pour *habileté*.

Parallelle des Anciens & des Modernes

On ne laiſſe pas de dire quelquefois *habileté* en matiere de ſcience : Quand un Traducteur a l'*habileté* de bien prendre les penſées d'un Auteur.

Mais *habileté* va plus là encore à *induſtrie* qu'à *erudition*.

De meſme quand on dit qu'un Avocat a beaucoup d'*habileté*; on entend moins la connoiſſance des Loix & des Couſtumes, que le talent de bien tourner une cauſe & de donner une bonne face à de méchantes affaires.

S'il faut dire,

IL Y A PLAISIR A VOIR,

OU IL Y A PLAISIR DE VOIR.

LE premier ſe dit ordinairement ; mais le ſecond ſe dit auſſi : *Il y a plaiſir de* le voir poſſeder une idole, & joüir paiſiblement de la victoire qu'il a ſongée ; c'eſt comme parle M. de Balzac. *Il y a plaiſir*, dit M. Paſcal, *d'*eſtre dans un vaiſſeau battu de l'orage lors que l'on eſt aſſeûré qu'il ne perira point.

GRAND PARLEUR.

CELA renferme deux choſes, un défaut & une habitude. Qui dit *grand parleur*, dit un homme qui parle trop, qui parle ſouvent mal à propos, qui parle en l'air, qui parle pour parler. On ne dit pas d'un homme qui ne dit rien que de ſenſé, qui ne dit rien d'inutile, qu'il ſoit un *grand parleur*, quoy qu'il parle beaucoup. On ne le diroit pas meſme d'un homme qui dans une ou deux ren-

contres auroit tenu de longs discours contre sa coustume, & se seroit trouvé en humeur de parler plus qu'à l'ordinaire. *Grand parleur* marque une habitude, & il ne faut pas s'en servir dans des endroits où il n'est question que d'un acte, comme ont fait de celebres Ecrivains en traduisant, *Orantes nolite multum loqui* : ne soyez pas *grands parleurs* dans vos prieres ; au lieu de dire, *ne parlez pas beaucoup* dans vos prieres.

On ne dit point à un homme qui va faire un grand repas avec des gens de bonne chere qui auroient dessein de le faire trop boire : ne soyez point un *grand beuveur* : mais, *ne beuvez point trop.*

On dit bien c'est un *grand parleur*, ce sont de *grands parleurs* : mais dans une occasion particuliere on n'exhorte gueres les gens à n'estre pas de *grands parleurs.* On les exhorte à parler peu. Du moins on ne dit ordinairement *grand parleur* que pour marquer un homme qui est sujet à parler beaucoup, & qui le

fait par état : auſſi nos bons Ecrivains l'employent toûjours dans ce ſens.

Y a-t'il rien de ſi accablant que d'entendre ce grand nombre de choſes fauſſes & inutiles que diſent tous les *grands parleurs* ? *Converſations ſur divers ſujets.*

Il y a tant d'exemples de cette nature que Fabius ce *grand parleur* pourroit enfin ſe laſſer de les rapporter tous. *Traduction nouvelle des Satyres, des Epiſtres & de l'Art poëtique d'Horace.*

L'Empereur Marc Antonin dit dans ſes *Reflexions morales* qu'il avoit appris de Ruſticus à ne pas croire facilement *les grands parleurs* : Et l'Auteur *des nouveaux Dialogues des morts* dit dans ſon Epiſtre à Lucien, en parlant des morts que Lucien met ſur la ſcene : Vous n'avez pas crû qu'ils fuſſent de *grands parleurs*, & vous avez fait preſque tous leurs Dialogues tres-courts.

INFLEXIBLE.

CE mot ſe dit proprement dans le figuré en bonne & en mauvaiſe part : *un Juge inflexible, une ame inflexible.* On ne dit pas *un bras in-*

flexible, pour dire un bras qu'on ne peut ployer, comme le disent les Espagnols : *vió al enfermo, y procurando doblar el braço, lo hallò inflexible.* Je ne sçay mesme si on diroit bien, une *regle inflexible*, comme le dit une personne qui écrit avec beaucoup de pureté & de politesse : Pour peu qu'on veüille se servir de sa raison, il n'est pas difficile de voir que la veritable morale doit estre une *regle inflexible* qui ne suive ni nos fantaisies ni nos préjugez.

Si nous en croyons le Dictionnaire universel, *inflexible* se dit des metaux & des bois : Le fer aigre est *inflexible*. Je doute pourtant qu'on dise, un *bois inflexible*. Ce Dictionnaire est si peu correct en tant d'autres choses sur les Arts, qu'il pourroit bien ne l'estre pas en celle-cy.

A la verité *flexible* se dit presque également dans le figuré & dans le propre. Un *esprit flexible*, une *voix flexible*, un *osier flexible*, une *canne flexible* ; mais cela ne prouve rien pour *inflexible*.

ALLER A UNE VILLE, ALLER DANS UNE VILLE.

CE sont deux choses differentes. On dit *aller à Rome*, quand on est hors de Rome: Les Prestres Bretons *vont* presque tous *à Rome*. On dit *aller dans Rome* quand on est à Rome: Les Ambassadeurs *vont dans Rome* avec un grand équipage. De celebres Ecrivains ne laissent pas de dire: Le jour suivant Jesus *alloit dans une ville* appellée Naïm, pour exprimer ces paroles de l'Evangile, *deinceps ibat in civitatem quæ vocatur Naim*: mais je croy qu'*à une ville*, seroit plus correct & plus François.

DROITURE.

J'AY observé dans mes premieres Remarques que *droiture* n'avoit lieu en nostre Langue que dans le figuré, & qu'on ne disoit point la *droiture d'une ligne*, la *droiture d'une colonne*, quoy qu'on dise *une ligne droite*, *une colonne droite*. J'ajouste icy que *droiture* ne se dit propre-

ment que de l'ame pour marquer la probité ; & que ſi ce mot ſe dit de l'eſprit, c'eſt ſeulement par rapport à la probité, & non pas par rapport à l'intelligence. *Droiture d'eſprit* ne ſignifie tout au plus que *bonne foy*. On dit bien un *eſprit droit* en matiere de ſcience, pour dire un eſprit juſte qui va au but & qui ne s'écarte point ; mais je ne croy pas qu'on diſe bien dans le meſme ſens, *droiture d'eſprit*.

L'Auteur des Reflexions morales ſemble le dire pourtant : Peu d'eſprit avec de la *droiture*, ennuye moins à la longue que beaucoup d'eſprit avec du travers.

Je dis, ſemble : car peut-eſtre que *droiture* ſe prend là pour une qualité purement morale.

Deux autres Ecrivains l'employent dans le ſens qui va à l'étude & aux connoiſſances :

Il y a deux ſortes d'eſprits : l'un de pénetrer vivement & profondément les conſequences des principes, & c'eſt-là l'eſprit de juſteſſe,

l'autre de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre, & c'est-là l'esprit de geometrie. L'un est force & *droiture d'esprit*, l'autre est étenduë d'esprit.

C'est dans ces sortes d'occasions qu'on apprend à donner à l'esprit cette justesse & cette *droiture*, qu'on n'acquiert jamais que par de frequentes reflexions sur soy-mesme & sur les autres.

Mais peut-estre aussi que ces deux Ecrivains ne parlent pas juste ; du moins ay-je remarqué que les autres ne se servent de *droiture* que dans un sens moral.

Il faut que nous augmentions tous les jours en *droiture* & en pureté d'intention. *Pratique de la perfection Chrétienne.*

Le Roy qui estoit droit & qui aimoit *la droiture* dans ses serviteurs, jusqu'à estre mesme bien-aise qu'elle servist de digue à ses passions. *Vie du Pere Coton.*

L'homme ne doit ni admirer, ni souhaiter, ni rechercher que l'honnesteté, *la droiture* & la probité. *Offices de Ciceron.*

Faites liaison avec des personnes qui ayent de la *droiture*. *Imitation de Jesus-Christ par M. l'Abbé du Mas.*

Lettres Chrétiennes sur la pratique de la Retraite.

Vous ne gardez point la Loy de la juſtice : il n'y a point de *droiture* dans vos jugemens.

Enfin, il me ſemble que *droiture* regarde le cœur ; & ça eſté auſſi le ſujet de la derniere harangue d'un illuſtre Magiſtrat, diſtingué par ſa probité, par ſon éloquence, & par ſon ſçavoir. Si nous l'en croyons, ſans *la droiture du cœur*, toutes les loix deviennent inutiles. Ce n'eſt ni la connoiſſance des loix, ni l'uſage, ni l'experience qui fait préciſement un bon Juge ; c'eſt la *droiture du cœur*.

PAUVRE.

CE mot en noſtre Langue eſt ſemblable à d'autres mots qui ont des ſignifications differentes, ſelon leur diverſe ſituation. *Galant homme*, *homme galant*, *ſage-femme*, *femme ſage*. Ainſi, *pauvre* placé avant *homme* ou *femme*, ſignifie autre choſe que placé aprés. *Pauvre homme*, *pauvre femme* ne veut dire qu'un homme à plaindre, une femme à plain-

dre : cela ne va point préciſement à *pauvreté* ; & ce n'eſt pas bien traduire ces paroles de l'Evangile, *vidua una pauper*, par celles-cy, *une pauvre femme.*

Le nouveau Traducteur de du Pont parle plus exactement quand il dit : Celle à qui s'adreſſe cette ambaſſade eſt *une fille pauvre* & de nulle conſideration dans le monde. S'il avoit dit *une pauvre fille*, on auroit entendu une fille *malheureuſe*, une fille à plaindre ; comme on l'entend par ce que dit M. de Vaugelas de la mere & de la femme de Darius ; *Ces pauvres Princeſſes* ne ſçachant à quoy ſe reſoudre ne faiſoient point de réponſe : c'eſt à dire ces Princeſſes malheureuſes.

DEUX SUBSTANTIFS AU NOMBRE SINGULIER, AVEC LE VERBE AU MESME NOMBRE.

LA regle generale eſt que deux ſubſtantifs joints enſemble qui ſont chacun au nombre ſingulier, regiſſent le pluriel du verbe à quoy

ils se rapportent. On dit par exemple: *Le Ciel & la terre sont* l'ouvrage du Createur. *L'hyver & le printemps* ne se *ressemblent* pas. Et cela se pratique toûjours quand les substantifs ne sont ni synonimes, ni approchans; mais quand ils le sont, on met quelquefois le verbe au singulier, & j'ay pris garde que quelques-uns de nos plus celebres Ecrivains en usent ainsi.

Pratique de la perfection Chrétienne.

L'indifference & la réſignation dont nous venons de parler, se doit étendre à tous les emplois où il plaira à l'obéïssance de nous attacher.

Ces deux mots *indifference* & *reſignation* n'estant gueres plus que synonimes, on met *doit* aprés, & non pas *doivent*.

Devoirs de la vie Monastique.

Ils ne connoissent plus ni de regles, ni de maximes que celles que *la chair & le sang* leur *a* revelées.

Leur inquietude & leur chagrin eſt l'effet de la peine du peché.

Chair & sang, inquietude & chagrin sont synonimes, ou du moins approchans; & c'est ce qui fait que

l'Auteur nedit pas : Leur *ont* revelées ; *ſont* l'effet de la peine du peché : quoy qu'il diſe au meſme endroit : C'eſt *la prudence* & *la charité* chrétienne qui *doivent* determiner les cas, &c. Il met là le verbe au pluriel ; parce que *prudence* & *charité* ne ſont ni ſynonymes, ni approchans.

Un fameux Ecrivain dit, ſelon la regle des ſynonimes ou des approchans : *Sa pieté* & *ſa droiture* protegée de Dieu, luy *attiroit* ce reſpect. *Diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle.*

L'ignorance & *l'aveuglement* s'eſtoit prodigieuſement *accrû*, depuis le temps d'Abraham.

Le nouvel Ecrivain qui a ſi bien traduit en noſtre Langue un ouvrage Portugais, plein de pieté & d'onction, ſuit la meſme regle, en diſant du ſaint Homme auteur, &c. Il ſouffrit cette perſecution avec *un ſilence*, *une douceur* & *une paix d'eſprit* qui *édifia* tout le monde. Voila juſqu'à trois ſubſtantifs preſque ſynonimes qui regiſſent *édifia*. *Souffrances de Noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt.*

En voicy autant dans les *Eclairciſſemens* ſur le Livre de la vie Monaſtique qui regiſſent *ſoit* : Si on demande ce que c'eſt qu'imiter les Martyrs ; c'eſt ſouffrir les rigueurs & les auſteritez d'une vie penitente, la privation des plaiſirs, la douleur, les maladies, les contradictions, les mortifications des ſens & de l'eſprit, avec *une reſignation, une paix, & une patience* qui *ſoit* une image & un retracement de celle des Martyrs.

Le Traducteur de Rodriguez met juſqu'à quatre ſubſtantifs avec le verbe au ſingulier : Nous avons alors, dit-il, tout le loiſir d'obſerver ceux qui ſont les plus conſommez dans cette ſcience, pour nous inſtruire par leur exemple & pour taſcher d'acquerir *cette maturité, cette douceur, cette gravité & cette ſageſſe qui paroiſt* dans toutes leurs paroles. *Qui paroiſſent* ne ſeroit pas ſi bien que *qui paroiſt* ; par la raiſon que ces quatre ſubſtantifs, *maturité, douceur gravité, ſageſſe* ne ſont comptez-là que pour un, comme ſi leur

caractere

caractere de synonimes ou d'approchans les reduisoit à l'unité.

Mais quand les substantifs ne sont ni synonimes, ni approchans; il faut mettre sans difficulté le verbe au nombre pluriel, & je ne voudrois pas dire à l'exemple d'un de nos bons Ecrivains: Son âge & sa profession d'homme de cabinet plustost que d'homme de guerre, le *rendoit* incapable de partager avec le Capitaine la gloire de l'execution. Car *âge* & *profession* sont tout à fait differens.

Je sçay bien que Malherbe dit:

D'un cœur où l'ire juste & la gloire
commande,

& que M. Menage semble le justifier par l'exemple d'Horace & de Ciceron. Mais l'usage le condamne aussi-bien que la Grammaire; & d'ailleurs, les licences que prennent les grands Hommes ne doivent point faire de regle.

Il arrive quelquefois que *tout* mis aprés plusieurs substantifs qui ne

ſont rien moins que ſynonimes, faie le meſme effet que feroit la qualité de ſynonimes s'ils l'eſtoient. Par exemple :

Quinte-Curce de M. de Vaugelas.

Toutes ces grandes qualitez, cet excellent naturel en quoy il a ſurpaſſé tous les Rois du monde, ce courage à l'épreuve de toutes ſortes de dangers, cette promptitude à entreprendre & à executer, ſa foy, ſa clemence, ſa moderation dans les plaiſirs meſme innocens, *tout cela fut ſouillé* par l'infame amour du vin.

Lettre Apologetique pour M. Arnauld.

Sa conduite, ſes écrits, ſa retraite hors de France, *tout marque* la fermeté de ſon eſprit.

Diſcours de M. Flechier prononcé à l'Academie

La communication, le conſeil, l'exemple, *tout inſtruit*, *tout excite* une loüable émulation.

Meditations ſur les Myſteres de la Foy.

Richeſſes, pauvreté ; honneur, opprobre ; ſanté, maladie ; vie longue ou courte ; *tout doit* m'eſtre égal.

Tout placé de la ſorte ramaſſe pluſieurs ſubſtantifs en un, & regit ſeul le verbe ; quand meſme ces ſubſtantifs ſeroient en grand nombre & la

pluſpart au pluriel, témoin l'exemple ſuivant.

Le monde, le plaiſir, la fortune, les engagemens, les ſpectacles, les parens, les amis; *tout* cela ne doit avoir que ce qui nous reſte de temps.

Sentimens de pieté par le Pere Cheminais.

Rien eſt à peu près comme *tout*: il réünit auſſi pluſieurs ſubſtantifs, & regit le verbe.

Jeux, converſations, ſpectacles, *rien* ne la tira de la ſolitude.

Oraiſon funebre de Madame la Dauphine par M. Flechier.

DE'CRIER, DE'CREDITER.

LE premier va directement à l'honneur; le ſecond au credit. On *décrie* une femme en diſant d'elle des choſes qui la font paſſer pour une perſonne peu reguliere. On *décredite* un homme d'affaires, en publiant qu'il eſt ruiné. Ces deux mots ne laiſſent pas de ſe confondre quelquefois quand on parle en general. *Décrediter* eſt plus doux que *décrier*.

La fin principale, dit le dernier Hiſtorien de Charles IX. fut de *dé-*

crediter le Chancelier dans l'esprit du Roy ; & la Reine y travailla indirectement, en faisant remarquer à sa Majesté le proverbe si commun à la Cour : Dieu nous garde de la Messe du Chancelier. *Décrediter* signifie presque là *décrier*.

On *décredite* un Ambassadeur en disant, qu'il n'a pas des pouvoirs absolus. On le *décrie* en disant, que c'est un homme sans foy & sans parole.

Voicy des exemples qui feront voir la difference qu'il y a entre l'un & l'autre.

Essais de Molase.

Le commun du monde se donne la liberté de *décrier* la conduite de ceux qui gouvernent.

Défense des nouveaux Chrétiens.

N'en déplaise à ces habiles gens, ils n'ont pas assez pris garde qu'à force de vouloir *décrier* les Jesuites, ils se mettent presque hors d'état d'y pouvoir réüssir.

Avis à M. Arnauld & à ses disciples.

Ce n'est pas pour vous *décrier* que l'on rapporte icy quantité de propositions toutes tirées de vos Livres.

Tacite de M. d'Ablancourt

Si ce qu'on dit de nous est faux, aussi-tost que nous nous en pique-

rons, nous le ferons croire veritable ; le mépris de tels diſcours les *décredite.*

La honte de ceder à des ennemis tant de fois vaincus, & la crainte de *décrediter* les armes de l'Empire, le determinoient à combattre. *Hiſtoire de Theodoſe.*

La vie de ce Philoſophe a eſté attaquée pour *décréditer* plus facilement ſes opinions. *Oeuvres de M. de St. Evremont.*

MANIEREUX.

C'ESTOIT un mot de M. Conrart. Il diſoit qu'un homme qui faiſoit des façons & qui avoit des manieres affectées eſtoit *maniereux* : mais il le diſoit tout ſeul ; & ſon autorité qui eſtoit grande en matiere de langage, n'a pu introduire *maniereux.*

L'UN, L'AUTRE.

ON parle ainſi quelquefois, quoy que les choſes qui precedent ſoient de genre feminin ; & *l'un, l'autre* ſe prend en un ſens neutre. Les exemples feront entendre ce que je veux dire.

Essais de Morale.

On se dispose à *la priere* par *la vigilance*, on obtient *la vigilance* par *la priere*, & enfin *ils* se renferment *l'un l'autre:* puis que comme celuy qui prie, veille; il est vray aussi en quelque sorte que quiconque veille prie. Dans l'exemple: *Ils*, & *l'un l'autre*, tombent sur *vigilance* & *priere.*

Voicy un autre exemple du mesme Auteur.

L'*estime* n'égale pas toûjours le *respect* exterieur; parce que l'*un* se regle sur la raison, & *l'autre* sur l'usage. L'*une* ne seroit pas si bien, en le faisant rapporter au genre d'*estime* qui est feminin, & *l'un* est plus élégant.

M. Patru dit selon le mesme principe: Que ce soit, ou *avarice*, ou *ambition*, & peut-estre *l'un* & *l'autre.*

Mais un exemple de M. de Vaugelas est decisif là-dessus: Ses parens & ses amis qui luy devoient *la vie*, à qui il avoit donné *des Royaumes*, luy avoient ravi *l'un* & *l'autre.*

L'un & *l'autre* se prend là, comme on voit, en un sens neutre.

AU RESTE, DU RESTE.

IL ne faut pas les confondre comme fait l'Auteur d'un de nos Dictionnaires, en diſant ſans diſtinguer leurs divers uſages que l'un & l'autre ſe dit, mais qu'*au reſte* eſt plus uſité. Le premier répond ce me ſemble au *cæterum* des Latins ; & le ſecond à leur *de cætero*, *de reliquo*. On ſe ſert d'*au reſte*, quand aprés avoir expoſé un fait, ou une raiſon, ou quelque autre matiere, on ajouſte quelque choſe dans le meſme genre & qui tient à ce qu'on a dit ; ou pluſtoſt qui en fait la ſuite.

Là elle expoſe que cette pourſuite ne ſe peut faire qu'à grands frais, & ſera peut-eſtre inutile ; qu'*au reſte* elle a peu de bien, huit enfans & beaucoup d'affaires. *Plaideyers de Mr. Patru.*

Le Traducteur de Longin faiſant la comparaiſon d'Hyperide & de Demoſthene parle ainſi du premier : Sa maniere de rire & de ſe mocquer eſt fine & a quelque choſe de noble ; il a une facilité merveilleuſe à

manier l'ironie ; ſes railleries ne ſont point froides ni recherchées, comme celles de ces faux imitateurs du ſtile attique, mais vives & preſſantes : Il eſt adroit à éluder les objections qu'on luy fait, & à les rendre ridicules en les amplifiant ; il a beaucoup de plaiſant & de comique, & eſt tout plein de jeux & de certaines pointes d'eſprit qui frappent toûjours où il viſe. *Au reſte*, il aſſaiſonne toutes ces choſes d'un tour & d'une grace inimitable.

Le meſme Ecrivain employe *au reſte* plus d'une fois fort à propos dans le meſme ouvrage. Aprés avoir dit que Platon donne dans ſes livres de la Republique une idée du ſtile élevé ; & en avoir rapporté un exemple, il ajouſte : *Au reſte* ce Philoſophe nous a encore enſeigné un autre chemin qui nous peut conduire au ſublime. Et aprés avoir expliqué par divers exemples tirez de Platon, de Xenophon & d'Herodote, ce que c'eſt que la periphraſe, & comme elle forme ſouvent une fort belle

harmonie dans le diſcours, il dit : *Au reſte* il n'y a rien dont l'uſage s'étende plus loin que la periphraſe, pourveû qu'on ne la répande pas par tout ſans choix & ſans meſure.

Au reſte eſt bien dans tous ces exemples, par la raiſon que ce qui ſe met aprés *au reſte*, eſt lié de ſoy-meſme avec ce qui eſt devant, & en eſt comme une ſuite naturelle.

On employe *du reſte* quand ce qui ſuit n'eſt pas dans le meſme genre que ce qui précede, où n'y a pas une relation eſſentielle. Je diray par exemple : Il eſtoit colere, bizarre, emporté ; *du reſte* homme d'honneur & bon ami. Je dis *du reſte*, parce qu'*homme d'honneur*, *bon ami*, n'eſt pas dans le meſme genre que *colere*, *bizarre*, *emporté*. Et pour marque de cela, ſi au lieu d'*homme d'honneur* & de *bon ami*, je mettois quelque choſe qui fuſt dans l'ordre de ce qui précede ou qui y euſt du rapport, par exemple, *traiſtre* & *perfide* ; je dirois : Il eſtoit colere, bizare, emporté ; *au reſte* traiſtre & perfide. C'eſt pour cela

auſſi que M d'Ablancourt a dit : Il eſtoit adroit à lancer le javelot ; *du reſte* brave, intrepide : & que M. le Chevalier de Meré, en faiſant le portrait de Ceſar, aprés avoir dit : Il eſtoit liberal & reconnoiſſant, fier, mais peu vindicatif, ajouſte : *Du reſte* il eſtoit grand, d'une taille aiſée, bien fait, & de bonne mine, adroit à tous les exercices des armes, & bon homme de cheval. Car l'adreſſe à lancer le javelot, & la valeur, ne ſont pas tout à fait dans le meſme genre, ni liez enſemble ; non plus que la liberalité & la bonne mine.

Une perſonne ſçavante, dit pour la meſme raiſon dans les *Reflexions Morales* de *l'empereur Marc Antonin* : Aime le meſtier que tu as appris & n'en fait point d'autre : *du reſte* paſſe ta vie tranquillement.

Enfin, un élegant Traducteur d'Horace dit ſelon la meſme regle : Il y avoit à Argos un bon Bourgeois qui eſtant ſeul aſſis ſur le theatre où il ne paroiſſoit ni acteurs, ni ſpectateurs, s'imaginoit entendre

les plus belles tragedies du monde ; il se tuoit d'applaudir : *Du reste* il estoit comme un autre homme, voisin commode, d'un bon commerce, doux à ses valets.

Voila *du reste* bien placé, parce que la qualité de bon voisin & de bon maistre est détachée & fort differente de la folie d'un homme qui croit entendre des tragedies qui ne se joüent point.

Mais on ne peut pas le mieux placer qu'a fait M. Huet à la fin de son *Traité de la situation du Paradis Terrestre.* Car aprés avoir dit sur cette matiere tout ce qui se peut dire de plus vray-semblable & de plus solide, il conclut ainsi : *Du reste* il ne faut pas que les ames pieuses soient choquées de la nouveauté de ce sentiment, si éloigné de ce que les Peres de l'Eglise ont pensé.

J'ajouste qu'*au reste* encherit d'ordinaire dans le mesme genre : que *du reste* signifie presque la mesme chose qu'*à cela prés* & emporte toûjours opposition.

Tout ce que je viens de dire sur *au reſte* & *du reſte* paroiſtra trop ſubtil, & peut-eſtre meſme frivole aux gens qui n'aiment pas les diſtinctions grammaticales, & qui n'ont nul gouſt pour la perfection du ſtile. Ce n'eſt pas auſſi à eux que je parle, & je conſens qu'ils traitent mes Remarques de vaines ſubtililez, pourveû que les perſonnes de bon ſens y trouvent leur compte.

Il y a encore une petite reflexion à faire là deſſus, & c'eſt qu'*au reſte* ſe met quelquefois élegamment après les premiers mots de la periode.

Traduction des Philippiques de Demoſthene.

Qu'on ne s'imagine pas *au reſte* que je veüille traiſner les affaires en longueur.

Pratique de la Perfection Chreſtienne.

Il eſt *au reſte* ſurprenant de voir combien nous agiſſons en cecy differemment de ce que nous devons.

Pour *du reſte*, on le met toûjours devant les mots à quoy il ſe rapporte.

INUTILITEZ.

C'EST un mot aſſez nouveau & qui ſignifie des choſes vaines & frivoles : il exprime bien ce qu'on veut dire.

Il faut que le Solitaire mette les viſites au nombre des *inutilitez* qui ne luy ſont pas permiſes. *Devoirs de la vie Monaſtique*

Les diſtractions affoibliſſent les fonctions de l'eſprit : elles font qu'il eſt ſans attention dans le chant des Pſeaumes, qu'il ne rapporte aucun fruit de ſes prieres ; elles le rempliſſent d'*inutilitez*.

Les ſciences ont leurs utilitez, & leurs *inutilitez*. *Eſſais de Morale.*

OMISSIONS ELEGANTES.

COMME il y a des endroits où une particule omiſe eſt une faute, ainſi que nous avons dit dans la Remarque qui a pour titre. *La particule de*, &c. Il y en a où l'omiſſion d'une particule ou de quelque autre terme eſt une élegance.

M. de Balzac dit en parlant des

vers qui ſont gravez ſur le pied d'eſtal du Cheval de bronze de la Place Royalle, & qui ont eſté faits par un Jeſuite de Toulouſe excellent Poëte : il y a icy *force*, il y a *eſprit*, il y a *clarté* ; c'eſt un poëme parfait, c'eſt une inſcription reguliere.

S'il avoit dit : il a icy *de la force*, il y a *de l'eſprit*, il y a *de la clarté* ; il ne ſe ſeroit pas exprimé ſi vivement, & l'omiſſion de l'article a de la grace.

Le meſme Ecrivain parle ainſi du ſçavant Heinſius : Outre les Langues d'Orient qu'il poſſede, il a *grand eſprit naturel*, *grande connoiſſance* de la bonne Antiquité, & de la bonne Philoſophie.

Grand eſprit naturel, *grande connoiſſance* eſt plus vif & plus élegant que ne ſeroit *un* grand eſprit naturel, *une* grande connoiſſance.

M. de Vaugelas retranche l'article en pluſieurs rencontres.

Alexandre de ſon coſté faiſoit *devoir* de ſoldat & de capitaine.

Autour d'elles eſtoient quantité de dames qui déchiroient leurs ro-

bes & s'arrachoient leurs cheveux, n'ayant plus d'égard, ni à *bien-ſéance* ni à *dignité.*

Les chevaux ayant pris l'épouvante ne ſe laiſſoient plus conduire, mais à force de ſe tourmenter, renverſoient & *conducteurs* & *chariots.*

Qui diroit; faiſoit *le* devoir de ſoldat & de capitaine; n'ayant plus d'égard ni à *la* bien-ſeance ni à *la* dignité; renverſoient & *les* conducteurs & *les* chariots, ne parleroit pas ſi bien. Le retranchement des articles fait une beauté.

Le meſme Traducteur de Quinte-Curce dit *faire lecture* & non pas *la lecture*: Il fit *lecture* d'une Lettre que Parmenion écrivoit: *la* feroit languiſſant. On dit de meſme *tiré copie* & non pas *la copie*: J'ay *tiré copie* du memoire que vous m'avez envoyé.

M. de Vaugelas dit encore: Il receut *Lettres* de Porus & de Taxile qu'Abiſares eſtoit mort de maladie. Ce ſeroit mal dit: il receut *des Lettres*; il faut *Lettres* ſans *des.* C'eſt

comme : Il eût *nouvelles* qu'il y avoit là des Ambaſſadeurs de tous les coins du monde, qui attendoient ſa venüe. Car il y a de la difference entre *avoir nouvelles* qu'une choſe s'eſt faite, & *avoir des nouvelles* d'une choſe. *J'ay nouvelles* qu'il y a eû un combat naval : *J'ay des nouvelles* du combat naval.

Il y a auſſi de la difference entre recevoir *lettres* qu'Abiſares eſtoit mort, & recevoir *des Lettres* qui apprennent la mort d'Abiſares. Il receut *des Lettres*, dit noſtre Traducteur, qui l'informoient de tout ce qui s'eſtoit paſſé dans l'Europe & dans l'Aſie.

Il faut là *des* avant *Lettres*, parce que *Lettres* a un regime.

SOUS LE PRETEXTE, SUR LE PRETEXTE.

Explication de la Regle de S. Beno ſt.

TOus deux ſont bons & ſe diſent preſque également.

Il leur reproche comme une choſe ridicule, de voir de jeunes gens pleins de vigueur & de ſanté, qui ſe

retirent dans les infirmeries, *ſous* le pretexte des incommoditez qu'ils n'ont pas, pour y manger de la viande.

Sous le pretexte qu'on s'y prive de manger de la chair, on ſert de grands poiſſons.

On oſa bien *ſous* des pretextes aſſez plauſibles en apparence, propoſer au Roy, &c. *Plaidoyers de Me Patru.*

Sur ce beau pretexte, on le foüille generalement par tout.

Il demanda au Roy congé pour aller à Paris, *ſur* quelque pretexte qu'il inventa. *Princeſſe de Cleves.*

Trouvez bon que *ſur* le pretexte d'une maladie, je ne voye perſonne.

Elle ſe retira dans une maiſon Religieuſe, *ſur* le pretexte de changer d'air.

Quand on retranche l'article, il faut toûjours mettre *ſous.*

Il le fait enfermer *ſous* pretexte de le guerir d'une folie. *Vie du Taſſe.*

Sous pretexte de faire les zelez, ils avoient aſſiegé les coſtes ſans aucune occaſion apparente.

PROVINCIAL.

CE mot ne se prend gueres qu'en mauvaise part, quand il signifie une personne qui demeure en province ; C'est un *provincial*, dit-on d'un homme qui n'a pas l'air & les manieres des gens qui hantent la Cour, ou qui vivent dans la Capitale du Royaume. Ce sont des *provinciales*, dit-on de ces femmes nouvellement debarquées, qui viennent à Paris pour la premiere fois ; & que tout le monde montre au doigt quand elles sont à Versailles, ou aux Thuilleries.

Le mot de *provincial* emporte je ne sçay quoy de contraint & d'embarassé, un fort méchant air ; & sans compter le mauvais accent, quelque chose d'irregulier & de peu poli dans le langage. Aussi l'Auteur du *Paralelle des Anciens & des Modernes* fait dire à son Chevalier : Je connois des *provinciaux* qui sçavent par cœur les Remarques de Vaugelas & toutes celles du Pere Bouhours, de M. Menage & de M. Corneille,

& qui parlent fort mal françois. Les *provinciaux* & les sots, dit M. de la Bruyere, sont toûjours prests à se fascher & à croire qu'on se mocque d'eux, ou qu'on les mépriſe.

A parler en general, il y a une espece de ridicule attachée au nom de *provincial* pris pour une personne qui demeure en province; & le titre de certaines Lettres satyriques ne marque pas de delicatesse. Aussi ne faut-il pas s'en prendre à l'Auteur qui avoit l'esprit delicat & qui écrivoit poliment. Car si on en croit l'Avertissement qui est à la teste de ces Lettres, elles ont esté appellées *Provinciales*, parce que les premieres ayant esté adressées sans aucun nom à une personne de la campagne, l'Imprimeur les publia sous ce titre: LETTRE ECRITE A UN PROVINCIAL PAR UN DE SES AMIS.

Je m'étonne que l'Imprimeur voyant que l'adresse estoit à une personne de la campagne, ne mist pour titre: LETTRE ECRITE A UN CAM-

PAGNARD DE SES AMIS, & que ces Lettres n'ayent esté appellées : *Les Campagnardes*, au lieu des *Provinciales*. L'un ressemble à l'autre, si ce n'est que *campagnard* encherit sur *provincial*, & que des *Campagnardes* ont un degré de ridicule au dessus des *provinciales*.

Mais pour revenir au mot de *provincial*, j'ay dit d'abord que ce mot se prenoit en mauvaise part quand il signifioit une personne qui demeure en province. Car s'il a rapport à une charge ou à une assemblée, il se prend en bonne part ; & ce n'est plus une injure. Ainsi nous disons sans offenser personne, un *Commissaire provincial*, des *Thresoriers provinciaux* ; comme, un *Synode provincial*, des *Conciles provinciaux*.

Comme *provincial* est décrié pour dire une personne qui demeure en province ; ceux qui parlent bien disent, *un homme de province*, *une dame de province* : J'ay veû une *dame de province* à Paris, dit on dans les *nouvelles conversations de morale*. On

y dit aussi en parlant d'une autre : Elle n'avoit nul air d'une *provinciale*. Ces deux mots sont pris là en divers sens, l'un bon & l'autre mauvais. Il y a aussi bien de la difference entre une *dame de province* & une *provinciale* : celle-cy a toûjours quelque chose de ridicule : celle-là peut estre une personne fort raisonnable, fort spirituelle & fort polie. Elle peut mesme avoir esté long-temps à la Cour & sçavoir le monde parfaitement.

Après tout *provinciaux* au pluriel se pourroit dire absolument, & j'avoüe que plusieurs personnes parlent de la sorte sans avoir dessein de se mocquer : Les *provinciaux* prennent les modes de la Cour. Mais au singulier, on ne dit gueres qu'en riant : c'est un *provincial*, c'est une *provinciale*.

AISANCE.

PLUSIEURS personnes du monde se servent de ce mot, & entendent par là un air aisé & degagé ;

Il a je ne ſçay quelle *aiſance* à tout ce qu'il fait ; c'eſt un terme de Montaigne. On dit auſſi, ſi on en croit le Dictionnaire univerſel : Donner de l'*aiſance* à quelque choſe, pour dire luy donner du jeu, de la place pour ſe mouvoir facilement.

Aiſance ſignifie encore commodité, & c'eſt dans ce ſens que l'employe, à mon avis, le nouveau Traducteur des *Offices de Ciceron* : Il s'agit preſentement, dit-il, de traiter des devoirs qui ont rapport aux choſes d'où dépend l'*aiſance* de la vie, ou qui peuvent luy donner de l'éclat.

Il y a pourtant des gens delicats qui ne peuvent ſouffrir ce mot, à cauſe de la ſignification qu'il a au pluriel.

EQUIVOQUE.

EXEMPLE : Quand le Fils de l'Homme *viendra dans ſa gloire*, *Cum venerit in majeſtate ſua*. Le ſens eſt, quand le Fils de l'Homme viendra avec toute ſa majeſté & dans

l'éclat de sa gloire. *Viendra dans sa gloire* fait une équivoque, & laisse penser qu'on veut dire, qu'il entrera dans sa gloire; qu'il prendra possession de sa gloire.

Je dis le mesme de ces paroles de *l'Imitation de Jesus-Christ*, *Si vis exaltari in Cœlo, humilia te in mundo*; qui ont esté traduites de la sorte: Si vous voulez *estre élevé dans le Ciel*, humiliez-vous dans le monde. *Estre élevé dans le Ciel* porte d'abord au sens *d'estre élevé au Ciel*, qui n'est pas celuy des paroles latines; comme a bien remarqué l'Auteur d'une certaine Critique. Le fidelle Traducteur de l'*Imitation* a évité cet inconvenient en disant: Si vous voulez estre grand dans le Ciel, faites-vous petit sur la terre.

Pour écrire bien, il faut éviter tout ce qui peut faire un faux sens; & se souvenir de ce que M. Menage, grand ennemi de ces sortes d'ambiguitez, comme il le declare luy-mesme, rapporte du Jurisconsulte en la loy troisiéme au Digeste

Observations sur les oeuvres de M. de Malherbe.

De rebus dubiis : Celuy qui dit autre chose que ce qu'il veut dire, ne dit pas ce qu'il dit, parce qu'il ne le veut pas dire : & il ne dit pas non plus ce qu'il veut dire, parce qu'il ne le dit pas en effet.

On ne peut rien penser de plus juste, ni de plus joli sur les équivoques.

Repetition necessaire.

Il y a des rencontres où la repetition d'un mot est si necessaire, qu'on ne sçauroit l'omettre sans faire une construction vicieuse. Voicy un exemple qui fera entendre la chose.

Le fruit qu'on tire de la retraite est de se *connoistre* & de *connoistre* tous ses défauts. Je dis qu'il faut repeter *connoistre*, & que ce seroit mal dit : Le fruit qu'on tire de la retraite est de *se connoistre & tous ses défauts*. Car *se connoistre* ne seroit pas bien construit avec *tous ses défauts*.

Aussi le Traducteur de Rodriguez

guez dit en parlant d'une ſainte Vierge qui rendoit compte à ſon Directeur de la methode qu'elle obſervoit dans ſon Oraiſon : Le fruit qu'elle en tiroit eſtoit de *ſe connoiſtre* elle-meſme, de *connoiſtre* ſes défauts, & ſes méchantes inclinations.

Il dit dans un autre endroit, qu'un Solitaire par ordre de ſon Superieur, s'exerçoit deux fois chaque jour à porter une groſſe pierre ſur ſes épaules l'eſpace d'une lieuë ſans nulle neceſſité, & ſans que le Superieur euſt eû en cela d'autre veüe que de luy *apprendre*, & d'*apprendre* à chacun par ſon exemple, à obeïr avec ſoumiſſion, & à mortifier ſon jugement propre.

Il repete icy *apprendre* par la meſme raiſon qu'il a répeté *connoiſtre* dans l'autre exemple.

Ces ſortes de repetitions ne ſe font pas ſimplement en grace comme celles dont parle Macrobe au ſujet de Virgile, *ſunt amœnæ repetitiones quas non fugit*, ainſi que rapporte M. Menage ſur ces vers de Malherbe.

Quand la Rebellion plus qu'une Hydre feconde,
Auroit pour le combattre aſſemblé tout le monde,
Tout le monde aſſemblé *s'enfuyroit devant luy.*

Celles-cy ſont abſolument neceſſaires. Elles ne laiſſent pas neanmoins d'avoir leur agrément ; ou du moins elles n'ont rien qui bleſſe l'oreille. Car à parler en general, tout ce qui eſt neceſſaire ne choque pas ; & la neceſſité fait meſme une partie de la bien-ſéance.

Il y a d'autres repetitions que la regularité du ſtile demande, & ſans leſquelles le diſcours ne marche pas bien. Par exemple, qui diroit : d'où viennent *tous* vos troubles & vos peines d'eſprit ? comme le dit un des Traducteurs de l'*Imitation de Jeſus-Chriſt*, ne parleroit pas exactement. Il faut dire ; & *toutes* vos peines ; car *tous* ne ſe conſtruit pas bien avec *peines* ; & cependant il ſe répand également ſur *peines* & ſur *troubles*.

Ce Traducteur n'aime point à repeter, & on a eû raiſon de l'en reprendre dans une certaine *critique*. Outre l'exemple que je viens de citer, en voicy d'autres que je ne rapporte qu'afin qu'on ſoit en garde contre l'autorité d'un Ecrivain ſi celebre.

La vraye marque d'une vertu ſolide & d'un grand merite, eſt de combattre *tous* les mouvemens déreglez & les paſſions qui naiſſent dans l'ame.

Il faut neceſſairement qu'il ſe faſſe au dehors comme un debordement & un deluge de corruption dans *toutes* ſes actions & ſes mouvemens.

Purifiez & éclairez mon ame... afin qu'elle s'attache à vous par *toutes* ſes puiſſances & ſes mouvemens.

Lancez vos foudres & vos éclairs, & diſſipez *toutes* ces illuſions & ces fantômes.

La patience & l'humilité de l'ame dans l'adverſité, me plaiſent ſans comparaiſon davantage que *toutes* ſes conſolations & ſes gouſts dans la proſperité.

Pour peu qu'on y faſſe reflexion & qu'on ait d'intelligence dans la Langue, on n'aura pas de peine à comprendre que *mouvemens* & *paſſions*, *actions*, *puiſſances*, eſtant de different genre, auſſi bien qu'*illuſions* & *fantoſmes*, *conſolations* & *gouſts*; il eſtoit à propos de dire: *Tous* les mouvemens & *toutes* les paſſions: dans *toutes* ſes actions & dans *tous* ſes mouvemens: par *toutes* ſes puiſſances & par *tous* ſes mouvemens: *toutes* ces illuſions & *tous* ces fantoſmes: *toutes* ſes conſolations & *tous* ſes gouſts.

Il eſt bon meſme de remarquer, que quand les deux ſubſtantifs ſeroient de meſme genre, il ne faudroit pas laiſſer de repeter quelquefois *tout* & dire, par exemple: L'ancien Serpent s'armera contre vous de *toute* ſa malice, & de *toute* ſa violence; au lieu de *toute* ſa malice & ſa violence, comme le dit le meſme Ecrivain: l'un eſt aſſûrement plus exact & plus ſoûtenu que l'autre.

Il y a encore une autre eſpece de

repetition qui n'eſtant pas ſi neceſſaire d'elle-meſme, l'eſt en quelque ſorte, eû égard à la clarté du diſcours. Les exemples ſuivans feront entendre ma penſée.

Faites donc état, dit le fidelle Traducteur de l'*Imitation*, d'acquerir icy une grande patience, pluſtoſt qu'une grande paix: vous *la* trouverez *cette paix*, non pas ſur la terre, mais dans le Ciel.

Le mot de *paix* repeté, rend le diſcours plus net & détache *la* de *patience*, qui eſt devant avec *paix*.

Le meſme Ecrivain ayant dit: Je vous conſeille d'acheter de moy de l'or affiné, c'eſt à dire la ſageſſe d'enhaut qui apprend à fouler aux pieds toutes les choſes d'icy bas, dit enſuite: vous devez *la* preferer *cette ſageſſe* à la prudence du ſiecle.

La repetition de *ſageſſe* éclaircit & ſoûtient en meſme temps le diſcours. J'en dis tout autant d'un exemple tiré des *Avis à M. Arnauld & à ſes diſciples*. Car l'Auteur aprés avoir dit au ſujet des propoſitions, qui ſu-

rent il y a dix ans deferées au ſaint Siege à la ſollicitation des Jeſuites, ſi on en croit ces Meſſieurs, & qui ont eſté enfin condamnées : Il paroiſt par voſtre maniere d'écrire que c'eſtoit pour vous une vraye joye qu'ils euſſent travaillé en vain depuis ſi long-temps, & qu'il n'y euſt point eû encore de cenſure. Aprés ces paroles, dis-je, il reprend ainſi le diſcours : *La* voila venüe enfin *cette cenſure* le plus mal à propos du monde.

Il auroit pû dire ſimplement : *La* voila venüe enfin le plus mal à propos du monde. Mais la repetition de *cenſure* fait un bon effet, & vient preſque auſſi à propos pour le diſcours, que la cenſure eſt venüe mal à propos pour ces Meſſieurs.

ABREGEMENT.

LEs Ecrivains de Port-Royal ont fait ou renouvellé *abrégement* : Ceux qui ont voulu introduire les tables, ont eſté trompez par l'*abrégement* des paroles. Le plus

grand *abrégement* que l'on puiſſe trouver dans l'étenduë des ſciences, eſt de ne s'appliquer jamais à la recherche de tout ce qui eſt au deſſus de nous.

Ce mot tout commode qu'il eſt, n'a point eſté receu, & n'en déplaiſe à M. Richelet, l'Auteur des *Doutes* n'a pas jugé de travers en le condamnant.

TOUT SAGE QU'IL EST, QUELQUE SAGE QU'IL SOIT.

C'EST ainſi qu'il faut dire, & non pas, *tout* ſage qu'il *ſoit*, *quelque* ſage qu'il *eſt*. On met toûjours l'indicatif aprés *tout*, & toûjours le ſubjonctif aprés *quelque*; & l'exemple d'un de nos bons Ecrivains ne doit pas l'emporter ſur l'uſage.

Toute Religion, dit-il, ſera veritable par cette regle dans le pays où elle eſt receüe: mais *toute* fauſſe qu'elle *ſoit*, le commun des hommes n'eſt pas capable d'y reſiſter.

Seneque *tout* Stoïcien qu'il *fuſt* confeſſe qu'il ne voudroit point de cette ſageſſe qui eſtoit l'idole de ceux de ſa ſecte.

Il falloit dire aſſeûrément *toute* fauſſe qu'elle *eſt*, ou *quelque* fauſſe qu'elle *ſoit*. *Tout Stoïcien* qu'il *eſtoit*, ou *quelque Stoïcien* qu'il *fuſt*.

Il eſt vray que M. de Vaugelas dans ſa Remarque, *arrivé qu'il fuſt*, *arrivé qu'il eſtoit*, ſemble favoriſer *toute fauſſe* qu'elle *ſoit*, *tout Stoïcien* qu'il *fuſt*; en diſant, qu'aprés *tout* il faut neceſſairement ajouſter qu'il *eſtoit* ou qu'il *fuſt*, ou d'autres temps ſelon ce qui precede ou ce qui ſuit.

Mais outre qu'il ne decide rien proprement là-deſſus; parce que ce n'eſt pas le ſujet de ſa Remarque, il dit là luy-meſme: *tout* malade, *tout* affligé qu'il *eſtoit*, il ne laiſſa pas d'aller. Et il dit encore dans ſon Quinte-Curce: Il ſe trouvoit reduit, *tout* victorieux qu'il *eſtoit*, ou à prendre honteuſement la fuite, ou à perdre miſerablement la vie.

D'ailleurs tous les bons Auteurs que j'ay leûs, mettent l'indicatif aprés *tout*, hors celuy que j'ay cité d'abord. Voicy les premiers exemples que j'ay trouvez sous ma main.

La Grece *toute* sage & *toute* polie qu'elle *estoit*, auroit receû ces mysteres abominables. *Discours sur l'Histoire universelle.*

Aristote *tout* grand Logicien qu'il *estoit*, n'en a pas eû plus de methode. *Parallelle des Anciens & des Modernes.*

Tout convaincus que nous *sommes* du neant des biens de la terre. *Sermons du Pere Chemillais.*

La vertu *toute* austere qu'elle *est*, fait gouster de veritables plaisirs.

Tout occupé qu'*estoit* le Roy à repousser les armes de presque toute l'Europe. *Histoire de M. Constance.*

Pour *quelque*, je n'ay trouvé aucun Ecrivain qui ne mette le subjonctif aprés.

Quelque industrieux que *soient* nos soins, nostre Prince est trop grand pour estre montré tout entier à la posterité. *Discours de M. Huet prononcé à l'Academie.*

Quelque honorée qu'elle *ait esté*, elle a eû moins de reputation que de merite. *Oraison funebre de Madame la Dauphine par M. Flechier.*

de le Chambre dans les *Caracteres des passions*, en parlant des desirs.

Ce ne seroit pas si bien dit : L'*appareil* qui *a coustume* d'environner la majesté d'un grand Roy : *Le temps a coustume* de leur donner, par la raison qu'*appareil* & *temps* sont des choses & non des personnes.

Aussi l'Auteur de la *Vie de Saint François de Borgia* n'a pas manqué de dire : La charité unit mieux les cœurs des Saints, que toutes les amitiez fondées sur l'interest n'*ont accoustumé* de lier les personnes du monde.

Une Dame de la premiere qualité se défit de tous les vains ornemens dont elle *avoit coustume* de se parer.

N'ont accoustumé convient à *toutes les amitiez*, & *avoit coustume* convient à *une Dame*, selon la difference qu'il y a entre les choses & les personnes. J'entends au reste par personnes, tout ce qui peut estre personnifié, & à plus forte raison la Nature prise pour Dieu mesme : desorte qu'un de nos Ecrivains a parlé juste en di-

ſant de Menandre : Il eſtoit né avec tous les avantages que *la Nature a couſtume* de diſtribuer aux plus beaux eſprits.

Enfans celebres par leurs études ou par leurs écrits.

DIFFICULTUEUX.

CE mot que nous avons formé de *difficulté*, comme *majeſtueux* de *majeſté*, eſt bien different de *difficile*, qui ne ſignifie par rapport aux perſonnes, qu'un homme avec qui on a de la peine à vivre & qui n'eſt pas d'un commerce aiſé. C'eſt un homme *difficile* : celà revient au mot latin que Martial a employé dans le portrait d'un homme bizarre.

Difficilis, facilis, jucundus & aſper
es idem :
Nec tecum poſſum vivere, nec ſine te.

Difficultueux n'eſt rien moins que celà : c'eſt un homme qui trouve des difficultez à tout, ſoit qu'on luy propoſe une affaire, ou qu'on luy demande une grace. Les Miniſtres des Princes ſont d'ordinaire gens *dif-*

ficultueux. C'eſt un mot de converſation, qui paſſera dans les Livres ſi je ne me trompe : je l'ay veû du moins dans une Relation manuſcrite de la Cour de Vienne. L'Auteur qui écrivoit poliment, dit en parlant d'un Miniſtre de l'Empereur : Il a des *manieres difficultueuſes*. Car *difficultueux* ſe peut dire quelquefois des choſes comme des perſonnes.

RETRACEMENT, EFFACEMENT.

CEs deux mots ſe trouvent plus d'une fois dans des livres fort bien écrits.

Ceux dont toute la vie n'eſt qu'un *retracement* literal de celle de JESUS-CHRIST.

Qu'eſt-ce que le jeuſne, ſinon la nourriture de l'eſprit, la vie des Anges, la mort du peché, l'*effacement* de nos offenſes ?

Ce ſont des termes commodes qu'*effacement*, & *retracement*, & il ſeroit à ſouhaiter que le Public les receuſt. Mais je crains qu'ils n'ayent pas un meilleur ſort que *briſement* & *reſſerre-*

ment qui se ne disent que par deux ou trois de nos Ecrivains. Un de nos faiseurs de Dictionnaires a fort loüé *resserrement* dans le sien ; & je m'étonne qu'il y ait oublié *brisement* : l'un vaut bien l'autre.

Adjectif mal mis avec un terme indefini.

Nous appellons terme indefini un mot qui n'a point d'article : Il fut blessé d'un coup de fleche ; on les pourſuivit à coups de pierre, à coups de baston ; je luy donneray cent coups de baston. *De fleche*, *de pierre*, *de baſton*, sont termes indefinis. Je dis qu'un adjectif se joint mal avec ces termes, sur tout si l'adjectif se met devant, comme il est dans l'exemple qui suit.

Les Tyriens qui aimoient mieux les prendre vifs que de les tuër, leur estropioient les mains à grands *coups de pierres* & *de gros baſtons*. Il falloit dire seulement à grands *coups* de *pierre* & de *baſton*, au singulier & sans ajouster *gros*. On dit *à coups de*

pierre; *à coups de baſton*; mais on ne dit point *à coups de pierres*, *à coups de gros baſtons*. Et M. de Vaugelas tout grand maiſtre qu'il eſt, n'eſt pas à ſuivre en cela.

J'ay dit, ſur tout ſi l'adjectif ſe met devant: car il y a des occaſions où l'on pourroit le mettre aprés, en diſant par exemple; il fuſt bleſſé d'un *coup de fleche empoiſonnée*.

DRESSER DES PIEGES.

C'Eſt une des phraſes de Port-Royal; mais je doute qu'elle ſoit françoiſe. Ces Meſſieurs diſent: *Luy dreſſant des pieges*, pour exprimer, *inſidiantes ei*. Ils devoient dire avec M. l'Abbé de Marolles à qui ils font quelquefois l'honneur de le copier, *luy dreſſant des embuſches*; qu'ils vouloient abſolument ſe ſervir du mot de *pieges*, ils devoient dire: *Luy tendant des pieges*. Car on dit, *dreſſer des embuſches* & *tendre des pieges*; & j'aimerois autant dire, *tendre des embuſches*, que *dreſſer des pieges*.

Ce n'eſt pas préciſement dans les mots que conſiſte la juſteſſe du langage ; c'eſt dans l'union des mots, & tout le ſecret eſt de les bien joindre. Il y a des liaiſons que la nature a faites ou que l'uſage a autoriſées ; mais il y en a qui ne ſont ni naturelles, ni legitimes pour parler ainſi : & telle eſt celle de *dreſſer* avec *pieges*.

VIF, VIVACITE'.

CEs deux mots, outre leurs anciennes ſignifications, en ont aujourd'huy de nouvelles qui ſont fort élegantes. On a toûjours dit : un eſprit *vif*, une imagination *vive*, une couleur *vive*. Mais ce n'eſt que depuis quelques années qu'on dit, une perſonne *vive* : Je n'ay jamais veû une perſonne plus *vive*. Juſqu'en ſes derniers momens & dans la mort meſme, bonne, tendre, *vive*, & ardente pour tout ce qu'elle aimoit, & ſur tout pour ſon Dieu. C'eſt un trait de l'Epitaphe de Marie Eleonor de Rohan Abbeſſe de Malnoüe,

encore plus illuſtre par ſon merite que par ſa naiſſance. Nous diſons d'un homme ; il eſt *vif* ſur tout ce qui regarde ſon honneur.

Nous diſons une joie *vive* : Le gain de mon procez ne me donneroit pas une joye plus *vive* que celle que je ſens dans ce moment.

Reflexions morales. Une reconnoiſſance *vive* : Il y a une certaine reconnoiſſance *vive*, qui ne nous acquitte pas ſeulement des bien-faits que nous avons receûs, mais qui fait meſme que nos amis nous doivent, en leur payant ce que nous leur devons.

Pratique de la perfection Chrétienne. Une attention *vive* & fervente en matiere de pieté. A quelque diſpoſition interieure que Dieu nous applique, pourveû qu'elle ſoit un peu *vive*, elle trouve moyen de ſe répandre ſur tout.

Conjuration des Espagnols contre la Republique de Venise. Des manieres *vives* : Ses manieres *vives* & emportées ne leur permettoient pas de penſer qu'un homme d'un caractere ſi impetueux, &c.

Je dis le meſme de *vivacité*. L'ancien uſage eſt pour *vivacité* d'eſprit,

vivacité de teint, *vivacité* de couleurs : mais le nouveau s'étend plus loin.

J'ay là dessus une *vivacité* incroyable, disons nous aujourd'huy, en parlant d'une chose qu'on a fort à cœur.

Vivacité se prend quelquefois pour tendresse & pour passion : Il avoit là mesme *vivacité* & les mesmes soins pour elle. Avec quelle *vivacité* ne s'interessoit-il pas pour sa conservation, dit un des Panegyristes de Loüis de Bourbon Prince de Condé, en parlant du Roy & du tendre attachement que ce Prince avoit à sa Majesté. *Princesse de Clevés.*

Madame la Marquise de Sablé dit le jour que l'Abbé de la Victoire son ami, mourut : La mort, & une aussi grande *vivacité* que celle qu'il avoit, sont des choses bien opposées. *Vivacité* est peut-estre là dans les deux sens.

Vivacité se dit au pluriel élegamment : Il est colere & emporté : ce ne sont que des *vivacitez* ; cela va à l'esprit & à l'humeur. *Traduction nouvelle des Satyres, des Epistres & de l'Art poëtique d'Horace.*

Voila comme l'adjectif & le sub-

tantif ont fait fortune avec le temps : & Mademoiſelle de Scudery a raiſon de dire dans la converſation de la tyrannie de l'uſage : Le meſme uſage nous a encore donné le mot de *vif* qu'on ne connoiſſoit pas il y a dix ans, & qu'on met preſentement à propos & hors de propos. Car on n'entend autre choſe ſinon, il eſt *vif* pour ſes amis : il a de la *vivacité* pour ce qu'il aime ; & cela ſe varie de cent manieres differentes.

PRESIDENT AU MORTIER.

C'EST ainſi que je croy qu'il faut dire; quoy que l'*Etat de la France* diſe *à mortier*, auſſi bien que le Dictionnaire univerſel. Feu M. le premier Preſident de Lamoignon qui pouvoit ſervir de modelle pour bien vivre & pour bien parler, diſoit toûjours Preſident *au mortier* ; & il ſçavoit ſon nom apparemment.

M. Patru eſtoit pour, Preſident *au mortier*, & M. Menage dit de Malherbe : Pendant ſon ſejour en Provence il épouſa la fille d'un Pre-

ſident *au mortier* du Parlement d'Aix.

Mademoiſelle de Scudery dit auſſi en parlant du fameux Pibrach dans l'Hiſtoire du Comte d'Albe : Il eſt Preſident *au mortier.*

Je pourrois joindre la raiſon à l'autorité, ou du moins confirmer l'uſage par l'analogie. Car l'eſprit de noſtre Langue veut que les mots qui marquent, comme celuy-là, une diſtinction, retiennent l'article. Ainſi nous diſons Huiſſier *à la chaiſne ;* Maiſtre de la Chambre *aux deniers :* Les cent Gentilshommes *au bec de corbin.* Nous diſons de meſme Cordeliers *à la grand' manche*, en parlant de ceux qui ont en effet des manches fort larges, & qui ſont rentez ; en quoy ils different des autres. Nous diſons enfin, chien *au grand collier ;* & dans le propre pour dire un chien d'attache ou qui conduit les autres ; & dans le figuré pour dire un habile homme qui a du credit en ſa compagnie, ſelon la définition de l'Auteur du Dictonnaire univerſel, lequel n'eſt pas neanmoins

pour Preſident *au mortier*, comme j'ay dit d'abord.

Tout le monde ſçait que *le mortier* eſt une marque de dignité que les Preſidens de la grand' Chambre portent ſur la teſte aux grandes ceremonies, & d'ordinaire à la main. On dit au reſte *le mortier* des Preſidens comme *le baſton* des Mareſchaux: Il avoit *le mortier* ſur la teſte: il a receu *le baſton*: & c'eſt pour cela que l'article demeure dans les autres cas: Il pretend *au mortier*; il pretend *au baſton*.

Si j'oſois éclaircir la choſe par une comparaiſon un peu baſſe, je dirois que Preſident *au mortier* eſt à peu près comme femme *au lait*. Nous ne diſons pas de ces femmes qui portent ſur leur teſte des pots de lait; la femme *à lait*, mais la femme *au lait*.

BRUSQUER.

CEst un mot nouveau qui ſe dit tous les jours dans le diſcours familier: Il l'a *bruſqué* en plu-

ſieurs rencontres, pour dire : il l'a traité d'une maniere deſobligeante & ſans nul égard : Ils ſe *bruſquerent* tous deux : on ne prend pas plaiſir à eſtre *bruſqué*, meſme par les perſonnes qui ſont au deſſus de nous.

On a dit de tout temps *bruſque*, *bruſquement*, un air *bruſque*, des manieres *bruſques*, faire une reponſe *bruſque*, répondre *bruſquement*. On a dit enſuite *bruſquerie*, faire une *bruſquerie* à quelqu'un : & de là eſt venu peu à peu *bruſquer*. Le mot eſt vif, & marque bien quelque choſe de precipité & de rude.

Bruſquer a eſté juſqu'à cette heure renfermé dans le diſcours familier : mais ſi j'oſe en faire l'horoſcope, il ne ſera pas long-temps ſans trouver place dans les livres : & ce qui verifie ma prediction, c'eſt que l'Auteur de certaines Reflexions ſolides & ſenſées l'a employé depuis peu dans le ſien. Sçavoir le monde, dit-il, c'eſt eſtre toûjours égal, toujours ſage, & toûjours bien-faiſant ; c'eſt ne *bruſquer* & ne chagriner jamais perſonne.

DE FAIT, DE VRAY.

CE sont des liaisons qui sont tres commodes dans le discours, & dont nos meilleurs Ecrivains se servent.

Quinte-Curce de M. de Vaugelas.

Et de fait, l'armée le pleura comme mort.

Plaidoyers de M. Patru.

Et de fait, il demeura ferme sans branler en aucune façon.

Eloge d'Agesilaus.

Et de fait, mettant à part tout ce que je viens d'observer.

Et de fait, il n'y a qu'à considerer les particularitez de cette bataille.

Panegyrique de S. Charles Borromée par M. l'Abbé de la Chambre.

Et de fait, les richesses qui sont les instrumens & la matiere ordinaire de nos crimes, n'estoient entre les mains de saint Charles qu'une occasion continuelle de bien faire, & de meriter.

Traité du Sublime.

Et de vray, ne voyons-nous pas que le son des flustes, émeut l'ame de ceux qui l'écoutent.

Quoy que je n'aye pas trouvé en mon chemin tant d'exemples pour *de vray*, que pour *de fait*, je ne laisse pas

pas de croire l'un auſſi bon que l'autre. Le ſeul exemple du Traducteur de Longin en vaut mille.

INSULTER.

CE verbe dans le meſme ſens ſe conſtruit diverſement, & a deux ſortes de regimes. On dit inſulter au malheur de quelqu'un, & inſulter quelqu'un dans ſon malheur. M. de Vaugelas rapporte le premier dans ſes Remarques, en citant Coëffeteau qui trouvoit cette phraſe fort élegante : *Inſulter à la miſere d'autruy.*

Et c'eſt ainſi que parle M. de Callieres dans ſon *Hiſtoire Poëtique :* Le malheureux Balzac ſe voyant ſi maltraité, alla demander du ſecours à Calprenede, qui au lieu de le luy accorder, *inſulta à ſa diſgrace*, par les railleries qu'il en fit.

M. l'Abbé de Choiſy employe le ſecond dans la vie de Salomon : Quelque temps aprés le Roy fit appeller Semei, & luy dit : Miſerable, *tu as inſulté mon pere* dans ſon mal-

heur. On dit auſſi *inſulter à quelqu'un*; & M. de Vaugelas le dit luy-meſme en faiſant parler Alexandre : Mon humeur n'eſt pas d'*inſulter aux miſerables*. Il s'en trouve qui ne ſe contentent pas d'abandonner les malheureux, dit M. de St Evremont; *ils leur inſultent* meſme dans leur malheur.

NUE'E, NÜE.

CEs deux mots ne ſe diſent pas indifferemment. *Nuée* ſe dit plus pour marquer un météore particulier. Voila une *nuée* qui menace de la pluïe : il faut laiſſer paſſer la *nuée* avant que de ſortir. Iſaye, dit M. de Balzac, prioit les *nuées* de pleuvoir le Juſte. Il ſe répandit de tous coſtez, dit M. de Vaugelas, des *nuées* qui cacherent le ſoleil. Le jour eſt toûjours plus beau que les tenebres, dit M. Coſtar, quoy qu'il ne ſorte que d'une *nuée* groſſe de foudres.

Nue ſe dit dans un ſens plus vague : Un oyſeau qui ſe perd dans les *nües*; un aigle qui fend les *nües*;

l'Olympe eſt élevé au deſſus des *nües*: on vit un homme armé deſcendre des *nües*: le hazard fait quelquefois voir des figures fort regulieres dans les *nües*. *Nüe* ſe prend là preſque pour l'air. On dit pourtant: le tonnerre gronde dans la *nüe*: un éclair qui perce la *nüe*.

FORCE, POUR BEAUCOUP.

MR de Vaugelas & d'autres bons Ecrivains ſe ſont ſervis de ce mot: *force ponts*, *force flambeaux*, *force préſens*; mais il vieillit un peu, & on ne le dit plus gueres que dans le diſcours familier: Il y avoit là *force gens*. Il eſtoit entré *force honneſtes gens* dans le lieu, dit M. Patru, en écrivant à M. d'Ablancourt, & luy faiſant le recit de la viſite que la Reine de Suede fit à l'Academie Françoiſe. C'eſt au reſte une expreſſion orientale; car le meſme mot dans la Langue hebraïque ſignifie *force* & *multitude*. Pour *à force d'argent*, *à force de prieres*, il eſt en uſage dans la converſation &

dans les livres : J'en viendray à bout *à force d'argent, à force de prieres.* C'eſt comme ſi je diſois, je donneray tant d'argent, je prieray tant, que j'en viendray à bout ; & le mot de *force* emporte là, *nombre & multitude.* Cette maniere de parler eſt élegante & fort en uſage.

Quinte-Curce de M. de Vaugelas.

Ce Prince n'ignoroit pas les mécontentemens de ſa cour & de ſon armée, qu'il eſſayoit de regagner par ſes bien-faits, & *à force de largeſſes.*

Diſcours de la Converſation par M. le Chevalier de Meré.

A force de ſe faire admirer, on deviendroit inſupportable.

MAUVAIS USAGE.

COMME il y a un bon uſage qui fait la loy en matiere de Langue, il y en a un mauvais contre lequel on peut ſe revolter juſtement ; & la preſcription n'a point lieu à cet égard : en voicy quelques exemples. Les premiers Traducteurs du nouveau Teſtament, & les autres enſuite ont traduit : *Triſtis eſt anima mea uſque ad mortem*, par : *Mon ame eſt triſte juſqu'à la mort.* La traduc-

tion est fidelle à ne regarder que les termes, mais elle ne l'est pas si on regarde le sens. Le latin veut dire que JESUS-CHRIST estoit saisi d'une tristesse capable de le faire mourir; qu'il estoit triste jusqu'à en mourir. Et le françois signifie qu'il estoit triste jusqu'au temps de sa mort; ou que sa tristesse devoit durer jusqu'à ce qu'il mourust. Quoy que ce passage soit commun & employé d'ordinaire par les Predicateurs, qui prennent les passages dans les traductions comme ils les y trouvent, sans se donner la peine de les traduire eux-mesmes; il ne s'ensuit pas qu'il faille s'y tenir, sous pretexte que l'usage l'a autorisé. C'est un abus plustost qu'un usage; ou c'est un usage vicieux qui ne tire point à consequence.

Je dis à peu prés le mesme de: *L'esprit est prompt*; *mais la chair est foible*, pour rendre: *Spiritus promptus est*; *caro autem infirma*. Tous les Predicateurs, tous les Directeurs, tous les devots parlent ainsi, & tous

parlent mal. *Promptus* veut dire icy, courageux & qui va au devant du peril, selon la force du mot grec προθυμος. *Prompt* avec esprit en nostre Langue, marque un défaut, & ne signifie pas ce qui est opposé à *foible*. L'ignorance l'a fait dire aux premiers Traducteurs qui rendoient tout mot à mot, & d'habiles gens ne devroient pas s'en servir.

On peut ajouster à ces deux exemples ce qui est encore dans les mesmes Traductions touchant le mot *Tradere*, que les Traducteurs tournent souvent par *trahir*, quoy qu'il ne signifie que *livrer*. *Qui autem tradidit eum*, ce disciple qui le *trahissoit*. *Tradens sanguinem justum*, j'ay *trahi* le sang innocent. Ce mauvais usage ne doit point estre suivi, & ce n'est pas de celuy-là qu'on a dit qu'il estoit le maistre & le tyran de la Langue.

Relasche, Relaschement.

Relascher ne se prend gueres qu'en bonne part : *relaschement* se prend

toûjours en mauvaiſe part. On dit, prendre du *relaſche* aprés le travail : un peu de *relaſche* racommode : Il faut que par intervalles l'eſprit & le corps prennent du *relaſche.*

Ouvrez diverſes de Mr. Patru.

L'eſprit n'eſtant pas capable d'une application continuelle, ni le corps d'un travail, ou trop violent, ou trop long, il faut neceſſairement donner quelque *relaſche* à l'un & à l'autre.

Retraite ſelon l'eſprit & la methode de S. Ignace.

Nous liſons d'un des anciens Peres, dit le Traducteur de Rodriguez, que ſes compagnons & ſes diſciples le voyant travailler continuellement, & pratiquer de grandes auſteritez, le prierent un jour de ſe donner un peu de *relaſche.*

On dit le *relaſchement des mœurs*, le *relaſchement de la diſcipline* : pour marquer que les mœurs ſe corrompent, que la diſcipline s'affoiblit. Le Demon qui voit leur *relaſchement* & leur foibleſſe. N'eſt-ce pas ouvrir la porte au *relaſchement ?*

Pratique de la Perfection Chrétienne.

Noſtre *relaſchement*, noſtre impieté ſont les ſources de nos diſgraces.

Homelies de S. Chryſoſtome au Peuple d'Antioche.

Quoy que les autres faſſent, ne

Imitation de Jesus-Christ par M. l'Abbé du Mas.

vous laissez point aller au *relaschement*. Une cheûte vous jette dans le trouble, & ensuite dans le *relaschement*.

Il faut remarquer neanmoins, que quoy que *relaschement* tout seul signifie *déreglement*; estant joint à une epithete qui le rectifie, on le prend quelquefois en bonne part: Les honnestes *relaschemens*. Ayez le mesme cœur dans les honnestes *relaschemens* que vostre condition vous permet, dit M. l'Abbé Regnier.

TANT Y A.

CETTE façon de parler a esté autrefois en usage dans le beau stile, & nos meilleurs Ecrivains s'en sont servis. M. de Vaugelas l'employe aux plus beaux endroits de l'histoire d'Alexandre. *Tant y a* que voicy ce qu'il déposa. *Tant y a* qu'il voulut suivre son exemple. *Tant y a* que le devin Aristandre revestu de sa robbe blanche, & un laurier à la main, &c. *Tant y a* qu'il luy donna la main en signe de reconciliation.

M. Patru l'employe de meſme dans ſes Plaidoyers : *Tant y a* que ce nouveau Promoteur, ſi ce n'eſt point un phantoſme ; c'eſt apparemment quelque homme de bien, à peu prés comme la Roche.

Tant y a a vieilli depuis, & ne ſe peut preſque ſouffrir que dans le diſcours familier : encore n'y a-t'il gueres que les petites gens qui diſent ; *enfin tant y a : tant y a donc* : & cette locution déplaiſt à des perſonnes d'un rang ſi relevé, & d'un diſcernement ſi exquis, que les honneſtes gens doivent faire ſcrupule de s'en ſervir.

Ministeriat, Ministere.

NOus liſons *miniſteriat* dans les *Memoires de Pontis* : le deſſein qu'il avoit de ſupplanter du *miniſteriat* celuy qu'il ne pouvoit plus ſupporter, &c.

Il falloit dire du *miniſtere* ; c'eſt ainſi qu'on parle : Lors qu'ils apprendront que du temps de ſon *miniſtere*, les Anglois ont eſté battus & chaſſez, dit M. de Voiture en

parlant du Cardinal de Richelieu. M. de Meaux dit de meſme : Le grand Cardinal de Richelieu achevoit ſon glorieux *miniſtere.*

Tout flechit ſous le *miniſtere* du Cardinal Mazarin, dit l'Auteur de la *Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

Enfin, M. Silhon a donné pour titre à un de ſes livres : *Le miniſtere du Cardinal Mazarin.* Et un habile courtiſan qui ſçavoit également l'art de parler & de ſe taire, dit un jour pour définir certaines gens qui ont toûjours des intrigues à la Cour, qui ſe plaignent ſans ceſſe du gouvernement, & qui taſchent neanmoins de ſe mettre bien dans l'eſprit de ceux qui gouvernent : Ces gens amis des Miniſtres & ennemis du *miniſtere.*

Aprés ces autoritez qui ſont des preuves de l'uſage, je ne croy pas que perſonne oſe ſe declarer pour *miniſteriat* contre *miniſtere.*

BONNES ACTIONS, BONNES OEUVRES.

L'UN s'étend bien plus loin que l'autre. Nous entendons par *bonnes actions* tout ce qui ſe fait par un principe de vertu. Nous n'entendons gueres par *bonnes œuvres* que certaines actions particulieres qui regardent la charité du prochain. C'eſt une *bonne action* que de ſe declarer contre le relaſchement des mœurs & de faire la guerre au vice. C'eſt une *bonne action* que de reſiſter à une violente tentation de plaiſir ou d'intereſt ; mais ce n'eſt pas préciſement ce qu'on appelle une *bonne œuvre*. Soulager les malheureux, viſiter les malades, conſoler les affligez, inſtruire les ignorans, c'eſt faire de *bonnes œuvres*. Un homme occupé de ces ſortes d'exercices eſt un homme de *bonnes œuvres*. On fait de *bonnes œuvres* quand on va aux priſons & aux hoſpitaux dans un eſprit de charité. Toute *bonne œuvre* eſt une *bonne action* ; mais toute *bonne*

action n'eſt pas une *bonne œuvre* à parler exactement. Et je doute que ces paroles de l'Evangile, *Procedent qui bona fecerunt in reſurrectionem vitæ*, ſoient bien traduites par celles-cy : Ceux qui auront fait de *bonnes œuvres* ſortiront des tombeaux pour reſſuſciter à la vie.

Quoy que cette propoſition ſoit vraye en un ſens, elle n'eſt pas juſte, faute d'eſtre univerſelle. Car il y a d'autres actions que des *bonnes œuvres* qui doivent eſtre recompenſées de la reſurrection bienheureuſe. C'eſt aſſez pour reſſuſciter à la vie que d'avoir fait de *bonnes actions* Chrétiennes : & une perſonne fort pauvre, toûjours malade, muette & aveugle, ſi vous voulez, qui auroit ſouffert ſon état avec patience, qui ſe ſeroit ſoûmiſe humblement aux ordres de Dieu & qui l'auroit aimé de tout ſon cœur, ſans avoir jamais fait aucune de ces œuvres dont nous venons de parler ; ne laiſſeroit pas de reſſuſciter pour vivre éternellement.

Le fidelle Traducteur de Rodri-

guez diſtingue en plus d'un endroit *bonnes œuvres* de *bonnes actions*. Job merita plus par ſa ſoumiſſion à la volonté divine dans ſes afflictions & dans ſes ſouffrances, que par toutes les *bonnes œuvres* qu'il fit, eſtant en proſperité & en ſanté.

Il y a plus de perfection à ſupporter avec patience les adverſitez, qu'à s'appliquer avec ferveur à faire de *bonnes œuvres*.

Toutes les fois que nous paſſons le temps dans l'oiſiveté, dit le meſme Auteur, nous perdons autant de dégrez de gloire, que nous euſſions pû alors faire de *bonnes actions*.

Nous liſons auſſi dans les Reflexions morales de l'Empereur Marc-Antonin: Qu'y a-t-il donc à quoy nous devions nous appliquer & qui merite tous nos ſoins? Cecy ſeulement, d'avoir l'ame juſte, de faire de *bonnes actions*, &c. *Bonnes œuvres* ne ſeroit pas bien là, non plus que dans les endroits où l'on parleroit des exploits de guerre: car une action de bravoure bien placée & faite

dans les regles de l'art militaire, s'appelle parmi les gens du meſtier, une *bonne action.*

TOURNEURE.

IL y en a qui diſent, *tourneûre* d'eſprit : un tel a une certaine *tourneûre* d'eſprit fort agreable. Mais les gens qui parlent bien ne le diſent point : il faut laiſſer ce langage aux Precieux & aux Precieuſes. Si *tourneûre* ſe pouvoit dire, ce ſeroit dans le propre en parlant des Tourneurs : Un ouvrage d'une *tourneûre* particuliere ; mais je ne ſçay s'il s'eſt jamais dit : du moins ne l'ay-je veû nulle part, pas meſme dans les Dictionnaires qui rapportent les termes des Arts. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce mot eſt venu trop tard pour réüſſir. Il a trouvé la place remplie, & *tour* qui eſtoit en poſſeſſion, a prévalu. A quoy bon auſſi dire *tourneûre* quand nous avons *tour* qui ſe dit en tant de manieres : *tour* d'eſprit agreable, delicat, galant, &c. Sans compter *tour* de vers, *tour* d'ex-

pression, *tour* de visage, *tour* de main, &c.

A parler en general, les mots specieux qui ne sont pas absolumeut necessaires, & qui viennent aprés d'autres qui sont plus simples, sont rarement fortune dans nostre Langue. Ainsi *imposturer* que j'ay veû dans quelques livres, y est demeuré enseveli, sans que le Public ait seulement pensé à le recevoir ; parce qu'il s'est contenté d'*imposer*. Vous *imposez*, pour dire, vous trompez, vous ne dites pas la verité. Il a *imposé à tout l'univers*, en parlant d'un grand imposteur.

Compter pour rien.

L'Aristarque qui ne me laisse rien passer, me fait presque un crime en matiere de langage, d'avoir dit que Saint Ignace prenoit plaisir à rabaisser un homme de qualité, afin que le monde sceust que l'on *comptoit pour rien* parmi les Jesuites les avantages de la naissance. Il falloit dire,

ajouſte noſtre Critique : afin que le monde ſceuſt que l'on *ne* comptoit pour rien. Car il pretend que la negative eſt neceſſaire, ou du moins fort elegante : mais il ſe trompe, & nos meilleurs livres en font foy.

Rodriguez de de M. l'Abbé Regnier.

Il y a de certaines choſes que beaucoup de gens *comptent pour rien.*

Ce que l'on eſtime en luy, c'eſt la vertu, c'eſt l'humilité : quant à ce qu'il eſtoit ou ce qu'il n'eſtoit pas dans le ſiecle, on *compte* tout cela *pour rien.*

Je *compte* tout cela *pour rien* tant que je verray le Juif Mardochée aſſis à la porte du Roy.

Converſations ſur divers ſujets.

Il y a de l'incivilité à n'écouter point ce qui ſe dit où l'on eſt, & à *compter pour rien* tout le reſte de la compagnie.

Eloge funebre de Henri de Bourbon Prince de Condé.

C'eſt luy-meſme qui les forma, & il *compta pour rien* de les avoir fait naiſtre Princes.

Diſcours ſur la bien ſeance.

Les qualitez ſuperficielles de l'eſprit, & les agrémens exterieurs ſont preſque les ſeules choſes dont la pluſpart des femmes ſont touchées ; elles

comptent souvent le reste *pour rien.*

Vous n'obtiendrez jamais une veritable paix & un parfait recueillement, que vous ne regardiez vostre salut comme vostre unique affaire, en *comptant pour rien* tout le reste. *Imitation de Jesus-Christ par M. l'Abbé du Mas.*

J'ajouste à tous ces exemples ce qu'on dit un jour à un courtisan degousté du monde, qui parle fort bien; mais qui parle beaucoup. Comme il disoit qu'il avoit envie de se faire Chartreux, & que les mortifications de la solitude n'approchoient point des chagrins qu'ont d'ordinaire les gens de la Cour; quelqu'un luy dit brusquement: Eh Monsieur *comptez-vous, pour rien* le silence?

Voilà l'usage le plus commun. On dit *compter pour rien*, de mesme que *compter pour peu de chose.*

C'est encore une marque d'un fonds d'esprit de n'estre abusé, ni des modes, ni des coustumes; de ne decider de rien, à moins que de bien voir ce qu'on decide; & de *compter pour peu de chose*, l'autorité de qui que ce soit; quand on voit qu'elle im- *Discours de l'esprit par M. le Chevalier de Meré.*

poſe, & qu'elle choque le bon ſens.

Il y a meſme des occaſions où l'on ne pourroit mettre la negative quand on le voudroit, & en voicy un exemple : Tout eſpace fini, comparé à l'Eternité qui n'a point de fin, non ſeulement doit eſtre *compté pour peu de choſe*, mais *pour rien* du tout.

Eſſais de morale.

Compter pour rien ſe dit preſque comme, *vendre pour rien :* Les terres ſont maintenant à bon compte, on les *vend pour rien.*

Ce n'eſt pas que je condamne abſolument *ne compter pour rien :* il ſe trouve dans quelques bons livres, & la negative ſert quelquefois en poëſie à la meſure du vers. Mais encore une fois elle n'eſt neceſſaire ni en proſe ni en vers ; & le Secretaire de l'Academie s'en eſt paſſé dans ſon Ode à Acanthe.

Je joüis d'une paix profonde,
Et pour m'aſſeurer le ſeul bien
Que l'on doit eſtimer au monde,
Tout ce que n'ay pas, je le compte pour rien.

Il s'en passe aussi dans son voyage de Munik.

Déja nous avons veû le Danube inconstant,
Qui tantost Catholique & tantost Protestant,
Sert Rome & Luther de son onde,
Et qui comptant *aprés* pour rien,
Le Romain, le Lutherien;
Finit sa course vagabonde,
Par n'estre pas mesme Chrétien.
Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Le Critique en me reprenant n'a pas crû sans doute attaquer le Secretaire de l'Academie, pour qui il devoit avoir plus d'égards que pour moy.

EQUIPAGE.

CE mot est assez bizare; il a une autre signification sur mer que sur terre. Nous entendons par *équipage* sur terre, tout ce qui est necessaire pour s'entretenir honorablement; valets, habits, meubles,

caroſſe, chevaux : Il a grand *équipage*, ſon *équipage* n'eſt pas encore arrivé : Les *équipages* de l'armée, un *équipage* de chaſſe. Cela ſe borne quelquefois au caroſſe. Je n'ay point d'*équipage*, c'eſt-à-dire, je n'ay ni chevaux ni caroſſe.

Mais ſur mer *équipage* ne ſignifie que les gens du vaiſſeau, & voicy comme il eſt defini dans l'*Art de la navigation : Equippage* eſt le corps ou la trouppe des officiers mariniers, des ſoldats & des matelots qui montent un vaiſſeau. Le *Dictionnaire des termes propres de la marine* dit de meſme au mot, *équippage* : L'on comprend ſous ce nom les officiers mariniers, les ſoldats, & les matelots du vaiſſeau.

M. l'Abbé de Choiſy qui a le pied marin & qui a dit ſa premiere Meſſe ſur mer, dit auſſi dans ſon Journal du voyage de Siam : C'eſtoit les deux ſeuls Huguenots qui fuſſent dans l'*équippage*. C'eſt un terme de marine purement, que Meſſieurs de Port-Royal ne ſçavoient pas, lors qu'en-

traduiſant un paſſage des Actes & le mot d'*armamenta*, ils ont dit que les mariniers jetterent dans la mer de leurs propres mains l'*équippage* du vaiſſeau ; comme leur a reproché un ſçavant Critique.

Ce ſeroit un expedient bien étrange, ou de jetter tous les matelots en mer pour ſauver le vaiſſeau, ou de ſe défaire des maſts, des cordages, des voiles & des ancres pour le mieux gouverner dans la tempeſte. Et quelque ſens que ces Meſſieurs donnent à *équippage*, ils ne peuvent gueres par là ſe ſauver eux-meſmes.

Du reſte, s'ils avoient ſeulement fait un voyage en Canada ou aux Iſles de l'Amerique, ils auroient appris par leur propre experience ce que c'eſt qu'*équippage* en matiere de vaiſſeau. Ils auroient ſceû en meſme temps qu'eſtre *à bord*, ramener *à bord* ; c'eſt eſtre *au vaiſſeau*, ramener *au vaiſſeau* ; & ils n'auroient pas dit comme ils font, ramener *à bord*, pour ramener au rivage, ou au bord.

Mais ſi le zele du ſalut des ames

dit-il, qu'il y a dans l'exercice de la priere & de l'amour divin, est ce qui doit servir à nous adoucir les peines qu'on trouve dans la mortification.

Pour *suave*, il ne se dit plus; pas mesme en parlant d'odeurs & de parfums. Il a quelque chose de fade; & d'ordinaire les gens qui s'en servent le sont un peu.

TOMBER EN DEFAILLANCE.

CELA se dit proprement des personnes à qui le cœur manque, à qui il prend une foiblesse, & qui s'évanoüissent. Mais cela ne se dit pas des personnes qui par un excés de fatigue, ou faute de nourriture sont affoiblies & fort abbatuës sans s'évanoüir. Ainsi on ne dira pas que l'armée navale est tombée en défaillance, faute de biscuit, ni que dix mille hommes qui ont fait une longue marche sans manger, soient *tombez en défaillance*: On dira qu'ils sont fort abbatus, que les forces leur manquent, qu'ils n'en peuvent plus.

Cependant

Cependant de fameux Auteurs à l'occasion des gens qui suivirent nostre Seigneur dans un lieu solitaire & inhabité, disent pour exprimer ces paroles, *ne forte deficiant in via* : Ils n'ont rien à manger, & je ne veux pas les renvoyer sans avoir mangé ; de peur qu'*ils ne tombent en défaillance* sur les chemins.

Jesus-Christ apparemment ne craignoit pas qu'ils s'évanouïssent tout à coup ; il craignoit seulement que les forces ne vinssent à leur manquer. Car l'évanouïssement & la défaillance est un symptome trop subit, pour que sept mille hommes en soient attaquez tous ensemble.

S'il faut dire,

C'est eux, *ou*, ce sont eux qui ont fait cela.

Apre's avoir examiné la question, j'ay trouvé qu'elle estoit difficile à décider par des regles bien certaines ; & j'ay crû que le plus seur estoit de suivre en cela nos Maist-

tres. Leur ancienné nous doit tenir lieu & de raiſon & de regle.

M. l'Abbé Regnier eſt conſtamment pour la premiere façon de parler : Heureux les ſimples, dit-il, heureux les humbles ; *c'eſt eux* que Dieu éleve ; *c'eſt ceux* qu'il choiſit pour l'inſtrument des plus grandes choſes.

Il dit dans un autre endroit de ſon Rodriguez : *C'eſt ceux* qui en uſent ainſi, qui accompliſſent comme ils doivent ce precepte du Sauveur ; *C'eſt ceux* là qui ſont les bons & fidelles ſerviteurs.

M. Charpentier dit de meſme dans l'Eloge d'Ageſilaüs ; Quand il avoit receû avis de quelques voitures d'argent qu'on portoit aux coffres du Roy ; il diſpoſoit ſi bien toutes choſes que *c'eſtoit ſes amis* qui en faiſoient la priſée.

C'eſtoit environ quatre mille Grecs priſonniers, dit M. de Vaugelas.

Hiſtoire des variations des Egliſes Proteſtantes.

Ce n'a pas ſeulement *eſté* les Ariens qui ont varié de cette ſorte, dit M. de Meaux.

C'eſt, ſe dit de pluſieurs, comme il ſe dit de moy, de vous: *C'eſt moy* qui ay fait cela; *c'eſt vous* qui avez revelé mon ſecret; *c'eſt eux* qui m'ont trahi.

L'Hiſtorien de M. Conſtance, dit auſſi, en parlant des Mores: M. Conſtance qui examina leurs comptes, fit voir au Roy que *c'eſtoit eux* au contraire qui luy eſtoient redevables de plus de ſoixante mille écus.

Il y a neanmoins des endroits où *c'eſt* ne ſeroit pas bien. Par exemple, ſi vous demandez à un homme qui vient de voyager, quels gens ſont-ce que les Perſans? il doit vous répondre: *Ce ſont* des gens polis; & non pas *c'eſt* des gens polis: parce que l'on ſous-entend *ces gens là*, & *ce* en tient la place.

Je dis le meſme de l'exemple ſuivant: Quelque mépris que nous ayons pour les Arabes, & quelque horreur que leur ſeul nom nous inſpire, *ce furent* dans leur temps les premiers hommes du monde pour la guerre & pour les ſciences. C'eſt-à-dire, *ces Peuples là*

furent. Et *ce*, prend le regime de ce qu'il repreſente.

Nous diſons ſelon ce principe ; *C'eſtoient* de grands hommes que les Romains. *Ce ſont* de braves guerriers que les François : c'eſt-à-dire, les Romains *eſtoient* de grands hommes ; les François *ſont* de braves guerriers.

Ceſar ne trouva pas dans les Gaules de veritables armées, dit M. de St Evremont ; *c'eſtoient* des peuples entiers qui s'armoient tumultuairement pour la défenſe de leur liberté.

C'eſt comme s'il diſoit : les armées qu'il trouva dans les Gaules, *eſtoient* des Peuples entiers, &c.

Mais il ne s'enſuit pas pour cela qu'il faille dire dans les premiers exemples que j'ay rapportez : *Ce ſont eux* que Dieu éleve. *Ce ſont eux* qu'il choiſit.

Au reſte, ce que j'ay dit des perſonnes ſe doit entendre des choſes ; & le Quinte-Curce de M. de Vaugelas nous en fournit pluſieurs exemples.

Eſtant entré dans la ville il tira du treſor des ſommes immenſes, & pour cinquante mille talens d'argent en maſſe & en lingots: *c'eſtoit* des richeſſes que pluſieurs Rois avoient amaſſées depuis pluſieurs ſiecles.

Alexandre à qui le repos donnoit plus de peine que toutes les fatigues militaires, n'eût pas ſi-toſt de relaſche, qu'il s'abandonna aux voluptez: *ce n'eſtoit* plus que jeux & que plaiſirs inſenſez.

Ce qui effrayoit davantage ces Barbares, *c'eſtoit* ces tours.

Il vint au devant du Roy avec toutes ſortes de preſens; *c'eſtoit* des hardes, de grands chevaux tout dreſſez, &c.

L'Auteur d'un petit ouvrage bien écrit dit de meſme au ſujet de la Cenſure des trente & une Propoſitions en faiſant parler un Prelat de la Cour de Rome: Ces Propoſitions ne ſont pas pluſtoſt cenſurées que nous nous élevons contre la cenſure, que nous nous déchaiſnons contre les Cenſeurs: *ce n'eſt* en France & en Fl-n-

dre qu'invectives & que satyres.

Voila l'usage ce me semble assez bien prouvé ; & il faut s'y tenir, pour peu qu'on ait le gouſt de la Langue.

Angoisse.

Discours sur le Travail,

CE mot tout vieux qu'il est, peut trouver sa place dans le beau stile. M. Patru dit en parlant d'un avare : Que recueille-t'il de cette prevoyance que le Sage nous deffend ? rien qu'*angoisse* & qu'affliction d'esprit.

Imitation de Jesus-Christ

Toute la terre, dit M. l'Abbé du Mas, est un lieu de tribulation & d'*angoisse* pour une mauvaise conscience.

Angoisse a une force que *peine*, *douleur*, *affliction* & d'autres mots semblables n'ont pas.

A parler en general certains mots qui ont vieilli, se souffrent dans des discours serieux, & n'y ont pas mesme mauvaise grace.

Il en est comme de ces vieux domestiques qui paroissent n'estre plus

bons à rien & qui ne laissent pas d'estre bons à quelque chose dans le besoin.

ESTRE RAVI EN ADMIRATION.

C'EST une phrase françoise, mais un peu vieille ; & dont je ne vois pas que nos bons Ecrivains se servent souvent, hors quelques-uns qui en font presque leur phrase favorite, pour exprimer l'*admirari* de l'Evangile. Mais ce que j'admire le plus, c'est qu'ils donnent en plusieurs endroits un regime à *ravi en admiration* : Le peuple *estoit ravi en admiration* de sa doctrine : Tous ceux qui l'écoutoient *estoient ravis en admiration* de sa sagesse & de ses réponses. Car cela fait une équivoque, & on ne sçait si, *de sa doctrine*, *de sa sagesse*, *de ses réponses*, se rapporte à *admiration*, ou à *ravi*. Quand on veut se servir de cette phrase, il faut dire simplement *estre ravi en admiration*, sans regime. Je suis *ravi en admiration* quand je vois, &c.

On est *ravi en admiration*, comme

on eſt *ravi en extaſe*. Il y a une ſeule occaſion où l'un & l'autre ſemble avoir un regime ; mais ce n'en eſt pas un proprement. C'eſt par exemple quand je dis : *J'en ſuis ravi en admiration* : On fit voir aux Ambaſſadeurs de Siam toutes les beautez de Verſailles, *ils en furent ravis en admiration*. C'eſt à dire, au ſujet de ce qu'ils virent ; à la veüe de tant de beautez, *ils furent ravis en admiration*. Dans ces occaſions, *en* tient lieu d'*au ſujet de cela*. L'*en*, qu'on ajouſte ainſi quelquefois, ne prouve pas plus pour le regime, que l'*en* qu'on ajouſte à *ravi en extaſe*. Car nous dirions fort bien d'un Saint qui recevroit dans l'Oraiſon des lumieres & des conſolations abondantes : Il *en eſt* quelquefois *ravi en extaſe*. Mais ce ſeroit mal parler que de dire : *Il fut ravi en extaſe des lumieres & des conſolations* que Dieu luy donna. Ce ſeroit mal dit auſſi : *Ils furent ravis en admiration des beautez de Verſailles*.

On dit mieux *ravir en admiration* dans la voix active, ſur tout aux

endroits un peu élevez : Ne vous étonnez donc pas ſi elle eſt ſi humble ſur le Troſne : ſpectacle merveilleux & qui *ravit en admiration* le Ciel & la terre.

Oraiſon Funebre de Marie Thereſe d'Autriche Reine de France.

TERMES SUPERFLUS.

QUELQUES-UNS de nos meilleurs Ecrivains traduiſent, *Surrexit à mortuis*, par : Il eſt reſſuſcité d'entre les morts : ces paroles *d'entre les morts* ſont ſuperfluës ; & *il eſt reſſuſcité*, tout ſeul, exprime en françois le ſens de *ſurrexit à mortuis* : au lieu que *ſurrexit* ne ſignifie pas en latin, *il eſt reſſuſcité* ; à moins qu'on n'y joigne, *à mortuis*.

Les meſmes Auteurs traduiſent fort fidellement, *Qui non intrat per oſtium in ovile ovium*, par ces paroles : Celuy qui n'entre pas dans la *bergerie des brebis*. Le mot de *brebis* eſt ſuperflu ; & *bergerie*, n'eſtant en noſtre Langue qu'une étable à brebis, ſuffit pour faire entendre *ovile ovium*. *Bergerie de brebis* eſt comme ſi l'on diſoit, *poullaillier de poulles*.

Noſtre Langue n'aime pas ces ſortes de pleonaſmes comme la latine ; & qui diroit en françois *vivre la vie*, parce que les Latins diſent, *vivere vitam*, parleroit un langage tout à fait barbare.

Il y a d'autres termes ſuperflus que la juſteſſe du langage demanderoit qu'on retranchaſt ; mais que l'uſage autoriſe, ou tolere en quelque façon. Par exemple : Il n'eſt *bon a rien* qu'à eſtre jetté, en parlant du ſel qui a perdu ſa force. Vous ne ſervirez que *luy ſeul*, en parlant de Dieu. Il ſuffiroit de dire, & on le diroit peut-eſtre plus élegamment : Il n'eſt *bon* qu'à eſtre jetté : Vous ne ſervirez *que luy*, ou vous le ſervirez *luy ſeul*. *Bon à rien* ſe dit d'ordinaire ſans queüe : c'eſt un homme qui n'eſt *bon à rien*, comme le dit le fidelle Traducteur de l'*Imitation* : Ils ne s'eſtimoient *bons à rien*. Il ſe mépriſe ſincerement & ne s'eſtime *bon à rien*.

Nous diſons auſſi communement : Il n'y a qu'*un Dieu*, & non pas : Il n'y a *qu'un Dieu ſeul*.

Ces pleonaſmes ont neanmoins

leurs partisans, & je connois d'habiles hommes qui trouvent que cela donne de la force au discours, bien loin de l'affoiblir. Ainsi je n'ay garde d'y trouver à redire, sur tout aprés avoir leû dans de fort bons livres: ne s'entretenir qu'avec Dieu *seul*: ne rendre graces qu'à Dieu *seul*: n'avoir recours qu'à Dieu *seul*: ne se reposer qu'en Dieu *seul*.

ESTIMER.

J'AY veû des personnes trés raisonnables qui ne pouvoient souffrir ce mot, que quand il signifie *avoir de l'estime*. Cependant tous nos bons Auteurs le prennent quelquefois dans un autre sens, & M. de Vaugelas dit d'une forteresse: Ils l'*estimoient* imprenable. Il dit aussi: Mazée qui vit ce desordre leur donna encore une autre allarme, *estimant* que les prisonniers qu'on gardoit au mesme quartier, rompoient leurs chaisnes. Ils ne mépriſoient pas seulement leur Prince, mais Alexandre mesme; *estimant* que s'ils estoient

une fois maiſtres de ce païs, ils y trouveroient de quoy rétablir l'empire & la puiſſance des Perſes.

Ils ont *eſtimé* & avec raiſon, dit M. Patru, en parlant des Canoniſtes, que la prerogative du temps eſt un droit d'aîneſſe, que la nature nous oblige de reconnoiſtre.

M. l'Abbé Regnier dit auſſi : Saint Athanaſe *eſtime* que la lecture ſpirituelle eſt neceſſaire à celui qui veut marcher dans la voye de Dieu.

Eſtimer en ce ſens n'eſt pas tout à fait ſi affirmatif, ni ſi fort que *croire*.

RENONCIATION, RENONCEMENT.

LE premier eſt un terme de Juriſconſultes, & ne s'employe gueres qu'au Palais : *Renonciation à ſes droits* ; Le ſecond ſe dit en matiere de morale, & les Auteurs des livres de pieté s'en ſervent fort : *Renoncement aux richeſſes, renoncement à ſes inclinations naturelles, renoncement à ſoy-meſme.* Il n'y a peut-eſtre que le Traducteur des *Principes de la vie*

Chrétienne qui dise toûjours, *renonciation* pour *renoncement*.

JUSTE.

IL s'agit icy, non de *juſte*, à quoy *juſteſſe* répond, & qui ſignifie en matiere de ſcience, exact & correct : un eſprit *juſte*, un raiſonnement *juſte*, une expreſſion *juſte*; mais de *juſte* en matiere de mœurs. Je dis que ce mot eſtant purement adjectif, ne ſignifie proprement qu'équitable : C'eſt une perſonne *juſte* : Loüis XIII. prit le ſurnom de *Juſte*.

Les deſirs qui partent d'un cœur *juſte* & équitable, n'ont pour but que la juſtice. *Morale du Sage.*

Ainſi *juſte* n'eſt pas en noſtre Langue ce qu'eſt *Juſtus* dans pluſieurs endroits de l'Evangile, où il ſignifie vertueux & ſaint. Et je ne voudrois pas traduire ces paroles : *Joſeph autem vir ejus cum eſſet juſtus*; *Paretis hominibus juſti*, par celles-cy : Joſeph ſon mari eſtant *juſte* : Vous paroiſſez *juſtes* aux yeux des hommes.

J'ay dit que *juſte* eſtant purement

adjectif, ne signifioit qu'équité & justice. Car quand on en fait un substantif & qu'on dit par exemple, le *Juste*; la signification en est plus étendüe, & l'usage veut que ce substantif signifie un homme de bien en general, un homme qui est ami de Dieu. *Le Juste* goûste des douceurs qui sont inconnuës aux impies.

Morale du Sage.

Le *Juste* communique avec liberalité la sagesse qu'il possede.

Le *Juste*, dit M. l'Abbé Regnier dans son Rodriguez, ne croit jamais avoir pleinement satisfait à son devoir. Il ne dit jamais, c'est assez: ensorte que s'il vivoit toûjours, il s'efforceroit aussi toûjours de se rendre plus *juste*.

Ce plus *juste* n'est pas proprement un adjectif; car il est modifié par le substantif qui précede, & c'est comme si on disoit: Le *vray Philosophe* se met peu en peine des évenemens de la vie, & les adversitez ne servent qu'à le rendre plus *Philosophe*.

Plus *Philosophe* est substantif, comme *vray Philosophe* qui le modifie, & à quoy il se rapporte.

Il faut dire au reſte de l'*homme juſte*, le meſme à peu prés que du *Juſte*. L'*homme juſte* ne fait qu'un ſubſtantif, & je le diſtingue d'un homme qui eſt *juſte*. L'un ſignifie l'homme de bien, l'homme vertueux & Chrétien.

L'*homme juſte* vivant ſur la terre, tient au Ciel par la foy & par l'eſperance. *Oraiſon funebre de Madame la Dauphine par M. l'Abbé du Jarry.*

La vie de *l'homme juſte* n'eſt pas un triomphe, mais un combat. *Pratique de la perfection Chrétienne.*

L'autre ſignifie ſeulement un homme qui eſt équitable, qui rend à chacun ce qui luy appartient: Un homme qui eſt *juſte* ne ſe laiſſe point corrompre par les preſens ni par la faveur.

Et c'eſt dans ce ſens qu'un excellent Orateur a dit de M. le premier Preſident de Lamoignon: Ce n'eſt pas mon deſſein d'exagerer la perte que vous avez faite d'*un homme juſte*; mais de vous porter à aimer comme luy la juſtice: *Diligite juſtitiam qui judicatis terram.*

Le mot de *juſte* au pluriel avec un article eſt preſque conſacré, &

on entend par les *Juſtes*, les favoris de Dieu, les Eleûs.

Morale du Sage.

Les Juſtes regardent l'innocence & la vertu comme des aſyles inviolables.

Les peines que ſouffrent les *Juſtes* ſur la terre ne ſeront pas de longue durée.

Mais quoy que le mot de *juſtes* au pluriel avec l'article ait la ſignification que je viens de dire, il ne s'enſuit pas que le mot d'*injuſtes* y réponde dans un ſens contraire, & qu'il ſignifie en general les méchans, les impies, les ennemis de Dieu. *Injuſtes* veut dire ſeulement ceux qui aiment l'injuſtice, qui font des injuſtices : & ce paſſage, *Pluit ſuper juſtos & injuſtos* me paroiſt mal traduit en ces termes : Fait pleuvoir ſur les *juſtes* & ſur les *injuſtes*.

Remarques Critiques ſur les Ouvrages d'Horace.

Un de nos plus habiles Traducteurs a bien mieux placé *injuſte* en traduiſant Horace.

Inſani ſapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Ultra quam ſatis eſt, virtutem ſi petat ipſam.

Le sage passe pour fou & le *juste* pour *injuste*, s'ils poussent la vertu au delà de ses justes bornes.

Comme *juste* signifie là celuy qui a de l'équité, *injuste* ne signifie que celuy qui n'en a point.

Pour *justice* qui répond à *juste*, outre sa signification naturelle & préciſe qui regarde les jugemens que rendent les Juges, ou pluſtoſt une des quatre vertus cardinales; c'eſt un mot conſacré en quelque ſorte dans le langage de l'Ecriture & dans le ſtile Eccleſiaſtique, pour ſignifier *pieté*, *religion*. Et quand on dit qu'un homme marche dans les voyes de la *juſtice*, qu'il remplit tous les devoirs de la *juſtice* Chrétienne; on entend, que c'eſt un homme vertueux & un parfait Chrétien. Mais alors la matiere détermine le ſens.

Ces ſignifications de *juſte* & de *juſtice*, ſont jointes enſemble dans une belle Ode ſur le Martyre.

Le monde en ſon vaſte edifice.
N'a point de ſpectacle plus beau

Qu'un Juſte *qui pour la* juſtice
Entre par les tourmens dans la nuit du tombeau.

Nonobſtant tout ce que je viens de dire, il faut avoüer que comme *juſtice* ſe prend quelquefois pour la grace divine, qui nous juſtifie au ſens de l'Ecole ; eſtre *juſte* ſe peut dire dans un ſens theologique, pour eſtre en grace : & alors *juſte* eſt comme adjectif.

Paraphraſe ſur l'Epiſtre de S. Paul aux Romains.

Ainſi un de nos bons Ecrivains qui ſçait parfaitement bien la Religion, comme il paroît par le livre qu'il en a compoſé exprés, dit dans un autre ouvrage de ſa façon, en parlant des Juifs & des Gentils : Les uns & les autres peuvent eſtre veritablement *juſtes* devant Dieu par la foy & par l'obſervation des préceptes. L'Apoſtre dit luy-meſme : Ceux qui écoutent la Loy ne ſont pas pour cela *juſtes* devant Dieu : & le meſme Auteur dit encore ſur les paroles de S. Paul : S'il ſuffiſoit de connoiſtre & d'écouter la Loy de

Dieu pour estre *juste* devant luy, les Gentils seroient aussi *justes* & aussi agreables à Dieu que les Juifs.

Mais quoy qu'un Theologien parle de la sorte, il n'est pas permis à un Historien de dire que Joseph estoit *juste*, ni que les hypocrites paroissent *justes* aux yeux des hommes. Car le sens n'est pas precisement que Joseph estoit en la grace de Dieu, ni que les hypocrites paroissent y estre: mais que Joseph estoit homme de bien, saint, vertueux; & que les hypocrites paroissent avoir de la vertu & de la pieté.

AVIS, AVERTISSEMENT.

ON a mis long-temps. *Avis au Lecteur* à la teste des livres, & quelques Auteurs le mettent encore; mais les Ecrivains polis mettent toûjours *avertissement*, au lieu d'*avis*. *Avis au Lecteur* ne se dit plus qu'en riant.

Le mot d'*avis* va d'ordinaire au reproche & à la reprimande, ou du moins à une instruction qui regarde

les mœurs : Je luy ay donné des *avis* sur sa conduite : *Avis* spirituels pour la direction des ames : *Avis* pour avancer dans la vie interieure.

J'ay dit, d'ordinaire : car ce mot s'employe quelquefois en des rencontres où il ne s'agit point de morale. On dit une Lettre d'*avis*, pour dire une Lettre par laquelle un marchand avertit son correspondant des marchandises qu'il luy envoye. On dit : Je luy ay donné *avis* de ce qui s'est fait pour luy à la Cour ; c'est à dire, je l'en ay informé, je le luy ay fait sçavoir.

On dit, des donneurs d'*avis*, en parlant de ces gens qui inventent de nouveaux moyens de tirer de l'argent.

Avertissement se dit fort bien au regard des mœurs & de la conduite : Les *avertissemens* des sages sont toujours utiles. Il faut profiter des *avertissemens* qu'on nous donne.

PROPHETE ROYAL.

LE Grammairien dont j'ay rapporté juſqu'icy pluſieurs déciſions bonnes où mauvaiſes, s'eſt mis en teſte que *Prophete Royal* n'eſt plus du bel uſage ; & que ceux qui parlent bien, diſent : *Le Roy Prophete*, pour dire David. Mais il n'a pas pris garde que le Secretaire de l'Academie, lequel écrit avec tant de pureté & de politeſſe, dit preſque toûjours, *le Prophete Royal.*

Pratique de la perfection Chrétienne.

Heureux l'homme, dit *le Prophete Royal*, qui medite jour & nuit ſur la loy du Seigneur.

Le Prophete Royal avoit dit la meſme choſe auparavant.

C'eſt ce que reconnoiſt *le Prophete Royal* parlant à Dieu.

Il eſt vray que le meſme Ecrivain dit une fois ou deux, *le Prophete Roy*; auſſi bien que l'Auteur *des devoirs de la vie Monaſtique.*

Le Prophete Roy dit que le Seigneur ſauvera le Peuple humble.

Le Prophete Roy n'allegue point à

plaire, purement pour l'amour de luy ; & pluſtoſt en reconnoiſſance des bien-faits dont il nous a prevenus, que par la crainte des peines, ou par l'*eſpoir* de la recompenſe.

Il n'y a point de peine qui ne devienne legere, quand on ſonge à la recompenſe qui y eſt attachée ; & l'*eſpoir* de cette recompenſe eſt un grand ſoulagement dans le travail.

Plus je découvre en moy d'infirmité & de foibleſſe, plus je me ſens fortifié dans la veüe de Dieu en qui j'ay mis toute ma confiance & tout mon *eſpoir*.

Comme ce mot ſe trouve dans d'autres livres bien écrits, je croy qu'on peut en uſer ſans difficulté, ſoit qu'on écrive en proſe ou en vers ; hors quand il s'agit de la vertu theologale : il faut alors dire, *Eſperance*.

Eſpoir eſt commode en vers ; & un Homme d'eſprit dont la moindre qualité eſt d'eſtre bon poëte, l'a bien placé dans un nouveau Poëme de ſa façon qui ne cede point au premier.

L'innocente

L'innocente Amitié de la terre exilée
Retourna dans le ciel où Dieu l'a
rappellée :
Son nom seul est resté ; l'espoir, *l'am-*
bition,
Le plaisir, *l'interest emprunterent*
son nom.

DE L'USAGE DES PARTICIPES PASSIFS DANS LES PRETERITS.

M de Vaugelas en a fait une Remarque expresse qu'on ne sçauroit trop étudier, ni trop approfondir. Comme selon luy en toute la Grammaire Françoise il n'y a rien de plus important, ni de plus ignoré, j'ay tasché dans mes premieres Remarques d'éclaircir un peu ce mystere de nostre Langue, & par mes propres reflexions, & par des autoritez inconteſtables. Je n'ajouste icy que divers exemples que j'ay trouvez depuis en lisant, & qui ne serviront pas peu à l'éclaircissement d'une matiere si embarassée & si delicate.

Les premieres exemples ſont de M. Patru : Elle fait, dit-il dans ſes Plaidoyers, une aſſemblée de parens ; là elle expoſe qu'elle s'eſt *rendu* partie à la Maréchauſſée.

Comme on auroit peine, dit le meſme dans ſes Oeuvres diverſes, à reconnoiſtre une femme qu'on auroit *veû* pauvre & couverte de haillons ; ſi enſuite on la voyoit parée de veſtemens d'or & de ſoye.

Il ne dit pas : Elle s'eſt *renduë* partie ; ni une femme qu'on auroit *veüe* pauvre ; & il ſuit en cela les principes de M. de Vaugelas qui dit luy-meſme dans ſes Remarques, touchant quelque choſe de douteux : Depuis m'en eſtant informé de diverſes perſonnes tres ſçavantes en noſtre Langue, je les ay *trouvé* partagées.

A ne conſulter que la Grammaire, on diroit *trouvées :* mais ſelon le genie de la Langue & ſelon le bon uſage, on doit dire *trouvé.*

M. l'Abbé Regnier dit de meſme dans ſon Rodriguez, en parlant de

l'ame raiſonnable, & adreſſant la parole à Dieu au nom de Saint Auguſtin : Vous l'avez *rendu* capable de pouvoir contenir voſtre Majeſté infinie.

Il dit auſſi : C'eſt un don qui vient de Dieu ; & c'eſt luy qui pour vous dégouſter des choſes du monde où vous trouviez tant de douceur, vous les a *rendu* ameres.

Pour peu que nous nous ſentions de ferveur dans nos prieres pour une larme ou deux que nous y aurons *répandu*, nous ne manquons pas de nous regarder auſſi-toſt comme des gens d'Oraiſon.

Un Religieux ne doit jamais croire avoir mieux réuſſi dans ſa profeſſion, que le jour qu'il aura ſceu faire ſon profit de pluſieurs occaſions qu'il aura eu d'exercer ſon humilité.

Pluſieurs Solitaires qui l'eſtoient *venu* viſiter.

Ses Diſciples qui eſtoient *allé* acheter à manger.

Un autre Ecrivain moins intelligent & plus eſclave de la Grammai-

re que de l'uſage, auroit dit : vous l'avez *rendue capable* ; vous les a *rendües* ameres ; pour une larme ou deux que vous y aurez *répandues* ; pluſieurs occaſions qu'il aura *eües* d'exercer ſon humilité ; qui l'eſtoient *venus* viſiter ; eſtoient *allez* acheter.

Le dernier Hiſtorien de Charles IX. & le Defenſeur des nouveaux Chrétiens diſent de meſme.

Bourgueil où la Cour eſtoit *allé* prendre le divertiſſement de la chaſſe.

Les Portugais qui eſtoient *allé* conduire ce vaiſſeau, eſtant arrivez au port de Nangaſaqui, &c.

Et ils le diſent à l'exemple de M. de Vaugelas : De tous les navires marchands qui eſtoient *allé* moüiller dans cette Iſle, &c.

L'Auteur *Des Devoirs de la vie Monaſtique* ſuit exactement cet uſage, auſſi bien que le Traducteur des *Meditations* de du Pont.

Ces Conferences toutes celeſtes, dit le premier, que ces Hommes divins ont *eû* avec ceux que la Providence a conduit dans leurs ſolitudes.

Je vous confeſſe, Seigneur, mon ingratitude, dit le ſecond, d'avoir ſi mal répondu à la grace que vous m'avez *fait* de me créer pour une fin ſi glorieuſe.

La Grammaire demandoit ce ſemble que l'un dit *eües*, & l'autre *faite*, en conſtruiſant *eües*, avec *conferences* & *faite* avec *grace*. Mais la fineſſe de la Langue veut qu'on mette *eu* & *fait* en ces rencontres pour éviter ce qu'il y auroit de languiſſant & de fade dans *eües*, *faite*, qui ſe mettroient regulierement s'il ne ſuivoit rien qui y fuſt attaché. Il faudroit dire par exemple : j'ay eſté témoin des conferences qu'ils ont *eües*. Je reconnois, Seigneur, la grace que vous m'avez *faite*. Mais il faut dire *eu* & *fait* dans les deux endroits citez.

J'ay veû enfin la meſme conſtruction dans deux autres livres bien écrits.

Dés la premiere penſée que le Marquis de Bedemar avoit *eu* de ſon entrepriſe. *Conjuration des Espagnols contre la République de Veniſe.*

Souffrances de nôtre Seigneur Jesus-Christ.

Ils ne connoissent que dans la suite les justes sujets qu'ils ont *eus* de déplorer la misere de leur condition.

Tous ces exemples peuvent servir de regle pour écrire seûrement dans des occasions semblables.

EN SECRET, SECRETTEMENT.

CEs deux mots qui se ressemblent beaucoup, ne doivent pas se confondre; & il y a des endroits où l'un est bien plus propre que l'autre. On dit par exemple: parler à quelqu'un *en secret*, & non pas *secrettement*.

Nous devons bien recevoir, dit M. l'Abbé Regnier, les reprimandes qu'on nous fait, soit en *secret*, soit en public.

Vous avez peché *en secret*, dit le mesme, en faisant parler Dieu à David.

Défense des Ouvrages de M. de Voiture.

Il eût gardé de tous points les plus etroites loix de la bienséance, desquelles il a crû se pouvoir legitimement dispenser, traitant *en secret* & en liberté avec ses amis.

Il avoit alors traité *en ſecret* avec l'Eſpagne. *Plaidoyers de M. Patru.*

Tout cecy veritablement ne s'eſt paſſé qu'*en ſecret.*

L'envie ne parla point contre luy, ou ne parla qu'*en ſecret*, dit M. Pelliſſon dans l'Hiſtoire de l'Academie, en faiſant l'éloge d'un des premiers Academiciens.

En ſecret eſt là dans le propre ; le voicy dans le figuré.

Combien de fois a-t'on offert à Dieu des ſacrifices, où le cœur qui n'oſoit impoſer à la bouche, refuſoit *en ſecret* ce que la main preſentoit au Public ? *Recueil de divers Diſcours prononcez par M. l'Abbé Anſelme.*

Au lieu de faire des efforts pour diſſiper les tenebres qui les aveuglent, ils s'applaudiſſent *en ſecret* des pretenduës lumieres qui les trompent. *Panegyrique de S. François de Sales par M. l'Abbé du Jarry.*

Si je n'euſſe pris le parti de me mocquer de luy *en ſecret* durant qu'il parloit, je me ſerois mal diverti. *Converſations ſur divers ſujets.*

Juſques-là les Sages ſe contenteront de murmurer *en ſecret* contre un dereglement que vous protegez. *Harangues de Demoſthene.*

Secrettement ne ſeroit pas bien dans

tous ces exemples : mais auſſi *en ſecret* ſeroit mal dans les exemples ſuivans.

Homelies de S Chryſoſtome au peuple d'Antioche.

Ce Prince eſtant ſorti *ſecrettement* par la porte du deſert fut pourſuivi, &c.

Converſations morales.

Il trouva moyen de ſortir *ſecrettement* de Siracuſe.

On diroit d'un homme d'intrigues qui viendroit la nuit dans une maiſon par un eſcalier dérobé pour quelque conſpiration ou pour quelque autre affaire importante : Il entra *ſecrettement*.

De celebres Ecrivains diſent neanmoins pour exprimer *clam vocatis Magis* : Herode ayant appellé les Mages *en ſecret*.

Mais je ne ſçay ſi on appelle & ſi on fait venir les gens *en ſecret*, comme on leur parle & comme on traite avec eux *en ſecret*. Peut-eſtre que *ſecrettement* ne ſera pas mieux là qu'*en ſecret*.

Quoy qu'il en ſoit, *ſecrettement* ſe dit avec élegance au propre & au figuré : Il faut conduire l'affaire *ſecrettement*.

Ayant pris *ſecrettement* ſes meſures pour monter ſur un vaiſſeau, il trouva moyen de ſe derober du Monaſtere. *Rodriguez de M. l'Abbé Regnier.*

L'orgueil ſe gliſſe *ſecrettement* dans noſtre cœur

Cette fille imperieuſe eſtoit *ſecrettement* & dans ſon cœur, de l'ancienne cabale. *Plaidoyers de M. Patru.*

La tranquilité de l'Etat fut bientoſt troublée par le Comte de Bretagne & par les autres Princes qui eſtoient toûjours demeurez *ſecrettement* liguez. *Vie de S. Louis par M. l'Abbé de Choiſy.*

CELA SAUTE AUX YEUX.

C'EST une phraſe toute metaphorique, pour dire, *cela eſt évident*; & une phraſe de converſation qui commence neanmoins à s'écrire. L'Auteur de l'*Apologie pour les Catholiques contre la Politique du Clergé* s'en ſert plus d'une fois; & ſon ſuffrage en vaut bien un autre.

Comme ce qui ſe paſſe maintenant dans le Parlement d'Angleterre

ſaute aux yeux, dit-il ; cet Auteur n'a pas creû le pouvoir diſſimuler.

Il y a dans la nouvelle Vie de Gaſpard de Colligny qui eſt bien écrite : La conſequence de la choſe *ſaute aux yeux*. Et dans un des Dialogues ſur les affaires du temps : Je concevois les choſes de la maniere dont elles *ſautoient aux yeux de tout l'Univers*.

Mais je doute que *ſaute aux yeux* ait un regime. Cela *ſaute aux yeux*, & je ne ſçay ſi on dit bien : cela *ſaute à mes yeux* : cela *ſaute aux yeux de tout le monde*.

Son, *ſes* AU LIEU D'*en*.

EXEMPLE : Cette leçon eſt courte, mais *ſon* ſens eſt bien étendu : Tout cela ne ſert qu'à diſſiper l'eſprit, & à éteindre *ſes* lumieres: Je dis qu'*en* ſeroit mieux dans ces deux endroits. Cette leçon eſt courte, mais le ſens *en* eſt bien étendu : Tout cela ne ſert qu'à diſſiper l'eſprit & à *en* éteindre les lumieres.

Ainſi aprés avoir parlé de la ſageſſe ou de la vertu, il faut dire : L'étude

en eſt plus agreable qu'on ne penſe. La pratique n'*en* eſt pas ſi difficile qu'elle le paroiſt.

Ce ſeroit mal dit : *Son* étude eſt plus agreable qu'on ne penſe. *Sa* pratique n'eſt pas ſi difficile qu'elle le paroiſt.

Son étude, *ſa* pratique va aux perſonnes pluſtoſt qu'aux choſes. On dit d'un homme qui aime les livres & qui étudie beaucoup : *Son* étude le rend tout ſauvage. On diroit d'un homme de bien, regulier dans les devoirs du Chriſtianiſme : *Sa* pratique eſt d'entendre la meſſe tous les jours & de ſe confeſſer tous les mois.

TEMPERANT, INTEMPERANT.

CEs deux mots en noſtre Langue ſont renfermez dans ce qui regarde le boire & le manger. On dit qu'un homme eſt *temperant* quand il eſt ſobre : on dit qu'il eſt *intemperant* quand il fait des excés à table ; qu'il boit ou qu'il mange trop.

Socrate eſtoit un homme *temperant*, luy qui diſoit, je mange pour vivre,

les autres vivent pour manger ; comme a remarqué l'Auteur de *la Fauſſeté des vertus humaines* dans le chapitre de *la Temperance.*

Epicure au contraire, ou pluſtoſt les Epicuriens qui s'abandonnoient aux plaſirs de la bouche, & qui n'y gardoient nulles meſures, eſtoient des hommes *intemperans.* Voila la propre ſignification de ces deux mots; & l'Auteur des *Obſervations* ſur la nouvelle Defenſe de la Verſion Françoiſe du nouveau Teſtament imprimée à Mons, a eu raiſon de dire que ces deux paſſages de Saint Paul : *Oportet Epiſcopum ſine crimine eſſe... non ſuperbum ſed benignum, ſobrium, juſtum, continentem. Erunt homines ſe ipſos amantes, cupidi, elati... criminatores, incontinentes*, ont eſté mal traduits, ſur tout au regard des deux mots dont il s'agit.

Il faut que l'Eveſque, dit le Traducteur, ſoit irreprochable... qu'il ne ſoit point altier... qu'il aime les gens de bien, qu'il ſoit ſage & bien reglé, juſte, ſaint, *temperant.*

Il y aura des hommes amoureux d'eux-mesmes, avares, glorieux... calomniateurs, *intemperans.*

Le mot de *continentem*, & celuy d'*incontinentes* portent à l'esprit une autre idée que de *temperant* & d'*intemperant*: & on ne peut pas parler plus juste là dessus que fait l'Auteur des *Observations.* Voicy ses paroles.

Quand on loüe quelqu'un d'estre *temperant*, personne ne conçoit par là précisément qu'il soit chaste. Si l'on veut parler contre les impudiques, on ne se servira jamais du mot d'*intemperans.* Enfin, un homme qui sçait la Langue & qui voudra estre entendu par son Confesseur, ne s'accusera point d'avoir eû des pensées ou des desirs contre la *temperance*, pour dire contre la *pureté.*

Mais ce sçavant Homme ne s'explique pas seulement en bon Grammairien; il s'explique aussi en bon Philosophe & en bon Theologien: & je renvoye les Lecteurs à son livre, où ils trouveront de quoy se satisfaire sur le sujet dont il est ques-

tion, & sur d'autres points importans ; pour peu qu'ils soyent disposez à connoistre la verité.

Henri sans aspiration.

Il y a deux usages sur ce mot. Plusieurs de nos Ecrivains l'aspirent & disent : Les actions *de Henri* le Grand. Plusieurs aussi ne l'aspirent point, & disent les actions *d'Henri* le Grand. Les premiers font venir *Henri* du mot Allemand *Herrick*, qui signifie riche Seigneur. Les autres le tirent d'*Errick* qui signifie riche en honneur. Peut-estre aussi que sans tant de façons, ils l'ont immediatement pris du latin *Henricus*, & que pour cela ils n'y mettent point d'aspiration, selon la regle qui veut que tous les mots françois qui commencent par un *h* & qui viennent du latin, ne s'aspirent point, à la reserve de *heros*, pour la raison que M. de Vaugelas en apporte. Ainsi nous disons d'*homo*, l'homme ; d'*honor*, l'honneur, &c.

Quoy qu'il en soit, voicy la ré-

ponſe d'un de nos Maiſtres que j'ay conſulté là deſſus.

Il eſt conſtant qu'on dit ſous le regne *d'Henri* IV. Mais la queſtion eſt de ſçavoir ſi on doit l'écrire, l'uſage de la prononciation ſemble y porter. Mais il y a auſſi des uſages contraires dans la prononciation de ce meſme mot : car il me ſemble qu'on prononce le grand *Henri*, comme le grand *Heros*. Et depuis ſi on avoit à parler de ce mot en pluriel, & qu'il fallut dire tous les *Henris*, je tiens qu'on le prononceroit comme tous les *Heros*, & non pas comme tous les *hommes*. Au fonds je tiens que l'aſpiration eſt plus correcte, mais je tiens en meſme temps qu'on ne pourra pas reprendre celuy qui l'omettra ; car il aura des autoritez pour luy.

Ce ſentiment d'un fameux Academicien paroiſt fort raiſonnable & fort juſte. Je ne laiſſe pas de pencher davantage du coſté de ceux qui n'aſpirent point, & j'en ay trouvé pluſieurs exemples qui m'affermiſſent dans mon opinion.

Outre que Paſquier & d'autres Ecrivains de ſon temps diſoient, ſous le regne *d'Henri II.* divers Auteurs modernes parlent de meſme.

Le nouveau Traducteur de l'Hiſtoire du Concile de Trente de Frapaolo dit dans ſa Preface : Le Chapitre quinziéme du ſecond Livre contient un long narré du mariage *d'Henri VIII.* Roy d'Angleterre, avec Catherine d'Eſpagne.

L'Auteur des *Caracteres de ce ſiecle* n'aſpire point non plus *Henri :* Dirayje qu'il croit Henri IV. fils *d'Henri* III. c'eſt ainſi que ce Critique ingenieux parle d'un ſot homme.

L'Auteur de la Refutation d'un Libelle Italien, en forme de réponſe à la proteſtation du Marquis de Lavardin Ambaſſadeur extraordinaire de France à Rome, dit auſſi : Les Brefs de Clement VIII. pour exhorter les Ligueurs à élire un Roy à la place *d'Henri IV.* ne feront jamais l'éloge de ce Pape.

Mais l'Ecrivain qui s'eſt le plus declaré contre l'aſpiration, c'eſt ce-

luy qui a écrit ſi purement & ſi ſenſément tout enſemble la vie de François de Lorraine Duc de Guiſe. Les exemples ſuivans le font voir.

Il luy parloit en meſme temps du ſiege d'une Place & du deſſein d'un Tournoy ; deſorte *qu'Henri* trouvant en un meſme homme ce qui pouvoit contribuer à ſa gloire & à ſes plaiſirs, &c.

L'on peut dire *d'Henri* à l'égard de Guiſe & du Conneſtable, ce qu'on diſoit d'Alexandre à l'égard de Cratere & d'Hepheſtion.

Il ſembla que la fortune ſe laſſoit d'avoir ſi long-temps favoriſé Charles V. qu'elle vouloit reparer en la perſonne *d'Henri* les injuſtices qu'elle avoit faites à François I.

Un jour qu'on parloit des troubles qui commençoient à ſe former en France aprés la mort *d'Henri II.* &c.

Je pourrois confirmer cet uſage par une Epigramme Françoiſe que j'ay citée ailleurs, & qu'on ne ſçauroit trop redire, tant elle a de ſens & de grace.

Superbes monumens, que voſtre vanité
Eſt inutile pour la gloire,
Des grands Heros, dont la memoire
Merite l'immortalité.

Que ſert-il que Paris, au bord de ſon canal,
Expoſe de nos Rois ce grand Original,
Qui ſçeût ſi bien regner, qui ſçeut ſi bien combattre;
*On ne parle point d'*Henri *Quatre,*
On ne parle que du Cheval.

J'avoüe que j'ay ſuivi conſtamment le meſme uſage dans tous mes Livres; & quoy que je ne condamne point *Henri* avec une aſpiration, je n'approuve point ce que font quelques uns de nos Ecrivains qui varient là-deſſus, & mettent quelquefois *de Henri*, quelquefois *d'Henri*. L'Auteur de la Reunion du Royaume de Portugal à la Couronne de Caſtille, & celuy de la Methode pour apprendre l'Hiſtoire de France, ſont de ce nombre. Il me ſemble que le ſtile doit eſtre uniforme en cela, comme dans le reſte.

ROYAUME DES CIEUX.

J'AY parlé dans mes premieres Remarques de ce que nous appellons mots consacrez, tels que sont la fraction du Pain, la terre de promission, les Actes des Apostres, la Cene, le Cenacle : & je dis dans celles-cy que *le Royaume des Cieux* est une espece de mot consacré ; nos bons Ecrivains parlent de la sorte.

Nous sommes des negocians *du Royaume des Cieux.* *Pratique de la Perfection Chrétienne.*

Puissions-nous en joüir à jamais dans le *Royaume des Cieux.* *Homelies de S. Chrysostome au Peuple d'Antioche.*

Malheur aux Riches qui ont icy toutes leurs aises ; parce que quand les Pauvres entreront dans le *Royaume des Cieux*, ils seront dehors, jettant des cris effroyables. *Imitation de Jesus Christ par M. l'Abbé du Mesnil.*

Humbles rejoüissez-vous. Pauvres tressaillez d'allegresse, parce que *le Royaume des Cieux* est à vous.

Sa profession fut son choix, & non pas celuy de ses parens. Elle leur fit violence pour ravir *le Royaume des Cieux.* *Epitaphe de Madame de Rohan Abbesse de Malnoüe.*

Sermons du Pere Chemin.

Le Royaume des Cieux est à luy; c'est son bien, c'est son patrimoine.

Il y a neanmoins des Auteurs qui affectent toûjours de dire, *le Royaume du Ciel*: Faites penitence, car *le Royaume du Ciel* est proche. Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que *le Royaume du Ciel* est à eux. *Le Royaume du Ciel* se prend par violence. *Le Royaume du Ciel* est semblable au levain, &c. Mais je ne voudrois pas les imiter en cela, non plus que quand ils disent toûjours: *Les Docteurs de la Loy*, pour les Scribes: *La terre promise*, pour la terre de promission: *une chambre haute*, pour le Cenacle.

CREUSER.

L'Auteur des *Reflexions sur l'usage present de la Langue Françoise*, pretend que *creuser* ne se dit point dans le figuré; & que je me mocque d'avoir fait dire à Philanthe dans *La Maniere de bien penser*: Je vous sçay bon gré de faire honneur à S. Evremont; ce que nous avons

de luy marque un beau genie qui *creuſe*, & qui égaye toutes les matieres qu'il traite.

N'en déplaiſe aux faiſeurs de Reflexions, les perſonnes du monde, & ſur tout les gens qui ont de la penetration diſent tous les jours: Il faut *creuſer* cela: c'eſt une affaire que je veux *creuſer*. A la verité noſtre Grammairien n'a pas trouvé *creuſer* en ce ſens là dans ſes vieux dictionnaires; mais s'il avoit pris la peine de le chercher dans le commerce des honneſtes gens, ou dans les bons livres, il l'auroit ſans doute trouvé; & il ſe mocque luy-meſme de ſoutenir avec ſon air déciſif, que *creuſer* ne ſe dit que dans le propre. Le Secretaire de l'Academie Françoiſe l'employe ſouvent dans le figuré.

Pratique de la perfection Chrétienne.

Il faut nous attacher à reduire cet exercice en pratique par pluſieurs actes, & ne point ceſſer de *creuſer* dans cette riche veine de la providence paternelle de Dieu ſur nous.

C'eſt à cette confiance filiale en Dieu & à cette tranquillité d'ame;

que nous devons taſcher de parvenir, en produiſant continuellement des actes de conformité à la volonté divine, & en *creuſant* par le moyen de l'Oraiſon & de la Meditation, dans le treſor de la Providence.

C'eſt par cette connoiſſance de ſoy-meſme que l'on acquiert l'humilité veritable; c'eſt en *creuſant* en ſoy-meſme qu'on la trouve.

Les maiſtres de la vie ſpirituelle nous enſeignent, que quand nous venons à *creuſer* dans la connoiſſance de noſtre miſere & de noſtre foibleſſe, il ne faut pas que nous nous arreſtions-là.

La veüe de nos pechez eſt très-utile pour nous entretenir dans l'humilité & dans le mépris de nous-meſmes, & il y a bien en cela de quoy *creuſer* & de quoy approfondir.

Sermons du Pere Chemin.

Le Predicateur que j'ay cité pluſieurs fois & que je ne ſçaurois trop loüer, parle de la meſme ſorte: La raiſon non contente des maux preſens, s'attache à *creuſer* juſques dans l'avenir, & fait à l'eſprit une pein-

cure formidable de ce qui n'arrivera peut-eſtre jamais.

Enfin l'Auteur du Livre intitulé *De la Critique*, dit en parlant de noſtre Cenſeur : Je ne voudrois pas condamner comme luy cette expreſſion, *creuſer une matiere*. Je m'étonne qu'il ne ſçache pas qu'on ſe ſert de ce mot à la Cour à un uſage bien moins raiſonnable que celuy-lá. J'ay oüi dire à des gens d'une grande diſtinction, *creuſer un homme*, pour dire penetrer dans ſa penſée, découvrir ce qu'il a de plus caché dans l'ame.

Le Public peut juger par là quel fonds il faut faire ſur les déciſions d'un Critique ſi peu ſeur de ce qu'il avance.

UN ADJECTIF AVEC DEUX SUBSTANTIFS DE DIFFERENT GENRE.

SELON la Remarque de M. de Vaugelas, il faut faire rapporter l'adjectif au ſubſtantif le plus proche, & dire par exemple : *Le cœur & la bouche ouverte ; Les pieds & la teſte nuë.*

Mais ſelon le conſeil de Malherbe, il faut éviter cela comme un écueil, & ce ſeroit le parti que je voudrois prendre. Un de nos meilleurs Ecrivains en uſe autrement, & voicy comme il parle dans ſes Livres.

Il ſe trouvoit dans un épuiſement & une défaillance *generale*.

Suivant JESUS-CHRIST dans un dépoüillement & dans une nudité *parfaite*.

Tenir des rangs & des places *avantageuſes*.

On n'a pas ignoré qu'il y avoit ſur ce ſujet des avis & des opinions *differentes*.

Le Superieur doit diſpenſer des jeuſnes reguliers; lors que les travaux & les chaleurs ſont *exceſſives*.

Quoy que toutes ces phraſes ſoient ſelon la Remarque de M. de Vaugelas, elles ont ce me ſemble quelque choſe qui fait de la peine; & j'avoüe que je n'ay jamais pû me reſoudre à joindre un adjectif avec deux ſubſtantifs de different genre, à moins que l'adjectif ne fuſt d'un genre

genre commun, & que les substantifs ne fussent au pluriel. Par exemple : Des discours & des actions *remarquables :* des hommes & des femmes *extraordinaires.*

Je sçay bien que M. Corneille dans sa Note sur cette Remarque, est pour les exemples que j'ay citez ; & il rapporte mesme là-dessus la décision qui fut faite dans une assemblée d'habiles gens. Mais soit erreur ou caprice, je ne puis m'accoustumer à une construction si peu reguliere ; & pour le dire encore une fois, j'aimerois mieux prendre un autre tour, que de laisser ainsi un substantif en l'air. Car quand on dit : Il estoit dans un épuisement & une défaillance *generale*, ce mot *generale* ne peut se construire avec *épuisement*, & ce substantif demeure comme suspendu.

DESIREUX.

L'AUTEUR des *Reflexions sur la Langue* a bien remarqué que *desireux* n'est pas du bel usage ; mais

il devoit ajouſter que M. de Vaugelas l'a employé en plus d'un endroit de ſon Quinte-Curce: Ce Prince *deſireux* d'eſtendre toûjours davantage ſes conqueſtes, &c. Le Roy *deſireux* d'en apprendre davantage, leur commanda, &c. Les Soldats *deſireux* de ſçavoir qui ſuccederoit à un ſi puiſſant Monarque, &c.

Nonobſtant l'autorité d'un ſi grand Maiſtre, *deſireux* a fort vieilli; & quoy que M. Ménage diſe que c'eſt un beau vieillard, ceux qui écrivent poliment aujourd'huy ne s'en ſervent point. On ne laiſſe pas d'entendre dire aux Predicateurs, & de lire dans quelques Livres ſpirituels: Les ames *deſireuſes* de leur ſalut. Il y a meſme un petit Livre de devotion intitulé, *Le deſireux*: mais cela ne prouve rien pour la bonté du mot: & tout ce qui ſe dit en chaire, ou ce qui s'écrit en matiere de ſpiritualité, n'eſt pas toûjours une regle ſeûre pour bien parler & pour bien écrire.

ROSEAU.

CE mot en noſtre Langue ne ſignifie qu'une plante mareſcageuſe, foible & creuſe, qui plie aiſement & qui ne reſiſte point; & je ne voudrois pas traduire, *Et percutiebant caput ejus arundine :* Ils luy frappoient la teſte avec un *roſeau*, comme fait le Traducteur de Mons. Il ne devoit pas s'écarter en cela de M. l'Abbé de Marolles qui ſe ſert au meſme endroit du mot de *canne*. A la verité l'Ecrivain de Port-Royal met *canne* en marge; mais il devoit le mettre dans le texte, ou du moins en oſter *roſeau* qui ne nous donne, ni au propre ni au figuré, que l'idée d'une choſe foible & incapable de faire du mal.

FRUIT DE VIGNE.

LE meſme Traducteur de Mons tourne ainſi ces paroles de noſtre Seigneur : *Non bibam amodo de hoc genimine vitis :* Je ne boiray plus deſormais de ce *fruit de vigne*. Il me

ſemble que cela n'eſt pas bien correct, & que *boire* ne s'accorde point avec *fruit :* on mange *du fruit*, mais on n'en boit pas. *Fruit de vigne* n'eſt tout au plus que du raiſin, & ces deux mots joints enſemble n'ont jamais ſignifié du vin en noſtre Langue.

Je conviens à la verité que Meſſieurs de Port Royal ont copié fidellement Geneve, Louvain & Marolles qui diſent tous trois : Je ne boiray point de ce *fruit de vigne :* mais de tels originaux n'eſtoient pas bons à copier par des Ecrivains qu'on regarde dans le monde, & qui ſe regardent eux-meſmes, comme des modelles parfaits de la pureté du langage.

PRINCE.

L'USAGE a établi ce mot en certaines phraſes où il ne s'agit que de préeminence, & nullement de principauté. Ainſi nous diſons figurément, le *Prince* des Apoſtres, les *Princes* des Preſtres, le *Prince* des

Philosophes, le *Prince* des Poëtes, le *Prince* des Orateurs. Mais cela ne s'étend gueres plus loin; & en parlant d'un grand Monarque tel que le nostre, qui tient sans difficulté le premier rang parmi les Princes de son siecle; nous ne disons ni au figuré ni au propre, le *Prince* des Rois, le *Prince* des Conquerans & des Heros. Et les Traducteurs de l'Apocalypse qui ont traduit fidellement *Princeps Regum terræ*: Le *Prince* des Rois de la terre, n'ont pas fait reflexion que quand cela se pourroit dire d'un homme assis sur le trosne, cela ne se diroit pas bien de JESUS-CHRIST qui n'est pas seulement le premier & le chef des Rois de la terre, mais qui en est le Souverain & le Maistre. Ce mot, *Prince* des Apostres, *Prince* des Philosophes, ne marque de soy que le premier rang parmi les Apostres ou parmi les Philosophes; au lieu que *Princeps Regum* signifie le Souverain des Rois, celuy qui commande à tous les Rois de la terre.

S'il faut dire,

BRASIL OU BRESIL.

JE trouve sur cela des Auteurs partagez, & mesme les Maistres de l'Art ; je veux dire les Geographes François. Samson & du Val disent *Bresil* avec la pluspart des faiseurs de voyages. L'Auteur de la Geographie Royale & l'Atlas major de Blaeu disent *Brasil* avec Davity. Le nouveau Dictionnaire historique dit *Brasil* & *Bresil*. Ces opinions differentes me font croire qu'on peut dire l'un & l'autre en parlant de ce pays de l'Amerique méridionale ; quoy qu'on dise toûjours bois de *Bresil*.

A NAGE, A LA NAGE.

ILs se disent tous deux, comme a remarqué l'Auteur des *Reflexions sur l'usage present de la Langue*, & je ne fais la mesme Remarque que pour confirmer son sentiment par divers exemples. M. Charpentier dit

dans l'Eloge d'Ageſilaus : Les mieux montez ſe ſauverent à courſe de cheval, & les autres ſe jetterent *à nage* dans la riviere.

M. de Vaugelas dit l'un & l'autre dans ſon Quinte-Curce, preſque au meſme endroit.

Ceux-cy prirent avec eux les plus determinez de la jeuneſſe, & n'ayant que leurs javelots pour toutes armes, paſſerent *à nage* dans une iſle où les ennemis eſtoient.

Ceux qui penſerent ſe ſauver *à la nage* furent emportez par les vagues.

Il dit en d'autres endroit : Peu s'eſtant ſauvez qui paſſerent le mareſt *à la nage*. Il ne paroiſſoit plus que quelques éminences comme de petites iſles, où pluſieurs ſe ſauvoient *à la nage*.

M. d'Ablancourt & M. Patru diſent auſſi *à la nage*.

Il ſe jette dans la mer, dit le premier, & gagne *à la nage* les galeres les plus éloignées.

Nos guerriers, dit le ſecond en parlant du Rhin, le franchiſſent *à la nage*.

Il me ſemble qu'*à la nage* eſt le plus uſité, M. Ménage croit l'autre le meilleur. Il y a des endroits où l'on eſt contraint en quelque façon de mettre *à nage*, pour rompre la meſure d'un grand vers ; & il faut ſuivre en cela l'exemple d'un des Panegyriſtes du Roy, qui dit ſur le paſſage du Rhin : Il prend la genereuſe reſolution de le faire paſſer *à nage* à ſes troupes. Il n'a pas voulu dire ſans doute : De le faire paſſer *à la nage* à ſes troupes.

MILLES, POUR MILLE,

dans la prononciation.

LA pluſpart des femmes, & quelques hommes font cette faute dans le diſcours familier. Ils diſent : Je vous ay *milles* obligations, en faiſant ſonner l'*s* devant obligations ; au lieu de dire : Je vous ay *mille* obligations. Ce qui les a peut-eſtre jetté dans l'erreur, c'eſt qu'en liſant les *Eſſais de morale*, ils ont trouvé *milles* de la meſme ſorte : Faute d'at-

tention & de vigilance, l'on perd *milles* occaſions d'exercer les vertus Chrétiennes. C'eſt apparemment une faute d'impreſſion qu'on a oublié de mettre dans l'*Errata*.

L'Auteur des *Reflexions ſur l'uſage preſent de la Langue* a fait ce me ſemble la meſme Remarque, mais il n'a pas apporté le meſme exemple.

Si c'eſt bien dit,

LES PUISSANCES ECCLESIASTIQUES ET SECULIERES:

L'AUTORITE' SPIRITUELLE ET TEMPORELLE.

LA pluſpart de nos Ecrivains parlent ainſi; mais il me ſemble que c'eſt parler improprement, & qu'il faudroit dire: Les Puiſſances Eccleſiaſtiques & *les* Séculieres, ou repeter le mot de *Puiſſances*: Les Puiſſances Eccleſiaſtiques & les *Puiſſances* Séculieres: L'Autorité ſpirituelle & *la* temporelle, ou l'*Autorité* ſpirituelle & l'*Autorité* tem-

porelle. Car autrement le ſens n'eſt pas net ; & on diroit que les meſmes puiſſances ſont Eccleſiaſtiques & ſeculieres tout enſemble ; que la meſme autorité eſt ſpirituelle & temporelle : comme nous diſons que le Pape eſt Prince temporel & ſpirituel ; ce que ces phraſes ne veulent pas dire. Comme la conjonction *&*, eſt là une eſpece de diviſion ; il faut y ajouſter quelque choſe qui marque la diviſion, & qui faſſe entendre qu'*Eccleſiaſtiques* & *ſeculieres*, *ſpirituelle* & *temporelle* ont divers rapports.

On ne laiſſe pas de dire bien : Les Langues mortes & vivantes ; les Peres grecs & latins ; les Auteurs anciens & modernes ; par la raiſon qu'il n'y a nulle équivoque à craindre dans tous ces exemples. Les Langues n'eſtant pas tout enſemble *mortes* & *vivantes*, comme les Puiſſances peuvent eſtre tout enſemble *Eccleſiaſtiques* & *ſeculieres*. Je dis le meſme des Peres *grecs* & *latins*, des Auteurs *anciens* & *modernes*.

AFFOIBLIR, S'AFFOIBLIR.

TOUS deux ſe diſent dans le meſme ſens. Le malade *affoiblit* de jour en jour; pour dire, devient plus foible: Le malade *s'affoiblit* tous les jours. Il y a pourtant des endroits où l'un eſt meilleur que l'autre, & c'eſt aux bonnes oreilles à en juger.

Affoiblir, *s'affoiblir*, eſt preſque comme *augmenter*, *s'augmenter*. La contagion *augmente*, la contagion *s'augmente* de plus en plus.

BIAISEMENT, TEMPORISEMENT.

LE Vaugelas de Grenoble; ou pour parler plus clairement, le faux Vaugelas m'accuſe d'eſtre l'ennemi mortel des mots terminez en *ment*; parce que je n'aime gueres *abbrégement*, *reſſerrement*, *dechirement*, *briſement*. C'eſt une calomnie toute pure que cette accuſation, & de la nature de celles qui tombent d'elles-meſmes, quelque noires & atroces qu'elles ſoient. Pour faire

voir combien l'accuſateur eſt injuſte, je n'aurois qu'à dire que je me ſuis declaré en faveur de *deſabuſement*; & que j'ay meſme témoigné de l'inclination pour *effacement* & pour *retracement*. Mais j'ajouſte que *biaiſement* ne me déplaiſt point, non plus que *temporiſement*.

Ces ſortes de *biaiſemens* en matiere d'affaire d'Etat ſont toûjours dangereux, dit l'Auteur du Dialogue entre la Sambre & la Meuſe.

Cela exprime bien ce qu'il veut dire; & on auroit peine à l'exprimer mieux.

Pour *temporiſement* M. d'Ablancourt s'en eſt ſervi dans les Commentaires de Ceſar : Ce *temporiſement* rallentit le courage de leurs Soldats. Brantôme l'avoit dit auparavant en parlant de Coſme de Medicis : La prudence & ſon ſage *temporiſement*.

A la verité ce mot ne me plaiſoit pas autrefois ; mais j'ay ſurmonté ma repugnance naturelle qui eſtoit peut-eſtre mal-fondée ; & j'ay trouvé avec l'âge, qu'aucun terme ne

pouvoit exprimer ce que celuy-là ſignifie.

EVITABLE.

UN de nos Hiſtoriens ſe ſert de ce mot plus d'une fois.

La France en leur rendant Calais s'expoſeroit à une révolution d'autant moins *évitable*, qu'elle recevroit dans ſon ſein ſes plus dangereux ennemis.

Si ce fut un piege que la fortune luy dreſſa, l'on peut dire qu'il n'y en eut jamais de ſi ſubtil, ni de moins *évitable*.

Il paſſa enſuite à un autre défaut plus grand que les precedens, & d'autant moins *évitable*, que les Puiſſances temporelles & ſpirituelles y contribuoient à l'envi.

Ce mot n'eſt point en uſage, quoy qu'*inevitable* y ſoit, ſelon la Remarque de l'Auteur des *Reflexions ſur l'uſage preſent de la Langue*. Il auroit pû ajouſter que nous avons d'autres compoſez qui ſont uſitez ſans que les ſimples le ſoient. Par exem-

ple, nous disons *inexorable*, *implacable*, *irreconciliable* : mais nous ne disons pas *exorable*, *placable*, *reconciliable*. L'Historien que je viens de citer dit pourtant ce dernier mot, aussi bien qu'*évitable* ; mais il le dit tout seul : Le Duc de Guise tenoit le plus dangereux & le moins *reconciliable* de ses ennemis en la personne du Prince de Condé.

A la verité, *évitable* se trouve dans des Livres du dernier siecle, & Montaigne en use souvent ; mais cela ne tire point à consequence pour l'usage present de nostre Langue. Car si ce mot estoit bon, parce que Montaigne l'a dit, *estrangeté*, *nouvelleté*, *embesognement*, *blandices* ne seroient pas de mauvais mots.

MONT, MONTAGNE.

Mont se dit quand on y joint quelque chose : Le *Mont* Olympe, le *Mont* Liban, le *Mont* Parnasse, les *Monts* Pyrenées, le *Mont* S. Michel, le *Mont* Valerien, &c. Hors delà on dit toûjours *mon-*

tagne : Une ville bastie sur le haut de la *montagne*, au pied de la *montagne* : Nostre Seigneur se retiroit sur les *montagnes* pour prier. On dit neanmoins delà les *monts*, au deçà des *monts*, en parlant des montagnes qui séparent la France de l'Italie. Un bel esprit de delà les *monts* ; c'est un bel Esprit Italien, tel que le Marquis Malvezzi, ou le Comte Tesauro.

FAIRE DES CARESSES, CARESSER.

Faire des caresses ne se dit gueres que serieusement, & ne signifie que traitter les gens d'un air qui marque qu'on les aime, ou qu'on les estime. *Caresser* se dit plus en badinant, & au regard des enfans à qui on fait de petites amitiez. Il faut nous flatter & nous *caresser* comme des enfans, pour nous tenir en bonne humeur, dit l'Auteur des *Essais de morale*.

Un de nos Historiens n'a pas laissé de dire : Cette crainte qui n'estoit pas sans fondement ramena l'Admiral à la Cour, où le Roy continua de

le *careſſer* extraordinairement. C'eſt prendre l'Admiral pour un petit garçon que de parler de la ſorte. Le Traducteur de Quinte-Curce dit au contraire en parlant d'Artabaze : Le Roy luy *fit* beaucoup de *careſſes*, à cauſe de l'amitié qu'il avoit eüe avec le Roy Philippe ſon pere.

Il eſt vray que M. de Balzac dit en parlant des Sermons du Pere Narni ce fameux Predicateur d'Italie : A quelque prix que ce ſoit il faut que j'en aye un exemplaire ; & je l'auray quand je le devrois demander au Pape Urbain, qui m'a fait l'honneur autrefois de me *careſſer*.

Cela ſe peut dire du Pere Commun des Fidelles, par rapport à un jeune homme tel qu'eſtoit alors M. de Balzac, quand il receut du Pape Urbain des témoignages d'amitié.

Careſſer ſe dit quelquefois pour *flatter, rendre des ſoins* ; & c'eſt dans ce ſens que parle un bon Ecrivain, en diſant : On n'eſt point plus *careſſé* de perſonne pendant la vie, que de celuy qui croit gagner à noſtre

mort, & qui deſire qu'elle arrive.

On diroit dans le meſme ſens en parlant d'un homme fort avare : Il faut bien le *careſſer* pour en tirer quelque choſe.

BASSA, BACHA.

L'UN & l'autre ſe dit, comme M. Ménage l'a décidé dans ſes *Obſervations ſur la Langue Françoiſe.* J'ajouſte ſeulement pour appuyer ſa deciſion, que Thevet dans ſa Coſmographie, & Brantome dans ſes Memoires diſent *Bacha* avec les Auteurs de l'*Empire Ottoman* & de l'*Interieur du Serrail*; mais que Vigenere dans l'*Hiſtoire des Turcs*, & l'Auteur de *La naiſſance, durée, & cheûte des Etats* diſent *Baſſa* : Mezit *Baſſa* fut envoyé par Mahomet II. à l'entrepriſe de Rhodes.

Le grand diſcours que fait là deſſus l'Auteur des *Nouvelles Obſervations ou guerre civile des François ſur la Langue* me paroiſt fort inutile. Ce Grammairien eſt ſujet à parler beaucoup & à dire peu de choſe.

APPLAUDI.

CE mot se dit aujourd'huy fort élegamment des choses, comme on l'a toûjours dit des personnes. M. Patru parle d'un mariage *applaudi* de toute la Cour. Quelques-uns de nos Poëtes disent, un ouvrage *applaudi*, en parlant d'une piece de Theatre qui a un grand succés. Le mot est là en sa place proprement. Il est bien placé aussi dans un endroit du Poëme *de l'Amitié*:

Si par ses grands talens, l'illustre Chanvalon,
Honorant ses emplois & distinguant son nom,
Est choisi pour un rang qu'on doit à son merite,
De ce choix applaudi *leur vanité s'irrite.*

CE QUE C'EST QUE PARLER PAR PHRASES.

C'EST quitter une expression courte & simple qui se presente

d'elle-mesme, pour en prendre une plus étenduë & moins naturelle, qui a je ne sçay quoy de fastueux. Exemple; si au lieu de dire: *Il eût pitié d'eux: Ils admirerent sa doctrine & sa sagesse: Il n'est pas jugé* ou *condamné*; je disois: *Ses entrailles furent émües de compassion: Ils furent ravis en admiration de sa doctrine & de sa sagesse: Il ne tombe point dans la condamnation*; je parlerois par phrases.

Un Ecrivain qui aime ce qu'on appelle phrases, ne traduira pas simplement, *Homo passionatus*, par: *Un homme passionné*, ou *esclave de sa passion*: mais par *celuy qui est encore assujetti au trouble de ses passions*. Il ne dira pas non plus, *si vous sçaviez vous bien regler*, ou *vous contenir dans de justes bornes*, pour rendre: *Si scires spiritum tuum bene moderari & regere*; mais il dira: *Si vous aviez soin de retenir les mouvemens de vostre esprit dans les bornes d'une juste moderation*. Il dira encore: Si vous aviez soin de *rendre vostre ame vuide de l'affection de toutes les creatu-*

res : Il faut que vous *conſerviez voſtre ame dans une privation de toutes les douceurs & les conſolations temporelles* ; pour dire : *Si ſcires te bene ab omni creatura evacuare : Oportet ab omni temporali ſolatio mentem tenere privatam.*

Rien n'eſt plus oppoſé à la pureté de noſtre Langue que ce ſtile.

NEGLIGENCE DANS LE STILE.

POUR parvenir à la perfection en matiere de ſtile auſſi bien qu'en matiere de mœurs, il faut éviter tout ce qui s'appelle negligences, & avoir une atention particuliere pour ne ſe rien pardonner.

L'Auteur des *Reflexions ſur l'uſage preſent de la Langue* a déja fort bien remarqué pluſieurs de ces negligences, ſous le titre de *Repetitions vicieuſes* : & on doit luy ſçavoir gré de la recherche exacte qu'il en a faite, conformement à ce qu'il a pû voir dans les *Doutes ſur la Langue Françoiſe*. Comme ces ſortes de fautes ne ſe ſentent bien que dans les

exemples, j'en rapporteray icy quelques-uns qui ſerviront à confirmer ce qu'il a dit ſur ce ſujet. Je marqueray auſſi des negligences qui luy ont échappé, & je commenceray par pluſieurs *a* qui ſe ſuivent d'aſſez prés. Il y auroit peut-eſtre trop de delicateſſe à en condamner deux de ſuite; tous nos bons livres en ſont pleins, & il ſeroit difficile de les éviter toûjours, tant ils ſe preſentent naturellement; en voicy des exemples.

Il vouloit accouſtumer ſes elûs *à* ſe fier *à* ſa promeſſe. *Diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle*

Je cherche bien moins en cecy *à* ſatisfaire *à* mon engagement, qu'*à* mon inclination. *Traitté de la ſituation du Paradis terreſtre.*

Nous n'avons aucune repugnance *à* nous conformer *à* la volonté de Dieu. *Pratique de la perfection Chrétienne.*

Pluſieurs commencent avec chaleur *à* s'adonner *à* l'Oraiſon. Les gens du monde ont peine *à* ſe reſoudre *à* la mort.

Un homme a fait un veritable progrés dans la vie interieur, quand il eſt parvenu *à* renoncer *à* ſoymeſme. *Imitation de Jeſus-Chriſt par M. l'Abbé du Mar-*

Essais de Morale.

Ceux qui parlent bien & facilement sont sujets *à* estre attachez *à* leur sens.

Ces autoritez jointes à une espece d'usage, font que je n'ose me declarer contre deux *a* qui se suivent; mais j'avoüe que je n'en puis souffrir trois, & je ne voudrois pas dire: Il passa la nuit *à* resver *à* ce qu'il avoit *à* faire: Il y a toûjours eu de l'extravagance *à* l'homme *à* se laisser emporter *à* la vanité.

Je dis le mesme de trois *en* trop proches l'un de l'autre tels que sont ceux-cy: Il veut que ces gens là soient premierement avertis, & corrigez *en* secret, & *en* suite *en* presence de tous leurs freres: Ayant esté vaincu *en* une bataille, il laissa *en* se retirant Mardonius *en* Grece. Pour peu qu'on ait l'oreille delicate, on sent que trois *a* & trois *en*, font de la peine. Deux ou trois *dans* de suite n'ont gueres meilleure grace.

Tous les Fidelles estant unis *dans* un mesme esprit, s'assembloient *dans* la galerie de Salomon.

Il deteſtoit le peché ; il en avoit tant d'horreur qu'il eſtoit *dans* une crainte continuelle de déplaire à Dieu *dans* les choſes les plus petites.

Ils paſſent leurs jours *dans* le deplaiſir de ſe voir engagez *dans* un état, *dans* lequel, &c.

Si ces *dans* avoient tout le meſme rapport, ils ne feroient qu'un bon effet comme font ceux-cy : Il a beaucoup de lumiere & de delicateſſe *dans* l'eſprit, beaucoup de juſteſſe *dans* le langage, beaucoup de regularité *dans* les mœurs.

On ſent auſſi que deux *par*, & deux *comme*, qui ne ſont pas tout à fait dans le meſme genre, ont quelque que choſe qui bleſſe.

Genre de vie embraſſé *par* des hommes tres celebres *par* leur reputation & *par* leur ſainteté.

Comme je ſuis perſuadé qu'il eſt de la Poëſie *comme* de la Medecine, où la mediocrité ne vaut rien.

J'ay dit deux *par*, & deux *comme*, qui ne ſont pas dans le meſme genre ; car ils n'auroient rien de choquant

s'ils estoient dans le mesme genre, & ils se disent tous les jours. Genre de vie embrassé *par* des hommes & *par* des femmes tres-celebres. *Comme* je suis persuadé & *comme* vous ne l'estes pas, que la Poësie est un vain amusement; nous ne nous accorderons jamais là dessus.

On doit juger à peu prés le mesme de deux *avec*, de deux *mais*, de deux *pour*: & les exemples qu'apporte sur cela un de nos Grammairiens sont fort justes, aussi bien que les Reflexions qu'il fait. De sorte qu'on peut avec raison n'approuver pas ce que dit un de nos meilleurs Ecrivains: Il les faisoit parler en sa presence & s'entretenoit *avec* eux, *avec* autant d'esprit que de bonté. On peut encore une fois n'approuver pas ces deux *avec*, malgré l'Auteur des *Nouvelles Observations, ou Guerre civile des François sur la Langue*, qui traite cela de fausse delicatesse, & qui défend de toute sa force un exemple tout semblable: Elle vescut *avec* luy *avec* la mesme bonté qu'elle avoit accoustumé

accouſtumé : qui défend, dis-je, cet exemple, ſans avoir égard au ſentiment de M. Corneille qui a cenſuré ces deux *avec* comme moy, dans ſes Notes ſur les Remarques de M. de Vaugelas.

Mais le nouvel Obſervateur eſt plaiſant de ſe mocquer des differens rapports que peuvent avoir deux *avec*, comme d'une diſtinction chimerique. Il n'y a pourtant rien de plus vray que c'eſt la difference des rapports ou des regimes qui gaſte tout, & que pluſieurs *avec* ſe peuvent ſouffrir, pourveû qu'ils n'ayent qu'un rapport ou qu'un regime ; par exemple : Il vit bien *avec* ſon pere, *avec* ſa mere, *avec* ſes ſœurs, & *avec* toute ſa famille.

C'eſt une autre ſorte de negligence, que le meſme verbe mis deux ou trois fois dans une meſme periode : Ce *fut* luy qui *fut* complice d'Amyntas.

L'entretien du Solitaire *fut* ſi agreable à la compagnie, qu'il *fut* contraint de luy faire remarquer, &c.

Il [illegible] qu'elle [illegible] découvert qu'il [illegible] voulu corrompre un de ses domestiques.

Ces deux [illegible] & ces trois [illegible] ne sont pas trop [illegible], & on auroit pu les [illegible] : C'est luy qui [illegible] complice d'Arrivas. L'entretien du Solitaire [illegible] à la campagne, qu'il [illegible], &c. Il luy estoit revenu qu'elle [illegible] decouvert, qu'il [illegible] voulu corrompre un de ses domestiques. C'est toujours un [illegible] de moins ; & si on vouloit y penser, on en pourroit retrancher encore un. L'exactitude couste un peu, & la plus-part de ceux qui écrivent, n'aiment pas à se donner de la peine ; au lieu que les negligences ne coustent rien : elles naissent sous la plume, elles se presentent d'elles-mesmes ; & c'est bien plustost fait de mettre plusieurs fois le mesme mot, sur tout quand on a nulle idée que la diversité feroit mieux.

Mais ce n'est pas seulement une negligence, de mettre deux fois un verbe tout de suite, qui est au mes-

me nœuf, qui a le meſme ſon, & le meſme ſens ; c'en eſt une auſſi d'employer deux fois dans une periode un verbe qui n'eſt pas au meſme temps, & qui ſemble avoir deux ſignifications ; ainſi que fait M. de Vaugelas en diſant : Il *commanda* à Thymondas fils de Mentor, jeune homme actif & entreprenant, de prendre tous les Soldats étrangers que *commandoit* Pharnabaze. *Commanda*, *commandoit* eſt contre l'exactitude. On peut y joindre *de fait* & *a fait* trop prés l'un de l'autre, qui bleſſent l'oreille : Et *de fait*, le ſeul nom d'Alexandre *a fait* des Rois & des Royaumes par toute la terre.

Je mets au rang des negligences la repetition frequente d'un adjectif, non ſeulement remarquable, mais commun, tel que *grand* ; & je ne puis excuſer le Traducteur de Quinte-Curce d'avoir mis dans l'eſpace de douze lignes, à *grandes* journées, *grand* nombre, *grande* multitude, *grande* peine : ſans compter deſſeins de plus *grande* importance,

un plus *grand* nombre de navires, un *grand* bruit, ce *grand* travail, *grand'* chere, une *grande* épouvente, à *grand'* peine, *grand* peril, qu'il a mis ailleurs dans l'eſpace de deux petites pages.

Je dis le meſme de la repetition d'un autre mot, par exemple *d'avec*, que j'ay veû repeté juſqu'à ſept ou huit fois au commencement d'une petite hiſtoire parfaitement bien écrite. Ce ſont des riens à la verité qui échappent aux meilleures Plumes ; mais c'eſt dans ces riens que la perfection conſiſte en partie, & il y faut prendre garde, quand on veut écrire correctement.

C'eſt une negligence moins viſible, mais plus vicieuſe, de mettre pluſieurs fois de ſuite le pronom poſſeſſif avec des rapports differens dans une meſme periode, par exemple : Il eſt vray qu'il meditoit ſans ceſſe la Loy de Dieu ; & ſoit qu'il jettaſt les yeux ſur la rigueur de *ſes* juſtices, ſur l'infinité de *ſes* miſericordes, ou ſur la profondeur de *ſes* égar-

mens, il fondoit en larmes, & eſtoit toûjours comblé de conſolations.

Voila trois fois de ſuite le pronom poſſeſſif: *Ses* juſtices, *ſes* miſericordes, *ſes* égaremens. Les deux premiers *ſes* ſe rapportent à Dieu, le dernier au Pecheur penitent, dont l'Auteur parle. L'exactitude voudroit qu'ils euſſent tous trois le meſme rapport.

Il faut confeſſer aprés tout que la derniere exactitude eſt preſque au deſſus des forces humaines; & qu'avec tous les ſoins que peut prendre un Ecrivain, il n'eſt pas poſſible qu'il ne s'oublie quelquefois. On m'a reproché quelques negligences ſur leſquelles je paſſe condamnation de bonne foy, & je veux bien les marquer icy toutes; afin que ceux qui me liront évitent les fautes où je ſuis tombé. Il y en a meſme quelques-unes qui ſont plus que des negligences, & comme c'eſt pour le Public que j'écris, il me ſçaura peut-eſtre gré que je l'inſtruiſe à mes dépens.

FAUTES DE LANGUE, BIEN REPRISES.

LE premier qui m'a fait l'honneur de me critiquer eſt celuy que tout le monde connoiſt ſous le nom de Cleante, & dont nous avons les *Sentimens ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene*; & la premiere faute qu'il reprend fort à propos eſt celle-cy.

» Ariſte & Eugene *ſe rencontrerent* » durant la plus belle ſaiſon de l'an- » née.

Il a raiſon de dire que *ſe rencontrer* durant une ſaiſon ne ſe dit point, ni en françois, ni en aucune langue, parce que *durant* ſignifiant de la durée, & *rencontrer* ſignifiant une action d'un moment, ou du moins le premier moment d'une action; ces deux mots ne s'accordent pas enſemble. On dit ſe *divertir*, *ſe voir*, *s'entretenir durant une* ſaiſon, mais point du tout ſe *rencontrer*.

J'ajouſte qu'on diroit bien: Ils *ſe rencontrerent* à la promenade, & que deux voyageurs que le hazard auroit

conduit à Conſtantinople ou à Rome preſque en meſme temps, pourroient ſe dire : Euſſions nous jamais creû que nous deuſſions nous *rencontrer* icy ?

Mais je croy avec Cleante que je n'ay pas parlé aſſez juſte en diſant : Qu'Ariſte & Eugene *ſe rencontrerent durant la plus belle ſaiſon de l'année.*

Je le croy encore une fois, & je me condamne moy-meſme ; quoy que l'Homme du Royaume qui ſçait le plus de Langues & qui a peut-eſtre le plus de gouſt pour la noſtre, pretende que *ſe rencontrerent* ne ſoit pas mal là ; ſur tout quand on rapporte la periode toute entiere telle que la voicy.

Il y a quelques mois qu'Ariſte & « Eugene ſe *rencontrerent* en Flandres « dans une ville maritime, durant la « plus belle ſaiſon de l'année. «

Car *ſe rencontrerent* ne ſe joint pas préciſement avec *durant la plus belle ſaiſon de l'année*, ainſi que Cleante l'a joint, mais avec *en Flandres* ; & c'eſt comme ſi on diſoit : *Ils ſe rencontrerent à Verſailles* ; ou c'eſt com-

me ſi j'avois dit : Ce fut durant la plus belle ſaiſon de l'année qu'Ariſte & Eugene *ſe rencontrerent en Flandres.* Ces termes *durant la plus belle ſaiſon de l'année* ſont en quelque façon hors d'œuvre, & détachez du verbe.

Voila le ſentiment de celuy qui veut preſque me défendre malgré moy : je laiſſe à juger aux Lecteurs qui de nous deux a raiſon.

Cleante reprend bien un mot dont je me ſuis ſervi peu de lignes après ; & mon Ami qui poſſede tant de langues eſt trop équitable pour n'eſtre pas de l'avis de mon Cenſeur.

» Ils choiſirent pour le lieu de leur
» *entreveüe* un endroit commode &
» agreable au bord de la mer.

Le mot *entreveüe*, dit-il, n'eſt bon que pour la premiere rencontre ; Or icy, Ariſte & Eugene s'eſtoient déja veûs & parlé. C'eſtoit meſme en ſe voyant & en ſe parlant qu'ils choiſirent ce lieu, & par conſequent on ne doit plus l'appeller le lieu de leur *entreveüe* ; mais de leur *rendez-*

vous, de leur *converſation*, de leur *promenade*.

La critique eſt juſte, & j'ay tort ſur cela auſſi bien que ſur ce qui ſuit.

La ſcience des Deviſes eſt *courte*. « Il eſt vray que je voulois dire, comme a remarqué Cléante, que cette ſcience inſtruit en un moment; & *courte* eſt tres équivoque, comme il a encore fort bien obſervé. L'Auteur s'en ſert, dit-il, pour exprimer une bonne qualité, & ce mot ſignifie preſque toûjours un défaut. On dit la prudence des hommes eſt *courte*, pour dire qu'elle eſt défectueuſe. On dit auſſi, qu'un homme a une *courte* haleine, a la veüe *courte*, & toutes ces expreſſions communes marquent des défauts.

Si j'oſois me plaindre de Cléante dans le temps que je m'en loüe, je dirois qu'il m'épargne trop; & qu'au lieu de critiquer pluſieurs endroits du premier Entretien, il paſſe tout d'un coup au dernier, ſans rien dire des quatre autres. Mais ce qui me

conſole, c'eſt qu'il revient auſſi-toſt ſur ſes pas pour me charger tout de nouveau.

La Traduction du paſſage de S. Jerôme qui compare le monde à la mer, ne luy paroiſt pas exacte.

Nolite eſſe ſecuri; magnos hic campus montes habet.. intus incluſum eſt periculum; intus eſt hoſtis: tranquillitas iſta tempeſtas eſt,

Il trouve que j'ay mal traduit *nolite eſſe ſecuri*, par ces paroles: *Ne ſoyez point en aſſeurance*: & qu'il falloit les traduire ainſi: *Ne vous imaginez point eſtre en ſeûreté.*

Je croy ſa traduction meilleure que la mienne, & je ſouſcris à la cenſure, par la raiſon qu'il apporte que c'eſt le ſens de S. Jerôme, qui ne défend point d'eſtre en ſeûreté, ni de s'y mettre autant qu'on le peut; mais ſeulement de s'imaginer qu'on eſt en ſeureté, lors qu'en effet on n'y eſt pas.

J'avoüe encore que *l'ennemi, le peril eſt au dedans*, n'eſt pas une trop bonne conſtruction & que cela n'a ni le nombre, ni la force du latin;

je conviens meſme qu'il vaudroit mieux dire avec mon Cenſeur : *L'ennemi eſt caché : le peril eſt au dedans.*

Il me fait une bonne guerre ſur mes longues parentheſes que je taſche de raccommoder par des *dis je*, qui font languir le diſcours. Voicy celles qu'il rapporte.

C'eſt je ne ſçay quoy de divin « qui rend un bel Eſprit (que la pro- « vidence de Dieu a deſtiné au gou- « vernement d'un empire) qui le rend, « *dis-je*, naturellement droit. «

Que ſi les paroles ne conviennent « qu'à la figure (comme d'un Cadran « ſous un Soleil couvert d'un nuage, « « *Mihi tollunt nubila Solem.* « «

C'eſt la deviſe qui fut faite pour « Anne d'Auſtriche l'an mil ſix cens « quinze, lors que Loüis le Juſte fai- « ſoit la guerre aux Rebelles) ſi les « paroles, *dis-je*, ne conviennent, &c. «

Ce qui nous charme dans ces ta- « bleaux excellens, dans ces ſtatuës « preſque vivantes, à qui il ne man- « que rien que la parole, ou pluſtoſt à «

» qui la parole meſme ne manque pas ſi
» nous en croyons nos yeux.
»
» *Manca il parlar, di vivo altro non*
» *chiedi.*
» *Ne manca queſto ancor, s'a gli occhi*
» *credi:*

Ce qui nous charme, *dis-je*, &c.

Je conviens encore une fois que ces parentheſes & ces *dis-je* ont quelque choſe de languiſſant; & ſans doute le meilleur eſt de les éviter autant qu'on peut. Mais ſans vouloir icy m'excuſer, ſi quelques fautes ſont pardonnables à un Ecrivain, ce ſont celles où il tombe exprés pour ſauver une équivoque, ou une ambiguité; & pour épargner de la peine aux Lecteurs. Il eſt difficile de n'uſer pas quelquefois de parentheſe; & ſans le ſecours de *dis-je*, il ſeroit difficile de ſe faire entendre. L'amour de la clarté fait qu'on n'écrit pas toûjours avec tant de force; mais auſſi que ſert la force ſans la clarté; & à quoy bon écrire ſi on n'eſt point entendu? Pour moy j'avoüe

que mon premier soin en écrivant est de me rendre intelligible. Je sacrifie tout à la netteté du discours, & je ne sçay mesme si je me corrigeray tout à fait de ces *dis-je* que Cleante me reproche. Il se trouvera peut-estre des occasions où je ne pourray m'en passer pour estre clair, & je luy demande par avance permission de m'en servir ; comme je luy demande pardon de m'en estre servi dans des rencontres où j'aurois pû m'en passer. Ce n'est pas que si je faisois mon apologie au lieu que je fais ma critique, je ne pûsse me justifier par l'exemple de nos meilleurs Ecrivains qui mettent en pratique les parentheses & les *dis-je*, aussi bien que moy. Je pourrois mesme citer de celebres Traducteurs qui donnent fort dans les *dis-je*, & lors qu'il n'en est pas trop de besoin ; témoin celuy-cy.

1. Cor 7. 26.

Je croy donc qu'il est avantageux à cause des fascheuses necessitez de la vie presente, qu'il est *dis-je* avantageux à l'homme de ne se point marier.

Car ils pouvoient dire comme on les en a avertis il y a long-temps : Je croy donc qu'à cauſe des faſcheuſes neceſſitez de la vie preſente, il eſt avantageux à l'homme de ne ſe point marier.

Mais le mauvais exemple ne juſtifie pas une faute, & je ne veux point me ſauver par là.

Le meſme Cenſeur me reprend bien d'avoir dit le *rabaiſſement des monnoyes*, pour le *rabais*. Neanmoins s'il ſçavoit quelle eſt mon ignorance, ſur tout ce qui regarde l'argent, il me pardonneroit cette faute encore plus volontiers que mes parentheſes & mes *dis-je*.

Je demeure d'accord avec luy que *faiſeur* dont je me ſuis ſervi quelquefois ſerieuſement, pour marquer les perſonnes les plus habiles & les plus intelligentes, n'eſt bon ſelon le genie de noſtre Langue, que pour ſe mocquer des ignorans qui ſont les habiles ; & qu'ainſi on ne diroit pas bien un *faiſeur de tableaux*, pour dire un excellent peintre ; ni un *faiſeur*

de diſcours, pour dire un grand orateur : mais qu'on diroit bien un *faiſeur d'Obſervations*, *un faiſeur de Reflexions*, en parlant d'un Grammairien que l'on n'eſtimeroit gueres.

Je conviens auſſi que je n'ay pas parlé juſte en diſant, qu'Henriette de France Reine d'Angleterre menoit une vie aſſez *obſcure*, pour une vie *privée* & *retirée* : non plus qu'en diſant que les deviſes ſont des abregez, auſſi bien que les pierreries, de tout ce qu'il y a de plus *auguſte* dans le monde. J'avois en veüe ces paroles de Pline que j'ay miſes en marge ; *in arctum coacta rerum naturæ majeſtas* : & le mot de *majeſtés* m'a conduit a *auguſte* qui eſt preſque conſacré à la grandeur des choſes divines, & à celle des Puiſſances ſouveraines. Nos *auguſtes* Myſteres ; noſtre *auguſte* Monarque, ce Senat *auguſte*.

Cleante m'accuſe d'employer trop ſouvent *fin*, *finement*, *fineſſe* ; de mettre par tout *fort* ; au lieu de *tres* & de *bien* : d'aimer *vogue* & de le dire

ſins ceſſe : Des diminutifs en *vogue*, une langue en *vogue*, un art en *vogue*, je ne ſçay quoy en *vogue* ; au lieu d'uſer des façons de parler plus communes & plus ſimples. Je n'ay pas eu le loiſir de verifier tout cela ; mais je croy mon Cenſeur ſur ſa parole, & je me condamne moy-meſme aprés avoir condamné les autres en cas pareil. Car outre que c'eſt une affectation, de repeter trop le meſme mot ; c'eſt une eſpece de monotonie tres-deſagreable. En ſe ſervant de divers mots pour exprimer la meſme choſe, on varie & on égaye le diſcours. On le rend ſec au contraire quand on uſe toujours du meſme terme ; & ſi pour dire qu'une choſe eſt en uſage, qu'elle eſt dans le commerce du monde, qu'elle a cours, qu'elle eſt approuvée, établie, &c. je dis ſeulement qu'elle eſt *en vogue*, je ne ſçais gueres ce que je dis.

J'ay quelquefois mal arrangé les mots d'une periode ; & Cleante n'a pas manqué de me redreſſer là deſſus ;

comme il paroiſt dans les exemples ſuivans.

« Le Prince doit quelquefois cacher « à ſon Conſeil meſme la reſolution « qu'il prend, *à l'exemple de Tibere.* «

« Quand Charles-Quint leva le ſiege « de devant Mets, on railla fort *ſur ſa* « *retraitte dans le monde.* «

« Les *Infocati* de Sienne ont une « lame de fer ſur l'enclume, *toute rouge.* «

Je devois dire certainement : Le Prince, *à l'exemple de Tibere*, doit quelquefois cacher à ſon Conſeil meſme, la reſolution qu'il prend. Quand Charles-Quint leva le ſiege de devant Mets, on railla fort *dans le monde ſur ſa retraite.* Les *Infocati* de Sienne ont une lame de fer *toute rouge* ſur l'enclume.

Il y a d'autres endroits qui ne plaiſent pas à Cleante ; mais comme je ne me pardonne rien dés que je me ſens coupable ; je ſuis de trop bonne foy pour ſouſerire à ſa cenſure quand je ne croy pas avoir tort : d'ailleurs il eſt luy-meſme trop raiſonnable pour vouloir avoir raiſon

en tout, & trop honneſte homme pour ne pas convenir que dans la chaleur de la critique on outre toûjours un peu les choſes.

Autres fautes bien reprises.

LE ſecond qui m'a découvert mes fautes & qui les a fait connoiſtre au Public, eſt un ſçavant Homme, plein de probité & d'honneur ; que j'ay toûjours eſtimé, dans le temps meſme que nous avons eſté un peu broüillez, mais que j'aime de tout mon cœur depuis que nous nous ſommes racommodez de la meilleure foy du monde.

Voicy ce qu'il a repris dans le livre des *Doutes*, & ce que j'y condamne comme luy.

» La pluſpart de ces mots qui com-
» mencent en *in*, ne me font gueres
» moins de peine que les mots qui fi-
» niſſent en *ment*.

On ne dit point *commencer en*, on dit *commencer* par, & *finir en*. Je devois donc dire : La pluſpart de ces mots qui *commencent par in*,

Ces mots sont neufs, & je doute « qu'ils ayent la bonne fortune d'*in-* « *trepide*, ni mesme d'*intrepidité*. «

Il falloit dire selon M. Ménage : Je doute qu'ils ayent la bonne fortune d'*intrepide*, & mesme celle d'*intrepidité*.

Je me rends à la raison qu'il en apporte. La particule negative *ni*, doit estre accompagnée d'une autre negative. Je *ne* l'aime *ni ne* l'estime. *Ni* les biens *ni* les honneurs *ne* valent pas la santé. Pour le mot de *elle*, on pourroit s'en passer ; mais il est plus élegant de l'adjouster.

Elles trouverent INCHARITABLE « tres commode, & jugerent *d'une* « *voix commune* qu'il falloit luy donner « cours. «

Il faut dire *d'une commune voix* ; & je passe condamnation là dessus, aussi bien que sur ce qui suit.

Les Hebreux qui ont esté les de- « positaires *de la divine Parole*. «

Je devois mettre là l'adjectif aprés le substantif, & dire : Les depositaires *de la Parole divine*.

» M. de Balzac a dit *ſur le coucher*
» *du Soleil* : cette riche effuſion de cou-
» leurs qu'il verſe en ſe retirant.

M. Ménage a raiſon : *ſur le coucher du Soleil* eſt équivoque ; comme on dit, *ſur le midi*, *ſur le ſoir*, *ſur la brune*. On croit d'abord que j'ay voulu dire que M. de Balzac avoit dit les paroles dont il eſt queſtion, lors que le Soleil eſtoit ſur le point de ſe coucher.

» Des geans d'une *taille énorme* &
» d'une *hauteur prodigieuſe*.

Je l'avoüe : c'eſt un pleonaſme.

» Pour moy, Meſſieurs, je m'ima-
» gine qu'une des choſes qui contri-
» buë davantage à la netteté du ſtile,
» *eſt* de ſuivre cet ordre de la nature
» que noſtre Langue aime tant.

Je le confeſſe encore : *C'eſt* de ſuivre, eût eſté mieux ; à cauſe de l'éloignement du *que* : car ſans cet éloignement, *eſt* eût eſté bon, ainſi que remarque M. Ménage, comme dans l'endroit où je dis : Je croy meſme qu'un des ſecrets du ſtile *eſt* de ſçavoir menager les *&*, & les *que*.

Il m'a repris fort à propos, de m'eſtre ſervi d'*encore bien que*, & il dit agreablement : Le Provincial parle icy veritablement en Provincial. Nous dirions à Paris *encore que* ou *bien que*, mais il doit eſtre permis aux Provinciaux de parler provincial.

Voila ce que m'a attiré le perſonnage de Bas-Breton, & j'ay bien merité cette raillerie pour avoir dit : *Encore bien* que la proſe ait des liaiſons qui la ſoûtiennent, & une ſtructure qui la rend nombreuſe, elle doit paroiſtre fort libre & n'avoir rien qui ſente la geſne.

J'ay eſté auſſi bien repris, d'avoir dit *écrire bien*, pour *bien écrire*.

Ce n'eſt pas en écrivant viſte que l'on apprend à *écrire bien*.

Il faut, dit M. Menage, *à bien écrire* : & M. de Balzac a intitulé un de ſes Entretiens : Qu'il n'eſt pas poſſible d'écrire beaucoup & de *bien écrire*.

Voicy d'autres fautes que le meſme Sçavant a trouvées dans le Livre

de mes Remarques ſur la Langue.

» Il eſt vray que M. Ménage parle
» un peu de *ſoy* dans ſon Epiſtre à M.
» le Chevalier de Meré.

Il faut, parle un peu de *luy*, dit M. Ménage meſme, en renvoyant à ma Remarque ſur *ſoy* & ſur *luy*: & j'en demeure d'accord.

» Il leur met *en bouche* ces paro-
» les.

On dit: *Sortir balle en bouche*, mais on ne dit point *mettre des paroles en bouche*: il faut dire *en la bouche*. M. Ménage a encore raiſon.

» Sous le regne d'Henri le Grand
» & meſme ſous celuy de Loüis XIII.
» il ne ſe faiſoit gueres de diſcours qui
» ne parlaſt d'Epaminondas & de Cam-
» byzés.

Ce diſcours qui *parle*, n'eſt pas dit agreablement.

J'en conviens, & j'ajouſte que je devois dire: Il ne ſe faiſoit gueres de diſcours où il ne fuſt parlé d'Epaminondas & de Cambyzés.

» Les gens de robe qui ont un *de*
» à leur nom, le conſervent d'ordi-

naire lors qu'ils ſignent ; comme « s'ils craignoient en le retranchant « de perdre un des titres de leur no- « bleſſe. Car ce n'eſt pas d'aujourd'huy « que les François ſe ſont fait honneur « d'avoir un *d* à leur nom. «

Cela eſt exprimé imparfaittement Un homme qui s'appelle Denys a un *d* a ſon nom.

Je ſuis du ſentiment de M. Ménage, & j'ay fait une faute en mettant *d*, pour *de*. Ce n'eſt pas à la verité une groſſe faute, mais c'en eſt toûjours une. Celle qui ſuit eſt plus conſiderable.

Quand les noms viennent *tous* en- « tiers du latin. «

Selon la regle de M. de Vaugelas, dit M. Ménage, il faut dire *tout* entiers, & c'eſt comme parle d'ordinaire M. de Balzac.

C'eſt auſſi comme je parle ailleurs, ſi j'oſe me comparer à ces grands hommes ; & je ne ſçay comment j'ay mis *tous* pour *tout* dans un ou deux endroits. Je pourrois dire que c'eſt un faute d'impreſſion ; mais

j'aime mieux confeſſer que c'eſt une beveüe.

M. Ménage m'a fait grace ſur mes autres Livres ; car hors qu'il me reprend d'avoir fait *inſulte* maſculin, & d'avoir marqué *gracieux* d'italique comme un terme de peinture, dans les *Entretiens d'Ariſte & d'Eugene*, je ne ſçache rien en fait de ſtile ſur quoy il m'ait critiqué ; ſoit qu'il n'ait pas voulu s'en donner la peine ; ou qu'il ait trouvé peu de choſes dignes de ſa cenſure.

En recompenſe un autre Grammairien ne m'a nullement épargné dans ſes *Reflexions ſur luſage preſent de la Langue:* & on voit bien de quel eſprit il eſt animé. Cependant il faut demeurer d'accord que parmi pluſieurs choſes fort mal repriſes, il y en a quelques-unes qui le ſont bien ; par exemple celle-cy.

» On diroît que tout l'eſprit & toute la ſcience du monde *ſoit* maintenant parmi nous, & que tous les autres Peuples *ſoient* barbares en comparaiſon des François.

Il

Il falloit, dit l'Auteur des *Réflexions*, *eſt* maintenant parmi nous, & que tous les Peuples *ſont* barbares en comparaiſon des François.

On diroit ne demande point le ſubjonctif, il veut l'indicatif; & ce ne ſeroit pas bien parler, on diroit qu'il *ſoit* malade: on diroit qu'il *aille* pleuvoir: pour, on diroit qu'il *eſt* malade; on diroit qu'il *va* pleuvoir. Il n'en eſt pas de meſme d'*on diroit*, comme d'*il ſemble*, quoy que ce ſoit la meſme choſe pour le ſens. *Il ſemble* gouverne le ſubjonctif: Il ſemble que tout *ſoit* fait pour me nuire. Il ſemble que tous les autres Peuples *ſoient* barbares en comparaiſon des François.

Mon Cenſeur a raiſon en cela, & j'ay tort. Il a meſme peut-eſtre raiſon en me reprenant d'avoir dit: Ignace parut ſur la bréche à la teſte des plus braves & receût les ennemis *l'épée à la main.*

Cela n'eſt pas net, dit le Grammairien: on ne ſçait ſi ce ſont les ennemis qui eſtoient *l'épée à la main*,

ou ſi c'eſtoit Ignace. Il falloit : & *l'épée a la main*, il recrut les ennemis.

J'aime tant la netteté, que pour peu qu'il y ait d'équivoque dans l'exemple, j'y trouve à redire, & approuve la critique.

Je condamne ſans balancer ce qu'il reprend dans un autre exemple du meſme Ouvrage.

Il y a lieu de s'étonner que les Seigneurs de Loyola ne *parurent* point durant ces tempeſtes, & que depuis la converſion d'Ignace perſonne de ſa famille ne *penſaſt* à luy.

Je trouve comme mon Cenſeur deux fautes dans cet exemple : La premiere eſt que j'ay mis *parurent* à l'indicatif, au lieu de *paruſſent* au ſubjonctif. Car jamais avec le verbe *étonner*, nous ne mettons l'indicatif dans ces ſortes de phraſes, où le *que* ſuit immediatement le verbe. Ainſi on ne dit pas : Je m'étonne qu'il *eſt* venu : qu'il *va* à la campagne par un ſi mauvais temps. Il faut dire : je m'étonne qu'il *ſoit* ve-

nu : qu'il *aille* à la campagne. L'indicatif ne peut ſe mettre, qu'en mettant *de ce que* aprés le verbe *étonner*, au lieu de *que*. Comme : Je m'étonne de ce qu'il *eſt* venu : de ce qu'il *va* à la campagne. Il y a lieu de s'étonner *de ce que* les Seigneurs de Loyola ne *parurent* point durant ces tempeſtes.

L'autre faute eſt, qu'ayant mis le premier verbe à l'indicatif, je mets le ſecond au ſubjonctif. Car aprés avoir dit : Il y a lieu de s'étonner que les Seigneurs de Loyola ne *parurent* point ; j'ajouſte : & que perſonne de ſa famille ne *penſaſt* à luy. Cependant les deux verbes ſe trouvent dans le meſme regime & dans le meſme ordre : ſi l'un eſtoit à l'indicatif, il falloit donc que l'autre y fuſt.

Cette critique eſt tres juſte ; & je voudrois preſque pour l'honneur du Grammairien, que toutes les autres qu'il fait fuſſent de meſme.

Il n'a pas laiſſé de me critiquer fort bien en d'autres endroits : mais

il n'a fait que répeter mot pour mot ce que m'avoit déja reproché Cleante, en matiere d'équivoques & de parentheſes. Je n'ay jamais veû de copiſte ſi fidelle, & je n'y trouve qu'une choſe à redire ; c'eſt qu'ayant preſque tout pris d'un autre, il ne lui en faſſe nul honneur. Mais l'Auteur des *Reflexions ſur la Langue* eſt un peu ſujet à ne citer point les Auteurs qu'il vole ; comme je penſe avoir dit dans mon Avertiſſement.

Si les *Sentimens de Clearque ſur les Dialogues d'Eudoxe & de Philanthe* ſont de luy, il eſt viſible qu'il a voulu contrefaire les *Sentimens de Cleante ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene* ; & que Clearque eſt veritablement le ſinge de Cleante. Mais il y a bien de la difference entre l'un & l'autre ; & ma ſincerité m'oblige de dire que je n'ay rien trouvé de raiſonnable dans ces ſix Lettres qui ont pour titre, *Sentimens de Clearque.* Auſſi le Public leur a fait juſtice. On ne ſçait pas ſeulement qu'ils y ait

un Clearque au monde ; & l'Auteur me doit ſçavoir gré de ce que je le fais connoiſtre. Il ſeroit demeuré ſans moy, dans l'obcurité où il a eſté juſqu'à cette heure.

Pour peu qu'on ait envie de ſçavoir d'autres fautes de ma façon, on n'a qu'à bien lire le livre des *Doutes* & les *Lettres à une Dame de Province* ; on verra que l'amour propre ne ma pas empeſché de me critiquer moy-meſme, & que l'amitié n'empeſche pas mes amis de me condamner quand j'ay tort.

Si j'avois le temps de relire tout ce que j'ay écrit depuis que je ſuis Auteur ; je ne doute pas que je n'y trouvaſſe bien des choſes contre la pureté de la Langue, & contre l'exactitude du ſtile, qui ont échapé à mes Cenſeurs. Mais en vérité je n'en ay pas le loiſir : ceux qui voudront en prendre la peine, m'obligeront extremement. Bien loin de me choquer de leur critique, je leur promets d'en profiter, pourveû qu'elle ſoit juſte & raiſonnable.

REMARQUES DESAVOÜÉES.

COMME je ſuis en train d'avoüer mes fautes & de ne me point ménager, je croy qu'il n'en faut point faire à deux fois, & que je ne puis mieux finir mon Livre que par une retractation ſolemnelle qui marque au Public que je ne ſuis pas fort attaché à mon ſens & que je ſçay me dedire quand il le faut.

Je me ſuis deja retracté de quelques-unes de mes premieres Remarques dans la ſeconde édition. En voicy d'autres que je deſavoüe ſans honte ; ou parce que j'ay reconnu que je m'eſtois mépris, ou parce que le temps a autoriſé peu à peu ce qui n'eſtoit pas encore bien établi lors que mes Remarques parurent.

REFLECHIR. Je penſois alors que *reflechir*, pour dire *faire reflexion* n'eſtoit pas un trop bon mot, & que les perſonnes qui parloient bien ne s'en ſervoient pas ; j'ay trouvé depuis que nos meilleurs Ecrivains l'employoient ſouvent. Car ſans parler de celuy

qui a écrit l'Hiſtoire de M. Conſtance, & qui dit : Comme il s'eſtoit couché aux approches de la nuit, il la paſſa toute entiere à *reflechir* ſur ce qui luy venoit d'arriver : le Secretaire de l'Academie uſe ſouvent du meſme terme dans ſon Rodriguez.

Pluſieurs manquent de *reflechir* ſur eux, & de connoiſtre leurs défauts ; préſument d'eux-meſmes, ce qu'ils n'en préſumeroient pas s'ils ſe connoiſſoient.

Il eſt neceſſaire que nous faſſions ce que nous devons, en nous accouſtumant à *reflechir* ſur les Myſteres.

Pour peu qu'on veüille s'appliquer à *reflechir* là deſſus, on y trouvera aſſez de ſujet de méditer & de pleurer.

En *reflechiſſant* ſur les choſes paſſées & ſur tant de divers changemens de regnes, on peut facilement connoiſtre l'avenir.

Il n'en faut pas davantage pour m'obliger à me dedire.

Depuis mes premieres Remarques, *pour que* s'eſt preſque établi. POUR QUE.

Je l'avois condamné avec M. de Vaugelas qui ne laiſſe pas de dire en le condamnant, qu'il y a grande apparence que cette façon de parler eſtant courte & commode, elle s'établira peu à peu. Il ne s'eſt pas trompé dans l'horoſcope qu'il en a fait; & nous entendons dire tous les jours aux honneſtes gens : Sa conduite a eſté toûjours trop reguliere, *pour qu'*on croye les diſcours de ſes ennemis. Sa reputation eſt trop bonne *pour que* la calomnie y donne la moindre atteinte.

Mais outre que les perſonnes qui ont le plus de politeſſe, parlent de la ſorte dans la converſation; quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains employent *pour que* dans leurs livres. Ainſi je n'oſe plus le condamner, & les exemples ſuivans doivent ſervir ce me ſemble à l'autoriſer plus que jamais.

Effets de Morale. Que cet état dure aſſez long-temps, *pour que* cet homme y ſoit tout accouſtumé.

Lettres de S. Auguſtin. Toutes nos penſées ſont des im-

preſſions trop foibles dans noſtre corps, *pour que* nous puiſſions les appercevoir.

Il ſuffit qu'on le croye bon à quelque choſe, *pour qu'*on le tire de l'aſſujettiſſement qui luy eſt ſi neceſſaire. *Eclairciſſemens ſur les Devoirs de la vie Monaſtique.*

Il ne faut point douter que ce ne ſoit le ſentiment de S. Benoiſt; & veritablement il eſt appuyé ſur trop de conſiderations ſolides, *pour qu'*on puiſſe luy en attribuer un autre.

On ne ſçauroit douter quel a eſté le ſentiment de S Bernard touchant les regularitez & les pratiques exterieures. Il a marqué trop préciſement ce qu'il en penſoit, *pour que* l'on en puiſſe douter.

Pour ce qui eſt de la permiſſion des volailles à l'égard des malades, elle eſt trop autoriſée par l'Antiquité, *pour que* nous ayions envie de condamner ou de blaſmer ceux qui en uſent.

C'eſtoit un Heros ennemi de la loüange, meſme la plus ſincere; car il eſtoit difficile qu'on luy en donnaſt d'autre: mais c'eſtoit aſſez *Oraiſon funebre de Loüis de Bourbon Prince de Condé.*

qu'elle fuſt loüange, *pour qu'*il ne puſt la ſoûtenir.

A la verité M. Corneille dans ſes Notes ſur les Remarques de M. de Vaugelas ſoûtient que *pour que* n'a pû s'établir, & ajouſte qu'on ſe le permet quelquefois dans la converſation ; parce que ſans y penſer on commence une periode qu'on ne peut finir qu'en ſe ſervant de *pour que :* mais qu'on ne l'employe jamais en aucun ſens quand on veut écrire d'une maniere correcte. J'ay eſté pluſieurs années de ce ſentiment ; & j'en ſerois encore, ſi l'autorité des Ecrivains que j'ay citez ne me faiſoit revenir. Elle m'a meſme je croy entraiſné cette autorité, juſqu'à me faire dire *pour que* dans ce Livre cy, une fois ou deux.

DENÜEMENT. Je me retracte encore de ce que j'ay dit que *denüement* ne valoit rien, pas meſme en matiere de devotion ; & je veux faire là deſſus ſatisfaction aux Devots, en avoüant que je me ſuis trompé. Nos bons Ecrivains uſent de ce mot, & M. l'Abbé Re-

gnier ne fait nulle difficulté de dire : Que celuy donc qui voudra voir s'il eſt pauvre d'eſprit, regarde s'il aime les ſuites & les effets ordinaires de la pauvreté, qui ſont, la faim, la ſoif, le froid, la fatigue, & le *dénüement* de toutes choſes. *Pratique de la perfection chrétienne.*

M. l'Abbé du Mas dit auſſi : Travaillez à vous dégager au dedans de toute attache à la creature ; car vous avez beſoin de cette pureté de cœur & de ce *dénüement* interieur, pour mediter en repos combien le Seigneur eſt doux & bon. *Imitation de Jeſus-Chriſt.*

On eſt à ces conditions, dit le meſme, dans une entiere pauvreté, dans un parfait *dénüement* d'eſprit.

Dénüé ſe dit au figuré comme *dénüément* ; & M. de Segrais qui n'écrit pas moins bien en proſe qu'en vers, uſe de ce mot fort à propos dans ſa belle preface ſur la traduction de l'Eneide de Virgile : La valeur *dénüée* des autres vertus, dit-il, ne peut rendre un homme digne d'une veritable eſtime.

J'ay un ſcrupule ſur ce que j'ay PAUVRE

dit que *pauvre* ne ſignifioit pas *pauvreté* quand on le mettoit avant le ſubſtantif. Cela eſt vray lors qu'on joint l'article *le* à *pauvre Le pauvre homme : le pauvre Prince.* Mais lors qu'on y joint *un*, ou quelque choſe de ſemblable, il peut ſignifier *pauvreté. Un pauvre homme : un pauvre payſan ; de pauvres gens* ; & ainſi je croy devoir me retracter d'avoir dit qu'*une pauvre veuve*, n'eſtoit pas bien ; en parlant de celle qui jetta deux petites pieces dans le tronc.

Je devois dire du moins que la matiere détermine icy le ſens, comme j'ay dit qu'elle le déterminoit ailleurs. Quand on parle par exemple de bergers, ou d'autres gens de baſſe condition ; on dira bien dans le ſens de *pauvreté*, comme le dit l'Auteur du livre intitulé, *Les ſouffrances de noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt* : Une compagnie ſainte compoſée de Marie, de Joſeph & de quelques *pauvres* bergers. Mais ſi on parloit d'un Prince qui auroit eſté pris dans une bataille ; on diroit *ce pauvre Prince*, pour dire ce Prince malheureux.

Nous diſons meſme en parlant de Livres & d'Ecrivains : c'eſt *un pauvre Auteur*, c'eſt à dire un méchant Auteur. On dit auſſi en general des bons & des mauvais Ecrivains par une eſpece de compaſſion : Un pauvre Auteur eſt bien à plaindre quand il tombe entre les mains de certaines perſonnes qui ont peu de charité & beaucoup de delicateſſe.

Voila ce qui m'a paru digne de retractation. S'il ſe trouve quelque autre choſe dans mes premieres Remarques & dans celles-cy, qui ne ſoit pas ſelon le genie de la Langue, qui ſoit contraire à l'uſage, ou qui déplaiſe à Meſſieurs de l'Academie, je le deſavoüe ; & je declare une fois pour toutes que je n'ay jamais prétendu que mes Remarques ſerviſſent de regle, à moins qu'elles n'euſſent l'approbation de nos Maiſtres.

FIN.

TABLE.

A.

A Bbé de Cour. 97
Ablatif absolu. *S'il y a en nostre Langue des locutions semblables à ce que les Latins nomment* Ablatif absolu. 259
Abandonné. Abandonnée. 113
Abregement. 318
L'actif mis pour le Passif. 168
Actions. Bonnes actions. Bonnes œuvres. 347
Accoustumé. Avoir accoustumé. Avoir coustume de faire quelque chose. 322
Adjectif mal mis avec un terme indefini. 327
Un Adjectif avec deux Substantifs de different genre. 407
Affable. Affabilité. 203
Affectueux. 25
Affoiblir. s'Affoiblir. 419
Aisance. 309
Aller à une ville. Aller dans une ville. 281
Aller au devant de quelqu'un. 143
Angoisse. 366
Apparat. Appareil. 233
Apparoistre. 287
Applaudi. 426
Aptitude. 214

Armes. Faire ſes premieres Armes. 1
Arrangement. Mauvais Arrangement. 171
Avis. Avertiſſement. 379
Au reſte. 295
Autorité. *Si c'eſt bien dit* : l'Autorité ſpirituelle & temporelle. 417

B.

BARBARES. 196
Bas. Manieres de parler baſſes. 147
Baſſa. Bacha. 425
Blaiſement. 419
Borgia. De Borgia. 53
Braſil ou Breſil. 414
Brillant, adjectif. 113
Bruſquer. 334
Brutal. Brutalité. 73

C.

CADAVRE. Corps mort. 139
Careſſer. Faire des Careſſes. 423
Celuy. Mauvais uſage de Celuy, 99
Certainement. 85
Certes. 83
Cheminer. 183
Commerce. 111
Comparaiſon. A Comparaiſon. En Comparaiſon. 60
Compter pour rien. 351
Conſolation. *Si c'eſt bien dit en parlant d'une mere, qui pleure ſes enfans* : Elle ne veut

poinct recevoir de consolation de leur perte. 58
Construction vicieuse. 128
Continuer. 47
Contraindre. 40
Coup. Tout d'un Coup. Tout à Coup. 62
Cour. Homme de Cour. Homme de la Cour. 5
Courtisan. Courtisanne. 112
Coustume. Avoir coustume. Avoir accoustumé de faire quelque chose. 322
Creuser. 404

D.

DAmé de Cour. 10
Datte des mois. 210
De La particule *De* omise dans les endroits où elle devroit estre. 220
Debonnaire. Debonnaireté. 60
Déchirer. *S'il faut dire* : Le voile du Temple fût déchiré, ou se déchira. 157
Décrier. Décrediter. 291
Défaillance. Tomber en Défaillance. 360
Dégoustant. 27
Délivrer. 115
Demonstration d'amitié. 229
Demonstration de joye. 231
Denué. 467
Denuëment. 466
Dépoüiller. 119
Desabusement. 156
Deshonneste. 84

Desireux. 489
Desordre. Rétablir le desordre. 72
Difficultueux, 325
Dire. A dire vray. A vray dire. 131
Distingué. Distinction. 184
Dresser des Pieges. 328
Droitement. 65
Droiture. 281
Du reste. 295

E.

ECHAPER. 196
Ecouter. 267
Ecriteau. 164
Effacement. 316
s'Efforcer. 44
Engager. 38
Engendrer. 225
Entamer. 146
Entendre. 267
Entrefaites. Sur ces Entrefaites. 117
Epuiser une Remarque. 109
Equipage. 355
Equivoque. 310
Espoir. 383
Esprit. Il a bon Esprit. Il a un bon Esprit. 174
Estime. *Si en écrivant à une personne qui est au dessus de nous, on peut user du mot* d'estime. 179
Estimer. 371
Eveiller. 234

Evitable. 421
Exhorter. 34
Eux. C'eſt eux : ou Ce ſont eux qui ont fait cela. 361
Extinction. 141

F.

FAçon de parler nouvelle, en partie latine. 238
Faire. C'eſt à vous à faire cela. C'eſt à vous de faire cela. 125
Fait. De fait. 336
Faſtidieux. 27
Fautes de Langue bien repriſes. 438
Autres Fautes bien repriſes. 450
Flexible. 280
Fondre. 103
Force pour beaucoup. 339
Forcer. 42
Fracture. 250
Fruit de vigne. 411

G.

GArde. 58
Gros. 252

H.

HAbile. Habileté. 269
Henri ſans aſpiration. 398
Homme de Cour. Homme de la Cour. 56

TABLE.

I.

IL. Deux *Il*: où deux *Ils* dans la meſme periode qui ne ſe rapportent point à la meſme perſonne. 243
Immonde. 18
Impoſer les mains. 90
Impratiquable. 223
Incharitable. 154
Incomplaiſant. Incomplaiſance. 153
Inconduite. 154
Incontradiction. 154
Incorrect. 154
Incorrompu. 154
Incoupable. 154
Indiligent. 154
Ineloquent. 154
Indecis. 134
Inepte. 240
Inexact. Inexactitude. 154
Inflexible. 279
Infraction. 230
Ingenieux. 122
Injuſte. 376
Inſcription. 164
Inſulter. 337
Inſurprenable. 154
Intemperant. 395
Intimidation. 154
Intrigué. 232
Inutilitez. 301
Jours ovriers. Jours ouvrables. 22

Juste. 373
Justice. 377

L.

LAngue. Fautes de Langue bien reprises. 438.
Langueurs. 125
Lapider. 414
Ligne. Descendre en droite Ligne; en Ligne directe. 251
Luire. *Si c'est bien dit* : Le premier jour de la semaine commence à luire. 98
L'un l'autre. 293
Luy-mesme. Soy-mesme. 264

M.

S'*Il faut dire* : Depuis que vostre Majesté est maistre ou maistresse de la Franche Comté. 11
Main. En la Main. A la Main. 52
Main. Imposer les Mains. 90
Maison des champs. Maison de campagne. 144
Matin. *Si c'est bien dit* : Aussi-tost que le matin fût venu. 78
Mal-honneste. 86
Manege. 113
Manieres de parler basses. 147
Manieres. 293
Manquer. 48
Mauvais usage. 340

Mauvais. Trouver mauvais. 85
Merites. 216
Milles pour Mille. 416
Miniſteriat. Miniſtere. 345
Minuties. 107
Monde. Avoir du monde. 248
Mont. Montagne. 422
Mortier. Preſident au Mortier. 332
Mortifier. Mortification. 258
Moyennant. 187

N.

NAGER. A nage : A la nage. 434
Negligences dans le ſtile. 428
Negociant. Negociateur. 116
Nuée. Nuë. 338

O

OBLIGER. 35
Oeil pour yeux. 107
Oeuvres. Bonnes œuvres. Bonnes actions. 347
Omiſſions élegantes. 301
Oublier. 49
s'Oublier. s'Oublier ſoy-meſme. 158

P

PAir. Aller du pair. Aller de pair. 28
Parler. Façon de parler nouvelle en partie latine. 238
Parler. Manieres de parler baſſes. 147
Parler. Parler raiſon. 63

Parleur. Grand Parleur. 277
Paroiſtre. 187
Participes trop prés l'un de l'autre. 23
Participes. de l'uſage des participes paſſifs dans les préterits. 385
Pauvre. 284. 468
Payſagiſte. 92
Peine. Avoir peine. Avoir de la peine à faire quelque choſe. 240
Penſer à une perſonne. Penſer en une perſonne 79
Periode. Longue periode. 54
Perſpicacité. 21
Perturbateur. 160
Peuple. 242
Phraſe. Ce que c'eſt que parler par phraſes. 426
Phraſe. eſtropiée. 29
Pieges. Dreſſer des pieges. 328
Pierreries. 266
Pitié. Regarder en pitié. 140
Plaiſir. *S'il faut dire* : Il y a plaiſir *à* voir : ou Il y a plaiſir *de* voir. 277
Pour que. 464
Pratiquable. 223
Préliminaire. 102
Prendre. S'en prendre à quelqu'un : Se prendre à quelqu'un. 135
Preparer à manger. 263
Préſident au mortier. 332
Preſt à. Preſt de. 98
Pretexte. Sous le pretexte : Sur le pretexte. 304.

Prier. 70
Prince. 412
Prolixe. Prolixité. 237
Promenades. Promenoirs. 205
Prophete royal. 381
Provincial. 306
Pueril. 56
Puiſſances. *Si c'eſt bien dit* : Les Puiſſances Eccleſiaſtiques & Seculieres. 417

R.

RAiſon. Parler raiſon. 63
Ravi. Eſtre ravi en admiration. 367
Si c'eſt bien dit en parlant à une perſonne : Soyez ravi de joye. 214
Recevoir. *Si c'eſt bien dit, en parlant d'une mere qui pleure ſes enfans* : elle ne veut point recevoir de conſolation de leur perte. 58
Rechaper. 196
Rectitude. 53
Recouvert pour Recouvré. 161
Réfléchir. 462
Regal. Regalé. 130
Regarder en pitié. 140
Regime vitieux. 96
Regime. Deux regimes differens du meſme verbe dans la meſme periode. 189
Regime. Verbes qui ont divers regimes eſtans ſuivis d'autres verbes. 34
Relache. Relaſchement. 342
Remarques deſavoüées. 462

Renonciation. Renoncement. 372
Repetition neceſſaire. 312
Reſpectable. 175
Reſte. Au reſte. Du reſte. 295
Retablir le deſordre. 72
Retracement. 526
Reveiller. 234
Reuſſite 269
Roſeau. 411
Royaume des Cieux. 303
Rupture. 249

S

SAuter. Cela ſaute aux yeux. 393
Sauvages. 296
Sçavoir. Il faut voir. Il faut ſçavoir. 30
Scene. 193
Secret. En ſecret. Secrettement. 390
Singulier. Le ſingulier mis pour le plurier. 105.
Soir. *Si c'eſt bien dit*: Le ſoir eſtant venu. 78
Son. Ses, au lieu d'en. 394
Se ſoulever. 26
Soy-meſme. Luy-meſme. 264
Suavité. Suave. 359
Subſtantif. Deux ſubſtantifs au nombre ſingulier avec le verbe au meſme nombre. 285
Succés. 170

T

TANT y a. 544
Taſcher a deux Regimes. 44
Temperant. 395

Temporiſement. 415
Tenter avec le regime de la perſonne. 207
Termes ſuperflus. 369
Tourneure. 350
Tout ſage qu'il eſt. Quelque ſage qu'il ſoit. 319
Troupes. 202
Trouver mauvais. 15

V

VENENEUX. Venimeux. 265
Venir au devant de quelqu'un. 143
Verité. A dire la verité. 133
Vif. Vivacité. 329
Vigne. Fruit de vigne. 411
Voir. Il faut voir. Il faut ſçavoir. 30
Vray. Il eſt vray. 31
Vray. A vray dire. A dire vray. 131
Vray. De vray. 336
Uſage. De l'uſage des preterits paſſifs dans les preterits. 385
Uſage. Mauvais uſage. 340

V

YEUX. Cela ſaute aux yeux. 395

Fin de la Table.

EXTRAIT DU PRIVILEGE.

PAr Lettres Patentes du Roy données à Paris le vingt-neuviéme jour d'Aouſt 1691. ſignées BECHET, & ſcellées du grand Sceau de cire jaune, il eſt permis à George & Loüis Joſſe, Libraires à Paris, d'imprimer, vendre & débiter un Livre compoſé par le Pere Bouhours de la Compagnie de JESUS, intitulé, *Suite des Remarques nouvelles ſur la Langue Françoiſe*; pendant le temps de huit années, à compter du jour que ce Livre ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Avec défenſes à toutes perſonnes d'imprimer, ou faire imprimer ledit Livre, ni d'en faire des extraits, ou des abregez, ſous quelque pretexte que ce ſoit, à peine de tous dépens, dommages & intereſts, & ſous les peines portées par leſdites Lettres de Privilege.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 29. d'Octobre 1691.

Signé, P. AUBOÜYN Sindic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le premier jour d'Avril 1692.